

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13621 – **4,50 F** — Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine — SAMEDI 12 NOVEMBRE 1988

Conséquence d'un discours ambigu sur la « Nuit de cristal »

M. Jenninger, président du Bundestag, a donné sa démission

La consternation régnait vendredi 11 novembre dans les états-majors politiques à Bonn, où le président du Bundestag, M. Philipp Jenninger, a démissionné. La veille, lors de la clôture des cérémonies pour le 50ᵉ anniversaire de la « Nuit de cristal », il avait prononcé un discours ambigu qui donnait le sentiment d'une justification des persécutions contre les juifs.

BONN
de notre correspondant

Scandale ou malentendu ? S'il démissionne de ses fonctions de président du Bundestag, comme le bruit en courait avec insistance vendredi 11 novembre dans la capitale fédérale, M. Philipp Jenninger pourra méditer sur les dangers de la rhétorique. Le discours qu'il a prononcé jeudi devant le Parlement ouest-allemand devait clore un cinquantième anniversaire de la « Nuit de cristal » commémoré jusque-là fort dignement par l'Allemagne officielle. La séance solennelle du Bundestag avait été conçue comme un moment de recueillement et de réflexion sur ces tragiques événements. Avant le discours de M. Jenninger, on avait lu un poème de Paul Celan et chanté en yiddisch le chant du ghetto de Cracovie *« S'brennt,brider,es brennt ! »* (Ça brûle, frère, ça brûle) de Mordechaï Gebirtig.

Puis M. Jenninger monte à la tribune, et les yeux fixés sur ses feuillets – il en lira vingt-six – il se lance dans une vaste fresque explicative des conditions qui ont rendu possible la discrimination, puis l'extermination des juifs par les nazis. Peu à peu la consternation peut se lire sur les visages des principales personnalités présentes. Willy Brandt se prend le front entre les mains.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 4.)

Rhétorique empoisonnée

Quelle mouche a piqué M. Philipp Jenninger, président du Bundestag, et de ce fait troisième personnage de l'Etat ouest-allemand ? Le style du discours qu'il a prononcé jeudi 10 novembre devant le Parlement à l'occasion du cinquantième anniversaire de la « Nuit de cristal » partait certes d'une bonne intention : ne pas voiler la vérité historique en se contentant de battre rituellement sa coulpe. Le résultat : une catastrophe. Oublieux du fait que la principale qualité d'un homme d'État est de se faire comprendre sans équivoque,il a suscité un scandale de dimension internationale et porté gravement préjudice à la réputation de son pays.

Ayant succédé en 1984 à M. Rainer Barzel, démissionnaire à la suite d'un scandale politico-financier, M. Jenninger n'est ni un philosophe, ni un historien, encore moins Démosthène, mais un homme politique allemand moyen parvenu aux honneurs grâce à l'amitié qui le lie depuis plus de trente ans au chancelier Kohl. Il s'est risqué à un exercice qui devait lui être fatal : jouer avec la rhétorique pour tenter de faire comprendre aux députés, et, au-delà, à tous ses concitoyens, la genèse du pogrome de la nuit du 9 novembre 1938. Se mettre, à un demi-siècle de distance, dans la peau de celui qui applaudissait la persécution des juifs et saluait les succès du nazisme en phase ascendante peut être le moyen, pour un professeur d'université, d'expliquer à ses étudiants cette page de l'histoire allemande, sans pour autant chercher à la justifier.

Mais il n'est pas besoin d'être un expert en freudisme pour se rendre compte que les sentiments d'indignation qui se sont manifestés dans l'enceinte du Bundestag et au-delà n'étaient pas dus à une mauvaise écoute du texte. Celui qui entend le discours d'un homme politique a toujours raison, même quand ce dernier s'exclame : « Je n'ai pas voulu dire cela ! »
« Parler nazi » quand on est l'un des plus haut responsables de la République fédérale est une insulte aux victimes,un crime contre le bon sens, une « faute ». La stupeur qui s'est emparée des députés chrétiens-démocrates pendant le discours, leur mutisme effaré à la sortie de l'hémicycle, interdisent de penser le pire :que ce discours soit le fruit d'un ignoble calcul politique au moyen duquel la droite allemande caresserait dans le sens du poil cette fraction de l'opinion qui s'irrite en silence du repentir officiel.

La démission de M. Jenninger s'imposait ; plus, elle se devait d'être immédiate si l'on voulait empêcher que se développe dans le pays et à l'étranger une discussion aux conséquences imprévisibles. Le dommage causé au parti chrétien-démocrate est déjà considérable. Il réduit presqu'à néant les efforts du chancelier Kohl pour se rapprocher de la communauté juive mondiale, qui ne lui a pas encore pardonné sa présence en 1985 près des tombes de SS à Bitburg. Le chancelier, raison d'Etat oblige, a été contraint de faire une croix sur une vieille amitié. La leçon qu'il devrait tirer de cette pénible affaire est que l'amateurisme politique qui caractérise certains de ses amis est interdit à ceux qui ont la prétention d'incarner le destin de la nation.

M 0147 - 1112 0 - 4,50 F
3790147004500 11120

La réunion du Conseil national à Alger

L'OLP va proclamer la création d'un Etat en Palestine

Après des mois d'intenses débats au sein de l'OLP et une longue préparation en vue d'éviter tout éclatement de l'organisation de M. Yasser Arafat, le Conseil national palestinien (CNP), qui joue le rôle de Parlement en exil, devait enfin se réunir samedi 12 novembre à Alger. Au programme de cette réunion : la proclamation d'un Etat palestinien et la publication d'une déclaration politique.

TUNIS
de notre envoyée spéciale

« Nous sommes dans la dernière ligne droite, qui sera longue et difficile », déclarait à Tunis M. Yasser Arafat, à la veille du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) extraordinaire qui devait s'ouvrir samedi 12 novembre à Alger et que chacun s'accorde à qualifier d'*« historique »*. Les deux qualificatifs – utilisés par M. Arafat – paraissent réalistes. Mais, pour aborder cette dernière ligne droite, largement tracée par le soulèvement dans les territoires occupés, qui est entré dans son douzième mois, l'OLP entend à la fois remplir, par une déclaration d'indépendance, le vide juridique créé par le « retrait » de Cisjordanie du roi Hussein de Jordanie et définir sa nouvelle ligne politique dans la perspective d'un règlement israélo-arabe.

Convoqué à la suite de la décision du souverain hachémite de rompre tous les liens qui unissaient, depuis 1950, la Jordanie à la Cisjordanie, ce CNP devrait approuver la proclamation d'un Etat palestinien *« sur le territoire de la Palestine »*. Cette déclaration d'indépendance, qui sera plus symbolique qu'effective, devrait se faire *« sur la base de la légalité internationale et des résolutions des sommets arabes »*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

A NOS LECTEURS

Un arrêt de travail aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne a perturbé la distribution du *Monde* daté 11 novembre. Nous prions nos lecteurs qui n'ont pas pu se procurer le journal de bien vouloir nous en excuser. Ils trouveront, au milieu de ce numéro, un cahier reprenant les principales pages d'hier (pages I à XX).

Le mouvement des camionneurs de la poste

Des grévistes combatifs... et rémunérés

Un début de détente semble s'esquisser aux PTT : le travail reprend progressivement, selon le ministère, dans trois garages parisiens sur sept, tandis que des discussions sont en cours dans trois autres. Alors que des grèves partielles se poursuivent à EDF, à la Sécurité sociale de Marseille et à Air France, les transports en commun restent bloqués à Lyon et Saint-Etienne. A la SNCF, des grèves vont perturber le trafic tout au long de la semaine prochaine.



En grève depuis deux semaines pour certains, les chauffeurs postiers, qui bloquent l'acheminement d'une grande partie du courrier d'Ile-de-France, sont toujours payés. Seuls cent quarante-deux sur mille quatre cent trente-deux sont officiellement considérés comme grévistes et seront financièrement pénalisés...

Dans ce conflit social exceptionnel, ce paiement n'est pas le moins surprenant. Il explique pour partie l'extraordinaire combativité de cette catégorie de personnel et sa cohésion. Du moins jusqu'à ces derniers jours. Car depuis les négociations avec la direction générale des postes et après les opérations de vote du 9 novembre, le climat devient franchement détestable dans les garages, à la limite de l'affrontement physique. *« Cela autorise toutes les démagogies »*, proclament des militants qui souhaitent rester anonymes.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 19.)

Rétrospective du cinéma géorgien à Paris

Paradjanov le flamboyant

Quatre-vingts films géorgiens sont projetés jusqu'au 30 janvier 1989 au Centre Pompidou et dans d'autres salles de Paris et de province. La présentation du dernier film de Serguei Paradjanov, « Achik Kerib », a inauguré cette rétrospective.

C'est l'événement de la saison : la découverte du cinéma géorgien, une grande tradition cinématographique, qui commence en 1912, et qui, depuis, n'a cessé de produire une des écoles cinématographiques les plus riches, dans ce pays aux traditions millénaires, qui fut celui de la Colchide et de la Toison d'or. Cette République de Géorgie a enfanté des cinéastes comme la dynastie des Chenguelaia, les Tchiaoureli, et plus tard Tenguiz Abouladze, Alexandre Rekiasvili, Otar Iosseliani, Nana Djordjadze, et tant d'autres, encore inconnus de nous.

Un peu paradoxalement, mais les Caucasiens ne détestent pas le paradoxe, c'est un Arménien de Tbilissi, Serguei Paradjanov, qui a eu l'honneur d'inaugurer, mardi 8 novembre au Centre Pompidou, dans une salle où se mêlaient Arméniens, Géorgiens, Ukrainiens émigrés ou soviétiques, cette énorme rétrospective d'une République de cinq millions d'habitants avec son dernier film *Achik Kerib*, une persanerie d'esthète aux superbes couleurs.

Il est un personnage légendaire, flamboyant, que peu d'Occidentaux avaient rencontré : le cinéaste génial qui avait conçu *les Chevaux de feu* et *Sayat Nova* (rebaptisé par Moscou, après amputation de vingt minutes, *la Couleur de la grenade...*) et qu'on avait emprisonné pendant quatre années, accusé *« de trafic d'icônes et d'objets d'art, de trafic de devises, d'homosexualité, de propagation de maladies vénériennes »* ! Libéré le 30 décembre 1977, grâce à l'intervention d'Aragon et de Lili Brik, il était considéré par les autorités comme un « ex-cinéaste » dont tous les projets furent refusés pendant des années. C'est alors que survint la « perestroïka », l'ère Gorbatchev qui a transformé la vie des intellectuels et celle de Sarkis Paradjanian, alias Paradjanov, l'Arménien né à Tbilissi en 1924.

Depuis que Serguei Paradjanov est arrivé à Paris, il ne cesse de parcourir, à pied le plus souvent, les rues de la capitale. Sa première visite, dimanche dernier, cet artiste amoureux fou des objets l'a réservée, immédiatement, sans même prendre le temps de déjeuner, au marché aux puces de Clignancourt... D'où il a ramené ses premiers achats parisiens : une théière chinoise bleue et une couverture qui ressemble à un patchwork. Il y est retourné le lendemain, rapportant des chandeliers, des vases...

NICOLE ZAND.

(Lire l'entretien avec Serguei Paradjanov page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

OUTRE-MER

Réflexions sur l'indépendance fictive

par PIERRE ANGELI (*)

ET si la vraie question sur la Nouvelle-Calédonie était de se demander objectivement pourquoi, aux antipodes de la métropole, à la fin du deuxième millénaire, trois territoires d'outre-mer, tous dans le Pacifique, ne sont toujours pas indépendants, alors que plusieurs vagues de décolonisation ont déferlé sur tant de pays ?

Et s'il n'était pas grand temps, dans un monde d'insécurité et de misère, d'apprécier sereinement la réalité de l'indépendance dont ont cru bénéficier certains ?

Un sénateur australien (mais oui !) s'est récemment interrogé là-dessus. Il s'est demandé, objectivement et sereinement, si l'indépendance est bien une solution pour les îles du Pacifique. On pourrait se hasarder à étendre le raisonnement à d'autres pays qui, pour avoir brisé leurs chaînes, ont cru par là même accéder à la liberté et au progrès. Une brûlante actualité pourrait nous y convier. Mais ne faisons pas le procès de la décolonisation, après celui, si longtemps instruit, du colonialisme. Trêve d'idéologie. Une consistance territoriale, un minimum de ressources naturelles, une certaine population, voilà qui justifie, autant que l'aspiration à la liberté, la séparation d'avec la métropole.

Mais quand ces données sont parcimonieuses, où est le devoir du colonisateur ? Octroyer, voire imposer, une indépendance qui ne pourra être que fictive, ou inviter fraternellement à demeurer au foyer ?

A cet égard, l'exemple du Pacifique sud est si éloquent qu'il en devient caricatural. Laissons à part la Nouvelle-Guinée, massive et relativement peuplée (laissons-la aussi à ses problèmes, qui ne sont pas minces). Restent des centaines d'îles éparpillées dans le plus grand océan du monde et dont la population globale ne dépasse pas les deux millions d'habitants.

Les conditions naturelles y étant partout les mêmes, à l'exception de ressources minières très localisées, le niveau de développement devrait y être assez uniforme.

Or les Samoa américaines disposent d'un revenu moyen par habitant double de celui des Samoa indépendantes. Les îles Cook, demeurées au sein de la Nouvelle-Zélande, progressent régulièrement, cependant que le Vanuatu régresse chaque année davantage depuis qu'il est devenu indépendant, de même que Tuvalu ou que Kiribati, dont les eaux sont, au surplus, régulièrement pillées par des pêcheurs étrangers qui n'ont rien à redouter de la force publique de ces Etats souverains.

Encore heureux lorsque l'indépendance s'accomplit dans le respect de la démocratie, et que la liberté interne est maintenue quand intervient la liberté externe. Mais chacun sait, dans le Pacifique sud, que tel petit pays indépendant y demeure soumis à une monarchie absolue, certes tempérée par la bonhomie du monarque ; que, dans tel autre, seuls les aristocrates ont le droit de vote ; que, dans un troisième, jadis donné comme modèle, les droits de l'ethnie cependant majoritaire sont étroitement limités par l'autre partie de la population.

Qui porte le collier ?

C'est bien pourquoi, sans doute, alors que la contagion d'une indépendance fortement encouragée par les Britanniques, pressés, il y a quelque temps, de se décharger du fardeau de l'homme blanc, a gagné presque toute la Mélanésie, il n'en a pas été de même dans les îles polynésiennes. Sait-on, en Europe, que la majorité des Polynésiens vivent sous les drapeaux des Etats-Unis, du Chili, de la Nouvelle-Zélande et de la France ? Nous ne sommes pas les derniers « colonialistes ».

Il y a deux ans, à Tahiti, s'adressant à ses collègues de la Conférence du Pacifique sud, le premier ministre des Samoa américaines leur disait : « *Je suis Américain, et fier de l'être. Je suis aussi, comme vous, Océanien, et fier de l'être.* » Et le premier Polynésien à être entré dans un gouvernement de la République française ne tenait pas un autre langage. J'ai été, pour ma part, amené dans de précédentes fonctions, à répondre à un sympathique dirigeant indépendantiste tahitien, qui invoquait la fable du chien et du loup : « *Où est votre collier ? Ou, plutôt, qui porte le collier, du territoire ou de la République ? Et en quoi l'appartenance à la République, voulue par la grande majorité d'entre vous, limite-t-elle vos droits ?* ».

Car la non-indépendance, l'appartenance à une grande nation, garantit à nos territoires, non seulement leur développement, par le jeu de la solidarité nationale à laquelle ils ont droit, mais aussi le règne de la loi, dans un statut qui s'apparente étroitement à l'indépendance, mais au sein de la République, comme c'est le cas en Polynésie française.

Ces considérations s'appliquent à la Nouvelle-Calédonie, contrairement à certaines apparences. Certes, le territoire est vaste, mais il est sous-peuplé et, de plus, sa population est divisée. Certes, il dispose de ressources minières, mais la principale est l'objet d'une mévente mondiale. Et s'est-on posé sérieusement la question : comment une Kanaky indépendante pourrait-elle contrôler ses immenses rivages, sinon en recourant à la protection d'un tiers ?

Ainsi, l'évidence – qui apparaît même à des Australiens – ne peut échapper, n'échappe pas au gouvernement de la République. Le premier ministre l'a dit clairement, à Nouméa même, devant M. Tjibaou, qui n'a pas sursauté. Mais il faut redire que la France ne peut pas se désintéresser de l'avenir d'un de ses territoires. Qu'il est de son devoir de lui montrer le chemin du vrai progrès et de la vraie liberté. Certes, elle respectera le libre choix des populations intéressées, lorsque celles-ci seront consultées, dans dix ans. Mais elle doit, dès maintenant, annoncer qu'elle utilisera un si précieux répit d'une telle façon que, le jour venu, Canaques et caldoches se prononcent dans le sens de leur *intérêt*.

(*) Ancien gouverneur de la Polynésie française, conseiller d'Etat.

EST-OUEST

La nouvelle frontière de George Bush

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

CE sera M. James Baker, fidèle d'entre les fidèles, qui sera nommé au département d'Etat par le président Bush. Quelle que soit la marge d'initiative laissée à ce ministre des affaires étangères, troisième personnage de l'Etat après le président et le vice-président, c'est au nom des principes et de la vision qui animent la Maison Blanche que sera conduite la politique étrangère des Etats-Unis. Contrairement à toutes les critiques qu'on lui a faites, George Bush a su, au cours des récents mois, montrer qu'il était détenteur de cette vision du monde et de l'histoire qui permet aux grands présidents d'affirmer la présence de leur pays dans les affaires mondiales.

On a accusé George Bush d'être un *wimp* (un mou), de ne pas avoir de présence, et les derniers mois de la campagne ont permis, au contraire, aux Américains ébahis de découvrir un homme de chair et d'os, un homme énergique et plein d'humour, un homme d'Etat en vraie grandeur qui, lorsqu'il « *déploiera ses ailes* », saura passer de l'état de dauphin loyal – de style prince Harry – à un statut d'homme responsable, soucieux de ne pas laisser son pays se replier frileusement vers la tentation isolationniste de la *fortress America*. Après les années de complaisance à l'égard de l'hôte du Kremlin qui ont caractérisé l'attitude du couple Reagan, George Bush saura créer la surprise et imprimer un ton et une allure nouveaux à la politique étrangère des Etats-Unis.

Position de force

En font foi une série de discours et de propos prononcés dans les moments-clés de la campagne. On relèvera en particulier trois épisodes majeurs, trois discours qui symbolisent déjà le style et la manière Bush : le discours du 15 avril, prononcé devant l'association des *Newspapers Editors* à Washington ; le discours à l'académie militaire de West-Point à New-York, le 25 mai, et, pour couronner le tout, le discours d'investiture à La Nouvelle-Orléans, lors de la convention du Parti républicain le 18 août (1).

En quoi consiste cette politique, en quoi consiste la vision qui l'anime ? Tout d'abord en une série de principes énoncés clairement dès avril 1988 : agir à partir d'une position de force ; demeurer engagés vis-à-vis du monde extérieur ; ne pas se retirer de l'arène économique mondiale, c'est-à-dire refuser la tentation protectionniste.

Le bouclier défensif

Ces trois principes sont corroborés par les exemples que puise George Bush dans le bilan de l'administration Reagan. La fermeté s'illustre dans l'exaltation de la décision de déployer les euromissiles, Pershing et Cruise, dont George Bush se crédite comme d'un moyen ayant permis de ramener les Soviétiques à la table des négociations et d'obtenir des concessions de leur part.

Le ton est donné : ce n'est pas de l'utopie pacifiste que l'Amérique se bercera, mais au contraire elle saura combiner la force avec la diplomatie de telle sorte que le jeu conduit face aux Soviétiques soit appuyé sur la fermeté et la résolution : « *La paix découle de la force. Et l'on peut faire confiance à une Amérique forte*, déclare George Bush aux cadets de West-Point. *L'affaiblissement de notre défense réduirait notre sécurité...* » Et pour que les points soient bien mis sur les i, George Bush livre sa lecture des efforts accomplis par Gorbatchev dans les opérations de « glasnost » et de « perestroïka » : « *Au-delà de l'océan, Gorbatchev proclame la restructuration interne mais on ne l'a guère vu s'opposer à la modernisation des systèmes d'armement soviétiques !* »

Pas plus d'illusions concernant le règlement des conflits dits périphériques : il convient de ne pas se contenter de mots, mais d'exiger des actes de la part des Soviétiques.

La confiance en une Amérique forte assurant la paix dans la liberté n'est pas énoncée comme une simple politique conjoncturelle. Elle fait partie d'un dessein à long terme : la reconstruction de la démocratie et la reconquête de leur liberté par les peuples opprimés. En Amérique latine en particulier, George Bush se félicite de voir la liberté revenue dans les pays qui « *sont passés d'un gouvernement militaire à un statut de démocratie : Argentine, Equateur, Pérou, Honduras, Guatemala, Grenade, Salvador, Brésil, Uruguay, 90 % de la population de l'Amérique latine vivant aujourd'hui dans un régime démocratique* ». On sent que sur ces bases il s'agira de réaliser une dynamisation du processus : le Chili, le Paraguay, le Panama sont à l'ordre du jour.

Alors que d'aucuns doutaient de la résolution du président Reagan de poursuivre son dessein de doter les Etats-Unis et le monde libre du bouclier défensif intitulé « guerre des étoiles » (l'initiative de défense stratégique) George Bush est sans ambages : « *L'IDS, que ses adversaires aiment tant haïr, sera peut-être un jour le grand système de protection des populations que ses partisans annoncent. Continuons activement nos programmes de recherche et regardons si ce système fonctionne. S'il fonctionne – et j'ai confiance en lui – alors, déployons-le.* »

Une nouvelle frontière est donc clairement assignée à la politique étrangère des Etats-Unis, bâtissant sur les bases du premier mandat de Reagan, mais reprenant de la vigueur par rapport à la période Shultz. « *La tâche du prochain président est claire*, déclarait George Bush à West-Point : *inspirer la confiance grâce à une politique étrangère cohérente ; engendrer le respect grâce à la détermination ; maintenir un monde stable et sûr, non par de vains rêves mais par des décisions concrètes et parfois dures.* »

Il n'y aura donc pas de désaveu, mais une intensification des points forts. Aller au-delà des apparences et du verbe pour juger l'adversaire à ses actes, et, en attendant, ne pas désarmer.

George Bush, l'ancien pilote de la seconde guerre mondiale, l'ancien patron de la CIA, considère sa vie et l'exercice de ses responsabilités en termes de mission au service des valeurs les plus hautes : l'individu reste le centre de sa vision, « *c'est-à-dire les mains qui élèvent la famille et gouvernent le foyer* ». De l'individu à la famille et à la communauté, à la cité, à l'école, au comté, à l'Etat, à la nation, chaque communauté assumant sa mission et pas plus. Le principe de subsidiarité, cher à Hayek et aux économistes libéraux, est rappelé par George Bush dans l'énoncé de sa philosophie. Pas d'antiétatisme primaire, mais un Etat garant au service de l'essentiel, dont la politique étrangère.

A travers tous ces textes s'exprime une confiance en l'avenir qui n'a rien d'utopique : par la force et la solidité de la puissance américaine garante de la paix, mais dans la lumière de l'idée et des valeurs de respect, une politique étrangère se trouve dessinée au service d'une vision et d'un idéal. Le prince Harry laisse définitivement la place au roi Henry V.

(*) Philosophe et écrivain.

(1) Les principaux passages de ces discours sont rassemblés dans le numéro de novembre de *La Revue des Deux Mondes*.

GRÈVES

Ne tirez pas sur le pédagogue !

par JEAN VRIES (*)

LE scénario est devenu familier : toutes les fois que le gouvernement de M. Rocard rencontre une zone de turbulences, le pessimisme s'empare des commentateurs.

C'est ainsi que le traitement réservé par le premier ministre aux grèves d'agents publics suscite de sombres constats : du diagnostic d'insensibilité au pronostic d'issue fatale, nos docteurs ont tôt fait de se poser en médecins légistes.

⁂

Pourquoi ce fatalisme, qui n'émane pas toujours, loin s'en faut, d'opposants politiques ? Est-ce la crainte de partager le mauvais rôle en matière sociale ? Le souci de marquer dès à présent ses réserves, dans l'éventualité d'un échec de l'action gouvernementale ? Le désir secret de voir se clore une expérience dérangeante pour tant de conformismes partisans ? ou tout simplement le snobisme bien français du propos désabusé ?

En tout cas, ces petites raisons doivent exercer un bien grand empire pour que tant de personnalités réputées informées, tant de responsables politiques présumés solidaires fassent au premier ministre, de façon plus ou moins alambiquée, le procès le plus absurde qui soit : celui de ne pas accomplir un miracle par dossier. Triple miracle, même, dans le cas des mouvements sociaux en cours.

⁂

Miracle budgétaire d'abord, compte tenu de l'étroitesse des marges de manœuvre. La satisfaction intégrale des revendications formulées par le collectif des infirmières aurait pesé plus lourd que tout l'effort budgétaire consenti en faveur des nouveaux pauvres, dans le cadre du « revenu minimal d'insertion ». Quant aux effets d'entraînement qu'aurait toute complaisance catégorielle, quelque méritante que soit la catégorie, sur les traitements de la fonction publique, qui peut prétendre savoir les gérer ?

Miracle économique ensuite, car s'il est vrai qu'à long terme « le social tire l'économique » autant que l'inverse, à court terme c'est bel et bien l'économique – ou, plus exactement, l'arithmétique – qui dicte son inexorable loi. L'âpreté de la compétition commerciale internationale, l'insuffisance des réserves de productivité dans notre appareil de production, la situation de notre balance des paiements, les contraintes monétaires sont telles que toute revalorisation générale des salaires se retournerait contre les travailleurs, qu'il s'agisse de l'emploi ou du pouvoir d'achat. La France est certes sur la pente du redressement, mais dans une posture délicate : une glissade ferait de gros dégâts.

Miracle psychologique enfin, car le trait commun des mouvements de protestation en cours est d'exprimer une demande de statut – au sens d'image sociale – autant que des revendications matérielles. Or s'il a su montrer qu'il comprenait cette demande, le gouvernement n'en est pas moins hors de mesure de la satisfaire. Que peut M. Evin sur le regard que le médecin porte sur l'infirmière ? Que peut M. Jospin sur l'idée que les parents d'élèves se font des enseignants ? Un point d'indice ou un décret peuvent-ils soigner des états d'âme ?

⁂

Des mouvements comme celui des infirmières – hier celui des cheminots ou des lycéens – se nourrissent de leur propre enthousiasme, de leur propre lyrisme. L'exigence du dialogue est de ne gâcher aucune occasion de nouer le contact. Mais elle est aussi de dire : au-delà de cette limite, la réalité ne suit plus ; elle se vengera si nous la méprisons. C'est à cela que s'emploie le gouvernement. Au risque de dégriser. On peut ne pas avoir le goût de cette pédagogie-là. Mais, de grâce, que l'on ne tire pas sur le pédagogue !

(*) Pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

NICARAGUA : après le passage du cyclone Joan

Bluefields, champ de ruines

BLUEFIELDS
de notre correspondant
en Amérique centrale

La reconstruction a commencé. Mais le spectacle est toujours aussi hallucinant. La ville de Bluefields, sur la côte caraïbe du Nicaragua, a été frappée de plein fouet par le cyclone tropical Joan, le 21 octobre. N'est resté qu'un champ de ruines. Près de deux semaines après la catastrophe, l'électricité, l'eau courante et le téléphone n'avaient toujours pas été rétablis, et les risques d'épidémies s'accroissent de jour en jour.

Chaque maison — ou presque — a été réduite à un tas de planches. Les habitants qui sont restés — moins de quinze mille sur vingt-cinq mille, dont une grande majorité de Noirs anglophones — cherchent toujours dans les décombres ce qui peut être encore sauvé. D'autres montent la garde pour protéger leurs biens du pillage, comme cette femme assise toute la journée près de son réfrigérateur, dans sa maison qui n'a plus de murs...

Bluefields n'était plus une belle ville depuis longtemps, mais elle avait conservé un certain charme. Les habitations de bois, de style Nouvelle-Angleterre, n'étaient plus entretenues depuis la fin de la domination britannique qui avait permis à cette région de s'enrichir grâce à l'exportation de la banane et du sucre vers les Etats-Unis. Les gouvernements successifs, depuis la dictature des Somoza, jusqu'au régime sandiniste d'aujourd'hui, ne s'étant guère intéressés à Bluefieds, le port avait périclité et offrait déjà cet aspect délabré que l'on retrouve dans plusieurs cités de la côte atlantique de l'Amérique centrale.

Au cours des dernières décennies, la langouste, exportée surtout vers le Canada depuis l'embargo commercial décrété par les Etats-Unis en 1985, était devenue la nouvelle richesse de Bluefields. C'était une activité insuffisante pour assurer un revenu décent à la population locale. Les erreurs du gouvernement sandiniste, qui a nationalisé la commercialisation de la langouste, avaient poussé les pêcheurs à vendre leur production en contrebande pour obtenir de meilleurs prix.

Aujourd'hui, cette industrie est menacée par les conséquences du cyclone. Car Joan n'a pas seulement détruit Bluefields et les villages environnants, il a aussi provoqué une catastrophe écologique dont il est encore difficile de mesurer les effets : la forêt tropicale a été totalement ravagée sur une bande d'environ 70 kilomètres de large sur la façade atlantique et de 50 kilomètres à l'intérieur des terres.

La baie de Bluefields et les nombreuses rivières ou lagunes de la région sont couvertes de troncs d'arbres et de branches effeuillées. La forêt luxuriante n'est plus qu'un champ de poteaux à perte de vue. Les rafales de vent (à plus de 200 kilomètres/heure) ont tout dévasté.

En approchant de Corn-Island, petite île peuplée de sept mille cinq cents habitants, à environ 80 kilomètres de Bluefields, les pêcheurs qui nous conduisent ne reconnaissent plus les lieux. *« L'île était verte, elle est devenue brune »*, répètent-ils, incrédules. Plus de 90 % des cocotiers — il y en avait plusieurs centaines de milliers — ont été transformés en petit bois. Même chose pour la plupart des maisons. Et pourtant il n'y a eu que trois morts sur l'île.

Quand on remonte les rivières et les bras de mer qui conduisent depuis Bluefields à la lagune des Perles — un petit paradis bordé de villages habités par des Noirs et des Indiens Miskitos, — le spectacle est aussi impressionnant qu'à Corn-Island. Des bateaux de pêcheurs ont été projetés au milieu des troncs d'arbres et gisent sur le flanc.

Nos compagnons de route — des paysans qui avaient quitté leur village pour se réfugier à Bluefields — poussent soudain un cri de surprise et de joie : deux singes perchés sur un arbre se nourrissent de quelques rares feuilles épargnées par la tourmente. C'est le premier signe de vie depuis notre départ de Bluefields, deux heures plus tôt. En temps normal, on rencontrait des dizaines de singes qui se faisaient un malin plaisir de bombarder les passagers des embarcations avec toutes sortes de fruits sauvages. Aujourd'hui, les fruits ont totalement disparu, comme les singes et les autres espèces qui vivaient là.

Un nombre limité de victimes

Les experts nicaraguayens commencent tout juste à évaluer l'ampleur du désastre écologique : *« Le cyclone*, affirment-ils, *a déclenché une réaction écologique destructrice en chaîne, qui commence à peine. Il va falloir au moins trente ans et des investissements énormes pour reconstituer la forêt tropicale. Sur le plan agricole, les rendements vont sans doute baisser sensiblement car les pluies diluviennes ont arraché la couche fertile. »* Les petits paysans comme les pêcheurs se demandent comment ils vont survivre.

Et puis il y a ceux qui ont tout perdu, comme ces quelques dizaines de familles qui vivaient dans le petit village de Raitipura, au bord de la lagune des Perles. Les maisons de ce village ont été littéralement soufflées; l'une d'elles a été déplacée de plus de 100 mètres avant d'être recouverte par la mer. Il n'y a pas eu de mort, car la population avait été évacuée la veille.

La plus grande surprise provoquée par cet ouragan dévastateur reste en effet le faible nombre de victimes — cent seize morts à l'échelle du pays (dont trente-quatre sur la côte atlantique) et cent dix disparus. *« On s'attendait à deux mille morts à Bluefields*, reconnaît le chef de la brigade médicale cubaine, le docteur Joaquin Pina. *A Cuba, nous sommes habitués aux cyclones, et en 1982 Flora a fait deux mille morts chez nous. Mais je n'avais jamais vu un cyclone comme celui que nous venons de vivre ici »*. Le docteur Pina, qui vit à Bluefields depuis un an, dans le cadre de la coopération médicale de La Havane avec le Nicaragua, dirige la brigade d'urgence (trente-six médecins infirmiers et techniciens) envoyée sur place dès le lendemain du cyclone. *« C'est une chance*, dit-il, *qu'il y ait eu si peu de blessés graves, car l'hôpital a été détruit à 70 %, et nos chirurgiens n'auraient pas pu opérer »*.

Selon le docteur Pina, trois raisons expliqueraient le nombre limité des victimes — la fragilité des matériaux de construction a évité que les gens ne soient écrasés ; les inondations n'ont pas été assez violentes pour qu'il y ait eu des noyés ; et le gouvernement a su réagir à temps pour mettre à l'abri les populations exposées.

Les médecins sont cependant très préoccupés par la situation sanitaire à Bluefields ; ils craignent des épidémies de typhoïde, de malaria et de dengue. Les moustiques pullulent, et l'eau des puits a été contaminée par le mélange avec les eaux usées. Une équipe de Médecins sans frontières, financée par la Communauté économique européenne, est sur place depuis la semaine dernière. Elle réalise un travail très efficace pour garantir la population et l'approvisionner en eau potable. MSF a installé plusieurs réservoirs en plastique avec un additif chloré et distribue des médicaments d'urgence dans les villages les plus infectés.

Mais, malgré les efforts des équipes cubaines et européennes, les habitants de Bluefields continuent de quitter la ville au rythme de cent à deux cents personnes par jour. La plupart cherchent à aller à Managua, où les autorités les transportent gratuitement par avion (il n'y a pas de route entre Bluefields et la capitale). En encourageant le départ de ces déshérités qui n'ont plus de toit, le gouvernement chercherait à avoir les mains libres pour reconstruire la ville de manière plus rationnelle. *« Nous avons toujours eu des problèmes d'urbanisme ici*, affirme un représentant du gouvernement sur la côte atlantique, le commandant William Ramirez. *Cette catastrophe nous donne l'occasion d'édifier la ville que nous avons toujours voulue, tout en tenant compte de son histoire et de sa culture. »*

Tout un programme, qui n'a guère de possibilité de se réaliser, compte tenu de la faiblesse de l'aide internationale et des ressources très limitées dont dispose le Nicaragua.

BERTRAND DE LA GRANGE.

JAPON : un succès pour M. Takeshita

Passage en force de la réforme fiscale

TOKYO
correspondance

M. Takeshita avait promis d'engager son avenir politique sur le vote de la réforme fiscale. Le premier ministre japonais est en passe de tenir parole. Empêtrés depuis quatre mois dans le feuilleton à rebondissements du scandale Recruit-Cosmos (*le Monde* du 5 novembre), les conservateurs du Parti libéral démocratique (PLD) ont bousculé, jeudi 10 novembre, le dernier obstacle avant le vote des six projets de loi par la Diète en forçant leur adoption par la commission spéciale sur le système fiscal.

Le vote en commission d'une réforme qui doit affecter sérieusement l'économie du pays et la vie de ses habitants a été remarquable par sa brièveté — trois minutes — et par l'atmosphère de crise qui régnait dans la salle. Sous la protection de plusieurs dizaines de vigiles et de quelques amis musclés, le président de la commission *ad hoc*, M. Kanemaru, a fait procéder au vote sous les huées et des tentatives d'obstruction physique des membres de l'opposition. L'adoption en séance plénière pourrait intervenir le 18 novembre pour permettre à la Chambre haute d'examiner la réforme avant la clôture de la session extraordinaire, prévue pour le 24 novembre. Le PLD pourrait rechercher une nouvelle prolongation de la session dans une une ultime tentative de se concilier une partie de l'opposition.

Afin de justifier ce passage en force, le PLD se prévaut des quatre-vingt-quinze heures de discussions qu'il a eues avec l'oppposition au sein de la commission spéciale. En fait, l'essentiel des débats a porté sur le scandale Recruit-Cosmos, utilisé par les adversaires du parti dirigeant pour tenter de bloquer l'élément le plus contesté de la réforme, l'introduction d'une taxe à la consommation inspirée de la TVA. La discussion sur la réforme proprement dite n'avait commencé que le 4 novembre. Tout laisse supposer désormais que cette réforme fiscale, priorité numéro un de l'administration Takeshita, va recevoir le feu vert des législateurs sans avoir été examinée en profondeur.

C'est en fait la pratique habituelle dans le système japonais. La Diète, dominé depuis la fin de la guerre par le même parti conservateur, n'est guère plus qu'une chambre d'enregistrement des orientations arrêtées par une bureaucratie *« éclairée »*, en concertation avec les groupes de pression et leurs correspondants au sein du PLD.

Sur le plan économique, la création d'une TVA au taux initial de 3 % est justifiée. Elle permettra de réduire le déséquilibre entre fiscalité directe (plus de 70 % des recettes) et indirecte. Elle apportera des ressources stables et « indolores », permettant de faire face à l'accroissement prévisible des dépenses sociales liées au vieillissement rapide de la population. Elle incorporera à l'assiette fiscale des secteurs d'une économie en pleine mutation, notamment les services.

Quant à la réduction des inégalités criantes devant l'impôt, on est loin du compte : tout en renforçant symboliquement la taxation de certaines plus-values boursières — scandale oblige, — le PLD a rejeté les demandes de l'opposition en faveur d'une abolition des privilèges dont jouissent les catégories non salariées, bastions électoraux et soutiens financiers des conservateurs. Le débat avec l'opposition est une concession le plus souvent formelle, mais symboliquement importante, à la pratique japonaise du *nemawashi*, la recherche d'un certain consensus. Il en aurait été ainsi si la malencontreuse affaire Recruit-Cosmos n'avait troublé le jeu.

Jeudi soir, M. Abe, secrétaire général du PLD, reconnaissait benoîtement qu'il était *« extrêmement regrettable »* que le passage des projets de loi ait dû être effectué en force.

Les retombées du scandale

La majorité silencieuse, toujours hostile à la création de la TVA, ne peut que désapprouver cette brutalité. Une minorité plus bruyante réagissait dès jeudi soir avec la manifestation de quelque quatre mille syndicalistes et membres de groupements civiques dans le centre de Tokyo. Vendredi, l'éditorialiste de l'*Asahi* a condamné en termes très sévères l'attitude *« brutale et tyrannique »* du PLD.

La hâte soudaine de l'équipe de M. Takeshita s'explique sans peine. Nul ne sait jusqu'où iront les révélations liées à l'affaire Recruit-Cosmos. L'enquête judiciaire, qui a franchi une étape importante jeudi avec l'inculpation d'un ancien dirigeant de cette société, pourrait réserver des surprises et apporter une base légale aux soupçons de trafic d'influence qui pèsent sur les bénéficiaires de transactions boursières sur les titres de Recruit-Cosmos. Moralement douteuses, ces opérations sont restées légalement inattaquables jusqu'à présent. Le premier ministre, le ministre des finances et les principaux dirigeants du PLD sont mis en cause, ainsi que nombre d'anciens fonctionnaires et hommes d'affaires.

Loin de faciliter la tâche du PLD, l'implication toute récente dans le scandale de responsables de l'opposition a conduit ceux-ci à durcir le ton contre la réforme pour ne pas donner prise aux accusations de complicité avec les conservateurs. L'espoir de M. Takeshita de se concilier la neutralité du Komei (bouddhiste) et du Parti démocrate-socialiste (centre-droit), brisant le front du refus formé avec les socialistes, a été déçu.

Enfin, les dirigeants du PLD ont invoqué l'état de santé critique de l'empereur Hirohito, dont la lente agonie peut prendre fin à tout moment et paralyser le travail parlementaire. En avertissant jeudi les dirigeants de l'opposition de la décision du PLD de faire passer la réforme en force, M. Abe a indiqué : *« La condition de l'empereur est à un stade critique, nous allons donc voter aujourd'hui. »*

Paradoxalement, l'affaire Recruit-Cosmos contribue à garantir à M. Takeshita le soutien homogène de son parti, un appui qui avait manqué à son prédécesseur, M. Nakasone, le contraignant à abandonner, en 1987, un projet très voisin de celui d'aujourd'hui. Le scandale touche sans discrimination les quatre principales factions du parti dirigeant. C'est, pour elles, une puissante incitation à se serrer les coudes.

BERNARD HAMP.

● **SRI-LANKA : quinze morts au cours de la grève générale.** — Quinze personnes ont été tuées lorsque les forces de l'ordre ont ouvert le feu contre des manifestants, le jeudi 10 novembre, dans le sud et l'est du pays. Ces violences ont eu lieu au cours de la journée de grève générale décrétée par le mouvement extrémiste nationaliste cinghalais JVP, qui a menacé d'exécuter ceux qui ne respecteraient pas cet ordre. — *(Reuter, UPI, AFP.)*

Proche-Orient

L'OLP va proclamer la création d'un Etat en Palestine

(Suite de la première page.)

Un doute subsiste sur la mention, explicite ou non, de la résolution 181 du 29 novembre 1947 qui prévoyait le partage de la Palestine en deux Etats, un arabe et un juif. En ne mentionnant pas, dans la déclaration d'indépendance, la résolution 181, l'OLP éviterait le problème de la définition des frontières du futur Etat palestinien, dont elle estime qu'il devrait être résolu au cours d'une conférence internationale de paix.

Plus, d'ailleurs, que cette déclaration d'indépendance qui sera sans aucun doute accueillie avec ferveur chez tous les Palestiniens et les peuples arabes, c'est la déclaration politique que devra adopter le CNP qui donne son importance à cette réunion.

Forte du soulèvement dans les territoires occupés, l'OLP s'apprête, en effet, à faire de nouveaux pas sur la voie de ce qu'elle estime être un compromis apte à déblayer les obstacles à des négociations de paix. Conscients de l'enjeu, les dirigeants palestiniens ont particulièrement bien préparé ces assises. Ils ont soumis à des experts internationaux toutes les solutions envisagées pour savoir quels seraient leurs éventuels effets et à quoi elles engageaient. Elles ont permis ensuite un large débat au sein des organisations membres de l'OLP pour préserver l'unité de ses rangs.

A l'exception de la Saïka d'Issam Al Kadi et du FPLP-CG (Front populaire de libération de la Palestine — commandement général d'Ahmed Jibril — deux organisations membres de l'OLP mais inféodées à la Syrie, — toutes les organisations participeront à ces assises d'Alger, y compris le FLPP (Front de lutte populaire palestinien) de Salir Ghoche, basé jusqu'à nouvel ordre à Damas, qui n'avait pas assisté au CNP de la réconciliation en avril 1987 (1).

Une large consultation des dirigeants arabes et des pays amis, comme l'URSS, a aussi été entreprise pour s'assurer de leur soutien et, sans doute aussi, pour prendre certains conseils et certaines informations sur les éventuelles réactions internationales, en particulier celle des Etats-Unis.

Il ne fait pas de doute que le réalisme prévalant chez les « Palestiniens de l'intérieur », qui souhaitent avant tout voir se concrétiser politiquement leur révolte en Cisjordanie et à Gaza, a aidé les modérés de l'OLP à faire entendre leur point de vue.

A côté de la déclaration d'indépendance, les 448 parlementaires palestiniens devraient donc affirmer leur acceptation de la réunion d'une conférence internationale de paix sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, à condition que soit reconnu, parallèlement, le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Si le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a accepté, à de multiples reprises, ces deux résolutions dans le cadre de toutes les décisions de l'ONU, ce serait la première fois que le CNP, non seulement les approuverait, mais accepterait qu'elle soient, comme le réclament les membres du Conseil de sécurité et la Jordanie et l'Egypte, par exemple, le fondement de la réunion d'une conférence internationale.

« Frontières sûres et reconnues »

La condition mise à cette acceptation risque toutefois de diminuer l'ampleur du geste. Mais on fait observer, côté palestinien, que l'OLP ne peut s'engager unilatéralement dans la voie de la reconnaissance d'Israël — la résolution 242 reconnaît le droit de tous les Etats de la région, dont Israël, *« à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues »* — alors même que cette résolution, qui ne comporte même pas le mot « Palestiniens », se contente *« d'affirmer la nécessité de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés »*.



Certains pays arabes, comme la Jordanie, avaient conseillé à l'OLP de ne pas insister sur la mention de l'autodétermination dans la mesure où la résolution 605 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 23 décembre dernier avec l'abstention des Etats-Unis, parle de *« la situation dans les territoires palestiniens, y compris Jérusalem »*, en mentionnant *« le peuple palestinien »*. Une garantie qui n'a pas, cependant, été jugée suffisante.

Le CNP devrait aussi adopter la déclaration faite le 7 novembre 1985 au Caire par M. Arafat *« pour dénoncer et condamner toutes les formes de terrorisme »*. Le chef de l'OLP y indiquait cependant *« son attachement au droit du peuple palestinien à résister par tous les moyens à l'occupation israélienne dans ces territoires en vue d'obtenir leur évacuation »*, invitait la communauté internationale à *« contraindre Israël à arrêter toutes les actions terroristes à l'intérieur comme à l'extérieur »*. La renonciation au terrorisme et à la violence est une des conditions posées par les Etats-Unis avant l'ouverture de tout dialogue avec l'OLP. Washington s'était toutefois montré réservé à l'époque sur le libellé de la déclaration du Caire, jugé insuffisant.

Dans un geste à l'intention des Etats-Unis, le CNP devrait sans doute aussi réaffirmer le désir de la centrale palestinienne de former une confédération avec la Jordanie, une fois constitué un Etat palestinien. Reste à savoir si cela correspond toujours au désir d'Amman, qui affirme pour l'instant qu'il est trop tôt pour en parler.

Le nouveau credo

Le CNP devrait aussi demander que soit, sur la base des résolutions de l'ONU, trouvée une solution au problème des réfugiés, c'est-à-dire le droit à leur retour ou à des indemnisations pour ceux qui choisiront de rester là où ils sont établis. le CNP devrait, enfin, approuver la proposition déjà faite par M. Arafat de placer pendant une période transitoire les territoires occupés sous mandat de l'ONU.

En ce qui concerne la constitution d'un gouvernement provisoire, préféré à un gouvernement en exil, dans la mesure où le premier peut inclure des personnalités de l'intérieur — une question qui divise les rangs palestiniens, — le comité exécutif de l'OLP devrait proposer au CNP de charger le conseil central (90 membres qui siègent entre les sessions des comités exécutifs et celles du CNP) de former ce gouvernement quand les négociations de paix pourront s'ouvrir.

Plus que la nouveauté des propositions, l'intérêt de cette plate-forme politique réside dans le fait qu'elle deviendra sans équivoque possible le nouveau credo de l'OLP, ce qui devrait logiquement lui donner une certaine crédibilité.

Il n'empêche que le moment n'est pas favorable à une relance des négociations sur le Proche-Orient. L'élection de M. Bush à la présidence des Etats-Unis va faire entrer la diplomatie américaine dans une période de réajustement et de mise en route qui risque de durer plusieurs mois. La nomination probable de M. Shamir à la tête du gouvernement israélien ne va pas non plus faciliter les choses, lui qui déclarait encore récemment : *« La conférence internationale et un Etat palestinien sont des illusions. »* On affirme, côté palestinien, que le résultat des élections israéliennes n'a en rien modifié les décisions soumises au CNP.

On peut penser que la centrale palestinienne a tout intérêt à poursuivre dans la voie de la modération au moment où Israël risque de faire preuve d'encore plus d'intransigeance. De ce point de vue, les Palestiniens sont sans illusion, même s'ils attendent de la communauté internationale une reconnaissance de leurs efforts sur la voie de la paix.

Reste la question de savoir comment maintenir la flamme de l'Intifada (soulèvement), alors que les espoirs de paix risquent d'être encore longtemps déçus.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Ce Front n'est pas membre de l'OLP. Le Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal et le Fath-Commandement provisoire d'Abou Moussa n'ont, quant à eux, pas été invités à Alger.

Europe

Conséquence d'un discours ambigu sur la « Nuit de cristal »

M. Jenninger acculé à la démission

(Suite de la première page.)

Assis à la tribune d'honneur, à côté du président de la communauté juive, M. Heinz Galinski, le président fédéral Richard von Weizsäcker laisse par les crispations de son visage apparaître sa fureur. Une agitation de plus en plus perceptible se manifeste sur les bancs des députés de gauche. Et brusquement c'est l'éclat. Les députés Verts quittent la salle, suivis d'une trentaine de députés sociaux-démocrates et de six députés libéraux.

La colère des députés de tous les partis, y compris de nombre de chrétiens démocrates, avait été causée par la perception qu'ils eurent de larges passages du discours leur apparaissant, sur le coup, comme une glorification de l'hitlérisme. *« Plus déterminant que les méfaits et les crimes de Hitler pour le destin des juifs allemands et européens (...) ont peut-être été ses succès. Les années entre 1933 et 1938 exercent encore aujourd'hui une fascination, même avec le recul et la connaissance des conséquences, car il n'y a pratiquement pas eu dans l'histoire de parallèle à la marche triomphale d'Hitler pendant ces premières années. Réintégration de la Sarre, signature de l'accord maritime avec les Britanniques, réoccupation de la Rhénanie, Jeux olympiques, et enfin, quelques semaines avant les pogroms de novembre, les accords de Munich, le dépeçage de la Tchécoslovaquie — le traité de Versailles n'était plus qu'un chiffon de papier et le Reich était redevenu la puissance hégémonique du Vieux Continent. »* Cette litanie des succès du troisième Reich acquis avant le début de la guerre est complétée par une énumération des succès économiques du Führer accueillis *« comme un miracle »* par les Allemands de l'époque : *« Au lieu du chômage massif vint le plein-emploi, au lieu de la misère le bien-être, au lieu du désespoir régnaient l'optimisme et la confiance en soi. Hitler n'avait-il pas réalisé ce que Guillaume II avait promis, c'est-à-dire l'âge d'or des Allemands ? »*

Le piège rhétorique est patent. M. Jenninger est loin de partager l'état d'esprit qu'il décrit. Mais l'énumération des succès du nazisme des premières années est entendu comme une justification de celui-ci. Cela ressemble trop aux propos de comptoir que l'on peut entendre lorsque la bière a fait son effet. M. Jenninger s'est brûlé la langue à vouloir s'essayer au *« jeu de rôle rhétorique »*, une forme de discours que le président du Bundestag ne maîtrisait absolument pas et qui l'a entraîné vers la catastrophe lorsqu'il s'est risqué à analyser l'antisémitisme des Allemands à l'époque hitlérienne : *« En ce qui concerne les juifs, ne s'étaient-ils pas, dans le passé, attribué un rôle qui ne leur revenait pas ? Ne devait-on pas les soumettre, enfin, à des restrictions ? N'avaient-ils peut-être pas mérité d'être remis en place ? Et surtout la propagande — mis à part des exagérations sauvages et peu sérieuses — ne correspondait-elle pas sur des points essentiels à nos propres présomptions et convictions ? »* Naturellement, M. Jenninger ne donne pas de réponse à ces fausses questions, mais laisse libres ses auditeurs de formuler leurs propres réponses, ouvrant ainsi la boîte de Pandore de la *« réévaluation du nazisme »* telle que la souhaitent non seulement les nostalgiques d'extrême droite, mais certains historiens qui, comme Ernst Nolte, ont animé, il y a deux ans, la fameuse querelle des historiens allemands.

Séance de crise

Oublieux du fait que les guillemets n'ont pas vocation à parvenir aux oreilles de ses auditeurs, le président du Bundestag a employé des expressions comme *« arianisation des entreprises »*, *« profanation de la race »*, *« colère populaire contre les juifs »*, qui résonnaient de manière sinistre dans une enceinte symbolisant la nouvelle démocratie ouest-allemande. A la sortie, M. Jenninger était seul. Tous les hôtes d'honneur de la séance solennelle se détournaient de lui. M. Heinz Galinski s'éloignait, le visage fermé, sans un mot.

Commençait alors une folle soirée dans les couloirs du Bundestag, chaque groupe parlementaire se réunissant en *« séance de crise »*. La suite des débats, au cours de laquelle le chancelier Kohl devait faire une déclaration sur son voyage à Moscou, était repoussée d'une heure. A la reprise, le fauteuil du président du Parlement, contrairement aux usages quand un chancelier s'exprime à la tribune, était occupé par un vice-président. M. Hans-Jochen Vogel, président du groupe parlementaire SPD, exprime alors son indignation en reprenant les termes d'une lettre qu'il vient d'adresser à M. Jenninger : *« Vous n'avez pas été à la hauteur de la confiance qui vous a été accordée avec votre élection à la tête de cet organe constitutionnel. »* Le président du Parti libéral, M. Lambsdorff, déclare de son coté : *« Le groupe parlementaire FDP ne se sent pas représenté par le disccours du président de l'Assemblée. »* Dans les rangs chrétiens-démocrates, c'est le désarroi et la consternation. Les visages se ferment devant les caméras et les micros tendus. Les Verts exigent la démission immédiate de M. Jenninger. Les consultations entre la CDU/CSU, le SPD et le FDP se poursuivent jusque tard dans la nuit pour essayer de déterminer une attitude commune.

Un vieil ami de M. Kohl

Le conseil des anciens du Bundestag, où sont représentés tous les groupes parlementaires, s'est réuni vendredi matin. On pensait, sauf coup de théâtre, qu'il demanderait à M. Jenninger d'abandonner son poste. Même si tous les commentaires, y compris celui du député vert Otto Schily, créditent M. Jenninger de n'avoir pas voulu faire volontairement l'éloge du nazisme, l'opinion largement partagée dans tous les milieux politiques de la capitale fédérale est que les dégâts causés à l'intérieur comme à l'extérieur du pays par le discours sont tels qu'ils ne peuvent être réparés que par une démission rapide. La réaction du ministère israélien des affaires étrangères, tombée pendant la nuit, est significative. *« Nous avons lu le texte du discours avec étonnement*, écrit-on à Jérusalem. *Nous avons connu pendant des années M. Jenninger comme quelqu'un dirigeant de très nombreuses délégations amicales en Israël. La manière dont il a interprété l'ère nazie et dont il en a décrit les arrière-plans était inacceptable pour tout juif. C'était un discours lamentable, quelles qu'en aient pu être les intentions. »*

Le chancelier Kohl n'avait pas encore pris, vendredi matin, de position publique. M. Jenninger est un vieil ami. Il était d'autant plus difficile au chancelier de tenter de le sauver qu'il a entrepris une « longue marche » de rapprochement avec les juifs. Son discours à la synagogue de Francfort, jeudi, en était une étape importante. Elle devait se poursuivre la semaine prochaine à New-York par une visite du chancelier à l'Institut d'histoire juive Léo-Baeck, et par sa participation aux festivités du 80e anniversaire de Simon Wiesenthal, qui a toujours été la « boussole » de M. Kohl dans la détermination de son attitude par rapport aux questions touchant les juifs, notamment au moment de l'affaire Waldheim.

LUC ROSENZWEIG.

Le chancelier Vranitzky met en garde contre un renouveau de l'antisémitisme en Autriche

Le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, a lancé, mercredi 9 novembre, une mise en garde contre un renouveau de l'antisémitisme en Autriche.

Devant les membres de la communauté juive autrichienne, rassemblés dans la seule synagogue de Vienne qui n'ait pas été saccagée dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, M. Vranitzky a souligné combien l'antisémitisme appartenait à la *« tradition autrichienne »*. *« C'est une tradition qui n'a nullement été « importée » d'Allemagne »*, a-t-il ajouté. Evoquant la « Nuit de cristal », il a déploré *« la coopération fanatique d'une partie de la population viennoise »* avec les autorités nazies dans la capitale autrichienne, où le bilan des exactions et des déprédations fut particulièrement lourd. Trente juifs avaient été tués en Autriche cette nuit-là, soit un tiers des 91 juifs tués dans l'ensemble du IIIe Reich ; 700 s'étaient suicidés ; 6 547 avaient été arrêtés.

La réunion de mercredi soir a été le point d'orgue d'une semaine de célébration du cinquantième anniversaire de la « Nuit de cristal ». Le Parlement autrichien avait observé, au cours de la journée, une minute de silence. Les Eglises chrétiennes d'Autriche ont également célébré, mercredi soir à Vienne, un office religieux commun au cours duquel a été soulignée la part de responsabilité — notamment le silence — des Eglises face à l'Holocauste. — *(AFP, Reuter).*

Diplomatie

En froid depuis plus d'un an

Londres et Téhéran normalisent leurs relations

LONDRES
de notre correspondant

La Grande-Bretagne et l'Iran ont décidé, jeudi 10 novembre, de normaliser leurs relations diplomatiques qui étaient gelées depuis le 18 juin 1987. Seize diplomates, de chaque côté, vont s'installer dans leurs locaux respectifs dont la remise en état a fait l'objet d'un accord préalable. Téhéran avait maintenu un chargé d'affaires à Londres, qui était l'unique mais très actif représentant de son pays. Les Britanniques vont envoyer incessamment un chargé d'affaires en Iran et un échange d'ambassadeurs devrait avoir lieu au printemps prochain.

Il ne s'agit pas, pourtant, d'un retour total à la situation antérieure. Les Britanniques refusent toujours, au grand dam des Iraniens, la réouverture du consulat de Manchester. Le consul iranien dans cette ville avait été pris, en mai 1987, en flagrant délit de vol dans un grand magasin. Il n'avait curieusement pas de statut diplomatique et avait été inculpé. En représailles, M. Edward Chaplin, chargé d'affaires britannique à Téhéran, avait été arrêté et roué de coups puis relâché. Les relations diplomatiques entre les deux pays avaient alors été suspendues.

L'Iran cherche, depuis plusieurs mois, à rétablir des relations normales avec la plupart des pays occidentaux. Les conversations avec les Britanniques avaient commencé le 30 septembre. Elles ont abouti mercredi à Vienne, au cours d'une rencontre entre le sous-secrétaire adjoint au Foreign Office pour le Moyen-Orient, M. David Miers, et le directeur général du ministère iranien des affaires étrangères, M. Mahmoud Vaezi. On insiste ici sur le fait que les efforts britanniques pour obtenir la libération des otages du Liban *« n'ont rien à voir »* avec cette normalisation.

Sir Geoffrey Howe, le secrétaire au Foreign Office, a cependant déclaré que la présence d'une représentation britannique complète faciliterait les démarches en faveur des otages. Ceux-ci sont au nombre de trois : M. Terry Waite, émissaire personnel de l'archevêque de Cantorbéry, enlevé à Beyrouth en janvier 1987 ; M. John McCarthy, un journaliste de télévision, et M. Brian Keenan, un enseignant. Il semble, d'autre part, que l'envoi d'un ambassadeur britannique soit conditionné par la libération de deux sujets de Sa Gracieuse Majesté emprisonnés en Iran, MM. Roger Cooper et Nicholas Nicola.

Les rapports entre Londres et Téhéran s'étaient détériorés dès la création de la République islamique. Les Iraniens ont longuement réclamé, lors des conversations de Vienne, que la Grande-Bretagne regrette publiquement le soutien qu'elle a jadis apporté au shah, mais ont finalement retiré cette demande en raison de la fermeté britannique. La libération anticipée et l'expulsion, en juin dernier, d'un terroriste iranien condamné à douze ans de prison en 1981 pour un attentat commis l'année précédente, qui avait fait un mort dans un hôtel de Londres, a sans doute aussi joué un rôle.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La fin du voyage en France de Charles et Diana

Un prince européen

On avait jasé, mercredi 9 novembre, sur le fait que le Royaume-Uni n'était représenté à la cérémonie organisée au Panthéon à la mémoire de Jean Monnet que par le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, tandis qu'au même moment le couple princier *« festoyait »* à Chambord. Le discours qu'a prononcé jeudi le prince Charles devant deux cents représentants des milieux économiques français et britanniques ne laisse cependant aucun doute ni sur les convictions européennes du prince ni sur son habileté politique car il trouva les mots pour que son plaidoyer en faveur du grand marché de 1993 ne sonne pas comme un désavœu des propos tenus récemment par Mme Thatcher sur l'Europe. *« Rarement*, a dit le prince Charles, *les milieux d'affaires britanniques se sont autant mobilisés autour d'un projet, ce qui n'est que justice, eu égard à l'enjeu et à la grande chance que représente 1992. Il n'y a pas une entreprise qui n'ait créé son « service 1992 ». C'est même devenu une référence obligée, et le 19 92 est le numéro de téléphone le plus demandé à Londres actuellement. »*

Rassurant pour tout le monde, il ajouta ensuite : *« Bien sûr, il y a des limites (...). Certaines inquiétudes se sont exprimées sur l'uniformisation qui risquait de résulter du marché unique, le grignotage de nos particularismes nationaux. Je ne crois pas que les Français aient grand-chose à craindre à cet égard, pas plus que les Anglais. »*

Si, au quatrième jour de sa visite en France, avaient encore pu subsister des doutes quant à la courtoisie du prince de Galles, à son sens de l'humour et à sa modestie, ils eussent été définitivement balayés par ce discours de jeudi, qu'il eut la grâce de prononcer en partie en français et dans lequel il s'excusa presque, devant les hommes d'affaires, de n'être qu'un « dilettante ».

Le brouillard avait quelque peu perturbé le programme officiel, et leurs altesses durent renoncer à la cathédrale de Chartres. On se consola par une visite à la succursale de Marks and Spencer, où Diana, comme il se doit, s'attarda au rayon mode tandis que Charles conversait avec les vendeurs, puis place de la Madeleine chez Madélios, haut lieu de la mode masculine. L'après-midi, profitant de sa visite à la Pyramide du Louvre pour faire une entorse aux règles de sécurité, le prince s'écarta du parcours prévu pour s'approcher de ses admirateurs et prendre son premier bain de foule.

La veille, il avait montré que, passionné d'agriculture et lui-même éleveur, il pouvait être aussi à l'aise dans les étables (celle de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon) que dans les châteaux de la Loire, souriant, curieux, intéressé au-delà de ce qu'exigent la politesse protocolaire et son métier de futur roi. Diana, robe rouge et noire laissant une épaule largement découverte, aura montré, elle, jeudi soir, son don pour le fox-trot, en ouvrant le bal au bras de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France, après le dîner de gala offert au premier ministre et à Mme Rocard à la résidence.

Le programme, pour vendredi, était plus austère : Charles devait participer aux côtés du président de la République aux cérémonies du 11 novembre à l'Arc de triomphe, puis à une cérémonie religieuse à Notre-Dame en l'honneur de la Royal British Legion, avant de regagner Londres.

EN BREF

● **IRLANDE DU NORD : l'IRA menace les familles de militaires.** — Dans un communiqué publié jeudi 10 novembre à Belfast, l'IRA menace de s'en prendre désormais aux familles des militaires britanniques stationnés en Irlande du Nord. Elle affirme que *« toutes les résidences de l'armée ou zones d'habitation similaires sont désormais susceptibles d'être attaquées »*. Cet avertissement survient après un attentat à la voiture piégée contre un lotissement abritant des familles de militaires près de Londonderry. — *(AFP.)*

● **PRÉCISION.** — Dans l'article sur le tourisme paru dans notre supplément sur la Tunisie (*le Monde* daté 6-7 novembre), il était écrit que l'aéroport de Tozeur n'est pas desservi par Tunis Air. Cette compagnie nous prie de préciser que, si elle n'assure pas de vols internationaux sur cette destination, elle compte parmi ses activités des vols domestiques entre Tunis et Tozeur, ainsi que la maintenance de cet aéroport.

Afrique

ÉTHIOPIE

Un chef érythréen en visite à Paris

Discrétion : c'est le souci partagé tant par les autorités françaises que par les Erythréens pour la première visite en France d'un secrétaire général du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE).

Arrivé mercredi 9 novembre de Londres, où il a séjourné tout aussi discrètement pendant une semaine, M. Issayas Afewerki a notamment rencontré des membres de l'Assemblée nationale, et en particulier de sa commission des affaires étrangères, des représentants de la présidence de la République et du ministère de l'insertion sociale, et des responsables du secteur international de partis politiques. Ni le Front ni ses interlocuteurs français n'ont accepté de faire officiellement état de ces entretiens, qui ne semblent pas être allés au-delà du simple échange d'informations.

Du côté français, cette retenue s'explique par la crise aiguë entre Paris et Addis-Abeba que les prises de position du Parti socialiste en faveur de l'autodétermination de l'Erythrée avaient ouverte en 1982. Aussi personne, et le quai d'Orsay moins que tout autre, ne veut-il prendre le risque d'assombrir à nouveau des relations franco-éthiopiennes aujourd'hui au beau fixe.

A plus forte raison dans la perspective de jouer un rôle de médiateur dans une future négociation qui demeure très hypothétique et serait, en tout état de cause, compromise par une brouille avec Addis-Abeba.

Quant au FPLE, son souci premier reste de se faire d'abord admettre, sinon reconnaître, par les chancelleries occidentales au moment où l'évidence s'impose que les diplomates devront un jour s'atteler à la résolution du conflit érythréen parce qu'il n'a pas d'issue militaire. Le Front n'a donc, à ce stade, aucun intérêt à entourer cette visite d'une publicité qui lui fermerait les portes et amènerait l'Ethiopie à réagir.

Après son bref séjour à Paris, M. Issayas Afewerki pourrait continuer son voyage européen par des visites à Bonn, à Rome et dans les pays nordiques.

RENÉ DAMIEN.

GRANDE-BRETAGNE : l'enquête sur l'incendie du métro à King's Cross

Le souci d'économie avait primé sur les exigences de la sécurité

LONDRES
de notre correspondant

Le rapport officiel sur l'incendie de la station de métro King's Cross, qui a provoqué la mort de trente et une personnes le 18 novembre 1987, est sévère pour les deux plus hauts responsables du métro londonien. Ceux-ci, Sir Keith Bright et M. Ridley, ont préféré démissionner peu avant la publication de ce document, jeudi 10 novembre. Ils seront peut-être poursuivis en justice par les familles des victimes.

Le rapport affirme que *« tandis que l'aspect financier de la gestion était soigneusement contrôlé, il n'en était pas de même pour la sécurité »*. Le président du métro londonien, M. Ridley, est particulièrement critiqué. Il semble avoir été persuadé que les incendies étaient inévitables dans *« le métro souterrain le plus ancien et le plus étendu du monde »* mais que ceux-ci resteraient toujours de faible importance. Les effectifs dans les stations ont été considérablement réduits pour des raisons d'économie ces dernières années. Le personnel ignorait l'emplacement des extincteurs et des vannes d'eau : ni les uns ni les autres n'ont d'ailleurs été utilisés.

L'origine de la catastrophe a été clairement décrite : c'est une allumette enflammée, tombée entre les marches de l'escalier mécanique en bois de la station King's Cross, qui a mis le feu à un amoncellement de vieux papiers et de graisse situé sous l'escalier. Par économie toujours, le nettoyage n'était plus effectué convenablement. Très vétustes, les rouages de l'escalier étaient fréquemment huilés mais personne ne se souciait d'enlever l'huile ainsi accumulée. Il était alors permis de fumer dans les couloirs du métro, ce qui est strictement interdit depuis l'incendie.

Toutes sortes d'erreurs ont été commises. Le personnel de la station orientait les usagers qui arrivaient en masse à cette heure de pointe vers un autre escalier mécanique, lequel... aboutissait à une salle déjà en flammes. Les pompiers ne disposaient pas d'un plan du labyrinthe des couloirs souterrains.

Erreurs

Le rapport propose de nombreuses mesures pour éviter le renouvellement d'une telle catastrophe. Les escaliers en bois vont être systématiquement remplacés par des équipements métalliques : ceux-ci devraient être terminés en juillet 1989. La vente de cigarettes et d'allumettes devrait être interdite dans l'enceinte du métro. Des détecteurs de chaleur devraient être installés sur les escaliers mécaniques et déclencher automatiquement des pommes d'arrosage. Le rapport demande enfin que le personnel reçoive une formation appropriée en matière de sécurité.

Le ministre des transports, M. Paul Channon, a été vivement pris à partie, jeudi aux Communes, par l'opposition travailliste qui réclamait sa démission à l'instar des responsables du métro. Les critiques travaillistes sont d'ailleurs fondamentales : c'est la philosophie thatchérienne consistant à « rentabiliser » le service public au besoin par des économies draconiennes qui a été présentée comme la véritable cause de la catastrophe.

Le rapport donne une description accablante de la confusion qui a régné. Les diverses autorités en cause ont été incapables de communiquer entre elles. Il est apparu, en outre, qu'il n'existait aucun plan d'évacuation d'une station souterraine comme King's Cross, pourtant une des plus importantes du réseau.

D. Dh.

iplomatie

et Téhéran normalisent leurs relations

prince européen

EN BREF

Politique

La convention nationale du PS sur les municipales

Les socialistes s'organisent face au harcèlement des communistes

La convention nationale du Parti socialiste, préparant les élections municipales de mars 1989, se réunit à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) les samedi 12 et dimanche 13 novembre. Elle doit fixer l'orientation du PS pour ces élections et ratifier la désignation, à laquelle les militants ont procédé depuis le 17 octobre, des chefs de file du parti dans chaque ville. Le premier ministre participera samedi à cette convention.

L'accord s'est fait au bureau exécutif du PS, mercredi 9 novembre, sur la méthode à suivre vis-à-vis du Parti communiste, après le refus par celui-ci d'un accord national en vue duquel les socialistes lui avaient proposé d'ouvrir des négociations. Ce refus donne aux socialistes, d'un côté, une plus grande marge de manœuvre pour tenter de traduire au niveau municipal l'« ouverture » pratiquée dans la composition du gouvernement. D'un autre côté, l'absence d'alliance nationale rend plus aléatoire la conclusion d'ententes locales.

Pour faire face à cette difficulté, les dirigeants socialistes ont convenu de la nécessité d'agir comme s'il existait un accord national. Autrement dit, la préparation du scrutin de mars devra être centralisée, au sein du PS, comme elle le serait si la direction du parti devait négocier globalement avec celle du PCF. Plusieurs décisions ont été prises en ce sens.

En premier lieu, les négociations menées dans les ville de plus de 20 000 habitants devront être ratifiées par le bureau exécutif (pour les communes moins importantes, la responsabilité incombera aux fédérations). En deuxième lieu, les chefs de file socialistes seront associés aux décisions prises au niveau national, avant le premier tour et entre les deux tours. En troisième lieu, la convention nationale qui devait, dans l'hypothèse d'un accord avec le PCF, en assurer l'application, est maintenue pour le mois de janvier. C'est elle qui tranchera, en dernier ressort, de la tactique – listes autonomes socialistes ou listes d'union avec les communistes – mise en œuvre dans les grandes villes.

Cette méthode, proposée par M. Pierre Mauroy, a été adoptée à l'unanimité, après discussion sur des points secondaires. M. Lionel Jospin a approuvé la façon de procéder recommandée par le premier secrétaire. Les rocardiens, dont certains s'étaient étonnés de la facilité avec laquelle M. Mauroy, dans sa lettre à M. Georges Marchais (*le Monde* du 9 novembre), avait pris acte de l'opposition du PCF à un accord national, n'ont pas émis de critiques sur ce point au bureau exécutif. M. Laurent Fabius a souligné, pour sa part, que le souci de « gérer » centralement la formation des listes ne doit pas concerner seulement les cas où les socialistes se présenteront aux élections sans accord avec les communistes, mais, aussi, les cas où il y aura entente.

Force de « rassemblement »

Il s'agit, en effet, de ne pas laisser au PCF la maîtrise de ces « primaires », ce qui suppose que la direction du PS puisse exercer une pression sur les communistes dans les villes que ceux-ci dirigent. Si les socialistes estiment que les affrontements entre les deux partis doivent être exceptionnels, il n'en convient pas moins, comme l'a expliqué M. Gérard Le Gall (membre adjoint du secrétariat national, chargé des élections), de considérer listes d'union et listes autonomes comme les deux modalités tactiques d'une même stratégie, résumées par le mots « *rassemblement* » et « *élargissement* » de la gauche.

La question sous-jacente est de savoir quel degré de priorité le PS continue de donner à l'union de la gauche. Au moment où, à l'Assemblée nationale, le poids du vote communiste est rappelé budget ministériel après budget ministériel, la préparation des élections municipales pose le problème de la cohérence entre la ligne de l'élection présidentielle – « *la France unie* » – et les alliances électorales.

Ainsi M. Jean Poperen souligne-t-il, cette semaine, dans son bulletin *Synthèse-Flash*, que, à partir du moment où le PCF « *a décidé de multiplier les épreuves de force locales là où il pense y avoir avantage* », le PS « *doit être prêt à des « primaires »* », mais qu'il doit apparaître clairement comme la « *force de rassemblement* », tandis que les communistes auront « *pris la responsabilité de diviser la gauche.* » M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, chargé des élections observe, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Politis*, que « *ce serait une grave erreur de croire que, de chute en chute, le PC va finir par disparaître rapidement* ». Il en conclut, néanmoins, à la formation de listes socialistes autonomes, en nombre limité, contre des maires sortants communistes, notamment à Amiens, à Saint-Dizier et à Thionville. M. Debarge souligne, en même temps, qu'il ne peut y avoir d'accord avec des personnalités – et non avec les « *appareils locaux* » – centristes que lorsqu'elles se situent clairement dans la majorité présidentielle.

Les contours de l'« ouverture », telle qu'elle peut se traduire aux élections municipales, paraissent, en effet, des plus étroits, hormis les cas de MM. Jean-Marie Rausch, maire de Metz, et Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre, tous deux venus de la droite et dont l'un a annoncé qu'il formera une liste « majorité présidentielle », tandis que l'autre n'a pas encore fait connaître ses intentions. La compétition au sein de la gauche semble donc devoir prendre le pas, pour le PS, sur la bataille du centre, reportée à l'élection européenne de juin. Le rôle, dans les élections municipales, de l'Association des démocrates, que dirige M. Michel Durafour, devrait être surtout symbolique.

Marseille : M. Vigouroux en individuel

La convention d'Epinay rencontrera quelques difficultés dans le choix des chefs de file socialistes. Au premier rang se pose, naturellement, le problème de Marseille, dont le maire, M. Robert Vigouroux, a adressé à M. Mauroy une lettre de candidature individuelle. Cette démarche n'est pas conforme aux statuts du PS, qui prévoient que les candidatures sont présentées par les fédérations. Or la fédération des Bouches-du-Rhône a désigné, dès le mois de juin, par un « référendum » organisé à Marseille, M. Michel Pezet comme candidat à la mairie. Ce choix, confirmé la semaine dernière par le comité de ville du PS, ne peut qu'être ratifié par la convention. M. Vigouroux fait état, de son côté, d'un sondage commandé par ses comités de soutien et selon lequel il battrait, à la tête d'une liste socialiste, une liste de droite conduite par M. Jean-Claude Gaudin.

Le choix d'un chef de file parisien devrait être différé jusqu'à la décision de M. Jack Lang, qui hésite entre une victoire possible à Blois, si M. Pierre Sudreau (centriste) en abandonne la mairie, et une campagne de prestige face à M. Jacques Chirac. La désignation des têtes de liste dans les vingt arrondissements de la capitale a été entérinée, jeudi soir, par la convention fédérale parisienne, sans que l'issue de la « guerre du dix-neuvième » (*le Monde* du 10 novembre) ait été remise en cause. Le vote a été unanime sauf pour deux arrondissements : le dixième, pour lequel les rocardiens ont été seuls à soutenir la candidate de leur courant, désignée par les militants (les autres s'abstenant) et le quinzième, où ils se sont abstenus après la défaite de leur candidat, M. Alain Hubert, face à M. Claude Fleutiaux (courant « A », jospiniste).

Dans les autres grandes villes, la désignation des chefs de file par les militants devrait être ratifiée sans difficulté majeure. M. Gérard Collomb, proche de M. Mauroy, conduira les socialistes à la bataille à Lyon, M. Jacques Lévy à Toulouse, Mme Catherine Trautmann à Strasbourg, M. Michel Destot à Grenoble. Dans les villes où les socialistes nourrissent des espoirs, on note la candidature de M. Jean-Marc Ayrault, proche de M. Poperen, à Nantes ; celle de M. Jean Maille à Brest ; celle de M. Jean-Pierre Sueur à Orléans ; celle de Mme Huguette Bouchardeau à Sochaux. Plusieurs villes perdues par le PCF au profit de la droite en 1983 sont aussi dans la ligne de mire des socialistes : Arles, (M. Michel Vauzelle), Béziers (M. Alain Barreau), Sète (M. Jean Lacombe), Noisy-le-Grand (où la désignation d'un chef de file rocardien pourrait être remise en cause).

Le PS a aussi, quelques craintes pour des villes qu'il détient, telles que Bron, Saint-Chamond, Castres et... Marseille, bien sûr.

PATRICK JARREAU.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devant le Sénat

La droite bouleverse le projet du gouvernement et l'adopte contre l'avis des socialistes

Après trois jours de débats le Sénat a adopté, dans la nuit du 10 au 11 novembre, le projet de loi instituant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en remplacement de la CNCL. Un vote à front renversé puisque socialistes et communistes ont voté contre alors que les élus de la majorité sénatoriale – RPR, RI et Union centriste – votaient pour ! Le texte élaboré par Mme Catherine Tasca et M. Jack Lang a été, il est vrai, si profondément remanié que M. Claude Estier (PS, Paris) n'y voit plus qu'un projet *« défiguré »* et *« confus »*.

Composition du CSA, introduction de dispositions protégeant les réseaux de la 5 et de M 6, légitimation des coupures publicitaires : le texte voté n'est, en effet, plus qu'un lointain cousin de l'original (*le Monde* du 11 novembre). Quant aux élus communistes, ils déplorent que le gouvernement n'ait pas choisi d'abroger la loi Léotard pour, selon eux, soustraire l'audiovisuel aux « *lois de l'argent* ». Il ne restait donc, pour se féliciter du travail accompli, que les élus de la majorité sénatoriale, satisfaits, comme M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine), d'avoir *« garanti »* et *« conforté »* l'indépendance du futur CSA !

Reste que le projet de loi doit encore être examiné début décembre par une Assemblée nationale qui devrait revenir sur nombre des initiatives de la Chambre haute. Le ministre de la communication, Mme Tasca n'a pas caché, en guise de conclusion, son *« regret »* et sa *« crainte »* de ne pas *« pouvoir aboutir à une solution consensuelle »*.

Le CSA n'aurait-il joué que les vedettes américaines ? Si la journée du mercredi 10 octobre avait presque tout entière tourné autour de sa composition et de son mode de désignation, celle de jeudi avait d'autres héroïnes : la 5 et M 6, la publicité, les radios associatives, la CNCL, Canal Plus, voire, de la façon la plus inattendue, l' « horodatage » électronique des images de télévision ! Un observateur non averti aurait pu croire, par instants, s'être trompé de débat.

Le coup d'envoi de ce surprenant défilé fut donné par M. Pasqua, coauteur avec MM. Daniel Hoeffel (Un. cent., Bas-Rhin) et Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire), de deux articles additionnels favorisant l'extension de la zone de couverture de la 5 et de M 6. Deux chaînes dont le Conseil d'Etat a, le 21 octobre dernier, annulé « *pour procédure irrégulière* » certaines autorisations d'émettre acordées par la CNCL. Non que l'assemblée du Palais-Royal ait, sur le fond, remis en cause le droit, pour ces jeunes télévisions, d'étendre leur zone de réception, mais elle avait estimé que la procédure des appels à candidature n'avait pas toujours été respectée.

Le premier amendement propose donc « *un dispositif permanent qui écarte l'appel à candidature pour les décisions d'extension de la zone de couverture des services de télévision nationale déjà autorisés* », selon l'expression de M. Pasqua. Le second souhaite valider les autorisations d'émettre délivrées par la CNCL et qui n'ont pas encore été examinées par le Conseil d'Etat. « *Plusieurs millions de téléspectateurs, dans plusieurs dizaines de départements, risquent de se trouver privés des cinquième et sixième chaînes* », s'inquiétait le patron du RPR au Sénat. « *Invoquer l'intérêt des téléspectateurs ne tient pas* », répliquait le ministre de la culture et de la communication, M. Lang : « *Il n'y a nulle interruption des émissions, la CNCL a fait diligence pour rattraper le temps perdu.* » Las ! Les deux amendements furent votés par la majorité sénatoriale. « *Cherche-t-on à aider quelqu'un contre quelqu'un d'autre ?* », s'interrogeait, goguenard, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort) en faisant allusion au combat opposant TF 1-Bouygues à la 5-Hersant.

Défaite le matin, TF 1 allait avoir sa revanche l'après-midi même en obtenant gain de cause sur les coupures publicitaires. Coupures dont la supression lui aurait coûté, selon les études internes, 800 millions de francs par an. C'est le rapporteur du projet de loi, M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), qui avait mis le feu aux poudres en défendant, au nom de la commission des affaires culturelles, un amendement visant à interdire toute coupure des films et téléfilms lors de leur première diffusion à la télévision. Un geste qui avait provoqué tout à la fois une surenchère du groupe socialiste et une formidable levée de boucliers allant des professionnels du cinéma à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), M. Patrick Le Lay, PDG de TF 1, y voyant même « *la mort des télévisions commerciales* », rien moins (*le Monde* du 10 novembre).

La « conscience » des sénateurs

Embarras à droite et à gauche... Pour ne pas désavouer M. Gouteyron qui persistait, évaluant le coût de son amendement à moins de 5 % du chiffre d'affaires des chaînes, M. Pasqua justifiait par avance la décision de son groupe sur le sujet : « *La majorité de mes amis du RPR et moi-même nous prononcerons contre l'amendement. Mais un nombre non négligeable d'entre nous s'y rallieront pour manifester leur considération au rapporteur et au président de la commission !* » (NDLR : – M. Maurice Schumann). Quant à M. Lang, il préférait esquiver. « *La publicité* (...) *devait procurer à la culture une manne. Mais cette manne* (...) *où est-elle ? A quoi a-t-elle servi ?* (...) *Quels engagements précis les opérateurs privés peuvent-ils prendre en faveur de la création ?* ». Ajoutant que si le gouvernement n'était « *nullement mécontent qu'un coup d'arrêt, fût-il symbolique, soit donné à l'escalade de la glorification de l'audimat* », il s'en remettrait « *à la conscience du Sénat* ». L'amendement était repoussé par 191 voix contre 95 pour (le groupe socialiste, 24 RPR et quelques centristes et Républicains indépendants), les communistes – favorables à une législation encore plus draconienne – s'abstenaient. La querelle n'est pas finie pour autant.

Etait-ce la fatigue ? Le temps compté lorsque la pendule s'est approchée de minuit ? Le troisième sujet « chaud » – Canal Plus – n'a pas suscité les polémiques attendues. La télévision cryptée, seule chaîne concession du service public à avoir échappé à l'autorité de la CNCL, a été placée sous la surveillance du CSA par la majorité sénatoriale. Ce qui lui vaudra, si le texte reste en l'état, d'être soumise à des pénalités contractuelles, mais – statut oblige – lui permettra toujours d'échapper aux sanctions pénales applicables aux autres chaînes. Au grand dam des professionnels du cinéma !

PIERRE-ANGEL GAY.

Désaccord confirmé entre députés et sénateurs sur le RMI

Après quatre heures de discussions, jeudi 10 novembre, la commission mixte paritaire (sept députés, sept sénateurs) chargée de trouver un compromis entre les deux Assemblées à propos du projet de loi créant un revenu minimum d'insertion (RMI) s'est séparée sur un constat de désaccord. Les députés n'ont pas voulu suivre le Sénat dans une logique qui fait du conseil général le maître-artisan du RMI. Parmi les points de désaccord :

● **Versement de la prestation :** le Sénat voulait que le système selon lequel l'Etat finance la prestation versée aux bénéficiaires du RMI ne soit mis en place que jusqu'au 31 décembre 1991 et qu'ensuite les conseils généraux prennent le relai. Les députés de la CMP l'ont refusé.

● **Les étrangers :** le Sénat voulait revenir au projet originel, qui prévoyait de faire bénéficier du RMI les détenteurs d'une carte de dix ans. L'Assemblée a refusé en insistant pour le maintien de l'extension du RMI aux étrangers en situation régulière, détenteurs d'une carte de trois ans.

Les deux parties campant sur leurs positions, le texte va donc revenir en discussion en séance publique devant l'Assemblée nationale et devant le Sénat. Si le désaccord persiste, l'Assemblée nationale, conformément à la Constitution, aura le dernier mot et devra adopter seule le RMI.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

MORNE semaine. Humeur personnelle ou juste vision de la réalité ? Les deux, mon général, expression particulièrement opportune en ce jour anniversaire de la mort de de Gaulle. Les parlementaires RPR en ont profité pour sécher la récréation que se donne, le mercredi, l'Assemblée nationale avec les questions d'actualité. L'étrange groupe qui se prive, pour un cimetière et un monument affreux, d'un des rares moments divertissants de la vie professionnelle de ses membres. Ainsi l'UDF a-t-elle posé ses questions également au nom du RPR, ce qui a fait ricaner.

Morne semaine que rien n'est venu égayer ou éveiller, à plus forte raison en ce mois de novembre qui ressemble à une malédiction divine tant il s'applique à être sinistre. Ses premiers beaux jours n'étaient qu'un mensonge et, avec la pluie, est arrivée la vérité, sur fond de journées qui se donnent toutes à la nuit.

∴

LE référendum. De quelque côté qu'on l'examine, il est un échec qui n'épargne ni homme ni parti. Echec (1) de la majorité, d'abord (puisqu'elle s'était donné mission de le gagner), en ce qu'elle n'a pas réussi à émouvoir ni à mouvoir les foules, et pas moins de ceux qui la soutenaient en la circonstance, au premier rang desquels M. Raymond Barre. Echec du RPR, ensuite, qui a affiché son incapacité à choisir en n'offrant pour tout argument (puéril) qu'une attitude identique du Parti socialiste remontant à 1972. Echec de la démocratie, enfin, qui s'est détournée d'elle-même en ne jouant que chichement.

Seul le Front national néo-calédonien peut arguer d'un certain succès ; mais n'est-ce pas, *ipso facto*, un échec supplémentaire de la gauche, de la droite, de la démocratie... et de l'espoir ?

Si le malheur voulait que reprissent les affrontements, ou pis, sur ce territoire, le RPR ne serait pas mal venu de faire un examen de conscience, s'il en a une, car s'abstenir ne confère pas, en prime, le droit d'être lavé de toute responsabilité, politique ou morale.

∴

LA princière visite. His Royal Highness the Prince of Wales est en France. Son succès populaire est d'estime, ce qui, en termes moins diplomatiques, signifie que les Français s'en contrefichent. Charles d'Angleterre ne réitérera pas le triomphe de sa royale maman en avril 1957. Les Parisiens en parlent encore. (Alors que la visite de 1972 n'a apparemment laissé aucun souvenir dans la mémoire commune.)

Le fichu métier que celui d'héritier d'une jeune mère (elle avait vingt-deux ans à sa naissance). S'il doit attendre aussi longtemps que son arrière-arrière-grand-père Edouard VII pour monter sur le trône, cela lui laisse encore vingt années à jouer les utilités. De quoi rendre moroses les plus guillerets. Est-il guilleret ?

Au cours de son allocution à l'Elysée, le prince de Galles n'a pas eu un mot pour saluer l'épouse du président de la République ; alors, française vengeance, il ne sera rien dit de la sienne.

Il a eu en revanche une manière britannique et royale de faire allusion au bicentenaire de l'année prochaine. Il a parlé du bicentenaire... de la Déclaration des droits de l'homme. Il faut convenir qu'il n'était pas facile pour lui de citer la Révolution alors que la Grande-Bretagne en a été, avant même que ne survienne l'épisode napoléonien, l'ennemi le plus acharné.

Climat

En fait, l'Angleterre n'a jamais beaucoup aimé la France, Révolution ou pas. Durant combien de siècles, la guerre de Cent Ans achevée, le souverain anglais n'a-t-il pas prétendu être aussi celui de la France ?

Un mot à ne jamais oublier, celui de Winston Churchill apostrophant Charles de Gaulle durant la dernière guerre : « *Chaque fois que nous aurons à choisir entre le continent et le grand large, nous choisirons le grand large* », c'est-à-dire l'Amérique. Mme Thatcher fait souvent douter que le propos soit périmé.

Ne pas oublier non plus cet aphorisme (de... ?) : « *Tout ce qui est salé est nôtre.* » Superbe définition d'une nation *impériale*.

∴

L'ÉLECTION américaine. George Bush est élu. Il ne pouvait en être autrement, les sondages l'avaient annoncé. Jacques Chirac aussi et, en matière de prédiction électorale, il ne craint personne. C'est pourquoi il laisse entendre, dans un récent entretien avec *le Figaro*, qu'il sera candidat à la future élection présidentielle. Une bonne nouvelle pour la gauche si elle règle sagement, le moment venu, son héritage. Encore que rien ne permette de l'espérer.

Cinquante pour cent des électeurs américains sont allés sur les greens plutôt que dans les bureaux de vote. Nos 63 % d'abstentions pour le référendum en deviennent, par comparaison, presque excusables.

Au travers des flots de papiers publiés à l'occasion du scrutin du 8 novembre, deux chiffres émergent : il y aurait trois millions de sans-abri aux Etats-Unis, et trente-sept millions d'Américains seraient dépourvus de protection sociale. Comment une nation aussi puissante, assurée d'être un modèle pour l'univers, peut-elle aller si mal ? Proportionnellement, en France, cela ne représenterait pas moins de huit millions de personnes. Fou.

∴

JEAN MONNET. Le Panthéon compte un hôte de plus. Le premier avait été Mirabeau, mais de manière provisoire puisqu'il en fut expulsé comme un malpropre après la découverte de l'armoire de fer contenant sa correspondance secrète avec Louis XVI. Mirabeau fut remplacé par Marat, qui subit le même sort.

Parmi (en fait) beaucoup d'inconnus (aujourd'hui) qui reposent dans cette église à l'histoire très agitée, Jean Monnet symbolisera l'Europe, aux côtés de René Cassin élu au nom de la paix et de Jean Moulin figurant la victoire sur la barbarie.

∴

LA poste. Le baromètre social marque le variable, sauf pour la poste où il indique le mauvais temps si ce n'est la bourrasque. Si ce mot n'était galvaudé, il serait tentant de dire que le fonctionnement (*sic*) de la poste est scandaleux. Ce qui devrait être le grand service public d'un peuple aimant lire et écrire va de délabrement en éboulis, de recul en débandade.

A supposer que le courrier des particuliers soit sans intérêt, comme l'avait dit M. Mexandeau lorsqu'il avait ce ministère en charge, au moins pourrait-on prendre en compte les entreprises dont l'activité est menacée par cette grève ; notamment, pardonnable corporatisme, les journaux et leurs abonnés.

Le public n'est pas là pour savoir si M. Quilès fait son possible (?) ou si les postiers présentent des demandes extravagantes. Ce n'est pas son rôle premier. A titre personnel, être dans l'impossibilité d'écrire à un ami ou de répondre à un lecteur, c'est un vrai calvaire. Que ricanent s'ils le veulent ceux qui ne connaissent que le téléphone pour dire leur sympathie ou leur affection.

Les PTT étant grands consommateurs de campagnes publicitaires, ce slogan leur est proposé : la poste, c'est nul. Et certains viendront cependant, le bec enfariné, offrir leurs calendriers ! Ils seront reçus !

(1) Cela par référence au principe selon lequel un scrutin, pour être probant, doit être non seulement franc (ce qu'a été celui du 6 novembre), mais massif.

Vendredi : "Thalassa".

3 millions d'entre nous

ne se lassent jamais de regarder la mer.

Dans un pays

qui compte 3200 km de côtes

c'est tant mieux.





EQUATEUR

Le relief de la vie. FR3

Société

MÉDECINE

Des chercheurs de l'INSERM découvrent un nouveau traitement de la maladie de Parkinson

Des chercheurs français de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), à Grenoble, ont découvert un nouveau traitement de la maladie de Parkinson, qui touche environ 80 000 personnes en France. Ce traitement consiste à stimuler le thalamus pour diminuer certains tremblements.

L'équipe du professeur Alim-Louis Benabid, de l'unité INSERM-V de Grenoble, vient de présenter les premiers résultats d'une technique de stimulation du thalamus qui semble très efficace dans les tremblements importants et rebelles à tout traitement de certains parkinsoniens. Jusqu'à une époque récente, les neurochirurgiens savaient, grâce aux techniques stéréotaxiques, détruire spécifiquement certaines régions du thalamus afin d'abolir un tremblement, mais cette technique présentait de gros inconvénients. Or l'équipe du professeur Benabid vient de montrer que lorsque l'on stimule par des fréquences supérieures à 100 hertz une région particulière du thalamus, grâce à une électrode implantée, on diminue de manière importante les tremblements.

Cette constatation ayant été faite durant les interventions neurochirurgicales, l'idée consisterait à rendre la stimulation permanente. On a emprunté, pour y parvenir, une technique de stimulation chronique par électrodes implantables déjà utilisée dans le traitement de certaines douleurs rebelles. L'électrode est connectée à un prolongateur qui est relié à un pacemaker situé dans la région sous-claviculaire. Un programmateur permet de modifier la fréquence et l'intensité de la stimulation. Les deux indications de cette technique pourraient être les tremblements invalidants de la maladie de Parkinson et le tremblement essentiel d'attitude des personnes âgées. Elle est actuellement expérimentée sur dix malades par l'équipe du professeur Benabid.

Mais la maladie de Parkinson recèle encore des mystères. Bien que son traitement par la L-Dopa, un médicament qui remplace la dopamine normalement produite par certaines cellules nerveuses, ait considérablement amélioré la vie des parkinsoniens, de nombreux problèmes subsistent. La L-Dopa n'est pas un médicament parfait. Si 80 % des patients réagissent à son activité, 20 % y restent insensibles ou peu sensibles sans que l'on comprenne clairement pourquoi. Le deuxième inconvénient de la L-Dopa ne peut se manifester que si le parkinsonien fait partie des malades sur lesquels le médicament est efficace.

Durant les premières années du traitement, les tremblements, la rigidité et l'akinésie (défaut de l'initiative motrice) diminuent, mais l'effet du médicament a ensuite tendance à s'estomper. Les malades voient alors, dans une même journée, leurs symptômes réapparaître ; tantôt, au contraire, ils sont pris de mouvements anormaux de grande amplitude. Le fait le plus troublant est que le passage de la rigidité aux mouvements anormaux se fait très brutalement, en quelques secondes. Les patients ont d'ailleurs donné un nom évocateur à ce brusque changement en l'appelant « effet on-off ». On ne sait pas expliquer ce phénomène, mais il semble lié aux fluctuations de la concentration de L-Dopa dans les cellules cibles du cerveau. Cet effet est d'autant plus marqué que la production de dopamine par les neurones de la « substance noire » diminue jusqu'à devenir presque nulle.

La même unité de l'INSERM vient également de faire état (1) d'un essai thérapeutique qui semble prometteur. Afin de diminuer l'effet « on-off », cette équipe a associé de l'apomorphine à la L-Dopa. L'apomorphine est un « agoniste » de la dopamine, c'est-à-dire une substance qui a le même type d'activité que la L-Dopa et qui agit en synergie avec elle. L'administration du médicament repose sur le même principe que celui qui est utilisé pour certains diabétiques traités à l'insuline. Elle se fait soit à l'aide d'une pompe programmable, délivrant de manière continue de l'apomorphine, soit à l'aide d'un stylo injecteur utilisé par le malade lui-même.

Cette association diminue de manière importante la durée des phases « off », durant lesquelles les symptômes de la maladie réapparaissent malgré le traitement par la L-Dopa. D'après le docteur Claude Pollak, 10 % à 15 % des malades parkinsoniens pourraient bénéficier à l'avenir de cette association. Actuellement, dix malades expérimentent la pompe programmable, et sept malades le stylo injecteur.

BERTRAND LEIBO.

(1) Dans deux articles qui seront publiés par la *Revue de neurologie* et par le *Journal of neurology, neurosurgery and psychology*.

Aux Pays-Bas

Un donneur de sperme obtient un droit de visite

Un donneur de sperme qui revendiquait le droit de voir « son enfant biologique » a obtenu satisfaction par décision d'un tribunal d'Utrecht. Celui-ci a estimé que cet homme, qui avait fait don de son sperme à une lesbienne, avait droit *« en principe »* à rendre visite périodiquement à sa fille de quinze mois, née à la suite d'une insémination artificielle.

Le couple de lesbiennes avait affirmé que l'utilisation du sperme du donneur pour la conception ne lui donnait aucun droit sur l'enfant, mais avait également rejeté l'idée d'un donneur anonyme afin de pouvoir plus tard, si l'enfant en formulait le désir, donner l'identité du père. – *(AFP.)*

Selon des travaux publiés dans « Nature »

Une altération génétique serait à l'origine de certaines schizophrénies

Selon un article de la revue britannique *Nature* (1), il existerait non pas une, mais des schizophrénies. Pour la première fois, une équipe de chercheurs anglais, américains et islandais a réussi à démontrer que, dans certains cas, la schizophrénie – l'une des maladies psychiatriques les plus répandues, caractérisée par une dissociation et une discordance des fonctions psychiques – pouvait avoir une origine génétique. Des travaux, dirigés par le docteur Hugh Gurling (université de Londres), tendent à prouver que le mauvais fonctionnement d'un ou de plusieurs gènes situés sur le chromosome n° 5 pourrait être – en partie du moins – responsable de l'apparition d'une schizophrénie. C'est par des méthodes d'investigation très fines de biologie moléculaire que ces chercheurs, en étudiant 104 personnes – dont 39 schizophrènes – appartenant à cinq familles islandaises et à deux familles anglaises, ont pu déceler ces anomalies. Toutefois, ils ne sont pas encore parvenus à identifier précisément le – ou les – gènes responsables. Ces résultats devraient permettre de mieux comprendre l'origine de cette pathologie et d'envisager la mise au point de nouveaux traitements mieux adaptés.

Dans le même numéro de *Nature*, une autre étude est publiée, celle-là par des chercheurs des universités de Yale et de Stanford ainsi que du Karolinska Institute qui ne retrouve pas chez d'autres schizophrènes les mêmes anomalies génétiques. Chez ces personnes, appartenant toutes à une même famille du nord de la Suède, et comprenant de nombreux schizophrènes, le chromosone n° 5 semble fonctionner normalement.

Ces résultats ne pourraient être contradictoires qu'en apparence. Cela fait en effet plusieurs années que nombre de spécialistes estiment que le mot schizophrénie, qui suppose l'unicité et l'homogénéité d'une entité pathologique, ne rend pas compte de la diversité symptomatique et évolutive observée par les médecins dans leur pratique quotidienne. Selon eux, il existerait non pas une, mais des schizophrénies, le problème étant que, jusqu'à présent, les moyens diagnostiques, cliniques ou biologiques s'étaient avérés impuissants à faire « éclater » un groupe hétérogène de pathologies caractérisées par une symptomatologie très proche.

Les résultats publiés cette semaine par *Nature* tendraient donc à prouver que, chez certains malades, la schizophrénie pourrait avoir une origine génétique liée à une altération du chromosone n° 5 et que, chez d'autres, cette composante génétique n'existerait pas. Conséquence importante : le traitement proposé devrait être adapté au type de schizophrénie dont souffre le malade.

Pour autant, il ne faudrait pas en conclure que, même chez les malades souffrant de « schizophrénie d'origine génétique », l'environnement ou l'entourage familial n'est à coup sûr pour rien dans l'apparition de la maladie. Simplement, chez eux, il existerait à tout le moins une origine multifactorielle à leur pathologie.

FRANCK NOUCHI.

(1) Numéro du 10 novembre.

La lutte contre le SIDA au Japon

La Chambre des représentants se prononce pour une levée du secret médical

TOKYO
de notre correspondant

Au Japon, la Chambre des représentants vient d'adopter un projet de loi qui oblige les médecins à fournir l'identité des personnes présentant les symptômes du SIDA aux autorités préfectorales. Le texte est actuellement à l'examen à la Chambre haute.

Aux termes de ces nouvelles dispositions législatives, présentées au Parlement en mars 1987, les médecins doivent faire connaître le nom, l'âge et le sexe des personnes dont ils ont diagnostiqué qu'elles étaient porteuses du virus et indiquer en outre la manière dont ils pensent qu'elles ont été contaminées. L'article 8 de la nouvelle loi prévoit d'autre part que lorsqu'un médecin constate qu'un de ses patients est atteint du SIDA et qu'il a pu établir que la contamination a pour origine une personne considérée à « haut risque » (prostituée notamment) qui peut en infecter d'autres, il doit recommander à cette dernière de subir le test de dépistage et informer les autorités préfectorales de sa démarche. Si cette personne refuse de suivre les conseils du médecin, elle est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 100 000 yens (soit environ 5 000 F).

Une telle procédure ne doit être suivie que dans le cas où le médecin est convaincu que cette personne est bien à l'origine de la contamination et peut transmettre la maladie à d'autres, est-il précisé au ministère de la santé publique.

Jusqu'à présent, le Japon a été relativement épargné par le SIDA. Au 31 août dernier, on comptait quatre-vingt-dix malades, dont cinquante sont décédés.

PHILIPPE PONS.

Le RU 486 n'a provoqué aucune naissance d'enfant malformé

affirment les laboratoires Roussel

Les laboratoires Roussel veulent tourner la page. Mercredi 9 novembre, au cours d'une conférence de presse tenue en présence du docteur André Ulmann, coordonnateur des essais cliniques, et du professeur Etienne-Emile Baulieu, M. Michel Delage, directeur général de la firme, a indiqué qu'il *« ne souhaitait pas revenir sur le passé mais répondre aux questions techniques et médicales »* que pouvait susciter l'utilisation de la pilule abortive. Les ambiguïtés demeurent donc sur les raisons pour lesquelles les laboratoires Roussel, après avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché (AMM) le 23 septembre pour le RU 486, ont décidé, le 26 octobre, de cesser toute distribution du médicament puis, après la « mise en demeure » le 28 octobre du ministre de la santé M. Claude Evin, ont accepté d'en reprendre la distribution.

Le professeur Baulieu s'est insurgé contre *« la rumeur scandaleuse selon laquelle le produit serait toxique pour le fœtus »* et a insisté sur le fait qu'à ce jour aucun enfant malformé n'était né après qu'une femme, désireuse d'avorter, eut utilisé le RU 486. Le docteur Ulmann a précisé qu'un cas d'embryotoxicité avait été noté dans le dossier d'AMM. Il avait abouti à une interruption de grossesse à trois mois, une fois constatées diverses malformations (agénésie rénale et fusion des membres inférieurs).

Au mois de septembre, 160 centres d'orthogénie sur les 800 que compte la France avaient été approvisionnés en RU 486 et 2000 femmes avaient bénéficié de *« cette alternative à la méthode d'aspirations »* en association avec les prostaglandines. *« Les résultats dont nous disposons confirment le dossier d'AMM : 95 % de réussites »*, a précisé le docteur Ulmann. Les 5 % de femmes qui n'auraient pas avorté sous RU 486 doivent alors le faire par aspiration mécanique. Parmi ces 5 % d'échecs, 2 % de femmes ont une grossesse persistante et l'on ne sait pas combien d'entre elles refuseront d'avorter.

Le docteur Ulmann a d'autre part indiqué que sur les 200 000 avortements pratiqués en France, 50 000 pourrraient bénéficier du RU 486. *« Nous espérons*, a-t-il ajouté, *qu'à la mi-1989 tous les centres d'orthogénie pourront disposer de cette molécule. »*

« Actuellement, a dit M. Delage, *« seuls des essais cliniques sont menés par certains pays : Chine, Pays-Bas, Suède. »* Il a insisté sur le fait que les pays – particulièrement ceux en voie de développement – qui voudraient utiliser le RU 486 devraient disposer d'une législation sur l'interruption de grossesse, de moyens de contrôle d'utilisation de la molécule et de structures médicales suffisantes. La Chine remplit-elle ces conditions ? *« En Chine*, a répondu le docteur Ulmann, *les produits contraceptifs sont sous la dépendance d'un organisme d'Etat agréé. »* Le professeur Baulieu a indiqué qu'il était *« difficile d'extrapoler à la Chine les résultats obtenus en France mais que l'introduction du RU 486 dans ce pays serait un moyen de pousser les autorités chinoises à affermir leur système de planning familial »*.

Les aides aux centres pour toxicomanes

M. Evin demande une enquête sur l'association Le Patriarche

M. Dominique Baudis, député de Haute-Garonne, maire de Toulouse, s'est inquiété, mercredi 9 novembre, des conséquences que pourrait avoir pour sa ville l'affaire des centres pour toxicomanes du Patriarche (*le Monde* du 2 novembre). Dans une question orale au gouvernement, M. Baudis a rappelé que le ministère de la santé avait décidé récemment de réduire de 25 % les aides attribuées à certains centres du Patriarche *« situés aux portes de Toulouse »*.

Déclarant ne pas vouloir *« prendre parti »* sur les méthodes de désintoxication *« quelque peu radicales »* en vigueur dans les centres du Patriarche, M. Baudis s'est interrogé sur ce qui se passerait si *« demain, les centres ferment leurs portes »*. *« Où vont aller les malades ? Et où iront les séropositifs porteurs du virus et donc contagieux ? Ils seront jetés à la rue, condamnés souvent à vivre d'expédients ou à retomber dans la toxicomanie en participant à la propagation du virus »*.

Dans sa réponse, le ministre de la santé a rappelé les anomalies que laissait apparaître l'examen des comptes des centres de la Boëre et de la Mothe. M. Evin a indiqué qu'il avait chargé l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) d'enquêter sur les conditions dans lesquelles la prise en charge des toxicomanes est assurée par les communautés de l'association. Cette enquête, a précisé M. Evin, devra porter sur trois points : *« 1) les garanties éthiques présidant à cette prise en charge, les conditions d'admission et de sortie des personnes qui sont hébergées ; 2) le respect des règles sanitaires et d'un suivi médical qualifié. Il sera procédé à une évaluation complète du dispositif mis en place ; 3) les conditions de la prise en charge par l'assurance-maladie. »*

Le Monde
SANS VISA

Presque anéantie par la guerre, Cologne veut protéger le « patrimoine » des premières années de sa reconstruction. Sans négliger les vestiges de sa fondation ni les fleurons de son architecture romane.

Cologne : de Rome aux années 50

par Marie-France Calle

DE la fenêtre de son bureau, au deuxième étage de l'office du tourisme, Erhard Schlieter contemple la foule qui se presse sur le parvis de la cathédrale. *« Regardez cet homme, il est le seul à marcher le nez au vent, le seul à observer le détail des sculptures. Tous les autres se ruent directement à l'intérieur de la cathédrale, comme s'il s'agissait d'accomplir le devoir du parfait touriste, un point c'est tout. »* La cathédrale de Cologne, passage obligé de tous ceux qui visitent la ville, mérite davantage que cela.

C'est la raison pour laquelle le très engagé directeur de l'office du tourisme est en train d'écrire son quatrième livre sur Cologne, un ouvrage entièrement consacré aux sculptures extérieures de la cathédrale visibles à l'œil nu. Dès qu'il en a le loisir, Erhard Schlieter dessine à gros traits ce qu'il perçoit de sa fenêtre. Des esquisses avec lesquelles il compte illustrer son ouvrage. *« Mon ambition ? Faire une sorte de* Who's Who *de tous les personnages sculptés sur les tours de la cathédrale. J'en ai recensé au moins un millier visibles à l'œil nu. »*

Nécessaire, la visite de la cathédrale est loin d'être suffisante pour qui se rend à Cologne. Passons sur les trésors d'architecture gothique qu'elle renferme, et sur la richesse de la châsse des Rois mages conçue vers 1183 par le plus fameux orfèvre de l'époque, Nicolas de Verdun. Les Colonais aiment à dire que le célèbre coffre à reliques, orné d'au moins cent cinquante pierres précieuses, était alors ce qu'il y avait de plus beau après le tombeau de Toutankhamon. Mais les Rois mages méritaient bien cet effort.

Précieuses reliques

En effet, c'est de haute lutte que l'empereur Frédéric Barberousse finit par obtenir des papes qu'on lui concédât les reliques des trois rois, qui avaient été transportées de Constantinople à Milan. Ce n'est que par un geste politique que l'empereur devait obtenir satisfaction, en nommant pour la première fois l'archevêque de Cologne chancelier.

Le 23 juillet 1164, Rainard von Dassel, l'archevêque en question, fait son entrée dans la capitale rhénane avec les précieuses reliques. Il fallut près de cinquante ans pour réaliser la châsse qui devait contenir les ossements. Puis on décida qu'aucune des trente-cinq églises romanes que comptait alors Cologne n'était à la hauteur du précieux écrin... Il était temps de construire une cathédrale. Les travaux débutèrent en 1248.

L'acquisition des reliques des Rois mages confirmait le rôle politique de Cologne : désormais, après Aix-la-Chapelle où ils étaient sacrés, les empereurs ne pourraient éviter le pèlerinage à Cologne. Un sacré coup de publicité pour la métropole rhénane, et la richesse assurée pour l'Eglise catholique : les empereurs déposaient bien entendu des offrandes au pied du coffre contenant les reliques, et ils entraînaient dans leur sillage des milliers de pèlerins, les *« premiers touristes »*, souligne Erhard Schlieter. Encore que la ville a toujours été un carrefour commercial et touristique, même du temps des Romains.

Commerce encore, avec les premières foires qui font leur apparition vers le dixième siècle.

« Du lien incontestable entre commerce et religion, il reste un mot dans le vocabulaire allemand, affirme Erhard Schlieter. *« Messe » en allemand signifie foire, et cela a un rapport avec le fait qu'après la foire les marchands venaient rendre grâce à Dieu au cours d'offices religieux. »*

Cologne et son passé. La ville est fière de ses origines romaines. C'est Agrippine, la future mère de Néron, qui donna son nom à Cologne (*Colonia Agrippinensis*) et l'éleva au rang de cité romaine. Agrippine était née à Cologne en 15 après Jésus-Christ. Ironie de l'histoire, ces origines romaines ont été confirmées en grande partie lors des bombardements qui ont laissé la ville anéantie après 1945. Pendant la construction d'un bunker en 1941, on découvre la mosaïque de Dionysos (200 ans après Jésus-Christ), près du portail sud de la cathédrale. En 1953, alors que Cologne reconstruit son hôtel de ville, les ouvriers mettent au jour les restes du *praetorium*, l'ancien palais du proconsul de la province romaine de la Germanie inférieure (50 ans après Jésus-Christ).

Il y a quelques années, Hugo Borger, le directeur général des musées de Cologne – autrement dit, l'homme qui veille sur le patrimoine culturel de la ville, – a fait réaliser une série de prises de vue aériennes, utilisant la photo infrarouge pour localiser les sites romains encore non exploités. On en a recensé vingt-quatre mille ! Des greniers, des souffleries de verre (l'une a été découverte il y a dix-sept ans, lors de la construction de l'hôtel Inter-continental)... *« Ces photos doivent rester secrètes. Les Colonais ont l'esprit collectionneur trop développé. »* Une manière élégante pour dire que Hugo Borger craint par-dessus tout le pillage.

Si les Colonais sont pointilleux, voire érudits, sur tout ce qui touche à leur passé antique, ils sont beaucoup moins regardants sur l'histoire contemporaine de leur ville. Ce qui a conduit le conservateur de Cologne, une femme, Hiltrud Kier, et ses collaborateurs à classer monuments historiques, en 1986, cinq cents bâtiments construits pendant les années 50. *« On s'est aperçu que les propriétaires faisaient n'importe quoi lorsque les bâtiments nécessitaient des réparations. Nous avons donc entamé des négociations avec eux »*, explique Ulrich Krings, qui travaille avec Hiltrud Kier.

Négocier, cela signifie essentiellement obtenir des gens qu'ils restaurent les bâtiments avec les matériaux d'origine et en tenant compte de l'architecture initiale. Pas de problèmes pour les bâtiments qui appartiennent à la ville. Mais, au centre de Cologne, les Eglises possèdent un certain nombre d'édifices, sans compter les propriétaires privés. Ces derniers bénéficient au maximum de 20 % de subventions octroyées par la ville pour les travaux, et, avec un peu de chance, s'ils en font la demande au Land – le gouvernement régional, – ils recevront 10 % supplémentaires. *« Heureusement, les Eglises ne sont pas pauvres en RFA,* explique Ulrich Krings, *elles perçoivent des impôts que le gouvernement prélève à la source sur le salaire des contribuables. »*

Effacer le souvenir du IIIe Reich

La priorité accordée par les responsables à la conservation des édifices des années 50 s'explique une fois de plus par l'histoire de l'Allemagne. La reconstruction de Cologne, détruite à 95 % pendant la guerre, a fait l'objet de bien des controverses. En 1945, les habitants se sont installés dans du provisoire ou ont rebâti à la hâte. C'est à partir de 1948, à la suite de la réforme monétaire, qu'un nouvel élan permettra à l'architecture de se développer, parallèlement à ce que l'on a appelé le *Wirtschaftswunder*, le miracle économique.

Une époque pleine de contradictions : d'un côté, on voulait partir de zéro et tenter d'effacer, dans l'architecture comme ailleurs, le souvenir du IIIe Reich ; d'un autre côté, les architectes à l'œuvre avaient étudié et exercé dans deux sociétés antagonistes, la République de Weimar et le national-socialisme. En d'autres termes, comme le fait remarquer Ulrich Krings, *« il n'y a pas eu de véritable rupture avec le passé en 1945 pour ce qui est de l'architecture et de l'urbanisme. Bien des exemples montrent au contraire une incroyable continuité »*.

Ainsi, à Cologne, le grand complexe administratif de la compagnie d'assurances Gerling, essentiellement situé aux alentours de la Friesenstrasse, est l'un des bâtiments les plus controversés, aujourd'hui encore, pour son caractère que d'aucuns qualifient carrément de *« fasciste »*. C'est Arno Breker, le sculpteur préféré de Hitler, qui a réalisé les sculptures qui ornent ce bâtiment effectivement impressionnant... au mauvais sens du terme.

Autre exemple de continuité bien involontaire mais nécessaire : les grands axes qui traversent Cologne. En fait, les démoniaques planificateurs du IIIe Reich avaient prévu, à Cologne comme ailleurs, de raser la plus grande partie de la ville pour y tracer de gigantesques avenues propres à la parade nazie. Seul devait subsister le cœur de la vieille ville, îlot romantique devant symboliser l'Allemagne éternelle autour de la cathédrale. Les grands architectes hitlériens avaient prévu de déplacer la gare de l'autre côté du Rhin, sur la rive droite, face à la vieille ville. Mais le Führer n'a pas eu le temps de réaliser ses desseins architecturaux. Dès 1939, plutôt que dans le génie civil, l'argent devait être investi dans l'armement.

De ces grands bouleversements concoctés dans les années 30, Cologne a hérité de deux grands axes qui traversent la ville du nord au sud et d'est en ouest. Après la guerre, Rudolf Schwarz, qui fut le grand maître du génie civil à Cologne de 1946 à 1950, s'est efforcé de transiger avec l'héritage nazi, l'aspiration des habitants à retrouver des rues et des zones à caractère humain et la nécessité de développer un réseau propre à l'essor de la circulation automobile tel que le miracle économique pouvait en augurer. Or il apparaissait évident que les *Korridorstrassen*, les rues-corridors conçues par les ingénieurs du IIIe Reich, convenaient parfaitement à ce développement du trafic routier des années 50. Rudolf Schwarz conserva l'axe est-ouest, qui devint la Hahnenstrasse, et développa un nouvel axe nord-sud, la Nord-Süd Fahrt.

L'idée de Schwarz était de créer des îlots de civilisation dans la ville, des « cités dans la cité ». C'est ainsi que la vieille ville fut divisée en rues étroites et en zones « historiques ». De ces années 50 date aussi la notion de « ville double » développée par Rudolf Schwarz : au nord devaient être installés les quartiers industriels ; au sud, les quartiers culturels et commerçants. Un détail au passage : le tracé de la ville tel qu'il fut conçu en 1950 est conforme à celui d'une « table-rognon », ce que l'on appelle en Allemagne une *Nierentisch*.

La maison Bleu et Or

Or, pour les Allemands, la *Nierentisch* est plus qu'une table, c'est un symbole, celui d'une époque où l'Allemagne commence sa reconstruction, le début aussi de la toute jeune République fédérale (la RFA est dotée de la Loi fondamentale qui lui sert de Constitution en 1949). *« En découvrant que le tracé de Cologne en 1950 collait au concept de Nierentisch, nous avons ressenti une sorte de joie »*, raconte Ulrich Krings, comme si la logique avait trouvé son accomplissement naturel dans la réalisation du nouvel urbanisme de l'après-guerre.

Au nombre des bâtiments des années 50 qui présentent un certain intérêt, on notera le centre commercial et d'habitation le long de la Nord-Süd Fahrt, vers la Glockengasse, construit entre 1954 et 1957, les magasins bâtis en 1949 le long de la Hahnenstrasse par Wilhelm Riphan, l'église évangélique Luther-Notkirche, de Köln-Mulheim, construite en 1949, le superbe entrepôt de la firme 4711 (qui fabrique la fameuse eau de Cologne), situé Venloerstrasse et qui fut réalisé en 1950, la pergola du Rheinpark, érigée en 1957, la maison Bleu et Or, au centre-ville, où se trouve une exposition des produits de 4711 et qui fut construite en 1952..., sans oublier les maisons particulières essentiellement regroupées dans le quartier résidentiel de Rodenkirchen, au sud de Cologne, le long du Rhin.

Il serait pourtant faux de croire que les conservateurs de Cologne ne veillent que sur l'architecture des années 50. La ville possède des exemples uniques d'architecture de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième. Le gratte-ciel Hansa, par exemple, était, avec 65 mètres, la maison la plus haute d'Europe à l'époque de sa construction, en 1924. Même époque, même style, les bâtiments qui abritent les foires de Cologne, sur la rive droite du Rhin, et qui furent inaugurés en 1928. Et, bien sûr, la gare, construite en trois temps : de 1888 à 1894 ; de 1952 à 1957 (reconstruction après la guerre) ; de 1983 à 1987 (rénovation).

Aujourd'hui encore, la gare, le pont Hohenzollern et la cathédrale forment un ensemble harmonieux où se marient le verre, l'acier et la pierre. Depuis deux ans sont venus s'y ajouter – s'y intégrer – le Musée Ludwig et la Philharmonie. Enfin, bien sûr, on ne saurait passer sous silence la reconstruction des églises romanes. Une entreprise qui a duré quarante ans. Jusqu'en 1982, l'Eglise, le Land, la ville et le gouvernement fédéral ont investi 250 millions de marks (850 millions de francs) pour remettre sur pied douze églises romanes à Cologne.

A cette date, voyant l'intérêt de la nouvelle génération pour la reconstruction de la ceinture d'églises romanes qui entoure Cologne, la ville lança le projet d'une association de soutien. Le but ? Que quarante ans après la fin de la guerre, en 1985, les douzes principales églises romanes de Cologne soient rebâties. Pari tenu grâce au soutien de trois mille cinq cents Colonais qui vinrent adhérer spontanément à l'association. Aujourd'hui, les églises romanes se visitent, elles ont pour noms : Sankt-Andreas, Aposteln, Cäcilien, Georg, Gereon, Kunibert, Maria-im-Kapitol, Maria-Lyskirchen, Gross-Sankt-Martin, Pantaleon, Severin, Ursula... *« En fait, il faut continuer de les restaurer,* explique Ulrich Krings. *Les pierres viennent de la région de l'Eifel, les ouvriers aussi... »*

Quant à la cathédrale, elle aussi est en restauration permanente. Et cela coûte 5 millions de marks (17 millions de francs) par an. A noter : Cologne dispose d'un conservateur uniquement assigné à l'entretien de l'édifice, ainsi qu'une équipe d'artisans qui lui est également attachée. On y rencontre, de temps à autre, des compagnons français qui élargissent la tradition des bâtisseurs de cathédrales et du tour de France... à l'Europe. ■

KARL KUGEL

JEUX

échecs

N° 1306

UN GRAND MAITRE DE QUINZE ANS

(Marseille, 1988)

Blancs : PETURSSON
Noirs : J. LAUTIER
Défense : ouest-indienne
Système : Petrossian

1. é4	Cf6	29. Dç2	Cç6!(v)
2. ç4	é6	30. Cf3	Txd1
3. Cf3	b6	31. Txd1	Td5
4. a3	Fb7	32. Té1	Df5
5. Cç3	d5	33. Da4	Rç7
6. çxd5	Cxd5	34. Fxç5	Txç5
7. Dç2(a)	ç5(b)	35. Té3	b6
8. é4(ç)	Cxç3	36. Db3	Db5(w)
9. bxç3	Cç6(d)	37. Db2	g5
10. Fb2	çxd4(é)	38. Rh2	g4
11. çxd4	Tç8(f)	39. Cé1	Cé5
12. Td1!(g)	Fd6!(h)	40. Dé2	f6
13. d5(i)	éxd5	41. Da6	Rb8
14. éxd5(j)	Dé7+!(k)	42. Da4	Tç1(x)
15. Fé2(l)	Ca5(m)	43. Df4	Td1
16. Da4+	Rd8!(n)	44. Cg2	h5
17. Cd4(o)	Tç4	45. Dxf6	Cf3+
18. Db5	Té8	46. Txf3	Dxf3
19. Rf1(p)	Tç5!	47. Db8+(y)	Rb7
20. Dd3	Txd5(q)	48. Db7+	Ra6
21. Ff3	Tç5	49. Dç2	Dd5
22. Fxb7(r)	Cxb7	50. Dç3	Dç5
23. Fç3	Dç7	51. Db3	Td2
24. Fd2(s)	Td5!(t)	52. Da4+	Rb7
25. Fé3	Té-é5!	53. Dé4+	Dd5
26. h4(u)	Fç5	54. Dé3	Dd4
27. g3	Dd7	55. abandon	
28. Rg2	Ca5		

NOTES

a) Evitant la continuation usuelle 7. é3, les Blancs contrôlent immédiatement la case é4. A propos de cette sortie de la D, Kasparov, commentant sa partie contre Murei (Interzonal de Moscou, 1982), indique que la D blanche est aussi bien en ç2 qu'en d1. Juste avant la sortie de son livre *l'Epreuve du temps* en 1985, il revient sur son jugement, ayant découvert *« un vice fondamental de la nouvelle station de la D blanche »* (selon la traduction des Editions Grasset-Fasquelle de 1987), ce qui ne l'empêche pas de rester fidèle à cette variante qui lui permit de remporter tant de victoires, notamment contre Karpov (32e du match de 1984-1985) et récemment contre Van der Wiel (Amsterdam, 1988) et contre Ehlvest (Belfort, 1988).

b) 7...Cxç3 et 7...Fé7 sont également jouables.

ç) Une autre ligne de jeu consiste en 8. dxç5, Fxç5 ; 9. Fg5, Dç8 (ou 9...f6 ; 10. Fd2 ou 9...Fé7 ; 10. Fxé7, Dxé7 ; 11. Cxd5, éxd5 ; 12. é3, 0-0 ; 13. Fd3) ; 10. Tç1, h6 ; 11. Fd2, Cf6 ; 12. é3,0-0 ; 13. Fé2, Cb-d7 ; 14. 0-0, Db8 ; 15. b4, Fé7.

d) Certains préfèrent la suite 9...Cd7 ; par exemple, 10. Ff4 (si 10. Fd3, Dç7!), çxd4 ; 11. çxd4, Tç8 ; 12. Db3, Fé7 comme dans la partie *Miles-Polugaievsky* (Sarajevo, 1987).

é) 10...Fé7 est souvent joué mais ne vaut pas mieux que l'échange du texte. Les Blancs disposent de plusieurs plans, 11. Td1 ou 11. Fd3 ou 11. d5, et obtiennent souvent une forte attaque. Il en fut ainsi dans la partie Epitchin-Aseev (Leningrad, 1987) : 10...Fé7 ; 11. Td1, çxd4 ; 12. çxd4, 0-0 ; 13. Fd3, Tç8 ; 14. Dé2, Ca5 ; 15. 0-0, Ff6 ; 16. Tf-é1, Tç7 ; 17. b4!, Fxb4 ; 18. d5, éxd5 ; 19. Cxh4, Dxh4 ; 20. éxd5, Td7 ; 21. Ff5. Ou bien 10...Fé7 ; 11. d5, éxd5 ; 12. Td1, Dd6! ; 13. éxd5, Cé5 ; 14. Fb5+, Rf8 avec égalité (Kajarov-Aseev, 1987). Sur 10...Tç8 retenons l'idée audacieuse 11. d5!?, éxd5 ; 12. éxd5, Dxd5 ; 13. Fd3, Cé5 ; 14. 0-0-0! (Agdestein-Lau, 1987).

f) Selon Kasparov, une grave perte de temps, le développement du F-R étant nécessaire.

g) Toujours selon le champion du monde, la position des Noirs dont les menaces sont illusoires est angoissante. Selon Lputan, les Blancs ont un léger avantage.

h) Ici se situe le moment critique de la variante. Dans la partie Kasparov-Murei de 1982, les Noirs poursuivirent par *12...a6* et furent rapidement écrasés après 13. Dd2!, Ca5 ; 14. d5!, éxd5 ; 15. éxd5, Fd6 ; 16. Fxg7, Dé7+ ; 17. Fé2, Tg8 ; 18. Dh6!, f5 ; 19. Ff6, Df8 ; 20. Dxh7, Df7 ; 21. Dxf5, Tg6 ; 22. Dé4+, Rf8 ; 23. Cg5!, Txg5 ; 24. Fxg5, Té8 ; 25. Fh6+, Rg8 ; 26. Dg4+, abandon. Il est clair que 12...a6 est insuffisant ; d'autre part, les sauts du Cç6 sont perdants : *si 12...Cxd4? ;* 13. Da4+ et *si 12...Cé5 ;* 13. Fb5+, Fç6 ; 14. dxé5! ou encore *12...Cb4 ;* 13. Da4+, Fç6 ; 14. Db3. Quant à la tentative originale de Beliavsky *(12...b5)* devant Lputan (championnat d'URSS, 1987), elle donna lieu à d'incroyables complications : 13. d5, Cd4 ; 14. Cxd4!?, Txç2 ; 15. Fxb5+, Ré7 ; 16. d6+, Rf6! ; 17. Cxç2, Rg6!! alors que les Blancs pouvaient continuer simplement comme Kasparov par 13. Dd2! et si 13...b4 ; 14. d5! ou 13...a6 ; 14. d5! ou 13...Db6 ; 14. d5, Td8 ; 15. Dé2. A juste titre, Lautier s'engage courageusement sur une autre voie.

i) Cette avance agressive conduit à un combat particulièrement aigu. Le coup positionnel de Kasparov 13. Dd2! reste préférable : si 13...0-0 ; 14. Fd3 et les Blancs ont un avantage minime mais réel.

j) Après 14. Txd5, Cé7 ; 15. Da4+, Fç6 ; 16. Fb5, Dd7 les Noirs prennent l'avantage tandis que 14. Fxg7, Tg8 ; 15. Fç3 n'est pas clair.

k) Un échec subtil. A considérer est aussi le sacrifice imaginé par Lputan : 14...0-0!! ; 15. dxç6, Fxç6! (et non 15...Té8+ ; 16. Fé2, Fxç6 ; 17. Cé5!, Fxg2 ; 18. Df5!) ; 16. Fç4!, Té8+ ; 17. Rf1, Fb5 ; 18. Cd2 (si 18. Td4, Txç4 ; 19. Txç4, Fxa3! ; 20. Fxa3, Fxç4+ ; 21. Rg1, Té2!), Dh4! et les Noirs ont une compensation claire. Ici les Noirs se préparent à perdre le roque, cèdent la case d8 au R tout en attirant leur adversaire dans un horrible engrenage.

l) 15. Dé2 mérite examen.

m) Invitant la D à donner échec en a4, ce qui est pratiquement forcé.

n) Il est paradoxal de constater qu'après la perte de leur roque, les Noirs sortent de l'ouverture avec un net avantage. Le mouvement du R noir permet à la Th8 d'entrer en jeu sur la colonne é avec une belle efficacité.

o) Si 17. Td4, Té8 ; 18. Dd1, Fa6 ; 19. Td2, Cç4 etc.

p) Si 19. 0-0, Txd4 ; 20. Fxd4, Dxé2.

q) Les Noirs ont gagné un bon pion et ne lâcheront plus leur adversaire.

r) Si 22. Cf5, Txf5! ; 23. Dxf5, Fa6+! suivi du mat.

s) Si 24. Fb4, Tç1 ; 25. Cf5, Dç4!

t) Sept pièces sur la colonne d!.

u) Si 26. Dxh7, Dç4+! ; 27. Rg1, Txd4!

v) Et non 29...Fxd4 ; 30. Fxd4, Txd4 ; 31. Txd4, Dxd4 ; 32. Td1 avec gain de la D. La technique des Noirs est impeccable qui consiste à forcer leur adversaire à des échanges de pièces aboutissant à une finale perdante ou à reculer. L'impuissance du grand maître islandais est spectaculaire.

w) La domination des Noirs est totale.

x) Menace 43...Txé1 ; 44. Txé1, Cf3+ et 45...Cxé1.

y) Une course inutile de la D blanche. Toute résistance est vaine.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1305
O. TCHERBAKOV, 1986

(Blancs : Rb1, Dg7, Tb5. Noirs : Rd1, Dé1, Té3, Ph4.)

Après 1. Td5+?, Ré2+ ; 2. Rç2, Dg3! ; 3. Td2+, Rf1 ; 4. Df6+, Rg1 la partie est nulle.

1. Dg2!, Té2! ; 2. Td5+, Td2 ; 3. Td8!!, h4! ; 4. Dg4+, Dé2 ; 5. Da4+, Ré1 ; 6. Dh4+, Rd1 ; 7. Dh1+, Dé1 ; 8. Df3+(g2), Dé2 ; 9. Dç6!, Dé3 ; 10. Da4+, Ré2 ; 11. Té8, Td1+ ; 12. Dxd1+, Rxd1 ; 13. Txé3 et les Blancs gagnent.

Si 1..., Dé2 ; 2. Td5+, Td3 ; 3. Dg1+, Rd2 ; 4. Dç1 mat et *si 1...,Dg3 ;* 2. Df1+, Rd2 ; 3. Td5+, Rç3 ; 4. Dç1+ etc.

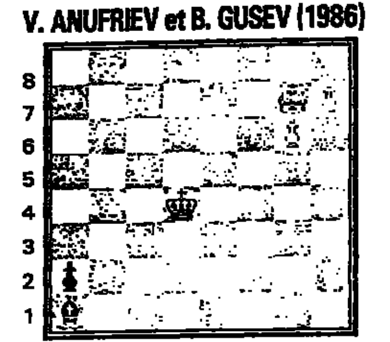
3. Td8! beau et difficile. La T blanche ne peut être prise à cause du mat 4. Dç2 mais l'exploitation de cette menace est raffinée : *si 3. Td6?*, Dé2 ; 4. Dh1+, Dé1 ; 5. Df3+, Dé2 ; 6. Db3+, Ré1 ; 7. Té6, Td1+! De même, *si 3. Td4?*, h4! ; 4. Df3+, Dé2 ; 5. Dç6!, Ré1! ; 6. Dh1+, Df1 ; 7. Dxf1, Rxf1 ; 8. Txd2, Rg1! nulle.

Si 6..., Rf1 ; 7. Dh1+, Rf2 ; 8. Tf8+, Rg3 ; 9. Dg1+, Dg2 ; 10. Tg8+.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1306

V. ANUFRIEV et B. GUSEV (1986)



BLANCS (4) : Rg7, Fh2, Pg6 et h7.

NOIRS (3) : Rd4, Fa1, Pa3.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1304

LE CHELEM INVISIBLE

Grâce à une technique parfaite, le champion américain Lawrence n'a perdu qu'une levée d'atout alors qu'il semblait impossible de ne pas en concéder au moins deux.

♠ A
♡ 7 5 2
♢ A D 4
♣ A R V 4 3 2

♠ R D V 8 5 4 2
♡ ---
♢ R V
♣ D 9 7 5

N
O E
S

♠ 1 0 3
♡ R V 8 4 3
♢ 9 5 3 2
♣ 1 0 6

♠ 9 7 6
♡ A D 1 0 9 6
♢ 1 0 8 7 6
♣ 8

Ann : S. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Merkst.	Weichsel	Rodwell	Lawrence
–	–	–	passe
1 ♠	contre	passe	3 ♡
3 ♠	4 ♣	passe	4 ♡

Le champion du monde Meckstroth en Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment Lawrence, en Sud, a-t-il fait* DOUZE levées (c'est-à-dire deux de mieux) au contrat de QUATRE CŒURS ?

Réponse :

Après avoir pris l'entame avec l'As de Pique sec, le déclarant a fait *la double impasse à Cœur*, mais Ouest a défaussé un Pique sur le 9 de Cœur. Sud a alors joué le 6 de Carreau pour le Valet et la Dame de Carreau, puis il a refait l'impasse au Valet de Cœur et a rejoué Carreau. L'As de Carreau a pris le Rois de Carreau, puis le déclarant a fait *l'impasse au 9 de Carreau* et il a réalisé le 10 de Carreau maître. Enfin il a coupé un Pique avec le dernier atout du mort et il a fait encore As Dame de Cœur après avoir tiré As Roi de Trèfle. La défense n'a réalisé en tout qu'un atout.

A l'autre table où Root, en Ouest, avait cru bon de défendre à 4 Piques contre la manche à Cœur, la chute fut sévère : 800 !

Un nouveau livre

Mesurez-vous aux champions est l'œuvre de deux auteurs fameux, José Le Dentu et Robert Berthe, qui se sont associés pour présenter 85 donnes jouées par des champions. Elles sont présentées à deux jeux comme à la table, puis, après une mise sur la voie qui aidera à raisonner, on montre les quatre jeux avec la solution et le conseil à en tirer.

Cette série d'exercices instructifs et passionnants concerne le jeu de flanc et surtout le jeu du déclarant.

Mesurez-vous aux champions est édité par Grasset dans la Collection « Les clefs du bridge », prix 98 F.

L'art de la défense

L'art de la défense, c'est essentiellement la capacité de bien raisonner, et pour cela il faut s'efforcer d'imaginer la main que pourrait détenir le déclarant pour qu'une défense parfaite puisse le faire chuter. Cachez soigneusement la main d'Est (votre partenaire) et celle de Sud (le déclarant) et installez-vous en Ouest pour voir si vous auriez trouvé la défense mortelle dans cette donne du championnat d'Europe de Salsomaggiore.

♠ R D 9
♡ D 7 3
♢ 1 0 8 6 3
♣ D V 8

♠ 1 0 6 5
♡ A 9 8 4
♢ A V 7 5
♣ 4 3

N
O E
S

♠ V 4 2
♡ 1 0 5
♢ R D 9
♣ 1 0 9 6 5 2

♠ A 8 7 3
♡ R V 6 2
♢ 4 2
♣ A R 7

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Graupera	Covo	Liopart	Paladino
1 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest a entamé le 4 de Cœur pour le 3 du mort, le 10 d'Est et le Valet de Sud qui a continué avec le 6 de Cœur. *Quelle carte Covo, en Ouest, a-t-il fournie* pour prendre la meilleure chance de battre TROIS SANS ATOUT ? Quel a été son raisonnement ?

Si vous avez pris votre décision regardez maintenant les quatre jeux et vous comprendrez pourquoi Ouest ne s'est pas trompé.

Note sur les enchères

A l'autre table les enchères avaient été les suivantes :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Lebel	Goded	Soulet	De Blas
1 ♣	passe	1 SA	passe...

Est avait entamé le 4 de Pique et Ouest n'avait pas trouvé la contre-attaque à Carreau quand il avait pris la main avec l'As de Cœur. Finalement Soulet avait fait dix levées (180).

Pourquoi Lebel n'a-t-il pas ouvert de « 1 SA » avec cette main qui entre dans les limites « d'un bon 15 à un mauvais 18 » ?

La principale raison est que Sud n'a pas intérêt à jouer le coup lui-même si le contrat doit être à Sans Atout. Il vaut certainement mieux que ce soit Nord qui reçoive l'entame.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Renvoi au dépôt (n° 1297)

Plusieurs lecteurs (Barigne, Lavocat, Trévis...) ont constaté que, si Ouest entame l'As de Trèfle, il ne fut pas donné au début deux coups d'atout, mais un seul, afin qu'il reste un atout au mort. C'est exact.

scrabble®

N° 306

THANATO-THÉRAPIE

Dans une partie récemment jouée au club parisien de l'Etoile, un des tops a été THANATOS, *pulsion de mort* en langage freudien, plus gratifiant – pour le scrabbleur – que l'ÉROS, *pulsion de vie*. Le problème de la position de l'H dans THANATOS s'est trouvé posé – et vite résolu, – puisqu'on pouvait jouer HANTÂTES en ne perdant qu'un point. L'étymologie aurait pu sauver les indécis grâce à EUTHANASIE (« bonne mort »). De même, pour mémoriser AGATE et AGNATHE, il faut considérer que AGATE n'a aucun rapport avec le prénom « Agathe » (la « bonne »), et que, d'autre part, l'insecte AGNATHE est ainsi appelé parce qu'il n'a pas de mâchoire, contrairement au personnage de *Gnathon*, type du parasite bien endenté chez Plutarque et chez La Bruyère. Mais, si vous jouez AGNATE, vous serez repêché par le PLI 89 qui le rentre comme féminin d'AGNAT, *descendant par les mâles*.

Voici d'autres racines grecques avec TH (en grec, THÊTA) : « Bathos » (profond) : BATHYAL, E, AUX, *qui concerne une certaine zone océanique*, mais aussi ISOBATHE, *courbe reliant des points d'égale profondeur*. « Thesis », *action de poser*, outre THÈSE, SYNTHÈSE et PROTHÈSE, a généré THÉTIQUE, *qui concerne une thèse*, et THÉSARD, E, *qui en écrit une*, mais n'a rien à voir avec ANTHÈSE, développement des organes floraux : ce dernier mot, qui vient d'« anthos », *fleur*, réapparaît au PLI après huit ans d'absence. Citons enfin PENTHODE, *tube électronique à cinq branches*, qui devrait s'écrire – et s'écrit aussi – PENTODE (comme PENTAGONE, PENTACLE, *talisman à cinq branches*, et les termes chimiques PENTANE, PENTOSE, PENTRITE) : l'H surnuméraire de PENTHODE vient de ce que ce mot est contaminé par CATHODE, électrode.

(A suivre.)

MICHEL CHARLEMAGNE.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ABEEEPR			
2	– ABEIKSW	BÉERA	H 4	20
3	BEI+EINS	KWAS	G 8	43
4	EEN+RTTU	IBIS	F 5	24
5	ACENOPS	BRUNETTE (a)	4 H	72
6	AADIORS	PONÇASSE (b)	11 A	74
7	AILMOX?	DIASPORA (c)	A 7	86
8	O+ENQRTU	(S)MILAX	15 A	81
9	AEEGLNV	ENTROQUE	O 4	95
10	EHLNPRU	ENLEVAGE	L 4	66
11	HN+EOSTZ	PLEUR	N 10	38
12	–DGHIIOT	ZOÉS	15 L	77
13	GOT+EJNO	HINDI	C 9	26
14	GNOO+TU?	JET	K 11	38
15	AIMSUVY	G(L)OUTON	B 2	73
16	AIUV+EFM	MYES	12 I	54
17	IM+ACDEU	FAUVE	14 G	30
18	U+EFLNRT	DÉCIMA	D 4	29
19	NRT+EHIL	FLÊNU	K 1	20
20		HEIN	I 6	30
			Total	976

(a) ou BUTÈRENT - ÉTERNUAT ou ATTENUER perd 10 points ; (b) ou ESPAÇONS - SAPONACE, 10 F, 66 ; (c) TORSADAI, 10 F, 66.

1) M. Duguet, 976 ; 2) V. Derval, 968 ; 3) P. Levart, 966.

● Tournoi homologable de Lyon, les 26 et 27 novembre, tél. : 78-59-48-99.

Scrabble Etoile, 17 octobre 1988
Tournois, 7, rue Le Sueur
75116 Paris
Les lundi, vendredi à 21 h,
samedi à 20 h 30,
mercredi, vendredi et samedi
à 14 h 30 et 17 h

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O. Les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

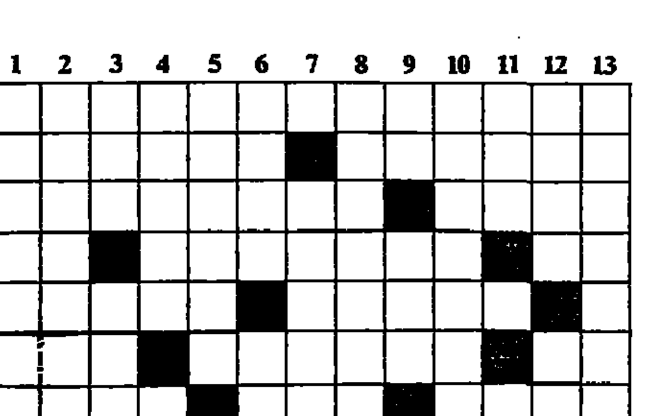
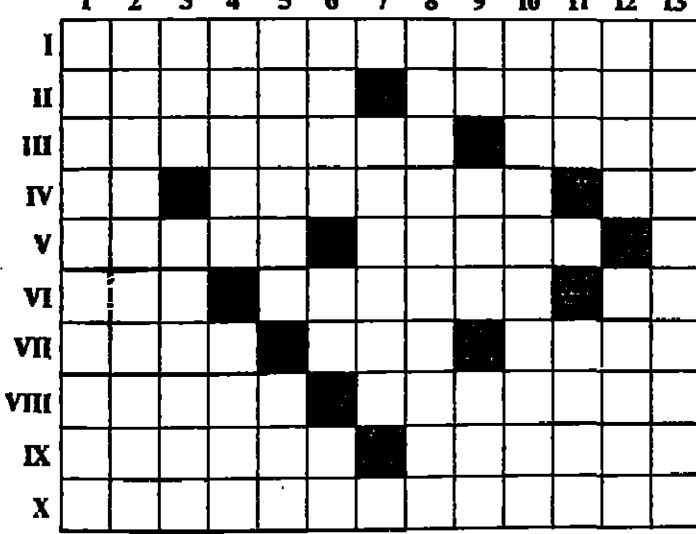
Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 534

Horizontalement

I. On lui rend visite, surtout ces jours-ci, sans savoir qui il est. – II. On en a vu la fin. N'ont demandé que peu d'efforts. – III. On les a de naissance. Obligé. – IV. Sur de belles voitures. Un peu faible d'esprit. Note inversée. – V. Rayé. Font claquer les couleurs. – VI. Intéresse Lionel Jospin. Ont de la tenue ou en décident. Note. – VII. Possède un château. Est bien ouverte. Permettra de savoir. – VIII. Que n'a-t-il inventé l'ULM ! N'a pas ménagé ses forces. – IX. Condamnai. Apprit tout chez Epictète. – X. Mettent à mal.

Verticalement

1. Celui du I est en plein air. – 2. Ont leurs sectaires. – 3. Plus charmant quand c'est doublé. Prévoyant pour le voyage. – 4. Avoir le temps pour soi. Petit ensemble. – 5. Pour les diviser il aura fallu les détruire. C'est un élément parmi d'autres. – 6. Pour une vieille rengaine. En marge. C'est dans l'air. – 7. Tiendra-t-elle ? – 8. Ainsi ferai-je, en cas de rhume. – 9. Là même. Utile là, et pour ailleurs et plus loin. Au jardin. – 10. Sur les autels. – 11. A surgi. Garde la même couleur. – 12. Seulement pour le bébé ? Dans ce bouleversement, ça va mal tenir. – 13. Prirent ce qui ne leur revenait pas.

SOLUTION DU N° 533

Horizontalement

I. Représentants. – II. Egrena. Savait. – III. Faiseur. Nécro. – IV. Elée. Rainurai. – V. Ri. Déesse. Etc. – VI. Etiage. Orée. – VII. Nasse. Glissas. – VIII. Dis. Epiées. GM. – IX. Urus. RER. Agée. – X. Mésopotamiens.

Verticalement

1. Référendum. – 2. Egalitaire. – 3. Prie. Issus. – 4. Résédas. SO. – 5. ENE. Egée. – 6. Saurée. Pro. – 7. Ras. Giet. – 8. Ns. Isolera. – 9. Tannerie. – 10. Aveu. Essai. – 11. Nacrées. Gê. – 12. Tirât. Agen. – 13. Stoïcismes.

FRANÇOIS DORLET.

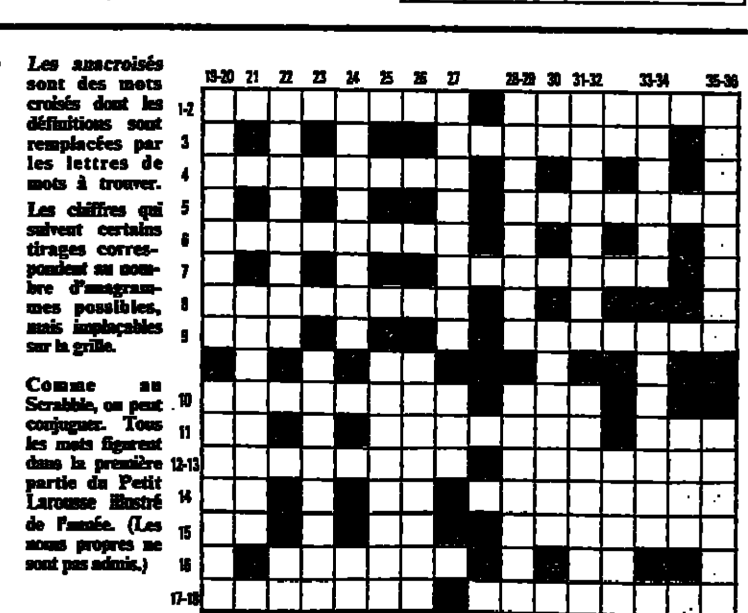
anacroisés®

N° 535

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. AEELORST (+1). – 2. AACDEIN. – 3. ABILORV. – 4. EELMRTUX. – 5. AEFFINR (+1). – 6. ACDIIRTU. – 7. EELPRSU (+2). – 8. AELOTTUV (+1). – 9. CEELPSU (+1). – 10. ABCEENRT (+1). – 11. BIMORRV. – 12. EEGINPTY. – 13. AAEILNT (+2). – 14. AEHIMNSS. – 15. AEGIMOS. – 16. AELSSU (+2). – 17. EELSTUX. – 18. AEEEMPRS (+2).

Verticalement

19. ABEILOTV. – 20. CEEILLU. 21. AEEGLNRT (+3). – 22. EELPSTUX. – 23. AELMOPRT. – 24. EEHIQRTU. – 25. AEEINSSV (+3). – 26. EEEHIRSS (+1). – 27. BEEEINST. – 28. AABLORST. – 29. AABEHIR. – 30. AAINPST (+2). – 31. AAEFINUV. – 32. AAMNORS (+1). – 33. EIINOR. – 34. AEIPRSU (+4). – 35. ADEINORU (+1). – 36. EEENSV.

SOLUTION DU N° 534

1. ONCTUEUX. – 2. CARACOS. – 3. CAROLUS, ancienne monnaie (CROULAS). – 4. AEROGARE. – 5. AUSPICES. – 6. TIRANTS (STRIANT, TRANSIT). – 7. PLAÇANT. – 8. INGERE (ERIGNE, NEIGER). – 9. EVENTUEL. – 10. ETETONS. – 11. GUERISSE. – 12. AFGHANI. – 13. ANTIGANG. – 14. CHENET. – 15. ERISEES. – 16. CHOUCHOU. – 17. NECROSA (ECORNAS, NARCOSE). – 18. ETONNEE. – 19. ROLAGE (LOGERA). – 20. GRENIERS (NEGRIERS, RESIGNER). – 21. OCCUPEES. – 22. ACCISES, impôt belge. – 23. INHALAT. – 24. CROTALES (RECOLTAS, SCROTALE). – 25. TONICITE. – 26. INCLINE. – 27. ULTRASON (ROULANTS). – 28. GEHENNE. – 29. NEGATION (TONNAGE). – 30. USANTES (SUANTES). – 31. SAGACES (CASSAGE). – 32. ASSIEGE (SIEGEAS). – 33. NUTATION. – 34. ARIDITE (DETIRAI, TIEDIRA). – 35. RUELLE. – 36. NURAGHI, tours en Sardaigne. – 37. GEISHAS. – 38. CASTELS. – 39. ERODEE. – 40. SANIEUSE. – 41. SECRETE (CRETEES, ECRETES, TERCEES). – 42. INSTANTS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

A la suite d'un mouvement de grève aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) la distribution du « Monde » daté vendredi 11 novembre a été très perturbée.
Nos lecteurs trouveront dans ce cahier les pages essentielles de ce numéro ainsi que « le Monde des livres ».

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13620 – VENDREDI 11 NOVEMBRE 1988

Pas de trêve monétaire pour George Bush

Mieux vaut Bush que Dukakis, mais le nouveau président américain ne pourra pas compter sur une lune de miel avec les marchés financiers. Tel a été le clair et brutal message délivré en vingt-quatre heures par la baisse de Wall Street et par l'affaiblissement du dollar sur toutes les places. Trois chiffres en effet hantent l'esprit des investisseurs et les salles de change : le déficit budgétaire des Etats-Unis, de l'ordre de 150 milliards de dollars ; celui du commerce extérieur, encore, de 130 milliards en raison d'importations toujours élevées – et leur corollaire, une dette extérieure de 400 milliards de dollars.

Trois chiffres qui posent autant de points d'interrogation quant à la volonté des Etats-Unis de jouer leur rôle dans le délicat exercice de la concertation internationale. Assurer une meilleure coordination de la gestion économique des principaux pays industriels devient aléatoire si Washington attend de ses partenaires l'essentiel de l'effort à fournir.

La trêve monétaire de la campagne électorale avait été d'autant mieux respectée que certains signes de ralentissement de l'activité semblaient perceptibles outre-Atlantique. Conjuguée à la chute des cours du pétrole, cette évolution éloignait le risque d'une résurgence de l'inflation. Les derniers indices, et notamment le recul du chômage en octobre, ont singulièrement réduit cet espoir.

Chacun réclame désormais des mesures concrètes pour calmer l'appétit des consommateurs et réduire la ponction des dépenses publiques américaines.

Les calendriers politiques sont parfois bien mal adaptés aux nécessités économiques. Jusqu'au 20 janvier et à l'arrivée de George Bush à la Maison Blanche, l'équipe Reagan sera tentée de temporiser. Or deux mois représentent une longue attente pour les marchés financiers. Trop longue en tout cas pour que le vainqueur du scrutin du 8 novembre puisse se permettre de laisser ses proches collaborateurs prononcer, ne serait-ce qu'à titre personnel, des petites phrases déstabilisatrices.

Tel a pourtant été le cas de Martin Feldstein – ancien responsable des conseillers économiques de la Maison Blanche. Son analyse est connue de longue date : la correction des déficits extérieurs américains, trop lente, exige, selon lui, un coup de pouce sous forme d'une dévaluation de 15 à 20 % du dollar. En le répétant mercredi 9 novembre, il a semé le trouble. Envisager un dollar à 100 yens et 1,45 mark alors que les banques centrales ont le plus grand mal à le maintenir autour de 125 yens et 1,80 DM, a dangereusement conforté la volonté des investisseurs de voir chuter le billet vert.

Contrainte d'intervenir avec la Réserve fédérale, pour calmer le jeu, la Banque du Japon a lancé un appel aux Européens pour qu'ils viennent à la rescousse. Leur réponse aura valeur de test. L'Europe ne considère-t-elle pas que le dollar est déjà sous-évalué ? Les semaines qui viennent s'annoncent délicates. Le krach boursier d'octobre 1987 l'avait spectaculairement confirmé. Rien n'est plus important, en période de nervosité des marchés, que le sang-froid et la concertation. Au petit jeu des phrases assassines personne n'est gagnant.

(Lire nos informations pages III et IV.)

La préparation des réformes

Un gouvernement rénové à pied d'œuvre en Algérie

Quatre jours après avoir été nommé premier ministre par le président Chadli, M. Kasdi Merbah a formé, mercredi 9 novembre, un gouvernement largement rénové, en prenant soin de s'entourer d'une équipe faite pour durer.

Il doit présenter dès samedi son programme à l'Assemblée nationale populaire, pour pouvoir s'atteler au plus vite à la mise en œuvre des réformes que le chef de l'Etat préconise.

En sortant du bureau du président Chadli, qui venait de le charger de former un gouvernement, samedi 5 novembre (*le Monde* du 8 novembre), M. Kasdi Merbah s'était engagé à constituer son cabinet *« avant la fin de la semaine »*.

Le week-end commence le jeudi en Algérie, où le jour de repos hebdomadaire est fixé au vendredi, comme c'est le cas dans de nombreux pays musulmans. M. Merbah a tenu sa promesse en présentant son équipe au président mercredi après-midi 9 novembre.

Le premier ministre, désormais responsable devant l'Assemblée nationale de la politique menée par son gouvernement, comme le prévoit la Constitution amendée par référendum, le 3 novembre, dirigera une équipe de vingt-deux ministres, dont treize nouveaux venus. Neuf membres de l'ancien cabinet restent en place : cinq conservent leur poste, quatre changent de portefeuille. Dix-sept personnes quittent complètement le gouvernement.

Chaque fois qu'il avait eu l'occasion de s'exprimer publiquement, ces derniers temps, M. Chadli avait souhaité, dans ses discours, voir appliquer le principe de *« l'homme qu'il faut à la place qu'il faut »*.

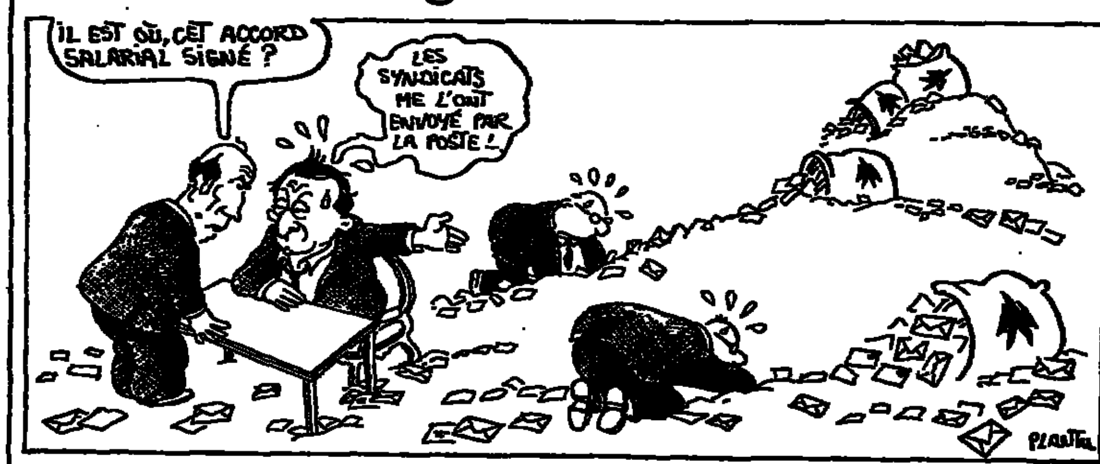
Cet appel aux compétences n'avait pas été particulièrement entendu au cours de ces dernières années. Le chef de l'Etat, qui était également chef du gouvernement, n'avait, du reste, pas pris l'initiative lui-même d'injecter du sang neuf à la tête de l'Etat, sauf à doses homéopathiques.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page V.)

Plusieurs services publics perturbés par des conflits localisés

Les autorités durcissent le ton face aux grévistes des Postes



Après les propositions faites par M. Durafour aux syndicats de la fonction publique, MM. Mitterrand et Rocard ont clairement précisé, mercredi 9 novembre, qu'il n'était pas question de revenir à un système d'indexation des salaires sur les prix et que l'embellie économique restait fragile. La FEN a décidé de signer l'accord proposé, tandis que les autres syndicats consultent leurs instances.

La situation reste toujours aussi confuse dans les PTT, les camionneurs parisiens n'ayant pas décidé la reprise du travail. Des conflits sociaux localisés continuent dans plusieurs entreprises du secteur public, notamment à la SNCF, à EDF et à la Sécurité sociale.

(Lire page XIX les articles d'ANNE CHEMIN et de FRANÇOIS SIMON.)

Sommet RPR-UDF
Les centristes mis en demeure de choisir
PAGE VIII

La loi sur l'audiovisuel
Le Sénat modifie la composition du futur conseil supérieur
PAGE VI

Jean Monnet au Panthéon
L'hommage de M. Mitterrand
PAGE XVIII

Discussion budgétaire
Le budget de l'industrie « réservé »
PAGE VI

Polémique sur l'Opéra-Bastille
Le point de vue de Patrice Chéreau
PAGE XVII

Du Canada à l'Europe

Marché unique, société partagée

Retournement de situation sans précédent au Canada : le Parti libéral, dirigé par M. John Turner, se trouve cette semaine nettement en tête de l'ensemble des sondages. A la fin du mois d'octobre, le Parti conservateur au pouvoir était encore donné bon favori pour les élections du 21 novembre. Le débat sur l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis semble être à l'origine de ce brusque changement d'opinion. Au Canada comme en France, face aux perspectives d'ouverture des marchés, les opinions publiques sont partagées.

Traité de libre-échange américano-canadien, marché unique européen : l'histoire multiplie de surprenantes ruptures qui, en se produisant, creusent des fossés immenses entre décisions politiques et consentement populaire, entre actes gouvernementaux et société civile, ou opinion publique.

Au Canada, lundi 21 novembre, on votera conservateur, libéral ou Nouveau Parti démocrate pour dire qu'on accepte ou qu'on refuse le traité de libre-échange qui doit théoriquement entrer en vigueur avec les Etats-Unis le 1er janvier prochain.

La surprise – car c'en est une – est depuis quelques semaines la formidable remontée des libéraux conduits par M. John Turner, hostile au traité, un leader politique sur lequel pas un Canadien avisé n'aurait parié un dollar il y a un mois, tant étaient mauvaises ses prestations, confuses ses prises de position. La victoire du Parti conservateur de M. Brian Mulroney – l'actuel premier ministre – ne faisait alors aucun doute et avec elle la ratification du *« free trade agreement »*.

En Europe, la perspective d'un marché unique au sein duquel circuleront librement les hommes, les biens, les services et les capitaux, à partir des années 90, avait été bien accueillie ; elle commence à susciter pas mal d'inquiétudes. On en trouve les traces dans les scores relativement bons obtenus aux élections législatives de juin par le Parti communiste et d'une certaine façon aussi par le Front national, malgré son recul, qui sont les seules formations politiques résolument hostiles au projet.

Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup auprès de certains dirigeants du RPR pour obtenir d'eux l'aveu que ce fut une erreur, lors de la campagne électorale, de prendre fait et cause pour le marché unique de 1993, qui réserve probablement aux Français bien des surprises et pas mal de désagréments. M. Raymond Barre enfin, en Européen convaincu, ne cache pas les craintes qu'il a de voir l'opinion publique évoluer défavorablement sur ce terrain.

Au Canada, des efforts importants ont été faits depuis 1986 par le gouvernement conservateur en place depuis 1984 pour informer les milieux d'affaires et les éclairer sur les conséquences du *« free trade agreement »*. On aurait tort de croire que l'affaire allait de soi, c'est-à-dire qu'existait un consentement spontané. En 1911, des élections avaient été perdues sur le même sujet et la partie s'était jouée dans les milieux d'affaires.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page XIX.)

Le Monde

LIVRES

■ Lettres portugaises : rencontre avec José Saramago ; deux romanciers de la vie intérieure : Vergilio Ferreira et Almeido Faria ; Maria Judite de Carvalho ou la beauté de l'épure ; Eduardo Lourenço, du Portugal à l'Europe ; la chronique de Nicole Zand : Navigations lusitaniennes. ■ J.D. Salinger, l'introuvable, par Hector Bianciotti. ■ Primi Visconti, un Italien à la conquête de Paris, par Françoise Chandernagor. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : Julien Gracq.

Pages IX à XVI

Accord entre huit journaux européens pour les offres d'emplois

« Le Monde » et sept autres journaux européens s'associent pour créer une rubrique commune d'offres d'emplois destinées aux cadres.

Lire page XVIII

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

SERVICES PUBLICS

Réhabiliter l'Etat

Par ANDRÉ GRJEBINE

DEPUIS quelques années, le libéralisme, triomphant dans les discours sinon dans les résultats, ne voit dans l'Etat qu'une entrave au développement économique et dans tout fonctionnaire qu'un bureaucrate inutile. La dégradation des services publics constitue la contrepartie logique de la disgrâce des fonctionnaires. Ces deux phénomènes illustrent la paupérisation de l'Etat, récemment dénoncée par Michel Rocard (1).

La révolte d'agents publics dont les emplois sont, de l'avis général, de première nécessité, difficiles et mal rémunérés secoue la léthargie qui accompagnait jusqu'alors l'affaiblissement de la puissance publique. Quelle que soit l'issue de ces mouvements sectoriels, le gouvernement devra saisir le problème de l'Etat à bras-le-corps avant que ne s'étende le mécontentement déclaré des fonctionnaires et diffus des usagers.

Choix de scénarios

Mais la réhabilitation de l'Etat ne doit pas signifier un retour aux errements qui en ont fait une cible facile pour ses contempteurs. Il convient de concilier l'efficacité économique et la solidarité sociale et non de privilégier l'une au détriment de l'autre. C'est pourquoi aucune des conceptions qui ont prévalu depuis la guerre ne paraît satisfaisante aujourd'hui.

Dans les années 50 et 60, les politiques expansionnistes ont impulsé un développement économique sans précédent. Mais l'essor des services publics a d'autant plus favorisé une gestion laxiste que l'expansion autorisait une augmentation des prélèvements obligatoires quasiment indolore. Le ralentissement de la croissance a rendu cette progression plus difficilement supportable et les interventions publiques plus critiquables. Le désengagement de la puissance publique est devenu la nouvelle règle. L'appauvrissement de l'Etat est apparu comme la traduction dans la fonction publique de la politique d'assainissement brutale menée au sein des entreprises. Le moins que l'on puisse dire est que cette phase « libérale » n'a pas tenu ses promesses : le chômage a continué à croître et le déficit extérieur à s'aggraver.

Le rôle de l'Etat doit donc être redéfini. La tâche est ardue. Il s'agit, en effet, de choisir – ou de combiner – des scénarios qui, pris isolément, paraissent tous inacceptables.

1. Une régression de l'Etat : le scénario américain et sa variante européenne. Le transfert de la main-d'œuvre éliminée par l'industrie vers les services ne peut se faire spontanément qu'avec lenteur et à un coût social exorbitant.

Deux variantes sont envisageables en fonction de la flexibilité de l'économie et de la politique macroéconomique appliquée.

Dans la variante américaine, ces deux facteurs ont joué pleinement en faveur de la création d'emplois, surtout au cours des cinq dernières années. De ce fait, de 1970 à 1987, les Etats-Unis ont crée 31 millions d'emplois, dont près de 11 millions depuis 1983, contre 0,5 million en France, 0,1 million au Royaume-Uni et une perte de 1 million d'emplois en RFA. Mais ces créations d'emplois se sont faites au prix d'un renforcement prononcé des disparités sociales et de l'appauvrissement d'une large partie de la population (2). Cette stratégie suppose, en effet, non seulement la flexibilité et l'insécurité du marché du travail, mais également que les revenus annexes (allocations sociales) ou en nature (soins, éducation) soient suffisamment réduits pour que les salariés licenciés acceptent n'importe quelle tâche pour survivre.

Enfin, la stratégie américaine n'est concevable que si l'initiative privée n'est pas défaillante. Le moins que l'on puisse dire est que nos entrepreneurs n'ont pas démontré, au cours des années récentes, une capacité à créer des emplois comparable à celle de leurs homologues américains.

La variante européenne de cette stratégie « libérale » ne peut même pas mettre à son actif la réduction du chômage. Compte tenu des rigidités inhérentes à nos sociétés et faute d'une politique économique expansionniste, plutôt qu'une baisse des salaires on observe le développement d'un chômage de longue durée. L'Allemagne compte principalement sur sa décroissance démographique pour obtenir une amélioration de l'emploi au cours des prochaines années. En revanche, si la tendance des années 1984-1987 se poursuit, le taux de chômage atteindra, en France, 11,6 % de la population en 1990, 13,5 % en 1995 et 15,9 % en l'an 2000 contre 10,2 % aujourd'hui.

2. Une expansion de l'Etat : le scénario suédois. Contrairement au scénario américain, en Suède la solidarité sociale apparaît comme une condition de l'efficacité économique. Les salaires sont relativement élevés et leur éventail est resserré. La flexibilité et la mobilité de la main-d'œuvre résultent d'abord d'une régénérescence permanente du tissu économique par la formation (scolarité, contrats-formation, recyclage), et des aides au placement de la main-d'œuvre (recherche d'emploi, prise en charge du déménagement, etc.). En même temps, la création d'emplois publics rend le redéploiement d'autant plus acceptable qu'il est sans risque pour les salariés. De 1970 à 1983, l'industrie a perdu 358 000 emplois dont 165 000 pour l'industrie manufacturière, mais 568 000 emplois ont été créés dans le secteur public et près de 100 000 dans les services privés.

A première vue, la multiplication des emplois publics a réduit la productivité moyenne de l'économie suédoise. Mais, pour établir des comparaisons valables, il faut tenir compte non seulement de la productivité des travailleurs pourvus d'un emploi, mais également de la productivité – nulle – des chômeurs. La comparaison tourne alors nettement à l'avantage de la Suède. De plus, si la productivité d'un grand nombre d'emplois publics est sans doute insuffisante, cela ne signifie pas qu'il faille négliger pour autant les besoins réels qu'ils permettent de satisfaire. Enfin, il ne s'agit que de traverser dans les meilleures conditions une phase de transition. Dès à présent, en Suède, un secteur privé revigoré tend à redevenir le principal pourvoyeur d'emplois. Cette stratégie a certes un coût élevé en matière de prélèvements obligatoires – 53,5 % du PIB en 1986 – mais le gaspillage des ressources humaines n'hypothèque-t-il pas bien davantage une économie ?

3. Une rénovation de l'Etat. L'opposition entre l'Etat libéral et l'Etat tentaculaire paraît dépassée. Les excès aussi bien du scénario américain que du scénario suédois peuvent sans doute être évités à condition de repenser le rôle de l'administration comme créatrice d'emplois et prestataire de services. Un réexamen de la gratuité des services publics et des rémunérations des fonctionnaires s'impose en vue de renforcer la productivité de l'Etat.

Comment permettre à l'Etat ou aux collectivités locales de susciter de nombreuses créations d'emplois, sans accroître les prélèvements obligatoires, si ce n'est en rendant payants les services publics ainsi développés ? La gratuité d'un service public équivaut à une subvention accordée à ses bénéficiaires et non à ses prestataires. Elle n'a donc rien à voir avec les modalités de sa création.

Unité d'apparence

Comment pourvoir les postes vacants dans l'enseignement ou réduire le nombre d'infirmières qui quittent rapidement cette profession faute d'obtenir des conditions jugées acceptables, sans alourdir les dépenses publiques, si ce n'est par une mise à plat de la grille de la fonction publique ? Ce secteur présente avec l'agriculture ce trait commun qu'une apparente unité cache des disparités considérables et permet à des corporations puissantes et bénéficiant de privilèges importants de les préserver en se réclamant d'un « désintéressement » qui caractérise effectivement des instituteurs ou des infirmières. La loi de l'offre et de la demande n'est que rarement appliquée pour la fixation des traitements publics. Mais si pour certains d'entre eux cette transgression joue à la baisse, pour d'autres elle opère, de toute évidence, à la hausse et assure à leur détenteur des revenus que le libre jeu du marché ne leur aurait pas permis d'obtenir.

Chacun de ces scénarios soulève des problèmes brûlants, sinon tabous. L'attachement aux avantages acquis est si grand que toute remise en question est explosive. Une réforme radicale paraît donc inconcevable. Il est tentant de traiter ces problèmes au fur et à mesure que des occasions se présentent, notamment quand le malaise d'une catégorie sociale perçue comme défavorisée par la collectivité nationale rend plus acceptables les sacrifices demandés aux autres. Reste à savoir si cette stratégie ne porte pas en elle un risque de contagion. En toute hypothèse, le débat sur l'avenir de l'Etat ne saurait être éludé, à moins d'accepter un pourrissement de la situation marquée par une progression durable du chômage et un mécontentement croissant aussi bien des prestataires que des utilisateurs de services publics de plus en plus délabrés.

(1) *L'Expansion*, septembre 1988.

(2) *Les Mécanismes de la création d'emplois : les enseignements à tirer de l'expérience américaine*, OCDE (à paraître), automne 1988.

La fin des syndicats ?

Par G. PERRIER (*)

LES conflits récents – SNCF en 1986-1987 – ou actuels – infirmières, PTT – illustrent l'effacement relatif des syndicats et le rôle grandissant des « coordinations ». Ce double phénomène risque-t-il de se généraliser ?

La crise du syndicalisme est aujourd'hui reconnue ; de multiples sondages l'attestent : perte de confiance, baisse de l'audience électorale, taux d'abstention record aux élections professionnelles comme aux élections prud'homales (54 % en 1987), chute inquiétante des cotisations ; en trente ans, le taux de syndicalisme est passé de 20 % à 10 %. A cela bien des raisons : la lutte des classes n'intéresse plus personne, la combativité s'est émoussée, la crise a fait apparaître le rôle essentiel de l'entreprise seule créatrice d'emplois, le militantisme se meurt. Progressivement, les syndicats ouvriers, patronaux ou d'encadrement se sont installés dans la gestion des œuvres sociales et le fonctionnement d'organisations pesantes, unions, fédérations, confédérations. Le militant a disparu au profit de permanents et d'« apparatchiks » !

Les syndicats n'ont pas su garder le contact avec les catégories nouvelles de salariés, jeunes techniciens et agents de maîtrise, cadres et ingénieurs. Ils n'ont pas su modifier leur comportement et leur langage. Face aux nouvelles technologies, leurs positions réservées sinon frileuses les ont marginalisés. Nettement en retrait par rapport aux techniques modernes de management participatif (groupes de progrès et de concertation, cercles de qualité...), ils sont apparus singulièrement conservateurs et prudents. Par contre, entre 1981 et 1986, ils se sont fourvoyés, pour certains d'entre eux, dans des prises de position politique, ce qui a entraîné parfois de douloureux recentrages.

∴

Tandis que le monde bouge, les syndicats restent immobiles et myopes ; à quelques exceptions près, aucune réflexion en profondeur, pas de véritable prospective, alors que dans le même temps la formation des hommes et l'organisation des entreprises évoluent considérablement.

Les syndicats – de salariés ou d'encadrement – sont tout juste capables de prendre le train en marche pour réclamer des augmentations de salaires sans s'être penchés sur la transformation d'une profession, la nécessité d'un statut ou simplement le besoin de considération. Les salariés s'habituent à poser directement leurs problèmes aux directions d'entreprise ou d'établissement et à les régler sans intermédiaire. Ce nouveau type de dialogue social est à la fois réconfortant et dangereux. Le CNPF reste étonnamment discret, les pouvoirs publics sont pris à contre-pied.

∴

S'ils ne réagissent pas, les syndicats actuels vont continuer de décliner. Or nous avons besoin de syndicats modernes et forts. Puissent les nouveaux leaders le comprendre avant qu'il ne soit trop tard !

(*) Président de la Société industrielle de Mulhouse.

BIBLIOGRAPHIE

« A vous de juger », de Jean-Paul Jean

La justice sans balance

Voici un livre drôle et pourtant sérieux. Il y est question de justice sans grandiloquence ni phraséologie, à l'aide d'exemples concrets et souvent humoristiques. Point de théorie pesante, mais un démontage d'horloger de la machine judiciaire, de ses us indéchiffrables et de ses travers fort nombreux.

Jean-Paul Jean, l'auteur de cette introspection décapante, est un magistrat, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, aujourd'hui conseiller technique au cabinet de M. Claude Evin, ministre de la solidarité. Longtemps juge de base en province, il connaît son monde judiciaire et en dénonce les faiblesses avec verve et parfois férocité. Sa documentation est solide, de sorte que son livre instruit en même temps qu'il amuse et donne à réfléchir.

« Les femmes aussi portent la robe », écrit-il, pour rappeler que les magistrats sont aujourd'hui, à 39 %, des « magistrates », une proportion qui atteindra 50 % en 1995. Cette féminisation ne va pas sans grincements ni malentendus, comme en témoigne ce coup de téléphone passé un jour par un brave gendarme :

– *« Allô ! J'ai demandé le substitut de permanence.*

Voix de femme : – *C'est elle-même.*

– *Non, je n'ai pas demandé le secrétariat, c'est une affaire importante.*

– *Ce n'est pas la secrétaire ; vous parlez à Mme S., la nouvelle substitut.*

– *Ah bon !* (court silence) *En fin de compte, ça tombe bien, il s'agit d'un viol... »*

Gendarmes et policiers devront se faire à cette féminisation de la magistrature, qui, pour le reste, évolue peu et qu'imprègne le conservatisme. Les six mille magistrats jurent, en début de carrière, de garder *« religieusement »* le secret de leurs délibérations. Cette obligation « religieuse », qu'impose aux magistrats un Etat pourtant laïc, dit assez le caractère quasi surnaturel des pouvoirs qui leur sont ainsi conférés lorsqu'ils passent de la condition de *« bébés-toque »* (le surnom des élèves-magistrats) à celle de juge à part entière.

Le décorum lui-même trahit les pesanteurs de l'institution, décorum minutieusement codifié et destiné, on le suppose, à inspirer aux justiciables un respect lui aussi « religieux ». Voici, par exemple, la description de la tenue imposée aux magistrats de la Cour de cassation : robe noire à grandes manches, simarre de soie noire, épitoge bordée de fourrure blanche, ceinture de soie rouge à glands d'or, toque de velours noir bordé d'un galon d'or et cravate blanche plissée.

La justice gagnerait à devenir un service public « de proximité », suggère Jean-Paul Jean, plutôt que d'obliger les magistrats à siéger ainsi en majesté. Les Français attendent d'abord d'elle des décisions rapides, concrètes et de bon sens. Quelles réflexions ce décorum peut-il inspirer, par exemple, à ces dix mille locataires d'appartements qui ont dû attendre 1987 pour que la justice statue sur des malfaçons (des infiltrations d'eau) datant de 1967 ?

« La justice sans balance » (s'en balance ?) Tel est le sentiment que l'institution judiciaire inspire fréquemment aux justiciables. Jean-Paul Jean explique cette suspicion en montrant fort bien que le « tarif » n'est pas le même selon que la victime ou le délinquant est puissant ou misérable. La Cour de cassation a, par exemple, considéré comme légitime le licenciement d'un employé de grand magasin coupable d'avoir dérobé une paire de lacets. A l'opposé, ceux qui fraudent gravement le fisc courent moins de risque de se retrouver dans le box d'une chambre correctionnelle.

Tel est le procès que Jean-Paul Jean instruit contre la justice, pièces à conviction à l'appui, sous un titre en forme d'invite aux Français à se faire juges, à leur tour, de « leur » justice. *A vous de juger*. Après tout, ladite justice n'est-elle pas rendue *« au nom du peuple français »* ?

BERTRAND LE GENDRE.

• Jean-Paul Jean, *A vous de juger*. Illustré par Siné. Editions Bernard Barrault, 1988. 212 pages, 120 F.

ÉTATS-UNIS : après l'élection de M. George Bush à la Maison Blanche

Les réactions enregistrées de par le monde à l'élection de M. George Bush sont, dans l'ensemble, largement positives. A Paris, M. Mitterrand s'est réjoui *« de l'élection d'un homme qui nourrit pour la France et ses dirigeants l'estime et l'amitié »* et prévoit qu'il se trouvera à ses côtés *« lorsqu'il s'agira d'œuvrer pour construire un monde plus pacifique, plus généreux et plus solidaire »*. Ainsi la victoire du candidat républicain a-t-elle rassuré les instances de la Communauté européenne, nous indique notre correspondant Philippe Lemaitre, dans la mesure où les démocrates annonçaient davantage de protectionnisme : il serait apprécié à Bruxelles que le nouveau président s'emploie à maîtriser les tentations du Congrès en ce sens. L'expérience internationale de M. Bush y paraît également de bon aloi.

Mme Thatcher, elle, est enthousiaste. Demeurée éveillée jusqu'à 5 heures du matin le 9 novembre, elle a immédiatement félicité l'élu par téléphone, nous indique notre correspondant Dominique Dhombres. *« Votre expérience sans pareille du pouvoir sera un atout exceptionnel pour l'OTAN et permettra à l'Amérique de continuer à conduire le monde occidental avec la fermeté nécessaire »*, lui a-t-elle déclaré.

C'est également par téléphone que le chancelier allemand Helmut Kohl a transmis ses *« meilleurs vœux de succès »* à M. Bush. Les deux hommes se verront, mardi prochain, au cours de la visite que le chef du gouvernement de Bonn doit effectuer à Washington.

Réactions presque uniquement favorables en Italie, hormis une notation du PC soulignant que le vote du 8 traduit *« la peur du changement »* des électeurs américains ; la presse suisse, les pays nordiques sont plus particulièrement sensibles à la *« continuité »* incarnée par le républicain.

C'est de Madrid que vient la note européenne la plus réservée. Sur deux thèmes chers à l'opinion, l'Amérique latine et le Proche-Orient, les socialistes espagnols au pouvoir sont en effet en opposition diagonale avec le « reaganisme ». M. Bush corrigera-t-il certaines « erreurs » de son prédécesseur ? Le ministre des affaires étrangères M. Fernandez Ordonez en a exprimé l'espoir, nous indique, de Madrid, Thierry Maliniak.

Au Proche-Orient, l'expectative est de mise. Les dirigeants israéliens ont certes félicité *« l'ami sincère »* choisi par le peuple américain, selon le mot du premier ministre M. Itzhak Shamir. Mais la presse s'attend que la *« chaleur particulière »* des *« relations spéciales »* avec Israël, qui avait marqué *« l'ère Reagan »* baissera *« de quelques degrés »*, comme l'écrit le *Jerusalem Post*. Les réactions palestiniennes sont inquiètes, mais avec une touche de volontarisme confiant : ainsi le porte-parole de l'OLP à Tunis, M. Ahmed Abderrhaman, a-t-il exprimé l'espoir que le nouveau chef de la Maison Blanche usera *« de l'influence des Etats-Unis pour permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination et à un Etat indépendant »*. Dans les pays arabes, on se montre volontiers satisfait de la défaite de M. Dukakis, réputé plus lié au « vote juif », et en toute certitude médiocre connaisseur d'une région infiniment complexe.

Dans un autre point chaud du monde tout proche, l'Afghanistan, on enregistre une réaction confiante des moudjahidins en guerre contre le gouvernement communiste de Kaboul : *« J'espère que le nouveau gouvernement continuera dans la même voie »* que l'administration Reagan, a déclaré Sibghatullah Mojaddidi, président par intérim de l'alliance de sept mouvements de guérilla basée à Peshawar, au Pakistan.

En Asie encore, le premier ministre chinois, M. Li Peng, s'est montré chaleureux : *« En tant qu'amis du peuple américain, nous sommes très contents »*, a-t-il déclaré. Il est vrai que M. Bush avait été, en 1974, le premier représentant de Washington à Pékin après le voyage historique du président Nixon en 1972 et avant la normalisation entre les deux pays.

La presse du Vietnam, pour sa part, exprime l'espoir que le nouvel élu adoptera une *« attitude réaliste en Asie du Sud-Est »* — une référence évidente à la situation au Cambodge, où Hanoï est profondément engagée.

En Afrique, enfin, la pierre de touche sera, estime-t-on ici et là, l'attitude de M. Bush envers l'Afrique du Sud. Le ministre des affaires étrangères de Pretoria, M. Pik Botha, a salué l'élection du républicain, non sans dissimuler sa crainte que le Congrès sous contrôle démocrate ne lui force la main pour durcir les sanctions imposées à Pretoria. Mgr Desmond Tutu, l'archevêque célèbre pour sa lutte contre l'apartheid, a indiqué que la plupart de ses frères noirs auraient préféré une victoire de M. Dukakis. L'Organisation de l'unité africaine a également souhaité voir M. Bush modifier la politique de Washington dans le sud du continent.

Le nouveau président joue la fermeté dans la conciliation

WASHINGTON
de notre correspondant

Quelques heures à peine après son élection, George Bush a annoncé sa première décision présidentielle : le choix d'un nouveau secrétaire d'Etat. Le poste, considéré comme le plus prestigieux du cabinet, reviendra à un ami de longue date du président élu, M. James Baker, qui vient de diriger de main de maître sa campagne, et a exercé dans le passé des fonctions de première importance.

Naturellement, tout se passera dans les règles. L'actuel secrétaire d'Etat, M. George Shultz, restera en poste jusqu'à la fin du mandat de M. Reagan, c'est-à-dire jusqu'au 20 janvier. M. Shultz, qui a exercé cette fonction éreintante depuis plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs, avait lui-même exprimé le désir de se retirer. Il a estimé *« excellent »* le choix de son *« ami Jim Baker »*, tandis que de son côté M. Bush couvrait M. Shultz de fleurs : la transition s'annonce douce et harmonieuse, c'est du moins, de toute évidence, l'impression que l'on veut donner, de part et d'autre.

En fait, le choix de M. Baker était un secret de Polichinelle, mais la rapidité avec laquelle cette décision a été officiellement rendue publique a surpris. Jamais président élu n'avait attendu si peu de temps pour nommer à l'avance un nouveau responsable. C'est pour M. Bush une manière d'exprimer sa gratitude à Jim Baker, mais plus encore d'établir rapidement son autorité, de faire sentir à l'opinion que le président élu, sur lequel pèsent encore quelques vieux soupçons d'inanité, agit avec détermination.

Aisance et naturel

En ce lendemain d'élection, M. Bush a d'ailleurs tout fait pour se montrer pondéré et raisonnable, désireux de panser les plaies ouvertes par la campagne électorale, au lieu de célébrer sa propre victoire. Et il l'a fait avec aisance et naturel, comme si ses nouveaux habits présidentiels lui convenaient mieux que son role un peu forcé de politicien en campagne. Dès mercredi matin, M. Bush, à qui les journalistes ont amèrement reproché, ces dernières semaines, de les tenir systématiquement à distance, a donné une conférence de presse, en commençant par quelques paroles de conciliation à l'égard des représentants des médias.

M. Bush — en dehors de la nomination de Jim Baker — n'a rien déclaré de bouleversant, mais il n'a jamais paru en difficulté ou hanté par la peur de la gaffe, comme souvent par le passé. On a appris qu'il souhaitait rencontrer M. Gorbatchev, mais pas seulement pour faire connaissance — d'autant que c'est déjà fait depuis longtemps. *« Je veux que des progrès soient réalisés »*, a-t-il déclaré, ajoutant que ces progrès ne devaient pas forcément porter sur les négociations START (sur la réduction des armements stratégiques), et un sommet Bush-Gorbatchev à relativement brève échéance est déjà envisagé. Mais M. Bush a exclu que la rencontre puisse se tenir avant la fin de l'année, comme la rumeur en avait couru.

Après son entrée en fonctions M. Bush commencera en effet par envoyer son secrétaire d'Etat en Europe pour y rencontrer les responsables alliés, avant d'avoir un premier contact avec le ministre soviétique des affaires étrangères Edouard Chevardnadze. Ce n'est qu'alors qu'un sommet pourra être envisagé, a expliqué M. Bush.

Le président élu n'a pas voulu établir un lien formel entre l'attitude soviétique en Afghanistan et la tenue ou non de ce sommet, et il s'est déclaré convaincu que les Soviétiques ne reviendraient pas sur leur engagement de retirer leurs troupes.

M. Bush a aussi affirmé que l'aide aux « contras » du Nicaragua constituait pour lui une *« haute priorité »*, et a parlé de *« faire pression »* sur M. Daniel Ortega pour qu'il respecte ses engagements, mais sans être plus précis. La question de la reprise de l'aide aux « contras » avait été largement occultée pendant la campagne électorale, et elle est de toutes manières fort aléatoire en raison de l'attitude du Congrès, qui y est hostile. Mais la préoccupation essentielle de M. Bush était clairement de tendre la main à ses adversaires en expliquant que, *« la campagne terminée »*, le pays avait à présent *« soif d'harmonie »*, et que lui-même avait le désir de collaborer avec le Congrès.

C'est tout autant un désir qu'une nécessité, puisque les démocrates ont encore accru leur domination sur le Congrès, et que la dureté de la campagne a clairement laissé chez certains élus, et plus encore chez nombre de militants, un désir de revanche.

A priori, le nouveau président ne devrait donc bénéficier d'aucune période de rémission de la part du Congrès, et déjà de nombreuses voix démocrates, y compris celle du vaincu, M. Dukakis, s'élèvent pour affirmer que M. Bush n'a pas reçu de réel mandat de l'électorat qui a certes opté pour la continuité à la Maison Blanche, mais pour le reste a donné la préférence au Parti démocrate.

M. Bush peut en particulier s'attendre à des jours difficiles quand il devra s'attaquer à la réduction du déficit budgétaire : au cas, très probable, où M. Bush, qui a fait campagne sur le thème *« pas d'impôts nouveaux »*, serait malgré tout dans l'obligation de trouver des revenus supplémentaires, qu'il ne compte pas sur les démocrates pour partager la responsabilité d'une telle mesure. Si M. Bush veut obtenir la coopération du Congrès, il lui faudra se montrer infiniment plus conciliant que M. Reagan.

Paroles encourageantes

En dépit de ces avertissements, les hostilités ne sont pas vraiment déclarées, et le pire n'est pas encore sûr. Les bonnes relations personnelles entretenues par M. Bush avec nombre d'élus et sa réputation d'homme de dialogue pourraient lui faciliter la tâche. Quelques démocrates éminents ont d'ailleurs eu des paroles encourageantes à son égard, y compris M. Lloyd Bentsen, colistier de M. Dukakis, et même des « libéraux » déclarés comme le sénateur Ted Kennedy ou le pasteur Jesse Jackson. Ce dernier a téléphoné à M. Bush pour le féliciter, et il a déclaré publiquement qu'il fallait prendre le président élu au mot et l'aider à rendre l'Amérique *« plus douce et plus gentille »*, si telle est vraiment son intention.

Mais les difficultés qui attendent le nouvel élu ne viennent pas que du camp démocrate. Le sénateur Robert Dole, qui fut son principal rival au cours des primaires, et qui est toujours le leader des républicains au Sénat, a multiplié depuis mardi les remarques acides. De ce côté-là aussi, il faudra mettre beaucoup de baume sur les plaies.

M. Bush pourra s'y employer pendant les soixante-douze jours qui le séparent de son entrée en fonctions. Il a déjà désigné les responsables de son « équipe de transition » qui devra travailler, pendant cette période, en collaboration avec une équipe symétrique constituée par l'administration en place. Elle sera dirigée par deux des principaux responsables de sa campagne électorale, MM. Craig Fuller et Robert Teeter, et devrait compter plusieurs centaines de personnes — mais beaucoup moins tout de même que lors de la transition entre le président Carter et son successeur Ronald Reagan.

Les conditions sont évidemment bien différentes : autant, à l'époque, M. Carter était amer, autant, cette fois, M. Reagan semble euphorique à l'idée de passer ainsi le flambeau et « l'héritage » à son coéquipier. Les deux hommes, M. Reagan, paternel et chaleureux, et M. Bush, déférent et soudain redevenu vice-président, se sont mutuellement congratulés lors d'une cérémonie symbolique à la Maison Blanche. Plus tôt dans la journée, M. Bush avait tenu à rappeler « l'évidence », à savoir que M. Reagan est toujours le président des Etats-Unis, et que lui-même n'entendait pas utiliser la période de transition *« pour tenter d'influencer de manière illégitime ses décisions »*.

JAN KRAUZE.

● **Le président Reagan ne participera pas à la conférence sur les armes chimiques.** - Le président Reagan — qui achève son mandat le 20 janvier — ne participera pas personnellement à la conférence de Paris sur les armes chimiques du 7 au 11 janvier, dont il avait proposé l'idée avec le président Mitterrand en septembre à l'ONU. Le général Colin Powell, conseiller du président américain pour les questions de sécurité, a précisé mercredi 9 novembre que M. Reagan, indépendamment des échéances intérieures américaines, *« estime, ainsi que la France, que la représentation doit être au niveau ministériel »*. - (AFP).

La désignation du futur secrétaire d'Etat

James Baker ou le pragmatisme efficace

WASHINGTON
correspondance

Dans ses rares moments de détente, James Addison Baker III chasse la dinde sauvage dans son Texas natal. Un gibier assez rare, exigeant un examen attentif du terrain, une longue attente à l'affût et une décision rapide pour tirer au moment approprié. Qualités de chasseur qui, appliquées à la politique, ont fait merveille en lui permettant d'accomplir en quelques années une irrésistible ascension.

Le virus du pouvoir ne l'a atteint que tardivement. Après avoir étudié à Princeton et servi dans les « marines », ce patricien texan, issu d'une famille riche et descendant d'une grande lignée d'avocats remontant jusqu'en 1872, s'est contenté d'augmenter sa fortune dans un cabinet d'affaires connu de Houston. Il avait quarante ans quand un bon camarade de son club, un certain George Bush, alors député, lui demanda de l'aider dans sa campagne pour un des deux sièges de sénateur du Texas. James Baker, très affecté alors par la mort de sa première femme, qui lui avait laissé quatre enfants, accepta. Bush fut battu (par le sénateur Bentsen), mais l'apprenti stratège en politique se montra si doué qu'il réussit à réunir à Houston 60 % des suffrages pour son patron. L'échec créa les liens d'une solide amitié entre les deux hommes et marqua le début d'une carrière politique placée... sous le signe de l'opposition à Ronald Reagan !

En 1976, M. Baker dirigea la campagne de Gerald Ford, qui résista vigoureusement à l'assaut reaganien ; en 1980, il était au côté de M. Bush, qui, à l'époque, luttait dans les « primaires » contre M. Reagan. Suivant les conseils de son manager, Bush se retira de la compétition, obtenant en contrepartie une nomination à la vice-présidence. Bon prince, il renvoya l'ascenseur à Baker, en lui assurant par la suite un rôle actif dans la campagne victorieuse de Ronald Reagan.

Le président élu avait apprécié les qualités de cet ancien adversaire qui s'était imposé par sa puissance de travail, et plus encore par un instinct politique très sûr. Nommé chef d'état-major de la Maison Blanche en 1981, il domina rapidement ses



deux autres partenaires de la « troïka », des « Californiens », aujourd'hui en totale déconfiture : Michael Deaver, condamné pour trafic d'influence a échappé de peu à la prison ; Edwin Meese a été contraint de quitter le ministère de la justice dans des conditions déshonorantes.

Mais les éléments de la « vraie » droite républicaine n'aiment pas ce converti de fraîche date au reaganisme et lui reprochent d'avoir poussé le président à renoncer à l'orthodoxie américaine. A la Maison Blanche, il était devenu l'homme indispensable, travaillant quatorze heures par jour, sans doute pour compenser les longues siestes présidentielles. Enfin, sa distinction, son élégance naturelle, pour tout dire sa classe, avaient impressionné la tâtillone Nancy Reagan.

Au cours de ses quatre années passées à la Maison Blanche, James Baker s'est constitué un petit réseau d'amitiés et de collaborateurs de talent, parmi lesquels Richard Darman et David Gergen, appelés sans doute à le suivre au département d'Etat. Tous des réalistes, des modérés, opposant une sourde mais efficace résistance aux idéologies de la droite républicaine.

La « droite civilisée »

C'est à la Maison Blanche que Baker devint un « pro » de la politique, connaissant tous les détails du sérail et du Capitole, cultivant des relations étroites avec les leaders du Congrès, utilisant les médias avec habileté par des confidences ou des fuites bien organisées. *« Mon travail,* a-t-il dit un jour, *n'est pas de recommander au président un point de vue auquel je crois fermement, mais de lui faire savoir ce qui me semble politiquement préférable. »* Mais, malgré son affirmation de vouloir rester en retrait, il aspirait, conscient de ses qualités, à entrer au gouvernement.

En février 1985, il saisit la chance que lui offrait Donald Regan, alors secrétaire au Trésor, très critiqué, qui lui propose d'échanger leurs postes. Pragmatique par excellence, il favorisera l'évolution de la politique officielle. En acceptant le principe d'une coopération internationale en matière monétaire, il négocia âprement avec les leaders democrates du Congrès une réforme fiscale d'envergure. Pourtant, lâché par les banques américaines, il essuiera un échec dans ses tentatives pour parvenir à un règlement de la dette du tiers-monde. Homme des compromis par excellence, il estime qu'en politique il est inutile de transformer des adversaires en ennemis. Aux yeux de ses amis, il incarne le *« conservatisme éclairé »*, la *« droite civilisée »* en quelque sorte, dont l'ambition est d'entrer un jour par le grand portique à la Maison Blanche. Bien sûr avec l'accord de son vieil ami Bush...

HENRI PIERRE.

Amériques

Les réactions après l'élection de M. George Bush à la présidence des Etats-Unis

Soulagement sans enthousiasme à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

« Américain attentif et raisonnable », selon *les Nouvelles de Moscou*, l'hebdomadaire du gorbatchévisme, George Bush est pour les Soviétiques un homme avec lequel il sera parfaitement possible de négocier mais pour lequel on n'éprouve cependant pas d'enthousiasme particulier.

Sans doute a-t-on été soulagé de sa victoire attendue car M. Dukakis présentait pour Moscou l'inconvénient majeur d'introduire un fort élément d'incertitude.

D'un autre côté, pourtant, le nouveau président américain présente le triple inconvénient d'avoir eu pour métier, comme ancien patron de la CIA, la lutte quotidienne contre l'URSS.

Le président sortant voulait, et presque à tout prix, rester dans l'histoire comme l'homme de la politique de « paix par la force » et le premier à avoir débouché sur un accord de réduction, et non plus seulement de limitation, des armes nucléaires. Le président élu, lui, ne peut avoir cette ambition, puisque la place est déjà prise, et il pourrait ainsi se révéler un interlocuteur plus coriace que son prédécesseur..

D'où l'extraordinaire balancement des réactions soviétiques qui mettent d'abord en avant les désirs parallèles des Américains et de l'URSS de progresser dans la voie du dialogue. Si l'Union soviétique *« salue »* l'élection du nouveau président des Etats-Unis, elle relève *« avec satisfaction »* que *« les électeurs américains se sont prononcés, à en juger par les résutats des sondages, en faveur de la poursuite des pourparlers soviéto-américains sur le désarmement, et de l'élargissement de la coopération et des contacts (...) dans les domaines les plus divers ».*

Cette position, a souligné M. Vadim Berfiliev le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, *« bénéficie d'un large soutien, aussi bien parmi les républicains que parmi les démocrates* [et cela] *facilitera à coup sûr le développement continu du dialogue entre* [nos] *deux pays. »*

D'une phrase, c'était dire à la fois qu'on pouvait, puisque telle est la volonté populaire américaine, tabler sur la disponibilité de M. Bush au dialogue et qu'on compte aussi à cet égard sur le Congrès, où les démocrates ont légèrement renforcé leur majorité. Et en tout état de cause, on ne perd pas de temps. Depuis vingt-quatre heures, tous les commentaires soviétiques rappellent que le nouveau président a déclaré une priorité : rencontre avec M. Gorbatchev qui, dès mercredi soir, lui a adressé un télégramme de félicitations. *« J'exprime l'espoir*, déclare le secrétaire général, *que votre travail à ce haut poste servira la cause d'un nouveau développement de relations stables et conséquentes entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, et d'une amélioration générale de la situation internationale. Pour sa part*, ajoute M. Gorbatchev, *l'Union soviétique est prête à poursuivre et à approfondir dans le plus grand nombre possible de domaines une coopération soviéto-américaine mutuellement avantageuse. »*

BERNARD GUETTA.

Prudente réserve en Amérique latine

L'Amérique latine, et plus spécifiquement les pays de l'isthme centraméricain, ont accueilli l'élection de M. George Bush avec une prudente réserve, mêlée d'espoir. Les multiples échecs de la politique de M. Ronald Reagan dans le sous-continent – reconnus par l'élu d'aujourd'hui – avaient fait dire à de nombreux dirigeants latino-américains que, quel que soit le successeur de l'actuel président, le pire était passé...

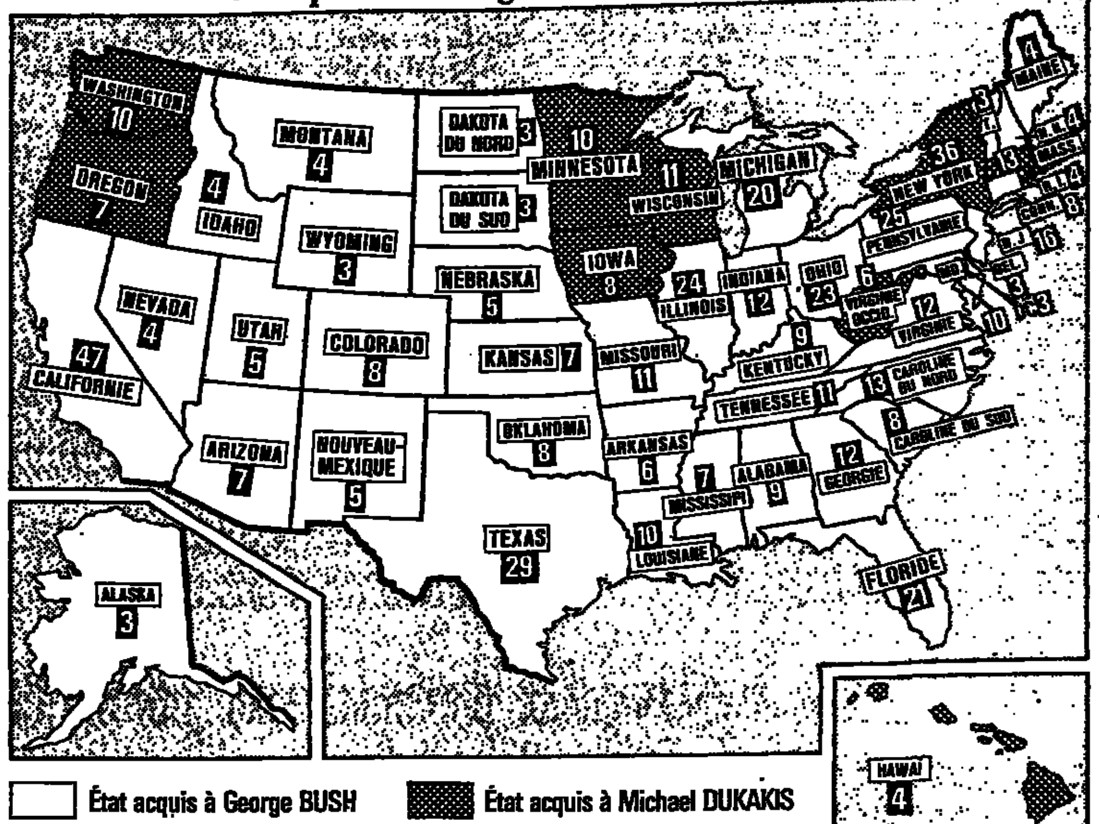
Plusieurs chefs d'Etat ont félicité M. Bush, comme le Mexicain Miguel de la Madrid et son futur successeur, M. Carlos Salinas de Gortari. Le général Pinochet au Chili, M. Lusinchi au Venezuela ou M. José Napoleon Duarte au Salvador ont, entre autres, fait de même.

Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, initiateur du plan de paix pour l'Amérique centrale, a, pour sa part, souhaité que le prochain gouvernement américain donne une chance à l'accord d'Esquipulas II.

Au Nicaragua, le président Ortega a invité M. George Bush à des pourparlers de paix, en l'engageant à renoncer à la politique de soutien à la Contra. M. Adolfo Calero, l'un des dirigeants des rebelles anti-sandinistes, estime au contraire que l'arrivée du nouveau président américain préserve les chances des rebelles d'obtenir une nouvelle aide militaire des Etats-Unis.

Les autorités panaméennes se sont, elles, murées dans un silence encore plus absolu. L'homme fort du pays, le général Noriega, est, il est vrai, toujours au centre de la partie de bras de fer engagée par Washington. Les relations que le général a pu entretenir avec l'ancien directeur de la CIA lorsqu'il correspondait lui-même avec la centrale américaine n'incitent pas, pour l'heure, aux déclarations publiques.

La répartition des grands électeurs par Etat



Les chiffres en surimpression indiquent le nombre des grands électeurs pour chaque Etat ; il en fallait 270 au minimum pour assurer l'élection définitive du prochain président lors du vote des grands électeurs en décembre ; le « District of Columbia » (Washington), où M. Dukakis l'a emporté, en compte trois.

Le résultat au Sénat

Au Sénat, les démocrates ont gagné un siège. Ils restent majoritaires avec cinquante-cinq sièges contre quarante-quatre aux républicains (un siège est encore indécis). Trente-trois sièges (un tiers du Sénat) étaient soumis à réélection le 8 novembre. Ont été élus :

Dennis De Concini (D)*, Arizona ; Pete Wilson (R)*, Californie ; Joe Lieberman (D), Connecticut ; William Roth (R)*, Delaware ; Spark Matsunaga (D)*, Hawaï ; Richard Lugar (R)*, Indiana ; George Mitchell (D)*, Maine ; Paul Sarbanes (D)*, Maryland ; Edward Kennedy (D)*, Massachusetts ; Donald Riegle (D)*, Michigan ; David Durenberger (R)*, Minnesota ; Trent Lott (R), Mississippi ; John Danforth (R)*, Missouri ; Conrad Burns (R), Montana ; Bob Kerrey (D), Nebraska ; Richard Bryan (D), Nevada ; Frank Lautenberg (D)*, New-Jersey ; Jeff Bingaman (D)*, New-Mexico ; Daniel Patrick Moynihan (D)*, New-York ; Quentin Burdick (D)*, Dakota du Nord ; Howard Metzenbaum (D)*, Ohio ; John Heinz (R)*, Pennsylvanie ; John Chafee (R)*, Rhode-Island ; Jim Sasser (D)*, Tennessee ; Lloyd Bentsen (D)*, Texas ; Orrin Hatch (R)*, Utah ; Jim Jeffords (R), Vermont ; Charles Robb (D), Virginie ; Slade Gorton (R), Washington ; Robert Byrd (D)*, Virginie occidentale ; Herbert Kohl (D), Wisconsin ; Malcolm Wallop (R)*, Wyoming. En Floride, où le décompte n'était pas terminé ce jeudi 10 novembre, l'avantage était au républicain Connie Mack.

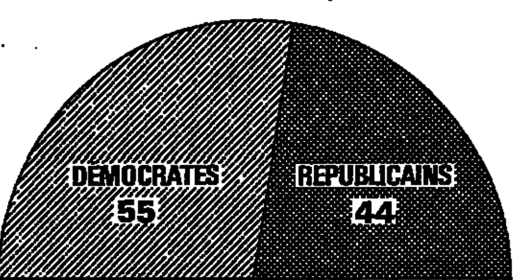
★ (D) : démocrate ; (R) : républicain ; * : sénateur sortant.

Les douze gouverneurs élus

Douze postes de gouverneur (sur cinquante) étaient soumis à réélection. Ont été élus :

MM. Michael Castle (R)* Delaware ; Evan Bayh (D) Indiana ; John Ashcroft (R)* Missouri ; Stan Stephens (R) Montana ; Judd Gregg (R) New-Hampshire ; Jim Martin (R) Caroline du nord ; George Sinner (D)* Dakota du Nord ; Edward DiPrete (R)* Rhode Island ; Norm Bangerter (R)* Utah ; Madeleine Kunin (D) Vermont ; Booth Gardner (D)* Washington ; Gaston Caperton (D) Virginie occidentale.

★ (D) démocrate, (R) républicain, * gouverneur sortant.



SÉNAT



CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Au Sénat, un siège n'était pas encore attribué, jeudi 10 novembre, celui de Floride ; le décompte n'était pas achevé mais le candidat républicain avait un léger avantage.

Satisfaction à Tokyo et à Séoul déception à Manille

TOKYO
de notre correspondant

Ce n'était un secret pour personne que les Japonais se méfiaient du démocrate Dukakis en raison des risques de renforcement du protectionnisme qu'il représentait. Ils préféraient la continuité reaganienne incarnée par M. Bush. Ils sont donc aujourd'hui satisfaits.

Au-delà des déclarations de circonstances, les Japonais sont conscients, notamment au ministère des affaires étrangères, que Tokyo va devoir faire face à une pression politique et économique accrue de la part de Washington ; c'était d'ailleurs prévisible quel qu'ait été le résultat de l'élection présidentielle. On s'attend à des exigences formulées de manière plus ferme que du temps de M. Reagan en ce qui concerne les questions financières et commerciales, mais aussi la sécurité.

Sur le plan économique, les Japonais sont soulagés d'avoir échappé à une double représentation des démocrates à la présidence et au Congrès : certaines déclarations de M. Dukakis, préoccupé des achats d'entreprises américaines par des étrangers, les avaient rendus nerveux.

M. Bush incarne une politique connue. Mais les Japonais n'en pensent pas moins qu'il sera sans doute plus sensible aux pressions d'un Congrès dominé par les démocrates, avocats du protectionnisme, que ne l'était son prédécesseur. Afin de contenir ces pressions, les Japonais ont mené depuis des mois de fébriles activités de *lobbying* aux Etats-Unis, y consacrant, selon *Business Week*, près de 50 millions de dollars (les agriculteurs et les constructeurs automobiles nippons étant les plus actifs).

C'est pour des considérations de politique commerciale analogues à celles des Japonais que les Coréens du Sud ont accueilli favorablement l'élection de M. Bush. L'administration Reagan s'était toujours opposée aux demandes des démocrates de fermer certains marchés aux Coréens. En matière de défense, par ailleurs, M. Dukakis rappelait M. Jimmy Carter, qui s'était engagé à réduire la présence militaire américaine dans la péninsule : une initiative qui, à l'époque, avait été perçue comme un risque de déstabilisation. La nouvelle administration n'en devra pas moins faire face en Corée à un antiaméricanisme grandissant, et qui n'est plus le seul fait des étudiants contestataires.

Le même antiaméricanisme, les souvenirs encore vifs du régime Marcos ou l'amertume qu'a engendrée chez beaucoup la teneur du nouvel accord sur les bases ont sans doute avivé aux Philippines la déception provoquée par la défaite de M. Dukakis. Les Philippines sont traditionnellement favorables aux candidats démocrates. Le soutien, jusqu'à la dernière minute, de l'administration Reagan au régime Marcos et les déclarations de M. Bush lui-même en 1981 au dictateur déchu sont pour beaucoup de Philippins difficiles à oublier.

PHILIPPE PONS.

En attendant la mise en place de la nouvelle administration

Les cartes de l'économie mondiale restent brouillées

Le parfum de continuité qui entoure la victoire de M. George Bush atténue les craintes quant à la transition entre l'élection du président et son installation à la Maison Blanche. Mais le flou des propos tenus durant la campagne électorale par le nouveau président américain laisse dangereusement ouvertes ces interrogations.

Le déficit budgétaire ? Les quelque 150 milliards de dollars de 1988 seront résorbés d'ici à 1993 sans augmenter le moindre impôt, n'a cessé d'affirmer M. Bush. Pour lui, il convient simplement d'amener l'Etat à moins dépenser et à mettre en place un *« gel flexible »* des crédits fédéraux. C'est un peu court lorsqu'on sait que ces déficits, conjugués à une épargne insuffisante des ménages, obligent les Etats-Unis à vivre à crédit. Rendue taboux par la popularité des allégements fiscaux réalisés par M. Ronald Reagan, toute allusion à l'impôt a, comme par enchantement, disparu de la campagne électorale.

A une exception près qui ravit les milieux d'affaires : le nouveau président s'est engagé à ramener la taxe sur les plus-values de 28 % à 15 %, voire à rétablir les crédits d'impôts pour investissement. Une approche trop vague pour être crédible, surtout face à un Congrès dont la majorité démocrate sort renforcée du scrutin du 8 novembre. Plus ou moins courtoisement, les partenaires de Washington l'ont immédiatement souligné. La commission conjointe des deux Chambres, créée il y a un an pour surmonter l'obstacle budgétaire, ne les démentira pas. Elle devrait avant longtemps confirmer que, sans un alourdissement du fardeau fiscal, la recherche d'un équilibre tient de la mission impossible.

Les déficits extérieurs du pays ? Une amélioration de la compétitivité américaine s'impose, a répété M. Bush. On s'en doutait. Reste à savoir comment. Libre-échangiste affiché, le nouveau président est resté trop prudent pour rassurer ses partenaires. Séduit par l'idée d'un pacte commercial avec le Japon, il lui reste toutefois à prouver sa bonne foi multilatérale. Comme sa capacité à résister à l'arsenal protectionniste mis en place avec la récente législation commerciale. Exigence de concessions réciproques, accords bilatéraux, possibilité de représailles, la « continuité » en ce domaine n'a rien d'une assurance tout risques pour la communauté internationale.

Quant à la politique monétaire des Etats-Unis, elle est encore à clarifier. La victoire du camp de James Baker, aujourd'hui promu au secrétariat d'Etat et qui a marqué, comme secrétaire au Trésor, le tournant pragmatique du second mandat Reagan avec la mise en place d'une concertation entre les sept principaux pays industriels, semble écarter le risque d'un sursaut isolationniste des Etats-Unis. Mais, pendant des semaines encore, cette concertation continuera de vivoter.

« En attendant » le 20 janvier restera le leitmotiv de toutes les rencontres internationales, le but des potions calmantes régulièrement administrées aux marchés financiers. Le mot d'ordre est simple : éviter le réveil brutal d'investisseurs, sceptiques de nature, et prompts à spéculer sur le moindre indice. La réalisation est moins aisée, la baisse du dollar le jour même de la victoire de M. Bush le montre : la légère euphorie née d'une période de vive expansion mondiale masque mal d'inquiétantes fissures.

Le redressement du commerce extérieur américain s'essouffle alors même que les excédents allemands et japonais augmentent à nouveau. De vieilles polémiques, aiguisées par une vive concurrence, vont réapparaître à l'occasion du bilan à mi-parcours des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, dès la mi-décembre à Montréal. Au jeu de *« l'exorcisme des cycles »* consistant à stabiliser l'économie mondiale sans en passer par les purges de la récession, le groupe des Sept pourra-t-il tenir longtemps ?

Washington détient l'une des clés du problème. Tous les gouvernements des pays industriels en sont persuadés. Le nouveau président américain saura-t-il en faire prendre conscience à une opinion publique bercée de propos sans consistance durant la campagne électorale ? Sa traditionnelle lune de miel pourrait ne pas y suffire. Les Américains ont pour la conjoncture actuelle les yeux de Chimène : une inflation et un chômage faibles, une croissance qui semble ne jamais devoir finir. Les mettre en garde contre les dangers que les déficits extérieurs et la dette des Etats-Unis font peser sur l'Amérique comme sur les grands équilibres mondiaux constitue un message difficile. Reconnaître que, tout en les influençant fortement, les Américains ne sont plus en position de dicter les règles du jeu international exigerait un rare courage.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Le développement du SIDA : un défi majeur pour le successeur de M. Reagan

Parmi les multiples référendums organisés parallèlement aux scrutins présidentiel et législatif. Les Californiens se sont prononcés contre une mesure portant sur la notification obligatoire par les médecins de tous les cas positifs dans les tests de dépistage du SIDA. Cette mesure à laquelle s'opposaient l'association des personnels médicaux et d'autres grandes organisations de santé aurait supprimé les dépistages anonymes de la maladie. Un autre projet, permettant aux magistrats d'ordonner que des criminels soient soumis à des tests, a été adopté.

Près de deux cent cinquante mille Américains, jeunes pour la plupart, vont mourir du SIDA pendant le mandat de George Bush. D'un strict point de vue médical, la prise en charge des personnes atteintes par cette maladie devrait atteindre, en 1991, la somme de 10 milliards de dollars. Pourtant, en dépit de la gravité du problème, le SIDA n'a pas été l'un des thèmes importants de la campagne électorale qui vient de s'achever aux Etats-Unis. Le nouveau président a simplement fait savoir qu'il reprenait à son compte les conclusions du rapport de la commission dirigée par l'amiral James Watkins, qui insistait notamment sur la nécessité de lutter contre toute discrimination à l'égard des porteurs de virus du SIDA.

Les principales associations d'aide aux malades du SIDA, ainsi d'ailleurs que les responsables du « lobby homosexuel », n'avaient pas fait mystère, durant la campagne, de leur préférence pour Michael Dukakis. L'action menée par le candidat démocrate dans son Etat du Massachusetts était souvent citée en exemple. C'est cet Etat qui, proportionnellement, consacre le plus de crédits à la recherche; c'est aussi dans le Massachusetts que la première vaste campagne d'information par courrier a été mise en œuvre.

M. Bush, pour sa part, avait beau faire, son nom était forcément associé à la politique menée jusqu'à présent dans ce domaine par l'administration Reagan. Une politique qualifiée de *« tristement inadéquate »* dans un rapport publié il y a quelques mois par l'Académie des sciences.

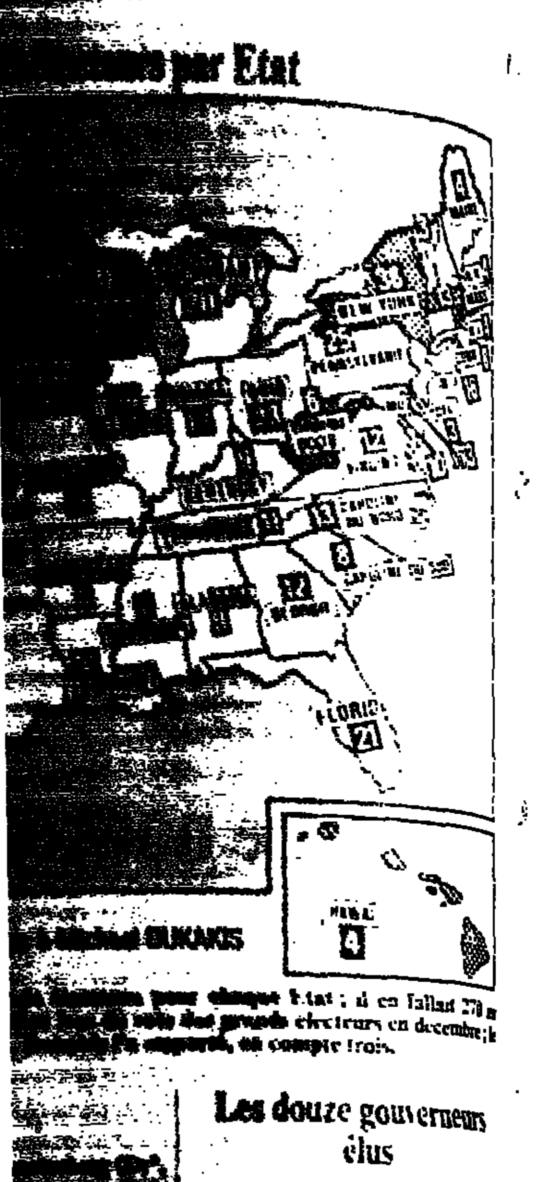
Le fait qu'il ait fallu attendre mai 1988 pour que, enfin, une vaste campagne nationale d'information soit lancée par le gouvernement fédéral n'était pas à mettre à son crédit, pas plus que la désignation, comme colistier, du sénateur Dan Quayle. Ce dernier s'est, en effet, prononcé deux fois au Sénat pour une limitation du budget alloué à la lutte contre le SIDA et contre un plan de 30 millions de dollars destiné à aider les personnes les plus pauvres à se faire traiter par de l'AZT.

Pour autant, il serait inexact de dire que le nouveau président des Etats-Unis se désintéresse de l'épidémie. A plusieurs reprises, dans un passé récent, il a rencontré les responsables du National Institute of Health, ainsi que des malades atteints du SIDA. Il a, également, invité les responsables de la Food and Drug Administration (FDA) à accélérer les autorisations de médicaments susceptibles d'avoir une certaine efficacité contre la maladie. M. Bush s'est, en outre, déclaré favorable au dépistage systématique du SIDA avant le mariage, pour les personnes hospitalisées, pour les toxicomanes et pour les immigrants. Sur le fond, il lui a souvent été reproché, notamment par les associations d'aide aux malades, le caractère trop moralisateur de ses prises de position *(« la meilleure prévention, c'est le mariage et la fidélité au sein du couple »).*

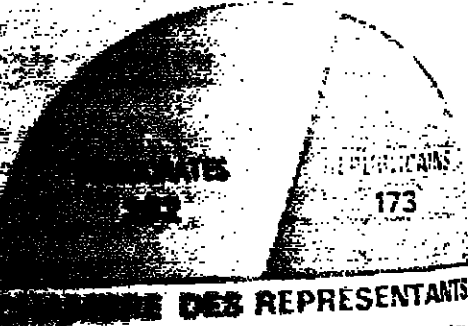
Confronté directement à la réalité de l'épidémie, M. Bush saura-t-il mettre en œuvre des moyens suffisants ? Selon le Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, trois cent soixante-cinq mille cas de SIDA auront été recensés aux Etats-Unis en 1992. A cette époque, le nombre de personnes séropositives devrait être largement supérieur à deux millions, parmi lesquelles une proportion sans cesse croissante de femmes, d'enfants, de Noirs et de personnes d'origine hispanique. Outre les conséquences sanitaires d'un tel désastre, on imagine aisément les répercussions socio-économiques qu'aura l'épidémie. C'est l'un des défis majeurs auxquels aura à faire face M. Bush.

FRANCK NOUCHI.

-Unis



Les douze gouverneurs élus



DES REPRÉSENTANTS

DA : un défi majeur

M. Reagan

Afrique

ALGÉRIE : la formation du gouvernement de M. Kasdi Merbah

La composition du cabinet

Premier ministre : M. Kasdi Merbah (***).

Affaires étrangères : M. Boualem Bessaïeh (***).

Intérieur et environnement : M. Aboubakr Belkaïd (***).

Finances : M. Sid-Ahmed Ghozali (*).

Justice : M. Ali Benflis (*).

Information et culture : M. Mohamed Ali-Ammar (*).

Affaires religieuses : M. Boualem Baki. (**).

Agriculture : M. Noureddine Kadra (*).

Moudjahidins : M. Mohamed Djeghaba (**).

Transports : M. El Hadi Khediri (***).

Emploi et affaires sociales : M. Mohamed Nabi (**).

Commerce : M. Mourad Medelci (*).

Hydraulique : M. Ahmed Benfreha (**).

Travaux publics : M. Aïssa Abdellaoui (**).

Construction et urbanisme : M. Nadir Benmaati (*).

Industries légères : M. Mohamed-Tahar Bouzghoub (*).

Industrie lourde : M. Mohamed Ghrib (*).

Energie et industries pétrochimiques : M. Saddek Boussena (*).

Santé publique : professeur Messaoud Zitouni (*).

Enseignement supérieur : professeur Abdelhamid Aberkane (*).

Education et formation : M. Slimane Cheïkh (*).

Jeunesse et sports : M. Chérif Rahmani (*).

PTT : M. Yacine Fergani (***).

Depuis le coup d'Etat du 19 juin 1965, qui a porté au pouvoir le colonel Houari Boumediène, le portefeuille de la défense est détenu par le chef de l'Etat. Jusqu'à maintenant, un vice-ministre de la défense était nommé. Le poste était occupé, dans le gouvernement précédent, par l'actuel chef d'état-major, le général Abdallah Belhouchet. Le ministre de l'information, M. Mohamed Ali-Ammar, a déclaré à la presse algérienne que tous les postes de vice-ministres étaient supprimés dans le nouveau gouvernement.

(*) Fait son entrée au gouvernement.

(**) Maintenu à son poste.

(***) Reste au gouvernement, mais change de portefeuille.

En visite à Paris

Mᵉ Ali-Yahia a été reçu par M. Kouchner

Mᵉ Abdennour Ali-Yahia, président d'une des deux ligues algériennes des droits de l'homme, qui se trouvait à Paris pour participer à une réunion de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), a été reçu, le mardi 8 novembre, par M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire. Il devait avoir un entretien, jeudi, dans l'après-midi, avec un dirigeant du Parti socialiste.

Peu avant son départ pour Paris, Mᵉ Ali-Yahia avait été violemment pris à partie par le quotidien en langue arabe *Ach Chaab* et par l'hebdomadaire en langue française *Algérie Actualité* (*le Monde* du 5 novembre). Usant d'un procédé classique, cet organe avait publié « une lettre de lecteur » — que l'avocat attribue en fait au directeur de la publication — rappelant le passé de l'intéressé comme ministre de Boumediène.

Avant même sa publication, cette missive a été envoyée à la FIDH ; il s'agit de persuader celle-ci qu'elle a fait un mauvais choix en décidant l'affiliation de la première ligue des droits de l'homme fondée en Algérie et non pas de celle créée ultérieurement par Mᵉ Miloud Brahimi avec l'agrément du ministre de l'intérieur.

Accusé d'avoir cautionné la torture sous l'ancien président, Mᵉ Ali-Yahia avait bien eu la charge des portefeuilles des travaux publics puis de l'agriculture, du 10 juillet 1965 au 30 septembre 1967. Mais, en désaccord avec la politique suivie, il avait donné sa démission en 1967. Cette décision avait été si mal acceptée que, nous a-t-il assuré, il fut privé de passeport pendant six ans.

« *La question n'est pas de savoir si l'on a fait partie d'un gouvernement*, nous a-t-il dit, *mais de savoir si l'on a accepté d'y rester. Au début, Boumediène m'avait demandé d'être ministre pour représenter une certaine sensibilité bien que je ne fasse partie de la majorité gouvernementale qui, elle, siégeait au Conseil national de la révolution. J'incarnais le courant démocratique et, en juin 1966, j'ai été le seul ministre à me prononcer contre la peine de mort lors du débat sur le code pénal.* »

Mᵉ Ali-Yahia, trouve « énorme » que la presse téléguidée lui fasse porter la responsabilité de la torture dans les ministères techniques qu'il a occupés, alors qu'elle applaudit la nomination de l'ancien chef de la sécurité militaire de Boumediène, M. Kasdi Merbah, à la tête du nouveau gouvernement.

L'avocat, qui a passé un an en prison en 1985 et 1986, avait été l'un des très rares intellectuels à oser critiquer le régime tout en refusant l'exil. Bien qu'il eût défendu des prisonniers politiques de tous les bords, il s'est toujours vu coller l'étiquette de « *berbériste* » en raison de ses origines kabyles. C'est un fait qu'à une époque récente seuls les Kabyles et les jeunes du Mouvement culturel berbère prenaient le risque de parler des abus aujourd'hui dénoncés par tant de gens qu'ont réveillés les événements d'octobre.

Une des grandes craintes du régime algérien a été que la Kabylie entre dans la danse au moment où il semblait vaciller. A ce titre, la nomination de M. Merbah — qui a passé une partie de sa jeunesse au Maroc, mais dont la famille est originaire de la Grande Kabylie — est peut-être, dans l'esprit du pouvoir, un geste à l'intention de la province frondeuse. Avec son franc-parler habituel, Mᵉ Ali-Yahia donne son sentiment : « *M. Kasdi Merbah a été nommé parce qu'il incarne une tendance de l'armée sur laquelle le président Chadli veut maintenant s'appuyer et en aucun cas en raison de ses origines. Si M. Merbah s'est intéressé un jour à la Kabylie, c'est pour la répression.* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Affaires étrangères

M. Boualem Bessaieh : un homme de culture

Le nouveau ministre des affaires étrangères est un homme de culture. Il a publié plusieurs recueils de poésie, des ouvrages sur des poètes maghrébins et des études sur l'histoire de l'Algérie et le cinéma. M. Boualem Bessaieh écrit indifféremment en arabe et en français.

Agé de cinquante-huit ans, cet ancien professeur de littérature arabe, au moment du déclenchement de l'insurrection armée en 1954, qui fut l'adjoint de Boussouf, le « père » des services secrets algériens pendant la guerre d'indépendance, est rompu à l'art de la diplomatie. Il est entré dans la carrière en 1963, comme ambassadeur accrédité auprès des pays du Benelux et de la CEE, avant de rejoindre Le Caire en 1970, où il représente son pays également à la Ligue arabe. Un an plus tard, il est nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères pour quatre ans. En 1974, il perd son poste, sans connaître pour autant la disgrâce, puisqu'il effectue plusieurs missions à l'étranger comme envoyé spécial du président Houari Boumediène. Il retrouve un poste d'ambassadeur en 1978, au Koweït.

M. Boualem Bessaieh est élu au comité central du FLN l'année suivante et entre au gouvernement au mois de juillet 1980 comme ministre de l'information et de la culture, succédant à M. Abdelhamid Mehri, l'actuel numéro deux du parti. A l'occasion du remaniement ministériel de 1982, il perd le département de la culture, qui devient le ministère de la culture et du tourisme. En janvier 1984, il succède à M. Bachir Rouis au ministère des PTT et revient à d'anciennes amours en retrouvant le portefeuille de la culture et du tourisme en janvier 1986.

Tout au long de sa carrière ministérielle, M. Boualem Bessaieh a continué de jouer le rôle d'émissaire que lui avait confié en son temps le président Boumediène. Il a effectué de nombreux voyages à l'étranger, porteur de messages du président Chadli, aussi bien dans le monde arabe qu'en Amérique latine. Il était également devenu, en quelque sorte, spécialiste des missions délicates. En compagnie de M. Saddek Zeouaten, responsable du Comité d'amitié et de solidarité avec les peuples au sein du FLN, il s'était rendu de nombreuses fois au Proche-Orient, notamment à Beyrouth, pour tenter de trouver une solution à la « guerre des camps » qui faisait rage entre les Palestiniens et les chiites de la milice Amal.

Au cours de sa dernière mission, il y a peu de temps, il s'était rendu dans les pays du Golfe pour essayer d'obtenir des conditions de refinancement d'une partie de la dette algérienne.

F. F.

Finances

M. Sid Ahmed Ghozali : le retour d'un ancien

C'est un « poulain » de M. Belaïd Abdessalam, l'ancien patron de l'économie et de l'industrie algérienne, au temps du président Boumediène, M. Sid Ahmed Ghozali, qui tiendra les cordons de la bourse du gouvernement de M. Merbah. M. Ghozali, âgé de cinquante et un ans, est ingénieur, diplômé de l'Ecole des ponts et chaussées de Paris.

Considéré, à juste titre, comme le « père » de la Sonatrach, la société d'Etat chargée des hydrocarbures, celle qui fait rentrer les devises en Algérie, le nouveau ministre des finances de l'Algérie a été l'artisan de la nationalisation des pétroles algériens. Il était secrétaire d'Etat aux travaux publics lorsque M. Abdessalam, ministre de l'économie, l'appela à la direction des Mines et des carburants, avant de le faire nommer, en 1967, à la présidence de la Sonatrach, qu'il a dirigée une dizaine d'années.

En 1977, M. Ghozali devient ministre de l'énergie et de l'industrie pétrochimique. Il est écarté de ce secteur en mars 1979 par le président Chadli, fraîchement élu. M. Ghozali ne restera pas longtemps à son nouveau poste de ministre de l'hydraulique. Le président Chadli l'exclut brutalement du gouvernement, le 14 octobre suivant, pour avoir failli à la solidarité gouvernementale. M. Ghozali, qui réclamait au bureau politique du FLN et au gouvernement un débat sur la politique énergétique du pays, s'en était violemment pris à son successeur, M. Belkacem Nabi, avant d'envoyer aux quelque deux cents membres du comité central du FNL une lettre expliquant sa position.

Le président Chadli avait trouvé cette attitude doublement inadmissible, à la fois en tant que chef du gouvernement et en tant que secrétaire général du parti. En fait, à ce moment précis, le pouvoir, tout occupé à essayer de « déboumédiéniser » l'Etat, était ravi de saisir l'occasion d'exclure M. Ghozali de la gestion des affaires, comme il l'avait fait précédemment avec MM. Abdessalam et Bouteflika dès mars 1979.

Après une traversée du désert, relativement brève, M. Ghozali était placé « en réserve de la République » au sein du corps diplomatique, en qualité d'ambassadeur à Bruxelles, également accrédité auprès de la Communauté économique européenne.

F. F.

Intérieur et environnement

M. Aboubakr Belkaïd : un spécialiste des affaires sociales

M. Aboubakr Belkaïd, qui succède, au ministère de l'intérieur, à M. El Hadi Khédiri, nommé aux transports, est un spécialiste des affaires sociales. Il a fait des études de sciences économiques et sociales avant de diriger l'Institut national de la formation professionnelle pour adultes et d'occuper plusieurs fonctions administratives, puis de devenir secrétaire général du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la construction.

Cet ancien ouvrier de chez Renault, à Boulogne-Billancourt, a été membre de la fédération de France du FLN, pendant la guerre d'indépendance. Il a été emprisonné mais a réussi à s'évader.

Agé de cinquante-quatre ans, M. Belkaïd a fait son entrée au gouvernement le 22 janvier 1984, en qualité de vice-ministre chargé de la construction, auprès du ministre de l'urbanisme et de l'habitat. Deux ans plus tard, il remplace M. Mohamed Nabi au poste de ministre de la formation professionnelle et du travail, jusqu'au 17 novembre 1987. A cette date, il succède à M. Abdelhak Brehri au ministère de l'enseignement supérieur. Le remaniement intervenu après dix jours d'une grève qui paralysa l'Université algérienne, apparut alors comme une sanction dirigée contre M. Brehri.

M. Belkaïd avait été nommément pris à partie lors de la dernière réunion du comité central du FLN, au mois de juin. Le lobby arabisant et le lobby baasiste du comité central lui reprochaient, au moment le plus chaud de la querelle scolaire entre l'Algérie et la France à propos du lycée Descartes, d'avoir, en tant que ministre algérien, scolarisé ses enfants dans les établissements de la mission française en Algérie.

F. F.

Une équipe pour préparer les réformes

(*Suite de la page I.*)

Les technocrates avaient fait leur apparition, mais de manière savamment pondérée. Cette fois, M. Merbah a frappé fort. Tous les titulaires des ministères-clés du gouvernement précédent sont partants, à l'exception de M. Boualem Bessaieh, qui passe de la culture aux affaires étrangères, et de M. El Hadi Khédiri qui abandonne le ministère de l'intérieur pour les transports, un poste beaucoup moins exposé. Proche du président, M. Khédiri s'était vu reprocher, au lendemain des émeutes d'octobre, l'étrange passivité des services de police, qui n'étaient pas intervenus pour rétablir l'ordre au cours des premières vingt-quatre heures.

Le responsable de la sécurité militaire, le général Lakhal-Ayat, avait été limogé, le même jour que le numéro deux du parti, M. Mohamed Chérif Messaadia, et de nombreux Algériens s'attendaient qu'il en soit ainsi pour le ministre de l'intérieur. Mais M. Khédiri n'a pas été « remercié ». Il a même été question de lui confier la responsabilité de former le gouvernement. Il est sur le devant de la scène politique depuis sa nomination au ministère de l'intérieur, le 13 juin 1987, en remplacement de M. M'Hamed Hadj Yala.

Changement radical

Sa nomination aux transports est sans conteste une « rétrogradation ». Mais le poste semble prédisposé à accueillir les personnages importants du régime en difficulté. Il en fut ainsi, avant lui, de M. Draïa, ancien directeur de la police, du colonel Benchérif, ancien commandant en chef de la gendarmerie, de M. Rabah Bitat, l'actuel président de l'Assemblée populaire nationale (APN-Parlement), ou du général Ben Yellès, dont on a également parlé pour occuper le poste de M. Merbah.

Les autres ténors des gouvernements précédents sont sur le banc de touche, qu'il s'agisse du ministre des affaires étrangères, le docteur Ahmed Taleb Ibrahimi, du premier ministre, M. Abdelhamid Brahimi, du ministre de l'énergie, l'un des plus anciens de l'OPEP, M. Belkacem Nabi, du ministre des finances, M. Abdelaziz Khellef, qui passa, un moment, pour l'archétype du technocrate, ou de l'unique ministre d'Etat, détaché à la présidence, M. Mohamed Benhamed Abdelghani.

D'autres ministres qui passaient pour compétents disparaissent. M. Mohamed Rouighi, un ingénieur agronome qui avait succédé à M. Kasdi Merbah à la tête du ministère de l'agriculture, ne retrouve pas de portefeuille. C'est également le cas de M. Bachir Rouis, un proche du président Chadli, qui laisse son fauteuil de ministre de l'information à M. Mohamed Ali-Ammar, jusqu'à maintenant responsable de l'Amicale des Algériens en Europe, la tête de pont du FLN en France. M. Ali-Ammar avait surpris plus d'un observateur en déclarant, à propos des émeutes qui ont endeuillé l'Algérie en octobre, qu'il ne s'agissait là que d'un « *chahut de gamins qui a dégénéré* » mais qui sera « *sans conséquence* ».

Ce changement radical d'équipe gouvernementale n'a pas été l'occasion de refaire entrer des femmes au gouvernement. Mᵐᵉˢ Zhor Ounissi et Leïla Ettayeb, respectivement ministre de l'éducation et vice-ministre chargée de l'enseignement secondaire et technique, évincées le 17 novembre 1987, à l'occasion du réaménagement technique qui avait vu la disparition du ministère du Plan, n'ont toujours pas été remplacées.

En revanche, plusieurs spécialistes entrent au gouvernement, dans des ministères techniques. Un professeur de médecine, M. Messaoud Zitouni, succède à M. Merbah à la santé. Le secrétaire général du ministère de l'agriculture, M. Noureddine Kadra, devient ministre. Le directeur de la Sonatrach, la société nationale des hydrocarbures, M. Saddek Bousséna, remplace M. Belkacem Nabi à la tête du ministère de l'énergie et des industries pétrochimiques. Un avocat, Mᵉ Ali Benflis, l'actuel bâtonnier de Batna, dans l'est du pays, est nommé ministre de la justice. Son arrivée à la tête d'un ministère souvent controversé est d'autant plus remarquable que Mᵉ Benflis est membre fondateur et directeur du comité-Est de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), reconnue par le pouvoir et présidée par un avocat algérois, Mᵉ Miloud Brahimi.

Enfin, tous les ministères touchant à la jeunesse vont voir leur rôle s'accroître, sous la direction de personnalités reconnues. La jeunesse et les sports sont confiés à M. Chérif Rahmani, un « poulain » de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Khédiri. M. Rahmani a fait, pour ainsi dire, toute sa carrière à l'intérieur où il était directeur général des collectivités locales de 1980 à 1983 avant de devenir inspecteur général à la présidence de la République puis d'être nommé wali (préfet) de Tébessa (la ville natale de M. Khédiri) et d'Alger, avant d'être choisi comme secrétaire général du ministère en septembre 1987.

Le délicat secteur de l'éducation et de la formation est confié à l'historien Slimane Cheikh, ancien recteur de l'université d'Alger, et fils de Moufti Zakaria, le poète de la révolution algérienne, auteur de *Qassaman*, l'hymne national. Un autre universitaire, M. Abdelhamid Aberkane, ancien recteur de l'université d'Annaba, a été chargé de prendre en main l'enseignement supérieur.

M. Merbah doit maintenant se présenter devant l'APN, sur un programme politique que celle-ci peut refuser, l'obligeant à reprendre sa copie. En cas de nouveau refus, le Parlement serait dissous. Il est peu probable qu'on en arrive à cette extrémité. Certes, tous les députés ont été choisis dans le sérail du FLN, mais la conjoncture impose la prudence à chacun. Les échéances politiques vont continuer de se succéder à un rythme soutenu : le sixième congrès du FLN, les 27 et 28 novembre, qui statuera sur les modifications à apporter à la Constitution et à la Charte nationale, et qui certainement désignera le candidat à la présidence de la République ; le référendum qui donnera une légitimité populaire aux nouveaux textes fondamentaux de la République algérienne ; l'élection présidentielle et vraisemblablement la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections législatives.

M. Merbah a pris soin de ménager toutes les susceptibilités de la société algérienne en choisissant ses collaborateurs. Par un savant dosage d'hommes de confiance comme son ancien compagnon des services secrets, M. Bessaieh, ou le nouveau ministre de l'information, M. Ali-Ammar, de figures politiques connues pour leur désir d'ouverture et de libéralisation de la société, comme M. El Hadi Khédiri, une somme de « *compétences* » indiscutables dans les ministères techniques, et un saupoudrage parcimonieux de militaires, le chef du gouvernement a composé un cabinet à même de traverser les épreuves.

Car il est important, pour lui, de pouvoir mettre en œuvre les réformes dont tout le monde parle depuis longtemps mais qui n'ont jamais encore été appliquées. Les directives du président ont été entendues. Il faut aller vite. Le nouveau premier ministre ne perdra pas de temps. Le gouvernement s'est réuni en conseil des ministres jeudi 10 novembre dans la matinée. Il se présentera au grand complet devant l'Assemblée populaire nationale dès samedi, le premier jour ouvrable de la semaine en Algérie.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● Conférence débat : « Quelle perspective pour l'Algérie ? » avec D. Junqua, H. Aït Ahmed. Le 11 novembre 1988 à 19 h 30, 6, rue A.-de-Lapparent, Paris 75007.

Proche-Orient

LIBAN

Le gouvernement Hoss nomme un commandant en chef de l'armée « à titre provisoire »

BEYROUTH
de notre correspondant

L'armée libanaise, déjà morcelée, a désormais deux commandants en chef : le général Michel Aoun (maronite), de surcroît chef du gouvernement en secteur chrétien, et le général Sami Khatib (sunnite), en secteur musulman sous contrôle syrien.

Après avoir tergiversé et retardé autant que possible cette mesure — dont il a lui-même dit qu'il en craignait les effets « partitionnistes », le ministre de la défense du gouvernement Hoss, M. Adel Osseirane, chiite modéré, a procédé à cette nomination « à titre provisoire » « *tant que le poste de commandant en chef restera vacant* ».

Le général Khatib, sorti des rangs du deuxième bureau du temps où celui-ci était puissant sous la présidence du général Chehab et de M. Charles Hélou entre 1958 et 1970, a ensuite assuré le commandement théorique de la Force arabe de dissuasion, autrement dit des troupes syriennes au Liban, sous le mandat de président de M. Elias Sarkis (1976-1982). Il a accepté la mission dont il a été investi et s'apprête à procéder à des nominations qui, *de facto*, constitueront en secteur musulman un état-major et des services militaires parallèles à ceux établis initialement en secteur chrétien et qui continuent d'y opérer. Il aura sous son commandement les cinq brigades musulmanes de l'armée stationnée non seulement à Beyrouth-Ouest mais dans le reste des territoires sous contrôle syrien : le sud, la Bekaa, le Chouf.

L'islam modéré, notamment sunnite, a beaucoup hésité avant de se résoudre à franchir ce pas. M. Joumblatt — dont les troupes contrôlent le Chouf, — tout comme M. Nabih Berri, chef de la milice chiite Amal, a promis sa coopération au général Khatib dont la mission devrait comporter l'intégration des milices du camp musulman dans la section dite « *nationale* » de l'armée, après sa refonte, une perspective, cependant, encore bien théorique.

Dans le camp chrétien, c'est, naturellement, le tollé contre cette mesure. Premier concerné, le général Aoun s'est abstenu de tout nouveau commentaire, mais il l'avait, à l'avance, qualifiée de « *partitionniste* », considérant qu'elle vise à « *frapper l'unité de l'armée après celle du gouvernement* ».

LUCIEN GEORGE.

Les budgets de l'industrie et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale

Le PCF et l'UDC font battre en retraite le gouvernement

Et de quatre ! L'hostilité conjointe de l'opposition de droite et de l'opposition communiste sur le budget de l'aménagement du territoire a conduit le gouvernement à demander une nouvelle fois (c'est la quatrième) la réserve du vote groupé des crédits de quatre ministères : le tourisme (M. Olivier Stirn, ministre délégué), le commerce et l'artisanat (M. François Doubin, ministre délégué), dont les discussions avaient eu lieu le 27 octobre (*le Monde* du 29 octobre), l'industrie (M. Roger Fauroux, ministre « plein ») et l'aménagement du territoire (M. Jacques Chérèque, ministre délégué). Ces deux derniers budgets ont été discutés le 9 novembre toute la journée et tard dans la nuit. L'UDC ayant fait valoir que son opposition irréductible au budget de l'aménagement du territoire la conduirait à repousser l'ensemble (le gouvernement avait décidé de soumettre les crédits de ces quatre ministères à un seul vote), M. Roger Fauroux devait à 1 h 10 du matin, jeudi, mettre un terme au suspense en demandant la réserve. Jusqu'au dernier moment, des discussions ont eu lieu entre un membre du cabinet de M. Michel Rocard et les élus centristes (MM. Jacques Barrot et Georges Chavanes) pour tenter de trouver un compromis. Outre quelques avancées vers les centristes en matière d'aménagement du territoire, le gouvernement a essayé, en vain, de jouer sur le fait que ces quatre départements ministériels étaient détenus par des membres éminents de la société civile (MM. Fauroux et Chérèque) et par des politiques difficilement classables à l'extrême gauche de l'échiquier politique (MM. Doubin et Stirn). Les centristes ont préféré faire la sourde oreille, estimant que le gouvernement ne prenait pas assez à cœur l'impératif de rééquilibrage économique des régions françaises.

A l'issue de la discussion, M. Jacques Chérèque avait la moustache frémissante d'indignation devant l'attitude du groupe de l'Union du centre (UDC). « *Je ne les comprends pas. Ils ont avalé sous le gouvernement Chirac la stagnation de ce secteur et aujourd'hui, alors que je mets un terme à l'étrillage du budget de l'aménagement du territoire, ils refusent ce budget ! Je suis déçu. Ils ont voulu faire un petit coup d'opposition* », lâchait dans les couloirs l'ancien « sauveteur » de la Lorraine. Les compliments qu'ont adressés à sa personne plusieurs orateurs centristes, au cours de la discussion, avaient un goût d'autant plus amer.

Le ministre a eu beau rappeler les « bonus » obtenus auprès de son collègue du budget (100 millions de plus de dotations pour le développement rural (FIDAR), 15 millions pour les zones de montagnes (FIAM), 100 millions de plus de primes d'aménagement du territoire (PAT) à prendre sur le prochain collectif, enfin — reprise partielle d'un amendement centriste — un transfert de 50 millions de francs du comité interministériel de redéploiement industriel (CIRI) vers le tout nouveau fonds de redéploiement industriel, il s'est heurté à l'hostilité irréductible des députés de l'UDC.

Un énorme déséquilibre au profit de Paris

« *L'aménagement du territoire est une idée fondamentale, mais je crois qu'il faut la renouveler pour l'adapter et la développer* », a-t-il expliqué. Le ministre a longuement insisté sur la nécessité de descendre au plus près du terrain pour assurer un développement plus harmonieux des régions.

M. Georges Chavanes (UDC, Charente) a pris acte des « *bonnes intentions* » du ministre, mais il a critiqué son « *non-budget* » : « *La baisse du budget s'accélère. C'est le plus mauvais de tout ce gouvernement.* »

Le rapporteur spécial de la commission des finances, **M. Jean-Pierre Balligand** (PS, Aisne), n'avait, quant à lui, pas caché ces derniers temps ses inquiétudes devant ce budget. Le député a notamment regretté la perte d'efficacité de la prime d'aménagement du territoire, si utile, pourtant, pour attirer sur le territoire national les investisseurs étrangers. Les systèmes de primes, plus au moins occultes, pratiqués dans d'autres pays, placent la France en position de faiblesse, a-t-il rappelé. Ainsi Ford a-t-il pu s'installer en Espagne grâce à des concours publics s'élevant à plus de 50 %. En bon tacticien parlementaire, M. Balligand a voulu pousser le gouvernement à prendre en compte le problème du déséquilibre formidable qui s'est établi, ces dernières années, entre le développement de Paris et le reste de l'Ile-de-France et, plus généralement, avec les autres régions. La suppression de la procédure de l'agrément, en 1985, qui permettait de mieux répartir les implantations en région parisienne, a conduit à une concentration de l'activité économique à l'ouest de la capitale au détriment des départements de l'est parisien et de la grande couronne. Dans son rapport, M. Balligand publie un tableau fort explicite qui montre la détérrioration constante de la surface de bureaux créés dans les villes nouvelles des départements de la grande couronne, Paris se taillant au contraire la part du lion. Pour tenter d'y remédier, le député socialiste a déposé deux amendements : l'un augmentant le plafond et fixant un plancher à la redevance pour création de mètres carrés de bureaux en Ile-de-France, l'autre instaurant une taxe sur la création de mètres carrés de bureaux dans le même périmètre. Il a trouvé sur sa route **M. François d'Aubert** (UDF, Mayenne), qui a défendu un amendement similaire à celui créant une taxe sur le mètre carré de bureau, et ce au grand dam du RPR. A son banc, **M. Patrick Balkany** (RPR, Hauts-de-Seine), n'en finissait pas de piaffer et de pester contre son collègue de l'UDF, coupable à ses yeux de vouloir, avec le PS, faire monter le prix du loyer des bureaux en région parisienne. Le député RPR s'est félicité des appels à la prudence lancés par **M. Chérèque.** Le ministre s'est montré extrêmement soucieux de ce problème — « *tout comme le premier ministre* », a-t-il dit — et a promis « *une réflexion de fond* ».

M. Balligand, fort de la compréhension manifestée par le ministre, a retiré ses amendements. **M. d'Aubert** maintenait en revanche le sien qui était repoussé finalement par les voix des socialistes, des communistes et du RPR. L'UDC et l'UDF le votaient, à l'exception... des élus parisiens de ces deux groupes.

Les crédits de M. Fauroux (17,4 milliards, en recul de 0,6 %) avaient été, quant à eux, discuté peu avant au cours d'un débat qui fut également de très bonne tenue. Le ministre a tout particulièrement insisté sur le rôle des PME et sur sa volonté de faire de son ministère un grand pourvoyeur d'informations à destination des entreprises françaises, notamment grâce à une banque de données dont il pourrait se doter.

« *Vous avez fait le bon choix : votre budget, c'est celui de la continuité.* » Cette phrase de l'ancien ministre de l'industrie, **M. Alain Madelin,** grand libéral devant l'éternel, a secoué les bancs des socialistes de rires et de cris de protestation. Le député UDF a poursuivi un moment sa démonstration, tendant à prouver que le budget 1989 de l'industrie ne serait que le petit frère de celui qu'il avait concocté l'année dernière. « *Vous poursuivez ma politique : on ne change pas une politique qui gagne* », a-t-il ironisé, en affirmant que les crédits de M. Fauroux étaient en baisse de 100 millions de francs par rapport à l'année dernière. Cette caustique entrée en matière était avant tout destinée à préparer un exposé de réhabilitation de la politique industrielle menée de 1986 à 1988. « *La politique globale particulièrement favorable à l'industrie menée au cours de ces deux dernières années est en panne,* a-t-il lancé. *En panne, les privatisations, en panne les allégements fiscaux, en panne la préparation de nos entreprises à l'échéance européenne de 1992.* »

Ni Etat-magicien ni Etat-minimum

M. André Billardon (PS, Haute-Saône) a voulu immédiatement rétablir la vérité en rappelant qu'il avait « *en dix ans de Parlement rarement vu un ministre comme M. Madelin se délecter à ce point, quand il était aux affaires, de l'effondrement de son propre budget* ».

Le rapporteur spécial de la commission des finances, **M. Jacques Roger-Machart** (PS, Haute-Garonne) a insisté, quant à lui, sur le fait que la bonne santé économique du moment (reprise de l'investissement et de la production industrielle) rendait moins nécessaires les actions directes de soutien de l'Etat. Il a toutefois reconnu que ce budget « *était relativement modeste* ».

Ayant effectué durant l'été une mission aux Etats-Unis, M. Roger-Machart a fait, d'autre part, un certain nombre de propositions pour stimuler la vocation à l'entreprise de la France. Il a notamment avancé l'idée d'un crédit d'impôt incitatif pour que les particuliers investissent leur épargne dans la création d'entreprises. De son côté, **M. Franck Borotra** (RPR, Yvelines) a dénoncé la faiblesse du fonds de recherche industrielle : « *Il est de 100 millions de francs, alors que la dépense annuelle de recherche et de développement s'élève à 60 milliards de francs, soit six cents fois plus !* » Sans manifester à l'égard de ce budget une sévérité tous azimuts, **M. Durieux** (UDF, Nord) a fait part des très sérieuses réserves de son groupe. Le député centriste a regretté notamment la baisse non uniforme de l'impôt sur les sociétés, ainsi que le prélèvement, selon lui trop lourd, de l'Etat sur les bénéfices des entreprises industrielles. Au nom du groupe communiste, **M. Jacques Rimbault** (PCF, Cher) s'est élevé contre une politique « *qui conduit au déclin industriel du pays. L'argent, vous le donnez au patronat. Après l'invocation des chocs pétroliers, voici venu le temps d'une nouvelle justification : il faut préparer 1992* ».

Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, **M. Roger Fauroux,** s'est attaché à préciser, quant à lui, sa philosophie en matière de politique industrielle. Il a rappelé qu'elle ne procédait « *ni d'un Etat magicien omniprésent, omnigérant, et seul garant d'une bonne logique industrielle, ni d'un Etat minimum, absent, se référant à la seule logique du marché. Laisser à lui-même le marché n'a, en effet, aucune logique, et ce second type d'Etat, je ne l'ai rencontré nulle part en vingt-cinq ans de vie industrielle internationale. Dans le monde tel qu'il est, c'est-à-dire féroce, aucun pays ne se contente de laisser faire, car laisser faire, c'est à moyen terme la vente à l'encan de nos entreprises.* »

Aux orateurs qui lui ont reproché la faiblesse de ses crédits, l'ancien PDG de Saint-Gobain a répliqué : « *Il est difficile, mais souvent plus efficace, de répartir intelligemment des petites sommes que d'en dépenser inconsidérément de grandes.* » Il a ensuite fait le distinguo entre deux grands types de crédits que l'on retrouve dans son budget. Ceux destinés à des opérations de « *repli* » en bon ordre (par exemple les Charbonnages avec 7 milliards de francs, soit 40 % des crédits de l'industrie) ; ceux orientés vers des opérations « *offensives* » (dotations en capital destinées aux entreprises publiques, crédits d'innovation, aides aux petites et moyennes entreprises).

Le ministre a également tenu à tempérer l'euphorie ambiante due aux bons résultats économiques actuels. Il a rappelé que le solde des échanges industriels restait préoccupant et que des « *pans entiers de l'industrie sont en situation de faiblesse, voire de détresse (...) les échéances sont incontournables, et 1993 n'est évidemment qu'une étape, car il serait naïf de penser que la concurrence, dans trois ans, se limitera à un tête-à-tête entre les douze : nos entreprises auront, au contraire, le monde entier à leurs trousses !* »

PIERRE SERVENT.

Le bon plaisir des communistes

M. André Lajoinie arborait, mercredi 9 novembre dans les couloirs du Palais-Bourbon, une mine réjouie. L'attitude de son groupe sur le vote final de la loi de finances alimente toutes les spéculations et les députés communistes entretiennent à souhait le mystère sur leurs intentions. « *L'absence de majorité absolue du groupe socialiste à l'Assemblée nous donne incontestablement un pouvoir accru,* constatait, ravi, M. Lajoinie. *Les électeurs n'ont pas voulu de majorité absolue et nous demandent de faire pression jusqu'au bout sur le gouvernement pour obtenir des améliorations* ». « *Finalement,* ajoutait avec ironie M. Lajoinie, *nous rendons même service aux ministres qui peuvent aller voir M. Charasse en lui disant : débloquez un peu les robinets, sinon...* »

Et le président du groupe communiste mettait ainsi au crédit de l'attitude de son groupe les « *améliorations substantielles* » obtenues sur le budget de la justice, de l'éducation et de l'agriculture. Autant de rallonges budgétaires que s'approprient d'ailleurs avec la même conviction les députés centristes.

La sémantique politique s'est donc enrichie d'une nouvelle expression : après « *l'abstention motivée* », prônée par le RPR sur le référendum, voici « *l'abstention d'attente* » revendiquée par les communistes.

Côté socialiste, on ne désespère pas toutefois d'obtenir l'abstention des communistes sur le vote final du budget. Leur abstention sur le budget de l'éducation qui a permis, lundi 7 novembre, l'adoption des crédits leur apparaît d'ailleurs comme un « *bon signe* ». « *Nous avons le souci d'aller jusqu'au bout de cette nouvelle logique parlementaire et de ne pas avoir recours à l'article 49-3* » (engagement de la responsabilité du gouvernement), déclarait M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste.

Une volonté partagée par le gouvernement même si celui-ci, confiait M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, n'est pas près de « *faire n'importe quoi* » pour obtenir le soutien communiste. « *Le Parti communiste, nous ne savons pas ce qu'il veut, mais lui le sait certainement,* ajoutait M. Poperen, *alors que les centristes, eux, ne savent pas ce qu'ils veulent.* »

P. R.-D.

Le groupe socialiste veut revenir au dispositif initial du RMI

Au cours de son point de presse hebdomadaire, mardi 8 novembre, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a détaillé les crédits supplémentaires accordés au budget de la justice : 45 millions de francs financeront quatre cent vingt recrutements dans l'administration pénitentiaire, 25 millions de francs seront destinés aux agents pénitentiaires et 20 millions de francs aux magistrats. Reste à régler le problème de la révolution des traitements des greffiers. 40 millions de francs sont en outre prévus dans le collectif budgétaire pour 1988 et destinés à l'amélioration des conditions de vie du personnel pénitentiaire. Ces mesures font suite au protocole d'accord signé le 8 octobre dernier entre le garde des sceaux et les organisations syndicales après le mouvement de grève des surveillants de prison.

M. Mermaz a, en outre, souligné que le gouvernement s'était « *félicité de l'aboutissement du budget de l'éducation nationale* » voté dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 novembre.

A propos des crédits de l'équipement et du logement, discutés jeudi à l'Assemblée nationale, M. Mermaz a annoncé que son groupe envisage le dépôt d'un amendement sur le logement social. Il a précisé qu'il a adressé une lettre au ministre de l'équipement et du logement, M. Maurice Faure, en faveur de la modération des loyers.

Le groupe socialiste, qui a désigné mercredi ses députés à la commission mixte paritaire chargée de revoir le projet de revenu minimum d'insertion (RMI) amendé par le Sénat, souhaite « *revenir au texte initial* », a observé M. Mermaz.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste, estimait, mercredi, que la discussion achoppait sur la décentralisation. Mais, précisait-il : « *Nous avons la volonté de ne pas créer un climat trop marqué sur ce débat, d'autant que la mise en application du RMI au plan local nécessitera la bonne volonté de tous les élus.* » Quant à M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), membre de la commission mixte paritaire qui se réunira jeudi 10 novembre, il estimait qu'on ne pouvait accepter de « *déséquilibrer un texte qui a été voté à l'unanimité des députés moins trois voix* ».

Le Sénat modifie la composition du futur conseil supérieur de l'audiovisuel

Rien de tel pour émoustiller l'imagination d'un parlementaire que la composition et le mode de désignation d'une instance. Qu'elle s'appelle conseil, comité, commission, elle suscite de multiples vocations d'alchimiste. Combien de membres ? Qui désigne ? Qui peut-on désigner ? Comment ? Pour quelle durée ?... A chaque question, plusieurs réponses dont la combinaison permet de varier à l'infini les solutions. Les sénateurs se sont délectés de ce petit jeu, mercredi 9 novembre, en discutant de la création du conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), appelé à remplacer la CNCL.

Le premier à proposer sa propre préparation n'a guère trouvé d'amateurs. **M. Jean-Paul Bataille** (RI, Nord) avait bâti un mécanisme assurant une représentation égale à la majorité et à l'opposition (six membres pour chaque camp assurant alternativement la présidence). Le deuxième, **M. Yvan Renar** (PC, Nord) n'a guère eu plus de succès. Sa formule : un conseil national de l'audiovisuel constitué d'une commission parlementaire avec pouvoir décisionnel de vingt membres (un représentant de chaque groupe parlementaire, puis une répartition proportionnelle pour les autres sièges) et d'un conseil des téléspectateurs et des professionnels avec voix consultative. Le troisième, **M. Adrien Gouteyron** (RPR, Haute-Loire), rapporteur de la commission des affaires culturelles, n'en est pas à sa première tentative. En 1986 déjà, il avait accommodé à sa façon le projet initial de M. François Léotard, qui prévoyait de doter la CNCL de neuf membres (trois désignés respectivement par le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale, trois élus par la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes et trois professionnels cooptés par les six autres membres).

M. Gouteyron, qui rapportait également le texte Léotard en 1986, avait multiplié par deux le nombre des membres désignés par les présidents, et y avait ajouté un représentant de l'Académie française. A partir du projet Lang-Tasca d'un CSA composé de neuf membres (désignés à raison de trois chacun par le président de la République, le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale), il a concocté une nouvelle mixture en ramenant à deux les membres ainsi désignés et en réintroduisant les représentants des trois grandes juridictions (à raison de un chacun). En tout état de cause, que ce soit pour le gouvernement ou pour l'opposition, ne survivent au changement ni l'académicien ni les professionnels cooptés.

Pour M. Gouteyron et ses amis, la recette de M. Jack Lang et de M[me] Catherine Tasca marque « *un recul pour l'indépendance* » du futur CSA, dans la mesure où la gauche disposerait de six représentants contre trois à l'opposition. En fait, au lieu de gommer le clivage, la solution sénatoriale l'inverse : cinq à droite contre quatre à gauche !

La pression de M. Pasqua

De réunion de concertation en réunion de concertation, les centristes se sont finalement abstenus : **M. Jean Cluzel** (Allier), leur spécialiste en matière audiovisuelle, les avait convaincus que mieux valait s'en tenir au texte gouvernemental. Une telle attitude constituait aux yeux du RPR, et de M. Charles Pasqua notamment, un *casus belli* d'autant plus grave que cette formation, irritée par quelques récentes bavures dans l'union de la majorité sénatoriale, avait boudé quelque temps les réunions de concertation. En reprenant sa place, le RPR ne pouvait que constater que les centristes continuaient d'avoir de regrettables tendances à se singulariser.

Parmi les arguments dont a usé le RPR pour convaincre les centristes de ne pas voter carrément contre l'amendement de M. Gouteyron, figure celui de la nécessaire union de la majorité sénatoriale derrière le rapporteur de la commission dont il est issu. Reste que cet argument ne vaut pas de façon systématique ; la preuve, c'est qu'à l'instigation de M. Pasqua, la majorité sénatoriale devait, ce jeudi 10 novembre, s'opposer au déjà fameux « amendement gouteyron » qui interdirait toute coupure publicitaire lors de la première diffusion à la télévision d'une œuvre cinématographique ou de fiction.

La seule compostion du CSA avait aussi inspiré **M. Pierre-Christian Taittinger** (RI, Paris) qui avait construit un système de désignation basé sur le consensus : le président de la République, le président du Sénat et celui de l'Assemblée nommaient chacun un membre, puis ensemble ils en désignaient trois, enfin trois autres étaient cooptés par les six premiers. Comme l'auteur de cette recette l'a reconnu lui-même en retirant son amendement : « *L'idée n'est pas mûre* ».

Il y a les idées qui ne sont pas mûres, il y a aussi celles qui supposent une révision de la Constitution. **M. Jack Lang,** ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, a reconnu avoir songé à une désignation par le Conseil constitutionnel... A défaut de se voir confier cette tâche, le Conseil constitutionnel est le modèle que le gouvernement a retenu pour le CSA, en particulier pour la présidence. C'est le président de la République qui, dans le projet initial, désigne le président du CSA : les sénateurs ont préféré dans leur majorité que le président soit élu par ses pairs. Le texte du gouvernement diffère du modèle Conseil constitutionnel sur un point : la durée du mandat, qu'il a fixée à six ans pour les membres du CSA. Là non plus, les sénateurs de la majorité ne l'ont pas suivi en fixant la durée de leur mandat à neuf ans.

Si le gouvernement ne s'est pas opposé à ce que la commission sénatoriale qualifie le CSA d'« *autorité administrative indépendante* », en revanche il n'était pas favorable à ce que soit supprimée, comme cela a été d'ordinaire le cas (PC et PS n'exprimant pas de vote), la limite d'âge à soixante-cinq ans pour les membres du CSA au moment de leur désignation. En revanche, **M[me] Tasca** a convenu que le CSA pourra édicter son règlement intérieur comme le plaidait **M. Charles Jolibois** (RI, Maine-et-Loire), rapporteur pour avis de la commission des lois.

Les films dangereux pour la jeunesse

Une fois fixés la composition et le mode de désignation du CSA (la solution retenue, celle de M. Gouteyron, en contradiction avec celle du projet, conduira le PS à s'abstenir, et rendra difficile, voire impossible un accord avec l'Assemblée), le Sénat a continué de modifier le texte gouvernemental notamment en autorisant les futurs conseillers à détenir un mandat local. Après avoir refusé l'introduction dans la loi d'une disposition affirmant la domanialité publique des fréquences radioélectriques utilisables sur le territoire français, le Sénat a engagé un mini-débat à l'initiative de **M. Jacques Carat** (PS, Val-de-Marne) sur la réglementation à la télévision de la diffusion de films jugés dangereux ou malsains pour la jeunesse. **M[me] Tasca** a assuré que si les chaînes ne font pas preuve de sagesse, « *le gouvernement agira en s'appuyant sur toutes les organisations qui, relayant l'opinion publique, s'occupent de la jeunesse* ».

La séance de nuit a été essentiellement consacrée à l'examen d'amendements du PC. Tous ont été repoussés, que ce soit pour la renationalisation de TF 1 (le PS s'abstenant) ou par exemple celle de la SFP.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Politique

Les suites du référendum en Nouvelle-Calédonie

La leçon de lecture de M. Mitterrand... et ses limites

Quelque peu agacé, semble-t-il, à la fois par l'embarras des socialistes et par les ricanements du RPR au vu des résultats mitigés du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, M. François Mitterrand a donné au conseil des ministres, mercredi 9 novembre, une leçon de lecture politique.

« Ce résultat montre, a-t-il expliqué, selon les propos rapportés par le porte-parole du gouvernement, M. Claude Evin, *que douze millions de Français se sont dérangés pour s'intéresser à cent soixante mille d'entre eux vivant à 18 000 kilomètres de la métropole. On se demande par quelle magie il eût été possible d'en déplacer davantage ; il n'y a pas lieu de s'en désoler. »* Il s'est donc déclaré *« surpris de l'étonnement de ceux qui ont fait semblant de croire que c'était un désintérêt des électeurs. Mais qu'est-ce que c'est cette appréciation selon laquelle un résultat n'aurait pas la même valeur selon le nombre des personnes qui auraient voté !* s'est exclamé le président de la République. *Une telle appréciation pourrait se retourner contre un certain nombre de ceux qui l'avancent ; elle est un manque aux principes élémentaires de la démocratie dans un pays ».*

Cette lecture du bilan du référendum ne souffre, en bonnes sciences politiques, aucune contestation. M. Mitterrand fonde son analyse sur un postulat fondamental : l'expression de la souveraineté nationale s'impose, elle ne se soupèse pas. Tant pis pour M. Rocard qui s'était, un instant, laissé aller, dimanche soir, à la mesurer à l'aune de la participation.

Qu'on se le dise : sauf à bafouer les règles élémentaires de la démocratie, le succès du « oui » en métropole et sur le territoire ne saurait être entaché par les considérations oiseuses sur l'abstention record ! Le peuple s'est clairement prononcé : les accords de Matignon sont ratifiés, *« les communautés calédoniennes ont obtenu la garantie qu'avaient demandée leurs représentants »,* la loi référendaire s'appliquera sans restriction. Au diable ceux qui font la fine bouche !

Dans ses applications pratiques en Nouvelle-Calédonie, ce cours de droit politique rencontrera pourtant des obstacles qui, pour être subalternes, n'en seront pas moins réels. A cause du « non » exprimé par la majeure partie des électeurs de Nouméa et des autres fiefs caldoches de la Grande-Terre, il faudra attendre les élections provinciales du mois de juin pour savoir si M. Jacques Lafleur est dans le vrai lorsqu'il interprète ces votes négatifs comme l'expression d'une *« incompréhension »* sans conséquence pour l'avenir des accords de Matignon qu'il a signés au nom de la communauté européenne.

Jusque-là l'incertitude demeurera parce que la force politique du président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République tenait au fait qu'il incarnait la volonté de la majorité de cette communauté et qu'un doute existe désormais sur ce point. Sans doute M. Lafleur a-t-il péché par orgueil en croyant que sa prise de position personnelle en faveur du « oui » suffirait à contrer la violente campagne menée contre lui par le Front national et les autres formations locales d'extrême droite.

Toute la question est de savoir si l'ampleur du « non » de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Bourail, La Foa et Farino, que rien ne laissait prévoir, procède de réactions purement épidermiques, révélatrices d'un électorat momentanément désorienté, ou traduit pour la première fois un divorce profond entre une communauté crispée et une personnalité jusqu'ici controversée mais suivie avec ferveur en sa qualité de porte-drapeau.

Si les élections provinciales de juin 1989 confirmaient l'existence d'une vraie fracture entre M. Lafleur et son électorat traditionnel, ainsi que l'émergence d'un « bloc des ultras » représentatif de quelque 40 % du corps électoral, c'est tout le paysage politique calédonien qui serait bouleversé. L'application des accords de Matignon deviendrait pratiquement impossible.

La tâche de l'Etat s'annonce d'autant plus difficile, pour les six prochains mois, que cette hypothèque rendra les arbitrages du pouvoir central encore plus ardus dans un milieu humain dont les pesanteurs historiques montrent à quel point la Nouvelle-Calédonie a, au fond, peut-être plus besoin de décolonisateurs hardis que d'arbitres.

ALAIN ROLLAT.

Le Conseil constitutionnel proclame les résultats

Le Conseil constitutionnel, après avoir opéré divers redressements et rectifications d'erreurs matérielles, mercredi 9 novembre, a décidé d'annuler les résultats du scrutin de la commune de Grandes-Armoises (Ardennes), *« en raison de la fermeture anticipée du bureau de vote à 16 h 30, qui a empêché des électeurs d'exercer leur droit de suffrage ».* Il a, d'autre part, censuré le scrutin de la commune d'Ayn (Savoie) *« où l'absence d'isoloir n'a pas permis d'assurer le respect du principe constitutionnel du secret du vote ».*

En revanche, il a considéré que *« si, dans la commune de M'Tsamdajouj (Mayotte), le président du bureau de vote avait commis une irrégularité en s'opposant à la désignation d'un délégué appartenant à une organisation politique habilitée à participer à la campagne du référendum, cette irrégularité n'avait pas eu pour effet de porter atteinte à la liberté ou à la sincérité du scrutin ».*

Au terme de cet examen, le Conseil constitutionnel a proclamé les résultats suivants :

Electeurs inscrits	38 025 823
Votants	14 028 705
Suffrages exprimés ...	12 371 046
Oui	9 896 498 (79,99 %)
Non	2 474 548 (20 %)

La loi *« portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998 »* a été aussitôt promulguée au *Journal officiel* du 10 novembre.

Le sommet RPR-UDF

Les centristes mis en demeure de choisir

Pour la troisième fois depuis les élections législatives, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, à la tête de délégations UDF et RPR, se sont rencontrés, mercredi 9 novembre, à l'Assemblée nationale. Représenté par son secrétaire général, M. Yvon Briant, le CNI n'a pas été mentionné dans le communiqué final, l'UDF ayant fait valoir une fois de plus qu'elle considère ce mouvement comme l'invité du seul RPR.

En revanche, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, toujours considéré comme l'une des composantes de l'UDF, s'est retrouvé tout au long de cette réunion sous les feux croisés des chiraquiens et des giscardiens. Et cela sur quatre sujets concernant la Nouvelle-Calédonie, le recours à la procédure référendaire a été, une fois de plus, condamné, alors que, jusqu'à présent, seul le RPR avait réprouvé cet usage, les barristes et les centristes s'en étant accommodés aisément. Sur le budget, la décision d'une plus grande coordination a été prise pour éviter que ne se perpétue, face à l'opinion, l'image d'une opposition éclatée. RPR et UDF sont donc convenus de se réunir régulièrement, processus accepté par M. Méhaignerie, sous la réserve formulée à sa demande dans le communiqué final que ces réflexions se déroulent *« dans un esprit d'opposition constructive ».* Sur les élections municipales, les cas litigieux sont d'ores et déjà examinés par la « commission Gaudin-Juppé », qui espère pouvoir en terminer début décembre. Elle semble se résigner à la présentation de listes communes RPR-UDF *« dans un maximum de villes ».* Formule qui admet par conséquent, implicitement, les cas particuliers.

Dernier point, le plus sensible : les élections européennes de juin 1989. RPR et UDF peuvent-ils, comme en 1984, faire liste commune ? On n'en est pas là. Prudemment, les deux délégations ont admis *« d'aborder ensemble la préparation »* de ces élections avec la volonté de définir leurs convergences politiques sur l'Europe avant de songer à se prononcer sur l'opportunité d'une ou de plusieurs listes. Selon le porte-parole de l'UDF, M. Alain Lamassoure, il importe de *« ne pas mettre la charrue devant les bœufs ».*

La menace d'une liste autonome barro-centriste planant de plus en plus, il semble avant tout urgent d'attendre. Chacun, pour l'heure, demeure plutôt sur ses positions : les centristes veulent laisser passer les élections municipales, l'UDF prévient que toute manifestation d'autonomie aboutira à une exclusion de fait, et M. Alain Juppé pour le RPR se déclare *« satisfait pour le moment que des progrès aillent dans le sens d'une démarche unitaire ».* En réalité, ce sommet a consisté à vérifier que les centristes étaient toujours solidaires de leurs alliés et à les mettre devant le choix offert par M. Barre lui-même, qu'avait rappelé insidieusement au cours de cette réunion M. Juppé : sont-ils les seuls *« intelligents »* dans une opposition... *« butée et bornée »* ? A eux de choisir !

D. C. et A. P.

Les obsèques de Jean-Pierre Stirbois

« Jean-Pierre, pour les quelques minutes qui nous restent encore et qui s'écoulent comme le sable des plages aux doigts des enfants, laisse-moi te dire qu'il y a longtemps que j'avais percé la rigueur de ton personnage et l'apparente sévérité de ton visage. » Sous le ciel de novembre chargé de noir et d'humidité, la voix de M. Jean-Marie Le Pen se brise. Propos hachés par l'émotion, visage chaviré, le président du Front national a prononcé un éloge funèbre de Jean-Pierre Stirbois, mercredi 9 novembre, sur le parvis de l'église Saint-Augustin, à Paris, devant quelques milliers de fidèles serrés autour d'une statue équestre de Jeanne d'Arc. Pendant près d'une heure et demie, ses amis du Front venaient d'assister à la messe d'enterrement, concélébrée en latin, du secrétaire général du mouvement d'extrême droite, tué dans un accident de voiture samedi dernier (*le Monde* daté 6-7 novembre).

Quand le cercueil a pénétré sous la nef, porté par huit membres du Front national, qui précédaient M. Bernard Anthony, dit Romain Marie, un jeune gaillard s'est mis à pleurer. Ici et là, silencieusement, la peine a jailli. Les porte-drapeaux sont allés se ranger sur les bas côtés, alors que des dizaines de gerbes submergeaient les marches de l'église.

Au premier rang, Mme Marie-France Stirbois, qui se présentera aux élections municipales à Dreux, où son mari était adjoint au maire, regardait, par intermittence, ses deux jeunes enfants, Nathalie et Christophe, anéantis par le chagrin. Dans les bancs « réservés », la classe politique tant décriée par M. Le Pen n'était représentée que par les dirigeants du Front, côtoyant quelques amis, dont le président du Club de l'horloge. Dans son homélie, un prêtre « ami de la famille » a souligné que *« la mort est un terminus au-delà duquel l'intelligence humaine, même éclairée par la science ou guidée par les idéologies, ne peut rien dire ». « Son Panthéon à lui, il est dans le cœur du peuple français, et c'est pour cela qu'il est immortel »,* a déclaré M. Le Pen en évoquant Jean-Pierre Stirbois, qui a, ensuite, été inhumé au cimetière du Montparnasse.

O. B.

Le Monde DES LIVRES

J.D. Salinger, l'introuvable

Ian Hamilton a tenté de retracer la vie de l'auteur de* L'Attrape-cœurs, *qui se cache dans sa maison du Vermont depuis plus de trente ans.

par Hector Bianciotti

1919-1965 : ces deux dates ne sont pas exactement celles, fatales, qui résument l'existence d'un homme. La première indique l'année de la naissance de Jérôme David Salinger, et la deuxième, celle où l'auteur devenu mondialement célèbre après la publication de *L'Attrape-cœurs* (1), au début des années 50, a publié pour la dernière fois un texte : *Hapworth 16, 1924*, longue nouvelle faisant partie de la saga familiale dont *Franny et Zooey* (2) et *Dressez haut la poutre maîtresse, charpentiers*, suivi de *Seymour une introduction*, constituent les premiers volets (3).

A trente-quatre ans, fasciné par le bouddhisme, il avait renoncé à New-York, ses pompes et ses œuvres, s'installant – le jour même de son anniversaire, comme pour mieux s'imposer un changement de vie, sinon une renaissance – dans une petite maison dépourvue d'eau courante et d'électricité, avec la ferme intention de devenir le gardien de cette propriété, composée de collines boisées, du Vermont, qu'il avait achetée avec ses droits d'auteur, et devenir également ce bûcheron et cet horticulteur pour lequel un potager pourvoirait à l'essentiel des besoins.

Un siècle auparavant, Henry David Thoreau avait illustré ce genre de retraite champêtre, et le disciple d'Emerson en avait tiré une sorte de chef-d'œuvre, *Walden, ou la vie dans les bois*, dans le goût de nos écologistes post-soixante-huitards. Soit dit par parenthèse, la disparition volontaire en pleine gloire serait-elle une tradition de l'Amérique du Nord ? On songe à Djuna Barnes – « *... quelque part dans la misère et n'écrivant plus !* », s'écriait déjà William Carlos Williams, en 1948, dans son *Autobiographie* (4), – qui n'ouvrait plus sa porte aux visiteurs depuis une quarantaine d'années lorsqu'elle est morte en 1982. Quant à Thomas Pynchon, c'est la mère présumée de l'écrivain qui est chargée de répondre aux journalistes désireux de rencontrer l'auteur de *V*, sa réponse se limitant à ces quelques mots invariables : « *Il est allé chez le coiffeur...* »

Une sorte de trésor national

Moins fortuné que ce dernier, Salinger, qui, de la maisonnette initiale a fait, dit-on, une maison confortable, a été obligé d'entourer celle-ci de murs assez hauts lui cachant le paysage pour se protéger des *paparazzi*, lesquels, faute de pouvoir offrir des photographies de l'écrivain, proposent celles de sa jeep, d'une cahute au fond du jardin où il écrirait, d'une silhouette sur fond d'arbres ou d'un chien improbable. En 1961, les magazines *Time* et *Life*, se montrèrent incapables de trancher, et la question de savoir si oui ou non Salinger possédait un chien est restée en suspens.

Poète, essayiste et auteur de l'excellente biographie de Tobert Lowell (1917-1977), Ian Hamilton fait partie de ces Américains qui, adolescents, comprirent qu'un livre – *L'Attrape-cœurs* en l'occurrence – pouvait parler en leur nom, et que la littérature était l'art de nommer avec des mots irremplaçables, uniques, des sentiments et des idées partagés par tout le monde. C'est ainsi qu'il y a quatre ans, le mystère n'ayant pas cessé de s'épaissir autour de Salinger, il décida d'entreprendre une biographie de son auteur de prédilection, tout en étant conscient que l'inaccessibilité de l'écrivain était devenue une sorte de trésor national et que, lui, il serait l'intrus qui menace de le piller.


J.D. Salinger en 1945.

D'une politesse à la limite de la timidité, et trop soucieux de prouver à Salinger qu'il n'est pas un gredin, Hamilton met au conditionnel bon nombre de ses « trouvailles ». Salinger aurait été un mauvais élève, ne s'appliquant que si les matières étudiées coïncidaient avec ses préoccupations d'ordre littéraire ; il aurait décidé, au seuil de l'adolescence, de devenir un grand écrivain et, par surcroît, de vivre de sa plume, comme les Ring Lardner, Scott Fitzgerald et William Saroyan qu'il aimait, Tolstoï passant quand même le premier.

Ayant changé plusieurs fois de collège et, plus tard, d'université, il aurait néanmoins appris le français et l'allemand, et son père l'aurait envoyé en Europe, à Vienne et à Paris, pour qu'il pratique ces langues, et aussi pour qu'il s'initie, auprès de certains membres de sa famille, en Pologne, au métier de charcutier... Ensuite, il aurait été engagé, pendant la guerre, dans le service de contre-espionnage de l'armée, détaché en Europe, où il serait revenu, la guerre finie, en qualité d'interprète. Il aurait épousé une Française, le mariage n'aurait duré que quelques mois ; et, plus tard, une Américaine dont il aurait eu une fille, en 1960...

La pauvreté et surtout l'incertitude où baignent les faits proprement biographiques glanés par Hamilton, seront compensées par certains écrits de Salinger trouvés dans les archives des collèges et des universités fréquentés par l'écrivain en herbe. D'abord, des critiques de cinéma fort drôles : Tyrone Power ? : « *En jouant très bien de ses sourcils il parvient à prouver qu'il existe.* » Shirley Temple ? : « *Je lance des tomates à toutes les petites filles qui lui ressemblent.* » Frances Farmer ? : « *Elle a tout ce que Heddy Lamar a oublié d'avoir.* »

(Lire la suite page XVI.)

(1) Livre de poche nº 2 108.
(2) Robert Laffont.
(3) 10/18 nº 1 451.
(4) Gallimard, 1973.

Un Italien à la conquête de Paris

Les Mémoires de Primi Visconti, lorsqu'il était « en visite » chez Louis XIV : libertinage et filouteries.

par Françoise Chandernagor

UN Casanova mâtiné de Cagliostro, un « comte de Saint-Germain » qui descendrait de Gil Blas par Manon Lescaut : tel nous apparaît aujourd'hui Primi Visconti, aventurier picaresque venu d'Italie pour conquérir Paris. Pourtant, ce n'est pas le dix-huitième siècle que ce diseur de bonne aventure, amateur de bonnes fortunes, nous peint dans ses savoureux *Mémoires* (réédités par la Librairie académique Perrin), pas davantage les libertinages et les filouteries d'une aristocratie décadente, mais bien ceux du Grand Siècle, de la cour de Louis XIV au sommet de sa puissance et de son rayonnement.

« *Italien subalterne, homme à tout faire* » selon Saint-Simon, « *imposteur public, fils d'un marchand de serge et de droguet, qui se donne le titre de comte de Saint-Mayol* » selon l'ambassadeur de Venise, Primi Visconti, ex-chanoine piémontais, arrive en France en 1673, à l'âge de vingt-cinq ans, poussé par le désir de « *voir des empires et des royaumes* ». Sans naissance ni fortune, il est, nous dit Mme de Sévigné, « *bien fait de sa personne* » et joint à une tournure agréable un esprit des plus fins et une connaissance des sciences occultes qui achève de tourner la tête aux dames : astrologie, graphologie, chiromancie, rien de ce qui est étrange ne lui est étranger.

Sa réputation de mage est bientôt faite, même si le prétendu devin, plus mystificateur qu'escroc et plus joueur qu'ambitieux, avoue lui-même à quel point cette flatteuse réputation était usurpée : « *Comme il m'arrivait parfois de deviner juste, les dames s'extasiaient et refusaient de prendre garde à mes erreurs... J'étais stupéfait de tous les événements qu'on racontait avoir été prédits par moi et dont je n'avais jamais eu l'idée ; les plus merveilleuses choses du monde m'étaient attribuées et j'étais considéré à cent lieues à la ronde comme un génie sans pareil.* »

Bref, il est à la mode, ses amis et ses pratiques se comptent bientôt par dizaines – la plupart d'excellente maison et de mauvaises mœurs : la belle et perverse comtesse de Soissons ; Dangeau, qui bâtit patiemment sa fortune sur le jeu ; l'abbé de Choisy, qui s'habille en demoiselle ; Rohan, qui finira sur l'échafaud ; Guiche, qui se flatte d'être aussi bien l'amant de la femme que celui du mari ; Vivonne, « *qui n'a de goût que pour les mauvais lieux* », ou ce marquis de La Vallière, frère de la favorite, qui pousse Primi dans une chambre en lui assurant : « *Monsieur, en Espagne les moines, en France les grands, en Italie tout le monde...* » « *Je n'eus pas peu à faire pour lui échapper !* », confie Primi, qui n'éprouve alors de goût que pour la jolie comtesse de Saint-Géran, laquelle ne répond guère à sa flamme.

N'importe, il se console de ses déboires amoureux par ses succès mondains ; recommandé par le « Grand Prieur » et poussé par le « Grand Veneur », passant de l'alcôve d'une favorite à l'antichambre d'une autre, notre amoureux dépité accède en peu d'années à l'entourage immédiat du souverain : la Grande Mademoiselle le consulte, Turenne lui fait des confidences, Madame le reçoit, la reine s'en entiche, et le roi lui-même lui accorde plusieurs entretiens particuliers.

« Un vrai bordel ! »

C'est que la cour de France n'est encore, en ce début de règne, ni vertueuse ni figée : « *Je voudrais que vous vissiez la cour*, écrit Primi, *c'est une vraie confusion d'hommes et de femmes, et, comme la nation est de caractère plutôt léger, c'est un mélange de gens et un bruissement continuel, si bien que le duc de Pastrana me dit un soir :* « Mais, monsieur, ceci est un vrai bordel ! ». *Par contre, le cardinal Maldacchini, en voyant les chevaliers et les dames ensemble, s'écria :* « Oh, quelle cocagne ! Quelle cocagne ! » « *Il y a à Paris*, ajoute Primi, *plus de vingt mille gentilshommes qui n'ont pas un sou et qui subsistent pourtant par le jeu et les femmes, ou vivent d'industrie. Aujourd'hui, ils vont à pied et, le lendemain, en carrosse. Pour les jeunes gens insouciants, c'est ici le plus beau pays du monde.* »

Ce qui changera brutalement ce « *pays de cocagne* » en « *séminaire* » (le mot est de Primi), c'est l'affaire des Poisons (1), dont on mesure, par ce récit, l'extraordinaire retentissement, après avoir lentement senti – à travers les débauches et les folies que le « comte de Saint-Mayol » nous expose complaisamment dans sa chronique des années 70 – monter les périls et le déséquilibre gagner l'élite de la société.

(Lire la suite page XVI.)

(1) Série de scandaleuses affaires d'empoisonnement à Paris, de 1670 à 1680, qui nécessitèrent la création d'une juridiction spéciale.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Autour des sept collines, de Julien Gracq

Plus mon petit Liré...

VOILA une bien drôle d'idée, de la part d'un écrivain rare et attendu, de reprendre la plume pour déclarer à un pays tardivement visité non pas son amour, mais sa déception, sa répulsion : pour raconter, en somme, un fiasco touristique. C'est pourtant ce que nous offre Julien Gracq, retour d'Italie, avec *Autour des sept collines*.

Il arrive que, devant un récit de voyage par trop différent de nos propres impressions, on doute d'avoir parcouru le même pays. Ce n'est pas le cas ici, tant les motifs de déconvenue sont parfaitement circonstanciés, et recouvrent les raisons qu'ont eues d'autres visiteurs de s'extasier. Ainsi de la sensation d'entassement, d'alluvions sans couche primitive, qui fait la joie de la plupart des promeneurs au-delà des Alpes, et qui fonde l'irritation de Gracq.

Venise trouve grâce, à cause des miroirs liquides, à la profusion desquels l'auteur des *Eaux étroites*, de *la Presqu'île* et du *Rivage des Syrtes* a toujours mesuré la qualité d'un paysage. Florence, il n'y passe qu'un jour, ce qui suffit à juger, à tout le moins, de son appétit. Le géographe en lui a toujours combattu l'historien et l'amateur d'art. Devant la plaine florentine, il songe aux paliers sédimentaires d'un chott asséché, à une grève que la mer abandonne. Naples est remerciée, comme la Bretagne, de son peu de monuments « à ne pas manquer »...

ON reconnaît les mal-aimants à leurs références nostalgiques, dès qu'aperçue la campagne. Devant le pointillisme de l'Ombrie, Gracq se prend à regretter les brumes du *Grand Meaulnes* ou les amples ordonnances du Beauvaisis, qui n'ont, c'est un fait, rien d'italien. La route de Florence à Rome lui paraît, comme à Stendhal, « *abominable* », mais aussi celle de Civitavecchia, « *inauthentique* ». En général, il souffre du manque d'espace, de lointains, de grandes masses végétales, de vraies montagnes, de larges vallées ordonnatrices, et de plans d'eau reflétant le jour autrement que dans des *fiumare* glaiseux. L'histoire que raconte la terre lui semble « émiettée », manquant de « *corps à corps avec la glèbe* » (1). Il étouffe comme dans un musée sans fenêtres.

La mer ne lui apporte pas l'ouverture espérée. Les côtes, de La Spezia à Naples, sont jugées ingrates, si ennuyeuses que, pour des raisons saugrenues à force de subjectivité, il leur oppose la tonicité salée et venteuse... du pays d'Auge. La Campanie n'est pas mieux appréciée ; l'eucalyptus y est gris, et roussie l'herbe. Quant aux fleurs, on n'en trouverait, paraît-il, que sur les marchés.

Notre touriste ne serait-il pas de la race impossible à contenter, une fois sorti de ses cadres familiers ? Sorrente l'a ennuyé, n'était le plaisir de cueillir sur l'arbre l'orange à presser. A peine l'arrondi de la baie de Naples l'a-t-il séduit, le voilà qui s'en veut de céder à l'enchantement grégaire et obligé. Même agacement, à Pompei, devant le tourisme de groupe, comme d'ailleurs à Paris, où les visites de musée seraient invariablement conduites par des « *femelles tonitruantes et préremptoires* ». (A chacun ses impressions, décidément, et ses humeurs : j'ai surpris, il y a peu, au Louvre, une guide plutôt chuchotante et timorée !)

Etes-vous de ceux pour qui la théâtralité des habitants et leur conversation ajoutent au bonheur du voyage ? Erreur, aux yeux de Gracq : le peuple italien vide l'Italie de son charme, par sa gesticulation superficielle, son horticulture endimanchée, et la « *volubilité ornementale d'une langue semi-parodique* ». Rien que ça !

(Lire la suite page XIII.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● EN POCHE

● Pour son cinq centième volume, la collection « GF-Flammarion » s'inscrit à son tour dans les célébrations de la Révolution avec l'essai de Tocqueville sur *l'Ancien Régime et la Révolution,* paru en 1856, trois ans avant la mort de l'auteur. Cette édition est due à Françoise Mélonio. Fondée en 1964 et reprise il y a dix ans par Flammarion, la collection « GF » a su, sous la direction de Louis Audibert, diversifier sa production au-delà du domaine des classiques. Dans une présentation soignée et modernisée, elle accueille à présent de nombreux auteurs du vingtième siècle, aussi bien français qu'étrangers. L'appareil critique qui accompagne, sans l'alourdir, chaque volume, éclaire souvent utilement les œuvres publiées. Enfin, la collection « GF » a le mérite de proposer des traductions nouvelles d'auteurs comme Kafka ou Platon. Parmi les derniers volumes publiés, citons : une œuvre peu connue de Pierre Loti, *le Roman d'un enfant* (présenté par Bruno Vercier, nº 509) ; *le Jardin de Bérénice,* de Maurice Barrès (présenté par Michel Mercier, nº 494) et, plus près de nous, un roman d'Andrée Chedid, *Nefertiti et le rêve d'Akhenaton,* publié en 1974, et présenté ici par Aziza Soliman (nº 516). Signalons également une édition, complète et repensée — à l'usage notamment des non-juristes — du Code civil réunissant le texte de 1804 et la totalité des modifications et adjonctions apportées jusqu'au 31 mai 1988 (nº 523).

● La collection « Points-Seuil » reprend quatre volumes de l'ancienne série « Ecrivains de toujours » ; les bibliographies ont été remises à jour : *Michelet,* de Roland Barthes (nº 195) ; *Hugo,* d'Henri Guillemin (nº 196) ; *Zola,* de Marc Bernard (nº 197) ; *Apollinaire,* de Pascal Pia (nº 198).

● *« Du fait seul de vouloir rendre compte du contenu entier de leurs notions, je me fais tirer, par les objets, hors du vieil humanisme, hors de l'homme actuel et en avant de lui. »* Sous le titre *Méthodes,* Francis Ponge rassemblait en 1961 les fragments d'un art poétique singulier, art dans lequel les mots donnent consistance au monde (« Folio-Essais », nº 107).

● Paru l'an dernier, le livre d'Anne Tristan sur le Front national constituait la première enquête effective à l'intérieur de cette formation politique. *Au Front* (« Folio-Actuel », nº 14).

● EN BREF

● Une rencontre « Autour de Robert Walser » réunira plusieurs lecteurs ou traducteurs de l'écrivain suisse allemand, jeudi 17 novembre, à 18 heures, à la librairie du Musée d'Orsay. Une deuxième rencontre, sur le même auteur, aura lieu au Centre culturel suisse (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris), le 23 novembre à 20 h 30. Enfin, du 29 novembre au 10 décembre, le Café de la danse (5, passage Louis-Philippe, 75011 Paris), présente un spectacle, *Blanche-Neige,* sur un texte de R. Walser (publié par le Nouveau Commerce), dans une réalisation de Marcelle Fonfreide.

● A la librairie Biffures, mardi 15 novembre à partir de 18 heures, l'écrivain LOUIS CALAFERTE exposera ses œuvres graphiques et signera trois ouvrages qu'il vient de publier : *Memento memori* (L'Arpenteur), *Nuits closes* (éd. Fourbis) et *les Sables du temps* (éd. Le Tout sur le tout). L'exposition se prolongera jusqu'au 15 décembre (librairie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris).

● LE NEUVIÈME PRIX DU PREMIER ROMAN a été attribué à Nadine Diamant pour *Désordres* (Flammarion, collection « Rue Racine »).

● Le premier PRIX GLOBE EUROPÉEN, doté d'un montant de 50 000 francs et destiné à récompenser un ouvrage illustrant « *les valeurs et l'esprit de la mémoire européenne* », a été attribué à Elisabeth et Robert Badinter, pour leur livre *Condorcet, un intellectuel en politique* (Fayard).

RECTIFICATIF : C'est Jean-Dominique Sanlis, et non Jean-Pierre Senlis, comme nous l'avons écrit par erreur (« le Monde des livres » du 28 octobre), qui a réalisé le livre *Leçon de calligraphie.*

AUTOPORTRAIT

Autour de Butor

Michel Butor a toujours tenu une place à part dans le monde de la littérature. *Le Retour du boomerang* ne fait que confirmer cette position. Pour parler de lui et des moments marquants de son existence, Butor ne choisit ni l'autobiographie ni le journal mais un jeu de questions-réponses. Unique auteur de ce dialogue, Butor a imaginé une journaliste qui prend le nom de sa directrice de collection. Si le prétexte de cet autoportrait (la relecture d'un ancien livre, *Boomerang*) et la mise en pages sont classiques, la façon de raconter, de se raconter, elle, ne l'est pas ! Butor n'aime pas le mode direct, car *« quand la ligne droite vous conduit à un mur, on apprend à faire des détours ».*

Parmi ces détours, outre la description de nombreux pays, l'explication de l'*Histoire naturelle* de Buffon et un plaidoyer pour les aborigènes, on remarquera un très beau portrait d'André Breton que la *« tristesse gagnait peu à peu ».*

« Au fond, on s'y est mal pris, on a voulu aller trop vite. Tout est à recommencer. » Butor a le don de nous faire partager ses passions, de changer notre regard sur le quotidien. Le lecteur suit l'auteur sans difficulté dans son itinéraire, regrettant parfois qu'il évince certaines questions, ses propres questions. Si on peut encore reprocher à Michel Butor de s'éparpiller, son autoportrait a néanmoins le mérite de la clarté. *« Nos entretiens fournissent au lecteur un sextant. »* C'est, en effet, la plus jolie façon de définir ce livre.

MARIE-LAURE DELORME.

★ LE RETOUR DU BOOMERANG, de Michel Butor, PUF, 172 p., 98 F.

ART

Les temples khmers à l'abandon

A l'occasion du tournage du film *la Gloire et l'Oubli* à Angkor, Philippe Gras, photographe français, a pris une série de très beaux clichés des temples khmers. Une sélection de ces photographies fait aujourd'hui l'objet d'un recueil accompagné d'un texte très érudit — et d'une lecture facile — de Nouth Narang, spécialiste de l'aménagement de l'espace dans l'ancien Cambodge.

Cet album présente l'intérêt de rassembler, pour la première fois depuis une quinzaine d'années, des prises de vues, de grande qualité, des temples. Leur beauté, mais aussi les dommages provoqués par la guerre et l'abandon. Il offre aussi celui d'une étude faite par un Cambodgien, ancien chargé de cours à l'Ecole pratique des hautes études. Il s'agrémente, enfin, d'une préface de Michel Butor.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ ANGKOR, de Philippe Gras et Nouth Narang. Editions Sous le vent/Stendhal Diffusion. 160 p., 390 F.

CIVILISATIONS

Monnaies gauloises

Tout visiteur de musée a vu des monnaies anciennes. Avec intérêt certes. Mais aussi avec une certaine indifférence née de l'étangeté et de la difficulté de la numismatique.

Monnaies gauloises, le livre de Paul-Marie Duval, de l'Institut, superbement illustré, permet enfin de comprendre l'importance de ces pièces, un peu biscornues et difficilement lisibles par un œil profane.

Ayant étudié de très près les monnaies gauloises, Paul-Marie Duval en fait comprendre l'origine, la technique, la symbolique, le message culturel. Et il en extrait une somme de connaissances qui étonne et que comprend le non-spécialiste. De minuscules monnaies étudiées à la loupe ou au microscope, il tire des informations sur les mythes gaulois, sur les ateliers de frappe, sur l'art des graveurs, sur l'habileté des « fabricants ». Une mine de renseignements qui intéressera à coup sûr.

Y. R.

★ MONNAIES GAULOISES ET MYTHES CELTIQUES, de Paul-Marie Duval, Hermann éd., 116 p., 275 francs.

HISTOIRE

Splendeur et misère du rêve

L'histoire du rêve se divise entre un « avant » et un « après ». « Après », c'est Freud et la psychanalyse. « Avant », c'est l'Ancien Régime, celui des oniromanciennes, sibylles et autres devineresses, des traités de magie et des clefs des songes, des succubes, incubes, fantômes et revenants. C'est cette période « préscientifique », limitée pour les besoins de la cause au dix-neuvième siècle, qu'a explorée Yannick Ripa en cherchant à *« sentir l'atmosphère et saisir les idées dominantes qui entourent le rêve »* et à *« analyser les répercussions de ces découvertes sur le commun des rêveurs ».*

Pourquoi le dix-neuvième siècle ? Parce qu'il marque la progressive *« réappropriation du rêve par le rêveur ».* Autrement dit, le rêve, considéré traditionnellement comme le domaine d'intervention de Dieu ou de Satan, devient, au terme d'une longue évolution, l'expression du moi ou plutôt d'un autre moi, différent du moi diurne. La dimension surnaturelle s'efface au profit de la dimension humaine, *« l'inconnu que dévoile le rêve n'est plus l'avenir, mais le rêveur lui-même ».* Le terrain est prêt pour l'irruption de la psychanalyse.

Yannick Ripa décrit minutieusement, exemples à l'appui, les étapes de cette transformation, qui passe notamment par la parole du médecin, puis par celle de l'aliéniste : le premier attribue le rêve aux mouvements du corps, le second l'impute aux dérèglements de l'esprit. Voici enfin le rêve rationalisé. La *« richesse onirique »* du siècle dernier, dont témoigne l'abondant matériel rassemblé par l'auteur, des almanachs populaires aux revues savantes, des journaux intimes aux textes littéraires, avait pour effet une *« superposition de lectures »* et une *« superposition d'angoisses »* : désormais le calme est revenu, le rêve tourne le dos *« à son passé et au temps de sa splendeur, le dix-neuvième siècle ».*

Un peu touffu parfois, mais toujours bien documenté, le travail de Yannick Ripa confirme à la fois les avancées de l'histoire des mentalités et la qualité de la collection dirigée, chez Olivier Orban, par Anthony Rowley.

THOMAS FERENCZI.

★ HISTOIRE DU RÊVE, de Yannick Ripa, Olivier Orban, 275 p., 120 F.

● ROMANS POLICIERS

A l'égal des héros

Depuis que l'écrivain Jean-Patrick Manchette a apporté sa caution à James Ellroy, en qualifiant *Lune sanglante* d'*« un des plus remarquables romans noirs de la décennie »,* le romancier américain rafle attention et curiosité en France. Deux fois primé au dixième Festival du roman et du film noirs de Grenoble pour *le Dahlia noir,* il s'est imposé comme une évidence incontournable du roman policier.

Brown's Requiem, son premier roman, le cinquième à être publié par les éditions Rivages, ne possède ni la séduction lyrique ni le souffle de *Lune sanglante* ou du *Dahlia noir.* D'une facture plus classique, bien qu'incroyablement violent, il retrace les aventures d'un ancien *« flic merdique, la honte du service »* qui admet lui même qu'il était *« un flic minable ».*

Fritz Brown, un Germanique brun au visage rougeaud, récupère sans ménagement des voitures impayées. A côté de cette activité, gentiment lucrative, il s'offre pour des raisons fiscales une façade de détective privé. Cette astuce comptable l'entraîne dans une enquête de trois cent cinquante pages serrées, où l'action incessante s'épuise parfois dans une longue poursuite dont les autres romans font l'économie.

Les récits de James Ellroy peuvent se résumer arbitrairement aux obsessions de ses personnages. La morale dans ce qu'elle a d'exigu y semble tout aussi incongrue que déplacée. Ils contiennent en filigrane une haine glacée pour l'Amérique. *« Les devantures de cette avenue noyée de smog mettent en scène les exemples de tous les projets, tous les rêves, tous les attrape-nigauds que l'esprit américain fatigué peut concevoir. C'est au-delà du tragique, au-delà du vulgaire, au-delà de la parodie. C'est l'innocence suprême »,* rumine Fritz Brown en parcourant le Ventura Boulevard de Los Angeles.

Innocence, pureté et mission constituent la panoplie de base des psychopathes ou criminels de James Ellroy. Ce que Fritz Brown, sorte d'épure des héros à venir, exprime de manière un peu fruste : *« Elle verra alors les côtés plus stables de l'amoureux de beauté qu'il y a en moi. »* Les autres, tel Bucky Bleichert dans *le Dahlia noir,* le formulent avec une ambition toute autre : *« C'était elle qui avait brisé la plupart des vies qui m'étaient proches, c'était elle, cette devinette faite femme, dont je voulais tout découvrir. C'était là mon but ultime, enfoui si profond que je le sentais ancré dans ma chair. »*

Si *Brown's Requiem* présente toutes les assurances d'un récit chronologique, James Ellroy excelle pourtant dans l'utilisation de narrations aux structures tout aussi hallucinées que les errances mentales et affectives de ses personnages. Cette aptitude explique qu'il parvienne à subjuguer, tout en les agaçant, bon nombre de lecteurs. Les époustouflants prologues de *Lune sanglante* et du *Dahlia noir* jouent, sur plus de cent pages, le rôle d'antichambre d'un récit. Sans eux l'histoire subsisterait amputée d'un contexte qui leur donne une dimension inédite propre à arracher au lecteur l'indicible plaisir de n'avoir jamais lu cela.

D'une certaine manière, les policiers du *Dahlia noir* sont moins à la recherche du meurtrier de Betty Short qu'à la conquête d'un prodigieux personnage secondaire, Kay. Aussi, le roman dérape-t-il en digressions alimentant des récits clandestins qui s'écrivent dans les marges.

Brown's Requiem montre sans ambages qu'en choisissant *« ceux qui suivent une autre route que les braves gens... les romantiques anachroniques qui se sentent mal à l'aise dans les années 80 »* (1) James Ellroy a aussi choisi de solliciter chez le brave lecteur ce qui croupit d'envies démesurées. Ses romans, où les pulsions se combinent selon une trinité classique : sexe, argent et puissance flattent le lecteur en lui permettant de vivre à l'égal de héros qui ont rejeté le carcan d'une civilité chèrement acquise.

Les velléités de rejet du lecteur se muent en un trouble intéressé. Il craint que la partie tarée qui sommeille en lui, et à laquelle il a accordé quelques pages de liberté, refuse de réintégrer l'habitacle policé de l'être civilisé, aux éventuelles bonnes manières : il n'est pas simple d'en sortir indemne. (*Brown's Requiem,* de James Ellroy, traduit de l'américain par Freddy Michalski, Rivages « Noir », nº 54, 350 p., 49 F.

∴

« Tu réalises ce qu'on a là, David ? Des chairs sacrifiées, toutes de la même manière. C'est un crime organisé et... peut-être la première affaire de meurtres en série d'Israël », déclare le chef des affaires criminelles à son subordonné David Bar-Lev, le tenace commissaire de *Voir Jérusalem et mourir* du romancier américain William Bayler.

L'enquête policière qui progresse inexorablement, avec un luxe de subtilités, mêle la *« Jérusalem des guides de voyage »* à celle *« faite de tension, de colère comme un printemps déchaîné, peuplé de criminels, de prostituées, de revendeurs de drogue ».* Héros pragmatique, amoureux d'une musicienne talentueuse et belle, David Bar-Lev est en butte aux dogmatismes religieux, militaires et politiques.

Son enquête aboutit à la découverte d'un complot et montre à quel point la police, comme garantie théorique de l'ordre, pèse peu face aux intérêts dits supérieurs d'une nation qui relèvent des services spéciaux et secrets. *Voir Jérusalem et mourir* est un fabuleux récit parce que, au-delà du rigoureux roman de procédure policière et de la vraisemblance du thriller politique, il parvient à travers la multitude des personnages qu'il met en scène à restituer les exigences et les doutes qui caractérisent les Israéliens en 1988.

(*Voir Jérusalem et mourir,* de William Bayler, traduit de l'anglais par Bernard Michel Bertrand, éd. Albin Michel, 357 p., 90 F.)

∴

Depuis cinq ans, les éditions de L'Ombre, émanation éditoriale de l'incomparable librairie spécialisée L'Introuvable (2), publient de temps à autre un bijou inédit. 1983 : *Dark Hasard,* de William Riley Burnett ; 1985 : *l'Escadron de la mort,* de Nelson DeMille ; 1987 : *Skinflick,* de Joseph Hansen ; 1988 : *Iron Man,* de William Riley Burnett. Ce dernier, publié en 1930 aux Etats-Unis, appartient à la catégorie des romans dits mineurs de l'auteur du *Petit César* et de *Quand la ville dort.* Il retrace avec force et humanité l'ascension et la chute d'un boxeur avec, en contrepoint, les sanglots d'une Amérique qui n'a plus la foi. Il atteint dans la simplicité de son récit la qualité des trois autres ouvrages publiés dans la collection. A ce stade de perfection, pour le lecteur en quête de valeurs sûres, la jaquette fait foi.

(*Iron Man,* de William Riley Burnett, traduit de l'américain par Danièle et Pierre Bondil, éditions de l'Ombre, 257 p., 78 F.)

∴

● Précieux : pour la troisième année consécutive, Jacques Baudou propose une anthologie de vingt-quatre nouvelles françaises et étrangères. Il y ajoute des contributions savantes sur l'actualité noire et énigmatique de l'année 1987. Les entretiens avec les romanciers Daniel Pennac et Marc Villard suffiraient, si besoin était, à justifier la qualité et le caractère précieux de son entreprise (*Mystères 88,* éd. Le Livre de poche, 704 p., 46 F).

● Sardonique : les éditions Crapule ! poursuivent leur série des inédits de H.-R. Greenan. *C'est arrivé à Boston !* et *Un cœur en or massif* confirment à quel point ce raffiné Bostonien a érigé le sardonique en clause de style (éd. Crapule ! 218 p., 79 F et 220 p., 79 F).

● Blanche : quand une revue de la blanche (littérature) se penche sur ceux de la noire (littérature), cela aboutit à un numéro de la revue trimestrielle *Roman* consacré au polar. On broie du noir à lire le dépit qu'inspire, aujourd'hui, le genre à un Alain Demouzon dont les romans demeurent une référence et qui, en août-septembre 1984, signait un malicieux article dans la revue *Europe,* consacrée au roman noir américain (« Poétique du polar », *Roman* nº 24, 223 p., 60 F).

● Ombres : le premier vrai-faux Américain et premier auteur de la « Série noire » lancée par Marcel Duhamel, Peter Cheyney, n'a pas fait que dans la rhétorique véhiculée par Lemmy Caution. Ses *Récits de l'ombre,* contribution à l'effort de guerre contre le nazisme, publiés, pour l'essentiel, à partir de 1946 et réédités à de nombreuses occasions, sont rassemblés en un volume de la collection inaugurée par Ed McBain (Presses de la Cité, 957 p., 98 F).

ALAIN ABELLARD.

(1) Entretien publié dans *The Armchair Detective* et reproduit dans le nº 23 (avril 1988) de la revue *813.*

(2) « L'Introuvable », 23-25, rue Juliette-Dodu, 75010 Paris (tél. : 42-00-61-43).

LA VIE LITTÉRAIRE

Dernières sélections du Goncourt et du Renaudot

Voici la dernière liste de cinq romans restant en lice pour le prix qui sera attribué lundi 14 novembre : Emmanuel Carrère, *Hors d'atteinte ?* (POL) ; Philippe Labro, *Un été dans l'Ouest* (Gallimard) ; Bernard-Henri Lévy, *les Derniers jours de Charles Baudelaire* (Grasset) ; Erik Orsenna, *l'Exposition coloniale* (Le Seuil) ; François-Olivier Rousseau, *la Gare de Wannsee* (Grasset)

Le même jour sera décerné le prix Renaudot. Voici les six ouvrages retenus : Jean Colombier, *les Années Céladon* (Calmann-Lévy); René Depestre, *Hadriana dans tous mes rêves* (Gallimard); Jean Guerreschi, *Montée en première ligne* (Julliard); Richard Jorif, *Clownerie* (François Bourin); Erik Orsenna, *l'Exposition coloniale* (Le Seuil); François-Olivier Rousseau, *la Gare de Wannsee* (Grasset).

Signalons, d'autre part, qu'une erreur s'est glissée dans la liste de la sélection pour le prix Femina étranger qui sera attribué le 21 novembre (*le Monde* du 4 novembre). Le jeune romancier australien qui a été retenu par le jury se nomme Rod Jones, et le titre de son roman, paru aux éditions François Bourin est *Julia Paradise*.

La mémoire d'Auschwitz

Longtemps enfouie dans les sous-sols de la conscience par un effet de *« refoulement impétueux »*, la mémoire juive de la shoa est soudain venue au jour à la fin des années 60, selon Annie Kriegel, dans une sorte de *« redécouverte excessive et goulue »*. Entre ce *« silence »* de l'après-guerre et cette récente *« clameur »*, le temps est-il venu, enfin, de *« penser Auschwitz »*, cinquante ans après cette « Nuit de cristal » qui en fut comme le prologue ? Mais peut-on penser l'impensable, dire l'indicible, voire nommer l'innommable puisque les mots mêmes — holocauste, génocide, shoa — se dérobent l'un après l'autre ?

« Penser Auschwitz », tel était le thème du colloque organisé par le collège des études juives de l'Alliance israélite universelle, du 5 au 7 novembre à Paris. Pour Shmuel Trigano, son initiateur, il s'agissait d'engager une réflexion sur l'extermination des juifs et sur les discours qu'elle suscite afin d'affronter la réalité, contre la tentation de la seule commémoration, et de *« sortir l'existence juive de la mythologie dans laquelle elle s'est laissé enfermer »*.

Des philosophes, des historiens, des théologiens venus de France, d'Israël ou des Etats-Unis ont donc interrogé les discours tenus depuis plusieurs décennies sur Auchwitz par la littérature ou la religion, avant de chercher dans le recours à la pensée cabalistique (Charles Mopsik), à l'art (André Elbaz, Claude Lanzmann), à la raison philosophique (Marc B. de Launay), à la psychanalyse (Anne-Lise Stern) où à l'histoire (Annie Kriegel, déjà citée), les moyens de « parler » de la shoa, non pas pour *« rationaliser l'irrationnel »* ou pour *« banaliser le scandale »*, comme l'a souligné Charles Mopsik, mais pour reconstruire *« une filiation de la douleur collective »*.

On ne saurait résumer en quelques lignes des débats aussi riches, aussi graves, aussi chargés d'émotion. On en retiendra quelques questions: pourquoi la shoa, à la différence du Goulag, n'a-t-elle pas trouvé son Soljenitsyne, capable d'ébranler la conscience occidentale, malgré d'excellents écrivains comme André Schwartz-Bart ou Elie Wiesel ? Comment faire face à cette *« défaillance de la modernité »* qui n'a jamais conçu de place pour *« le juif comme peuple »* (Shmuel Trigano) ? Comment la raison peut-elle prendre la mesure du phénomène quand il s'agit pour elle de *« penser sa négation perverse »* (Marc B. de Launay) ?

Claude Lanzmann a déchaîné les passions, comme à son habitude, en disant *« l'obscénité absolue du projet de comprendre »*. *« Ne pas comprendre*, a-t-il dit, *fut ma loi d'airain »*, car *« seule la transmission existe »*. Comment en sortir ? *« Le véritable problème*, a-t-il conclu, *est de parler et de faire silence tout à la fois. »* Au-delà des controverses, cette dialectique exprime bien la difficulté de la tâche. Les actes du colloque seront publiés par la revue *Pardès*.

T. F.

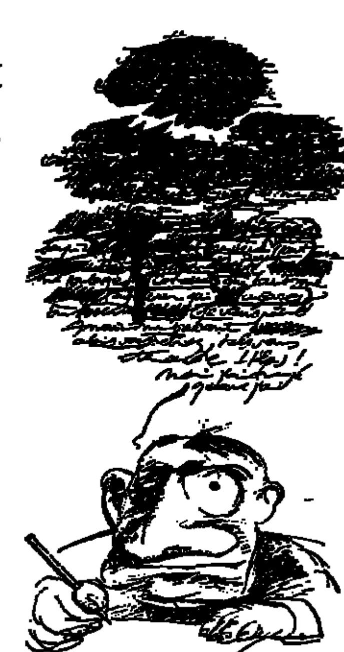
André Lichnerowicz Prix de la Langue de France à Brive

La septième Foire du livre de Brive a fermé ses portes dimanche 6 novembre après avoir accueilli, salle Georges-Brassens, deux cents auteurs et quatre-vingt-cinq mille visiteurs. Manifestation généraliste et populaire, la Foire de Brive a acquis sa renommée sur fond de marché et de gastronomie : durant ces trois jours, vingt-quatre mille ouvrages ont été vendus, et le chiffre d'affaires est en augmentation de 20 % par rapport à l'an dernier.

Cette année, le Prix de la Langue de France a été attribué à André Lichnerowicz. Après Jean Tardieu et Jacqueline de Romilly, un scientifique a été couronné. Ce prix de 100 000 francs vient moins souligner les vertus d'une œuvre consacrée essentiellement aux mathématiques que mettre en valeur le combat mené par André Lichnerowicz pour faire du français une langue reconnue dans les colloques internationaux et les rencontres universitaires.

Pour la première fois depuis son existence, la Foire, en collaboration avec les éditions Nathan et *l'Evénement du jeudi*, avait organisé un colloque sur le thème « Actualité et patrimoine ». Les sujets (la lecture en France, la politique éditoriale, la notion de classique, etc.) et les invités (Christian Bourgois, Régine Deforges, Henri Mitterand, Erik Orsenna...) étaient prometteurs. Mais, en dépit de tous les efforts de Jérôme Garcin, le débat eut quelque peine à prendre son envol.

Pour sa huitième édition, la Foire de Brive a décidé d'élargir ses frontières. Jean Charbonnel, député et maire, est persuadé qu'il faut désormais donner à la foire *« une nouvelle dimension internationale »*. En tant que *« vieux militant de la francophonie »*, il a donc choisi de faire de la prochaine édition corrézienne un rendez-vous des littératures d'Afrique noire, du Maghreb et du Canada.



A l'occasion de cette foire, la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative a remis samedi 5 novembre, à Brive, le Prix *Jours de France* de la meilleure plume touristique à Yvon Audouard pour les *Cigales d'avant la nuit* (éditions du Pré aux Clercs). Les éditions Autrement se sont vu remettre, pour les *Echappées belles en France*, le Grand Prix national des guides touristiques.

MICHEL DUBREUIL.

La disparition de deux penseurs égyptiens

Presque au même moment viennent de s'éteindre, à plus de quatre-vingt-dix ans, Hussein Faouzi et Aziz Ateya, les deux auteurs égyptiens généralement considérés comme les doyens de l'école moderne de la pensée égyptienne. Hussein Faouzi, musulman laïque, philosophe de formation française, grand voyageur, aura ferraillé jusqu'au bout, comme son émule le romancier Toufik El Hakim, disparu l'an passé (*le Monde* du 28 juillet 1987), avec les maximalistes islamiques, qui ont le vent en poupe parmi la jeunesse intellectuelle égyptienne depuis une dizaine d'années. *Sindbad moderne* avait été publié il y a quelques mois par Etiemble dans la collection qu'il dirige chez Gallimard.

Aziz Ateya, qui vient de mourir à Salt-Lake-City (Etats-Unis), appartenait à la communauté copte, dont il aura été jusqu'à sa mort l'un des penseurs laïques les plus marquants. Peu connu en France, il jouissait en revanche outre-Atlantique d'une grande audience, et l'université de Salt-Lake-City lui avait, de longue date, ouvert ses portes, puisque les autorités égyptiennes refusent qu'il y ait une chaire de copte chez elle. Aziz Ateya était en train d'achever, avec une pléiade de savants internationaux, le grand œuvre de sa vie, *l'Encyclopédie copte*. Aziz Ateya parrainait la revue française *le Monde copte*.

J.-P. P. H.

★ LE MONDE COPTE, 5, rue Champollion, 87000 Limoges. Le numéro 14-15, 100 p., 85 F.

Une riche « Lettre internationale »

Quatre-vingts pages de (très) grand format, quelque soixante auteurs du monde entier — dont un tiers de poètes, — plus de trente traducteurs... *la Lettre internationale*, avec ses auteurs prestigieux et ses inconnus, la diversité de ses dossiers exhaustifs et ses débats, est une revue trimestrielle qui ne ressemble à aucune autre.

« Quelle est ma patrie ? » demande Harry Mulisch, l'auteur de *l'Attentat*, dans un « Eloge du no man's land » qui ouvre le dossier sur « Nos Europes » : enfant tchèque né en Hollande dont la mère en est à son cinquième passeport et qui ne peut *« avoir d'autre patrie que l'Europe entière »*. De son côté, la sociologue hongroise Agnès Heller voit dans l'Europe, dont l'idée spécifique ne se forme qu'au dix-huitième siècle..., *« la culture la plus brève de toute l'Histoire »*, un *« prologue à un rêve*, écrit-elle. *Mais ceux qui partagent le rêve européen sont dans l'impossibilité de concevoir un épilogue »*. Ce que semble confirmer l'étude d'économistes italiens, lesquels ne voient d'autre issue que dans une collaboration scientifique et technique urgente si l'on ne veut pas continuer à voir décroître dangereusement la compétitivité de l'Europe. D'autres articles complètent ce dossier : notamment « Mon Europe », vue par le Tchèque Ludvik Vaculik (*« comme je ne peux pas partir d'ici, je réfléchis de façon plus indépendante sur ce que je n'ai jamais vu »*) ; ou bien « Munich avant Yalta », rêverie de la romancière allemande Libuse Monikova à propos de sa Bohême natale... ainsi qu'un rapport sur « l'Europe de la culture » de M. Ripa di Meana, chargé de la culture au sein de la CEE.

Un très beau texte de l'écrivain portugais Wenceslau de Moraes (1854-1929) ouvre les « Pages chinoises », qui se poursuivent avec une étude virulente et pertinente de l'historien Philippe Videlier sur *« la nouvelle jeunesse de Chen »*, qui fut doyen de la faculté des lettres et des arts de Pékin, fondateur du Parti communiste, expulsé en 1929. Le sommaire, particulièrement riche, évoque aussi « L'écrivain face au politique », avec des textes du Hongrois Miklos Meszöly, d'Irving Howe, Nadine Gordimer, José Saramago, Antonio Tabucchi, Alberto Moravia, Mario Vargas Llosa, Slavomir Mrozek, Iouri Mamléiev, des poèmes du Lituanien Tomas Venclova (*« Dites à Fortinbras (...) le Danemark n'existe pas »*), et un document passionnant : l'article remarqué que le critique soviétique Iouri Kariakine a publié dans *Znamia* à propos du dernier roman de Mojaev, en réponse à une lettre anonyme d'indignation — qui ne parut jamais — du fils Jdanov... lequel défend *« l'approche sociale en littérature »* (*« Je suis persuadé que vous méprisez ce peuple dont vous n'avez que le nom à la bouche. Vous le méprisez précisément parce qu'il ne vous a pas encore percé à jour, parce qu'il vous permet encore de vous nourrir à ses dépens. Il vous donne du pain, vous lui donnez des mensonges »*, écrit notamment Kariakine à celui qui fut le premier mari de Svetlana Aliluïeva !). Les temps changent.

N. Z.

★ LETTRE INTERNATIONALE, n° 18. Automne 1988. 42 F.

11

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

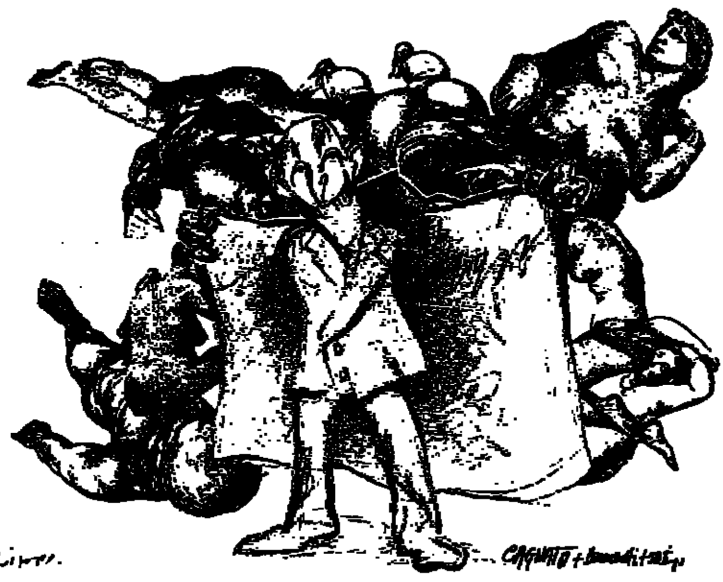
Pierre Louys, ou le malheur d'être libertin

Une biographie et un roman érotique inédit,* l'Ile aux dames, *font revenir sur la scène un écrivain du plaisir et de la déception

« *IL est trop beau pour être un homme, qu'il prenne garde aux dieux* », disait Oscar Wilde de son ami Pierre Louys. Et les dieux, en effet, s'acharnèrent sur Pierre Louys, en effaçant ensuite dans les mémoires, comme ils font presque toujours, les traces de leurs mauvais traitements.

Au début, rien de trop inquiétant. C'est la guerre de 1870, mais on n'en souffre pas trop dans la famille de magistrats rémois où naît Pierre Louys, qui s'appelle encore Pierre Louis, puisqu'il n'est pas encore poète: Si son père semble avoir été brutal et indifférent, si sa mère meurt quand il a neuf ans, il y a Georges, son frère bien-aimé, de vingt-trois ans son aîné, à qui, toute leur vie durant, il écrit presque tous les jours d'immenses lettres : « *Tu sais je ne peux me confier que par écrit.* »

Il entre à l'Ecole alsacienne, et c'est le début d'une amitié tumultueuse et exaspérée avec Gide. Louys est toujours premier en français ; les deux apprentis poètes s'enflamment pour Hugo, comme tout le monde, et pour Heine, ironique et passionné. Mais l'année-tournant, c'est 1890. Surtout pour Valéry peut-être, qui rencontre Louys à Montpellier et dit que, sans ce hasard, il ne se serait pas embarqué en poésie. « *Il a joué dans nos destins un rôle immense.* » « *Un tyran délicieux, soi-même esclave de ce qu'il trouvait beau dans les livres.* » Les voilà inséparables, à la recherche de l'Idéal : ils échangent une correspondance intense.



« *Je rêve*, écrit Paul, *d'un sonnet écrit par un songeur raffiné, qui serait en même temps un judicieux architecte, un sagace algébriste, un calculateur infaillible de l'effet à produire.* » Et Pierre acquiesce. Sans doute cette fraternité tient-elle aussi à leur passion commune et démesurée pour la cigarette. Celle-ci « *enveloppe les objets d'une nuée céleste et fine qui baigne les lumières et les ombres, efface les angles matériels et, par un sortilège parfumé, impose à l'esprit qui s'agite un équilibre variable d'où il puisse tomber dans le songe* ».

A vingt ans, Pierre Louys est un dandy empêtré, déjà, dans des règles de vie et des proclamations hédonistes. Il n'a toujours pas trop de raisons de se plaindre. Ses pantalons gris perle sont célèbres, sa chevelure aussi, et ses yeux orientaux. Il refuse toute photo dans les journaux — un principe qu'il maintiendra, — pense qu'il faut, pour être un vrai poète, se tenir à l'écart, se garder des dîners en ville et surtout ne pas céder à la tentation de vivre de ce que l'on écrit. Ce qui est plus facile à dire qu'à faire. « *L'idée que cette ligne vaut vingt sous m'empêche absolument de l'écrire pour la vendre* », remarque-t-il, en proie à une des innombrables pannes qui ponctueront sa courte vie.

La gloire c'est comme les femmes

Mais c'est le 19 juin de cette fameuse année 1890 qu'il entre vraiment en art, au 89 rue de Rome, chez Mallarmé qui le séduit : « *Non seulement c'est un grand poète, mais il est très intelligent, ce qui ne s'accorde pas toujours.* » Il trouve là une famille, et devient le propagandiste infatigable de ses amis : une manière de compenser les réticences qu'il éprouve à commercialiser ses vers, une manière de prodiguer aux autres le soutien qu'il en espère.

Les effets ne tardent pas à se faire sentir : comme l'art majeur de Pierre Louys est celui de la déception, il devient vite champion en brouilles : il se fâche avec Gide, pour des histoires de préséance, de jalousies, de dédicaces : « *Tu es un petit saligaud d'avoir donné* Paludes *à Valéry d'abord et de lui avoir interdit de me le montrer ensuite. La seule chose que me console, c'est qu'il ne l'a pas lu.* »

Il se fâche avec Debussy et Wilde : « *C'est*, explique-t-il, *que la plupart des hommes aiment mieux trahir que combattre. Quand je me brouille, je le dis, quand mes amis se brouillent, ils ne le disent pas, car la déclaration de guerre est considérée comme maladroite dans les rapprochements mondains, littéraires ou sociaux.* » Un mélange assez moderne de paranoïa et de lucidité.

Louys reconnaît qu'il aime se disputer, comme il aime les mystifications littéraires. C'est dans cet esprit que sont publiées *les Chansons de Bilitis*, dans le sillon desquelles la gloire va le menacer de ses crocs dorés. Louys prétend qu'il s'agit d'une traduction comme celles qu'il a faites de Lucien. Lucien dont on dit qu'il a le don de la grâce, avec l'instinct si particulier qui fait pressentir en toutes choses une volupté latente ou promise.

Les Chansons de Bilitis immortalisent leur auteur camouflé parce qu'elles incarnent au plus près cette musique à la fois sophistiquée et facile, entre prouesse symboliste et *Cantique des Cantiques*, datée et pourtant pleine de fraîcheur, qui caractérise l'œuvre de Louys.

Ce triomphe survient tandis que s'accumulent les nuages. Louys est amoureux de la fille de Heredia, Marie, dite Gérard d'Houville, qui en épouse un autre, encore un ami, Henri de Régnier. Louys le libertin pleure sur son oreiller. Et bientôt il épouse Louise, la sœur de Marie, et multiplie les liaisons, qu'il enregistre avec un soin comptable, de plus en plus maniaque, de plus en plus méthodique. Il tient des carnets et des fiches, des listes, où il dresse des inventaires de caresses, réunit des collections de morceaux de corps féminins. Et par là, il est une sorte de précurseur des surréalistes. Il tient aussi le compte de ce que lui coûtent ses brunes.

Il faut dire que les ennuis d'argent ne cessent guère, malgré les trente et un mille exemplaires d'*Aphrodite* vendus en 1896 après un article-coup de tonnerre de François Coppée. La gloire, c'est comme les femmes, et les amis : une excellente source de déception : « *C'est là qu'est l'apogée et c'est là qu'est la fin* », note Louys au plus beau moment de sa passion pour Marie de Heredia, une remarque qu'il peut étendre à toute son existence saccagée. « *Je ne sais pas ce qui fait le bonheur, mais ce n'est sûrement pas le succès littéraire. Je suis furieux de la déception qu'il donne.* »

Qui est-il, alors ? Il fuit Paris et s'adonne à ses innombrables curiosités de toujours : chimie, violon, fleuret, grammaire comparée, aquarelle, sanscrit, cerf-volant, château de cartes, allemand et théologie, bilboquet et bibliophilie. Il se replie vers ses trois refuges : les vieux livres, les femmes et le papier blanc. Il décide d'écrire une poétique : le vers est le secret de la prose, il n'y a aucune différence. Choisir le mot, il n'en est qu'un, et le placer.

Mais toutes les occupations, toutes les liaisons, toutes les obsessions dont il s'entoure comme on se protège n'empêchent pas son état dépressif de croître. « *Oui, sans doute, eût-il mieux valu que j'eusse la fécondité de Bourget ou de Prévost, mais je suis un poète, c'est-à-dire un imaginatif, je ne sais pas observer, et l'imagination est une sorte de feu de paille qui dure le temps de la jeunesse.* »

C'est en 1911 que débute une maladie des yeux qui le laisse quasi aveugle, à quarante ans. « *Toute ma vie est en retard, faute de pouvoir lire et écrire comme jadis* », écrit-il à Claude Farrère. C'est comme une marée trop longtemps endiguée, tout chavire. « *Et on vous dit : ayez de l'énergie, de la volonté. C'est comme si on disait à un phtisique : ayez du muscle.* »

« *Moi*, dit-il, *je ne peux pas vouloir, je ne peux pas mettre la feuille blanche sur mon buvard. Ecrire est facile. C'est mettre en train qui est quelque chose d'insurmontable.* » Aussi ses derniers vers, en 1924, sont-ils bouleversants :

Et je ne sais pas
[encore pourquoi
Autant d'amour s'est dépensé.
Et moi qui ne pleurais jamais
Je regarde ce que j'aimais
Cet amas qui croule
[en poussière.

« *Fais le compte aujourd'hui de ceux que tu aimes et sache que pas un ne sera à ton chevet le jour où, vieille femme, presque une étrangère dans un monde nouveau, tu mourras, affreusement seule* », écrivait-il dans un conte pour enfants, paru en 1901. Ainsi meurt-il, en 1925.

Et s'éloigne la Belle Epoque.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **PIERRE LOUYS, UNE VIE SECRETE, 1870-1925, par Jean-Paul Goujon. Editions Seghers-Pauvert, 408 p., 140 F.**

★ **POEMES, de Pierre Louys. Editions Pauvert et Compagnie, 391 p., 148 F.**

★ **UNE MERE ET SES TROIS FILLES, de Pierre Louys. Editions Pauvert et Compagnie, 302 p., 87 F.**

Erotisme et topologie

L'*ILE aux dames*, que publient aujourd'hui les Éditions 1900, est un inédit, une ébauche de roman comme Pierre Louys en écrivit beaucoup avant 1914. C'est une parodie de *l'Ile mystérieuse*, une sorte d'utopie où règne l'obsession sexuelle sous toutes ses formes, à l'exclusion de l'homosexualité masculine. Pierre Louys a donné à son *Ile* une histoire : elle est découverte en 1623 par un certain Hercule qui en devient le roi, et impose une législation particulière, selon laquelle « *les actes d'impudicité, fornication, adultère, inceste et autres formes de paillardise (hors le crime de viol) sont licites en tous lieux et entre toutes personnes* ».

L'auteur s'attache ensuite à la topologie et entreprend de longues énumérations : rues des quartiers riches et des quartiers pauvres, noms des magasins, et descriptions des petites annonces qu'on peut lire aux devantures, ou dans les boutiques.

Avec l'esprit de méthode qui caractérise Louys, il passe alors à la mise en scène des personnages, et les promène de la ville à la cour. Avant de les envoyer dans la « *rue des quarante bordels* » — bordel des géantes, bordel des naines, bordel du casse-noisettes, bordel des blondes, des rousses, des hermaphrodites, etc. Comme toujours chez Louys, des listes, des listes, le plaisir des listes qui finit par dévorer tous les autres.

G. B.

★ **L'ILE AUX DAMES. Ébauche pour un roman érotique, de Pierre Louys. Éditions 1900, 178 p., 89 F.**

Le dandy et la primevère

Le dandy sait que la vie ne vaut rien. Il aspire à prendre congé de lui-même et souscrit au mot de Baudelaire : « *Quoi ! Jamais vous n'avez eu envie de vous en aller, rien que pour changer de spectacle ! J'ai de très sérieuses raisons pour plaindre celui qui n'aime pas la Mort.* »

Le seul sacrement devant lequel le dandy s'incline est le suicide. Déserter après avoir épuisé les délices et les horreurs du culte du moi, voilà sa manière de railler les besogneux qui n'ont d'autre ambition que de perpétuer les ratés de l'espèce. « *Qu'est-ce qu'un dandy ?* » se demandait Baudelaire. « *C'est une impossibilité à être défini qui engendre la supériorité du dandy dans un monde où chaque chose est inventoriée* », explique Guiseppe Scaraffia, professeur à l'université de Rome, dans son subtil et charmant *Petit Dictionnaire du dandy*.

Reste que, même s'il prétend déjouer toute définition, briser toute limitation, le dandy a ses idées fixes, ses obsessions, ses articles de foi. On le reconnaît à ce qu'il flirte volontiers avec Satan : il se sent solidaire des ricanements de ce désespéré.

En amour, comme en philosophie, le dandy se moque des « problèmes essentiels ». La gravité est le masque des sots, comme la fidélité est l'alibi des impuissants. Il préférera l'instabilité des amours épisodiques, si possible avec des femmes fatales, à la lassitude résignée de la couche nuptiale. Et c'est l'ironie, la mystification ou la frivolité qu'il opposera à tous ceux qui courtisent la vérité et quêtent dans le royaume des valeurs un peu de fausse monnaie.

Abonné au néant, il n'éprouve aucune gêne à occuper la place du démiurge suprême ; il lui arrive même d'y prendre goût : dans cet univers manqué et désolant, autant jouer à être le créateur de soi-même et des autres. Ainsi naissent les vrais chefs-d'œuvre : dans le simulacre, dans la dérision, dans l'éphémère... et sans personne pour s'en aviser.

Le dandysme, disait un de ses sectateurs, consiste à se placer du point de vue de la femme de ménage qui découvrira le cadavre, au matin. En attendant, il importe d'être sublime, férocement sublime, à l'image d'Oscar Wilde, qui répondit à une admiratrice inquiète pour sa santé, tant elle le trouvait pâle : « *Pas du tout, je suis seulement fatigué. Hier, j'ai cueilli dans les bois une primevère, mais elle était tellement fragile que j'ai dû la veiller toute la nuit.* »

R. J.

★ **PETIT DICTIONNAIRE DU DANDY, de Guiseppe Scaraffia. Traduit de l'italien et présenté par Henriette Levillain. Sand, 199 p., 89 F.**

● ARTS

Résurrections

LAFORGUE, comme Toulet et comme Apollinaire, fut critique d'art en même temps que poète, et, comme eux, critique avisé. C'est une excellente idée que d'avoir rassemblé et annoté ses feuilletons. A Berlin et à Paris, il exécuta joliment ce que l'époque avait de pompeux et de vulgaire, n'exceptant de ses fusillades que quelques symbolistes, Klinger, Moreau et Puvis de Chavannes. Pas de balles perdues : l'œil est sûr, l'intelligence cruelle, la mémoire longue. Le style ne souffre aucun reproche, ironique, fin de siècle, huysmanien en plus maigre. On aime à voir Carolus-Duran défini par sa « *psychologie de revendeuse à la toilette* » et ce faux grand peintre de Fantin-Latour ainsi traité : « *Des grâces mythologiques (...) dans une averse délicate de pastellé sur canevas de fine tapisserie. Et après ? Ce n'est ni nu, ni déshabillé, ni préraphaélite, ni Poe, etc.* » Pourquoi faut-il donc que les écrivains aient toujours la sentence plus juste que les critiques d'art de profession ? Parce qu'ils sont écrivains peut-être.

∴

Le critique de profession, c'est Clement Greenberg, qui a tenu sous son autorité la peinture américaine des années 50 et contribué à sa gloire. Une anthologie de ses articles témoigne de ses aveuglements et de ses intuitions. Homme d'une génération — celle de Pollock — et d'une conviction — que le moderne serait nécessairement abstrait, — Greenberg mesure tout à cette aune. Sa foi progressiste le convainc ainsi qu'en 1957 Picasso est inutile aux arts, ayant été dépassé par de plus jeunes. Ce qui donne : « *Tout comme il a rarement été capable d'utiliser la couleur de façon positive et qu'il manque de sensibilité à la texture de la peinture, Picasso a toujours manqué de « toucher », du sens de la surface, en sculpture.* » Tel quel. Braque, Léger, Gris et Rouault passent à la même moulinette théorique, et même de Kooning, coupable d'avoir le « *goût français* » et de rester un « *late Cubist* ». Tout cela a le mérite de la clarté, mais c'est à peu près le seul. Il est donc heureux que l'on ait traduit Greenberg, le meilleur exemple de formaliste dur qui soit — et donc le meilleur contre-modèle qui se puisse trouver.

∴

A l'inverse, il y a l'empirisme savant d'Erwin Panofsky — dont Patrick Mauriès a découvert un chef-d'œuvre inconnu au titre étrange : *les Antécédents idéologiques de la calandre Rolls Royce*. Panofsky y tente de définir l'art anglais, d'analyser ses contradictions et de mettre à jour quelques constantes. Il procède par analogies, invention de catégories, citations et allusions. Cathédrales, villas à l'italienne, proses médiévales, art des jardins : tout lui sert à suggérer une dualité contradictoire. D'une part, un impératif de rationalité, de l'autre une pulsion d'imagination de type romantique. Ces principes ennemis exerceraient leur autorité tantôt en alternance, tantôt ensemble.

La calandre Rolls Royce résumerait « *douze siècles de préoccupations et d'aptitudes anglo-saxonnes : elle cache une admirable mécanique derrière une majestueuse façade palladienne ; mais celle-ci est surmontée par la Silver Lady, dont la silhouette art nouveau, voiles au vent, est pénétrée de l'esprit du « romantisme ».* Cette explication par le dualisme du rêve et de la raison peut paraître commode et incomplète, l'histoire religieuse de l'Angleterre, par exemple, demeurant étrangement absente du livre. Mais que ne pardonnerait-on à tant de virtuosité et à une érudition si universelle ?

∴

Tout autre chose enfin : le peintre, théoricien et historien Michel Seuphor livre ses mémoires sous forme d'entretiens rédigés. Ayant joué un rôle d'importance et connu nombre d'artistes de premier ordre — Arp, Delaunay, Mondrian, — il évoque les malheurs de l'abstraction dans l'entre-deux-guerres et son succès après 1945 tout en se racontant. Sans grande mansuétude pour ses contemporains, Seuphor a plus de générosité et plus d'admiration pour lui-même.

On ne s'inquiéterait pas de ce léger travers, commun à la plupart des mémorialistes, si le livre ne s'achevait sur deux chapitres de règlements de comptes consacrés à l'histoire des faux Mondrian du Musée national d'art moderne que Seuphor avait certifiés authentiques. Nul ne songe à lui faire grief de son erreur, mais l'on ne peut admettre pour autant qu'il pose à la victime d'on ne sait quel complot et accable indignement un conservateur qui n'avait eu que le tort de se fier à son avis. Ce qui eût été sans cet *in cauda venenum* un bon volume d'anecdotes et de souvenirs finit très mal.

PHILIPPE DAGEN.

★ **TEXTES DE CRITIQUE D'ART, de Jules Laforgue, réunis et présentés par Mireille Dottin. Presses universitaires de Lille, 192 p., 95 F.**

★ **ART ET CULTURE, de Clement Greenberg, traduit de l'anglo-américain par A. Hindry. Macula, 302 p., 100 F.**

★ **LES ANTÉCÉDENTS IDÉOLOGIQUES DE LA CALANDRE ROLLS ROYCE, d'Erwin Panofsky, traduit de l'américain par B. Turle. Le Promeneur, 56 p., 20 ill., 120 F.**

★ **UNE VIE A ANGLE DROIT, de Michel Seuphor. Propos recueillis par Ch. Germain et P. Haim. La Différence, 196 p., 120 F.**

● ROMANS

L'humour noir de Michel Besnier

Le portrait d'un conformiste, dans une France où le pétainisme aurait triomphé.

IMAGINEZ un instant que le débarquement anglo-américain sur les plages normandes ait échoué en juin 1944 et qu'auparavant les troupes soviétiques aient été défaites devant Stalingrad. Que se serait-il alors passé en France ? Michel Besnier se garde bien de répondre à cette question en forme de cauchemar dans *le Bateau de mariage*, son premier roman. Il se contente de suggérer que, en toute logique, la « *révolution nationale* » aurait continué à distiller ses poisons et que son « *ordre moral* » se serait progressivement inscrit dans toutes les têtes.

Pétain disparu, ses successeurs célèbrent son culte, et un musée rappelle aux populations naturellement oublieuses quels furent les égarements du régime parlementaire et comment les « *barbares* » de l'Est et les « *dégénérés* » de l'Ouest furent vaincus par les armées combattant au nom de la « *civilisation européenne* ». Dans un hameau de la Normandie profonde, Aconit, jeune instituteur à l'école Pierre-Pucheu, respecte scrupuleusement les instructions officielles en aidant ses élèves à prendre conscience des « *limites nécessaires de la liberté* ».

Ce conformiste se sent bien à l'ombre de la devise pétainiste : « *Courage, tempérance, solidarité* » et il ne demande qu'à vieillir en conformité avec les lois de son pays. Aconit apprécie que son père parle par sentences. L'une d'entre elles résumait en peu de mots la seconde guerre mondiale : « *Quand on n'est pas maître de son troupeau, on l'envoie à l'abattoir.* »

Michel Besnier est un illusionniste qui ne dévoile ses tours qu'avec réticence. Son roman, remarquablement construit, est un régal pour qui apprécie l'humour noir, mais la France et les Français qu'il décrit paraissent si familiers que l'on éprouve comme une gêne à les trouver odieux ou antipathiques. Aconit, par exemple, craint plus « *l'illégalité elle-même* » que ses conséquences. Aussi ne comprend-il pas très bien pourquoi certains de ses collègues se plaignent de ne pouvoir enseigner en classe *le Rouge et le Noir* ou *la Confession d'un enfant du siècle*. Dans cette France devenue « *le jardin de l'Europe* », « *la terre est la meilleure école du réel* » et toute forme de dissidence est proscrite. La mort, elle-même, ne suscite ni crainte ni révolte. Elle est acceptée au même titre qu'une loi.

« A mon âge on n'a plus d'idées »

Les jours s'écoulent ainsi en un ennui que ne dément aucun orage. Fiancé à Mauve, une jeune fille aussi conformiste que lui, Aconit, après avoir, selon la coutume, commandé le « bateau de mariage » qui ne servira que le jour de ses noces, ne verra pas durant un mois sa promise. Une manière comme une autre de s'accorder un délai de réflexion ou plutôt, vu le contexte, de ne pas défrayer la chronique locale.

Aconit profitera de cette vacance sentimentale pour lire des vieux journaux du temps de la guerre. Xavier, un vieil homme qui appartint jadis à la Résistance, les lui fournit sans un mot de commentaire. « *A mon âge, on n'a plus d'idées, on n'a plus que des fidélités* », lui confie le vieillard comme pour s'excuser d'être hors la vie après avoir été hors la loi. Aconit ne retiendra rien de ses lectures et ne remettra en question aucune des vérités établies par le pouvoir politique. Lucide, trop lucide, Michel Besnier, dont le livre dérangera les amateurs de « héros positifs ».

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE BATEAU DE MARIAGE, de Michel Besnier, Seuil, 160 p., 75 F.**



Le procès d'un monde « arrêté »

Deux voix, deux styles, deux époques : avec* Déconnection, *Claude Ollier poursuit son exploration d'univers superposés.

DEPUIS toujours, de la *Mise en scène* (1) jusqu'à *Mon double à Malacca*, en passant par toutes les étapes du *Jeu d'enfant*, Claude Ollier nous a habitués, d'une exploration à l'autre, à parcourir avec lui ses espaces balisés de questions-pièges, des univers doubles, où le rêve prête son concours, puisant aux ressources infinies de la topologie. Les questions portaient toujours sur le blanc de la carte, le décalage occidental entre les mots et les choses, dans des paysages gouvernés par la lumière, d'une plaine chaude à une autre plaine chaude. Une œuvre s'inscrit ici, où le suspense a la forme incongrue d'un jeu de cases, où l'impression dominante reste de « *ne jamais se sentir à l'intérieur vraiment* ».

Déconnection est, comme les autres romans de Claude Ollier, un livre du « Double », deux héros, dans deux espaces-temps différents. Il y a donc Martin, qui a dix-huit ans, en 1939, et se retrouve dans une usine allemande, à Mögeldorf, fraiseur, six mille pièces par jour. Il a été raflé, il franchit, une à une, des journées-obstacles à durée pleine, et le soir, il passe le pont, rejoint l'école des beaux-arts où sont encasernés les ouvriers importés de force comme lui, et il oublie la guerre en marchant le long des rues aux noms-repères martelés avec insistance, Königstrasse, Bahnofstrasse, Marienplatz, Karolinenstrasse, des églises, des places, des avenues, une trame.

L'autre, c'est le narrateur. Son histoire se déroule dans un présent futuriste. Le malaise qu'énonçaient les précédents livres de Claude Ollier s'est transformé en crise. Aux questions sans réponse s'est substitué un silence menaçant. Le narrateur vit dans une maison des Causses. C'est l'été, il y a un étang et de la brume, un paysage que nous reconnaissons bien comme une figure du paysage éternel de l'auteur.

Il n'y a plus rien, plus personne à peu près, seulement deux chaînes de télévision, sur les dix-huit qui fonctionnaient auparavant. Les commerçants qui restent n'ont plus grand-chose à vendre ; souvent il y a des coupures de courant. Le narrateur se repasse des bandes au magnétoscope, Miles Davis. Il rumine des idées, quelque chose comme ce constat que, « eux », ils ne s'arrêtaient jamais de chercher, qu'ils ne s'imitaient jamais, qu'ils croyaient que « *toute forme doit changer* ».

Sur le Causse endormi

De cet état d'esprit, de cette fièvre, il est bien loin, aujourd'hui.

Le monde de la guerre est celui de Martin, et l'Allemagne, et la jeunesse. La vie de Martin s'anime lentement, et se peuple : des amis, une convocation à la police pour une histoire de propos séditieux. La ville où il travaille brûle. Mais il y a un avenir possible, et le récit de ces années est net, tonique, la phrase vibre autour des verbes.

Sur le Causse endormi, dans la paix acquise depuis longtemps, atteint d'une maladie sans nom, la vie au contraire s'éteint, les herbes folles ont le dessus. La nature, ce sont les orties, les ronces, les vipérines, les salamandres. Et même les ormes sont malades. Ainsi la vie et la mort, l'espoir et la pure résistance désespérée ne sont jamais là où on les attend. La seule image de joie du livre monte, avec une odeur de gâteau de Noël, de chez Martin, qui a rencontré Heidi

Deux voix, deux styles, deux époques, la ville allemande et la campagne française, l'homme très jeune et l'autre. Bien sûr, les deux univers superposés s'agencent. Le livre de Claude Ollier se clôt sur une « *obscuration* » qui présage peut-être un réveil et peut-être non. Il est d'abord un procès, mené sans tambour, le procès d'un monde « arrêté », le nôtre. Le naufrage consécutif au « chacun chez soi ».

G. B.

★ **DÉCONNECTION, de Claude Ollier, Flammarion, 194 p., 79 F.**

(1) Prix Médicis 1958.



YOURI LENQUETTE/STILLS

Les cartes postales d'Yves Simon

NOTRE monde, sous le regard d'Yves Simon, est un luna-park où s'égaye l'humanité en attendant que la roue s'arrête et que les lumières s'éteignent. « *Nous n'avons pas de certitudes*, écrit-il. *Nous ne savons que caresser une peau, embrasser une bouche, aller et venir avec nos corps, jouir et, avec des Kleenex à la main, dire comme après un match ou un concert : ce soir c'était super !* » Ainsi tombe le rideau sur nos *Jours ordinaires*. En une soixantaine de textes, poèmes en prose, fragments d'un journal non daté, cartes postales d'un paysage intérieur ou vignettes de l'âme, Yves Simon évoque ses rages et ses déceptions, ses rêves et ses rencontres (avec Wim Wenders, Simone Signoret, Chris Marker, François Mitterrand ou Jean-Luc Godard).

C'est avec un plaisir d'adolescent qu'on emboîte le pas à Yves Simon, ce vagabond des villes qui ne traverse jamais la Seine sans avoir envie de s'y jeter et provoquer un bel attroupement, et qui aspire à mourir pour le sourire d'une petite fille en socquettes. C'est en badaud goguenard qu'on assiste en sa compagnie à cette scène de la vie quotidienne : une vieille dame sort du métro soutenue par deux jeunes filles dont l'une tient à la main le livre de John Irving, *l'Œuvre de Dieu, la part du Diable*.

Avec la même ironie mâtinée de nostalgie, Yves Simon dénude une galerie de visages : les visages qu'on a admirés, puis oubliés — ceux des petites amoureuses et ceux des amis d'un jour, — les visages que le temps a démaquillés, et ceux que le chagrin a magnifiés.

Au cours de ces promenades dans le musée de ses hantises, Yves Simon nous dit le charme des jours anéantis, celui des amours englouties : des pans entiers de notre existence qui se sont écroulés et dont on a gardé chaque fois une parcelle, la plus précieuse, pour en faire un chapelet de souvenirs et ressasser dans sa tête les moments éblouis.

Yves Simon balaye notre vie quotidienne d'un coup de projecteur poétique : nos *Jours ordinaires* ont trouvé en ce romancier un enchanteur magnifique.

ROLAND JACCARD.

★ **JOURS ORDINAIRES, d'Yves Simon. Grasset, 100 p., 48 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Plus mon petit Liré...

(Suite de la page IX.)

MAIS Rome, enfin tout de même !... Vous avez mal vu. Le dessin des collines est médiocre, d'un accent pictural exténué. La brique du Forum rappelle celle de Saint-Omer, les Thermes : des dépôts de locomotives ; et Caracalla : le Colorado.

Le monde antique est d'une « monotonie lassante », comme avait eu le courage de l'écrire Fernand Lot. La sculpture est terriblement anecdotique. Le Tibre, exsangue, ne vaut pas l'Hérault. Les habitants des *palazzi* ont l'air de sinistrés relogés en hâte. Vols et enlèvements ponctuent la vie quotidienne. L'absence de trottoirs et l'audace des automobilistes interdisent la flânerie. Vraiment ?

Les monuments célèbres déçoivent, sans exception. Saint-Pierre est raté de proportions. La colonne Trajane a l'air d'un séquoia fourvoyé dans un square municipal. L'œil habitué aux élancements gothiques ne voit dans les dômes romains que des bulles lourdes et soufflées, des signes de fermentation interne. Le plafond de la Sixtine suggère des anciens combattants réclamistes et un fourmillement hindou. L'escalier de la Trinité-des-Monts n'est guère qu'un mélange de Montmartre et de Marché aux fleurs.

LA Ville Eternelle vivote de souvenirs et d'excursionnisme planétaire, au lieu de vivre de ses œuvres, comme New-York. L'existence y est moins colorée qu'on ne le dit, provinciale, insignifiante, et mesquine par rapport au fantasme de toute-puissance inscrit dans la pierre. La cité, c'est un signe, ne s'est attiré aucun diminutif du genre « Paname » ! Une de ses tristesses réside dans les « *gestes grandioses mais figés, suspendus à mi-chemin, que la liturgie et l'architecture ébauchent partout comme en rêve ou en souvenir, sans jamais les achever* ».

Autre raison, pour Gracq, de ne pas délirer comme tout le monde (et où le plus grand nombre trouve justement son bonheur) : la ville semble un palais déserté par le maître de céans, vacillant entre ce qu'elle est et ce qu'elle signifie. Il fallait être obsédé de ruines comme Chateaubriand, ou d'anecdotes comme Stendhal, pour célébrer à ce point l'Italie, avec des arguments souvent contraires. Montaigne a mis des mois à s'habituer, Mme de Staël aussi. Et Du Bellay est resté d'une « *allergie* » sans faille, comme on dirait aujourd'hui.

Telles sont les excuses que Gracq pourrait invoquer, s'il n'était sûr de son fait, jusqu'à la provocation. A part la rougeur des briques au couchant, l'éparpillement des œuvres *in situ*, le parfum d'« éventuel » qui rôde, et l'amusement des lettres S.P.Q.R. sur les plaques d'égout, on ne lui fera pas admettre qu'on « respire » en Italie. Trop d'entassements, de superpositions, de juxtapositions (tout ce que d'autres adorent !) ; rien qu'un bric-à-brac somptueux... (Oui !!!)

EN soi, tant d'irrespect envers les admirations reçues a quelque chose de réjouissant. On n'en attend pas moins du marginal que s'est voulu Gracq, ennemi des récompenses, des modes, du livre de poche, etc., et aussi de l'ancien surréaliste, fidèle à Breton, qu'il cite, dès la première page, en exemple de résistance à l'« occupant » antique.

La réticence de notre voyageur a une origine moins construite, plus instinctive. Disciple de Martonne plus que de Carcopino, Julien Gracq a toujours trouvé plus de noblesse, d'éloquence, aux fatalités géographiques qu'aux volontés historiques, aux reliefs qu'aux constructions humaines. D'où son goût pour Paris, New-York ou Constantinople, de préférence à Rome, Leningrad ou Berlin. Prédilection de cartographe plus sensible, de tout temps, à un promontoire granitique qu'à un retable baroque, et d'homme atlantique, de Celte, toujours plus ému par un clocher mouillé que par une coupole calcinée de lumière.

La teneur en eau du site visité prend, chez lui, valeur de test rédhibitoire. Toute rivière asséchée le renvoie à sa tendresse pour l'Ouest breton ou les bords de Loire. Il lui faut de l'espace liquide pour que circulent l'air et le sens. On ne peut à la fois aimer d'amour, et révérer comme la Ville majuscule, Nantes et Rome !

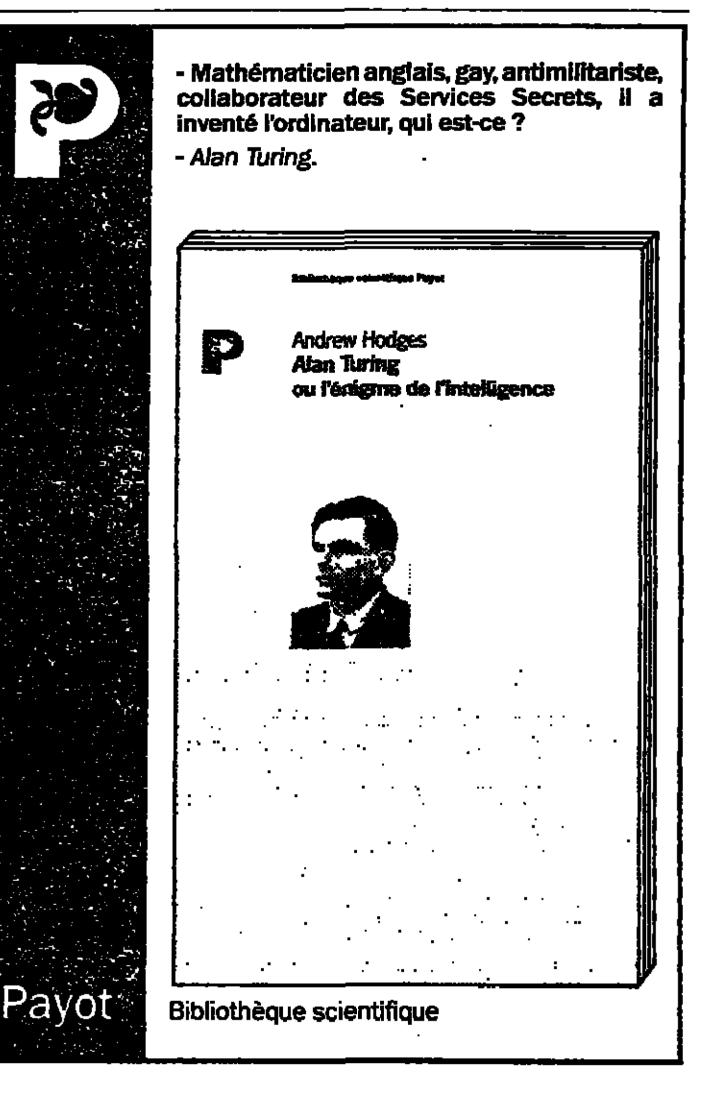
PEUT-ETRE l'écrivain aurait-il su se partager entre les deux univers s'il avait découvert plus tôt celui qui lui était le plus éloigné. Le premier voyage en Italie dont il nous livre les notes date d'il y a seulement une dizaine d'années. Gracq avait soixante-six ans. Cela explique que les désagréments matériels l'importunent davantage, et que les comparaisons avec des pays dissemblables lui viennent si naturellement sous la plume.

De la part d'un universitaire, d'un normalien d'avant-guerre, avoir attendu la retraite pour accomplir le pèlerinage italien ressemble à un préjugé. Et s'estimer déçu relève du confort : rien n'est plus frustrant que de se découvrir une passion quand il n'est plus temps de l'assouvir.

Il ne reste plus qu'à chanter avec Du Bellay : « *...plus mon petit Liré que le mont palatin* » ! C'est ce que fait Gracq, dans la prose qu'on lui connaît, minutieuse, gracile et qui n'est pas sans rappeler le pointillisme... que l'auteur reproche à la campagne italienne !

★ **AUTOUR DES SEPT COLLINES, de Julien Gracq, José Corti éditeur, 150 p., 75 F.**





● LETTRES PORTUGAISES

« Belles étrangères » portugaises : les manifestations, qui ont commencé à Paris et qui se poursuivront en province, ont été officiellement inaugurées mardi 8 novembre à la Sorbonne, où se déroulait la séance solennelle de réception des écrivains portugais, en présence de M. Soares, président de la République portugaise, et de M. Jack Lang, ministre de la culture. Ce qui aurait pu rester une cérémonie conventionnelle et apprêtée est devenu une démonstration d'amitié véritable, presque de ferveur.

Plusieurs facteurs avaient été réunis pour faire de cet événement une réussite : la présence du président portugais salué par une longue ovation ; les interventions des vingt écrivains, dont une moitié de poètes, se présentant chacun, sans flagornerie ni fausse modestie, dans un français irréprochable, visiblement impressionnés et émus ; le public enfin, enthousiaste, dans un grand amphithéâtre bondé — public de jeunes, étudiants et lycéens lusophones dont beaucoup de fils et filles d'immigrés portugais nés en France...

Et même l'incident créé par quelques manifestants, dont le chanteur Renaud, scandant le nom d'Otelo de Carvalho, incident fort bien repris par M. Soares. Vous avez raison, a-t-il dit en substance, d'applaudir le héros de la « révolution des œillets », mais sachez qu'il a été emprisonné à la suite d'un procès régulier.

P. Ké.

RENCONTRE AVEC JOSÉ SARAMAGO

« Les romanciers font une sorte d'inventaire »

UN itinéraire d'écrivain tout à fait inhabituel. *« Pas normal »*, dit en ricanant cet homme grand, beau, droit, sarcastique, qui est considéré aujourd'hui comme un des meilleurs écrivains de son pays. Né en 1992 dans une modeste famille rurale de l'Alentejo, c'est un autodidacte : il est sorti d'une école professionnelle de Lisbonne avec un diplôme de... serrurier, métier qu'il a exercé pendant près de trois ans, avant de travailler dans des bureaux, tout en souhaitant écrire. La publication de son premier roman *Terra de pecado* (« Terre du péché »), en 1947, l'aidera à entrer dans une maison d'édition... dix ans après ! Son deuxième livre, un recueil de poèmes publié près de vingt ans après le premier, en 1966, va l'amener à collaborer régulièrement à d'importants journaux portugais. A partir de 1980, un roman sur les paysans, *Levantado do Chao* (« Soulevé de la terre »), obtiendra le prix de la ville de Lisbonne et marquera vraiment le début de sa carrière d'écrivain célèbre. On l'a découvert en France il y a un an et demi avec son plus grand roman, *le Dieu manchot* (1) — en portugais, *Mémoires du couvent* (1982), — qui marque une nouvelle période dans son œuvre.

« Non. Ce n'est pas tout a fait exact, dit-il. *Le roman qui marqua un changement radical dans ma façon d'écrire, ce n'est pas les* Mémoires du couvent *mais* Levantado do Chao ». *Je pense que c'est dû au sujet : l'histoire d'une famille de l'Alentejo, la saga de gens qui naissent, qui travaillent, qui souffrent et qui meurent. J'ai essayé de montrer des gens du peuple, des travailleurs agricoles... J'ai senti qu'il fallait faire comme si ceux dont j'étais en train de parler racontaient eux-mêmes leur histoire. J'ai voulu fondre la façon de parler avec la façon d'écrire : c'est comme si le lecteur devait lire à haute voix ce qui est écrit, et c'est ce mécanisme de la parole qu'on retrouve dans l'écriture du* Dieu manchot.

« Vous êtes un écrivain très politisé, communiste, proche de Cunhal, voyageant très souvent en Union soviétique et dans les pays de l'Est, mais la politique n'apparaît pas directement dans votre œuvre.

— J'ai toujours été communiste, mais j'ai adhéré au parti en 1959. Mon engagement en tant que citoyen est un engagement total et, au Portugal aussi, nous sommes en train de réexaminer des choses. Je suis dans le courant de la « perestroïka ».

» Ma famille littéraire, c'est une famille occidentale, et surtout ibérique. Je pense qu'il y a là une façon d'être, une façon d'écrire aussi, tout à fait spécifiques. Il y a, entre la littérature française et la littérature portugaise, des choses qui ne passent pas. Je me sens très ibérique : par exemple, j'aime beaucoup Eduardo Mendoza qui, selon moi, est un romancier très important.

» C'est peut-être à cause des changements sociaux et politiques au Portugal. Nous nous sommes aperçus que nous devions réfléchir sur notre réalité portugaise. Certains écrivains pas tout à fait jeunes ont jeté sur la réalité portugaise un nouveau regard : Lidia Jorge, Lobo Antunes, d'autres. Les romanciers sont en train de faire quelque chose qu'on pourrait appeler une espèce d'inventaire, comme si nous avions pris à notre charge une tâche d'historiens ou de sociologues. Maintenant, nous avons une idée très libre de la tâche du romancier, qui n'est pas seulement de raconter une histoire, mais qui concerne notre histoire, notre culture, notre identité.

» Actuellement, il y a au Portugal une sorte d'explosion qui continue. Les écrivains aujourd'hui invités à Paris sont ceux qui ont un nom, mais il y a aussi de très jeunes gens, des femmes comme Luisa Costa Gomès, comme Helia Correia, Maria Isabel Barrens.

» Je pense qu'on ne peut pas ne pas être réaliste ; je n'ai jamais fait de réalisme socialiste, mais parfois on peut rendre la réalité plus réelle et introduire dans le fantastique la présence du réel. Ainsi, toute la littérature de Franz Kafka, c'est du réalisme pur.

» Avec *le Dieu manchot*, je n'ai pas seulement écrit un roman historique, mais je parle du Portugal d'aujourd'hui. Vous savez, je ne suis pas capable d'inventer...

— Pourtant, dans *l'Année de la mort de Ricardo Reis*, vous inventez : vous faites revenir du Brésil cet hétéronyme, alors que Pessoa l'y avait laissé...

— Je n'ai pas inventé Ricardo Reis. J'ai ici un homme qui n'existe pas, à qui on a donné le nom de Ricardo Reis, et je me suis rendu compte, en écrivant, que j'étais face à Pessoa, qui est mort, et à Ricardo Reis, qui n'a jamais existé. Et c'est Ricardo Reis qui finit par exister le plus. C'est un livre écrit comme une boucle, parce que Ricardo Reis arrive à Lisbonne, repart après la mort définitive de Pessoa et meurt lui-même d'une façon un peu spéciale, puisqu'il n'existe pas. Quelqu'un a dit que *« ce roman n'était pas l'Année de la mort de Ricardo Reis, mais l'Année de la vie de Ricardo Reis »*. Neuf mois d'un voyage entre la mort de Pessoa, le 30 novembre 1935, et sa mort à lui, que je place en septembre 1936.

— Que raconte votre dernier livre, *le Radeau de pierre* (A Jaganda de pedra), qui doit paraître l'an prochain au Seuil ?

— J'imagine que la presqu'île ibérique se détache de l'Europe et qu'elle va rester comme une île au beau milieu de l'océan Atlantique, entre Afrique et Amérique du Sud... Je pense qu'il faut tirer l'Europe vers le Sud. Toute l'Europe.

— Quel autre de vos livres souhaiteriez-vous voir traduit ?

— Peut-être *Viagem a Portugal*, écrit en 1981, un voyage à travers le Portugal, du nord au sud. C'est comme un testament. Un livre sur un Portugal qui finit, un livre sur la fin d'une façon de vivre. Dans dix ans, dans quinze ans, la vie du pays aura complètement changé. On peut lire ça comme la dernière image d'un Portugal qui ne sera plus. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

(1) Anne-Marie Métaillié, Albin Michel. Voir « Le Roi-Soleil du Portugal », dans « Le Monde des livres » du 27 février 1987.

Vertige de l'identité

DE José Saramago, les Français ne connaissaient qu'un roman, *le Dieu manchot*, paru l'année dernière. Mais voici la suite qu'il a donnée à la biographie de Ricardo Reis, l'un des hétéronymes de Fernando Pessoa. Celui-ci, on le sait, avait fait croire à l'existence d'un certain nombre d'écrivains qui n'étaient autres que ses masques ou ses doubles. Il les avait dotés chacun d'une biographie et d'une œuvre particulières, car il désirait *« être à lui seul toute une littérature »*.

Pessoa avait fait naître Ricardo Reis en 1887, lui avait attribué la profession de médecin, l'avait imaginé sous les traits d'un *« petit homme sec »* et l'avait fait vivre au Brésil, à partir de 1919. Le roman de Saramago débute seize ans plus tard : Ricardo Reis rentre d'exil et retrouve Lisbonne sous le funèbre règne de Salazar. Quant à Pessoa, il vient de mourir. Il s'est éteint le 30 novembre de cette année 1935 où Ricardo Reis redécouvre son pays natal avec l'inquiétude d'un homme incertain de son identité, auquel on demanderait d'apporter la preuve de son existence : *« Que je pense ou que je sente, j'ignore quel est celui qui sent ou pense. »*

A la sortie d'un restaurant, Ricardo Reis *« échangera des politesses avec* [un] *gros homme »* et, pour dépeindre la scène, Saramago aura cet humour tranquille qui ravage, néanmoins, les certitudes : *« Vous d'abord. Je vous en prie. Non, c'est à vous.* (...) *Intéressante cette façon de dire* Non, c'est à vous, *car si on avait pris la formule au pied de la lettre, Ricardo Reis aurait dû passer le premier, lui qui se dit innombrable. »*

Vertige de l'identité : lorsque chacun se découvre multiple, comment départager les fantasmes et la réalité ? Saramago nous entraîne dans un *« labyrinthe »* où s'entremêlent *« le mensonge du réel et la vérité du trompe-l'œil »*. *« Sage est celui qui se contente du spectacle du monde »*, écrivait Ricardo Reis, sous la dictée de Pessoa. Mais, alors, le sage est un fou, car le spectacle du monde associe, dans une grande confusion, la vérité et la fiction. Le vainqueur de ce roman trop riche, trop touffu, c'est le temps qui « noie » tous les visages et toutes les choses.

F. B.

★ L'ANNÉE DE LA MORT DE RICARDO REIS, de José Saramago, traduit du portugais par Claude Fages, Le Seuil, 378 p., 120 F.

Glossaire

Voici la liste des vingt écrivains présents aux « Belles étrangères », Maria Judite de Carvalho (voir l'article de Josyane Savigneau) et David Mourao-Ferreira, qui étaient invités, n'ont pu venir en France. De cette littérature en pleine efflorescence, citons également deux absents de taille : M. Torga et A. Lobo Antunes.

VERGILIO FERREIRA. Né en 1916. (Voir l'article de Patrick Kéchichian.)

SOPHIA DE MELLO BREYNER ANDRESSEN. Née en 1919 à Porto. (Voir la chronique de Nicole Zand.)

AGUSTINA BESSA LUIS. Née en 1922, A. Bessa Luis vit à Porto et est considérée comme le grand écrivain du Nord. Auteur d'une œuvre romanesque abondante, elle accède à la notoriété en 1954 avec *Sibila (la Sibylle)*, Gallimard, 1984). Paradoxale, ironique, inclassable, A. Bessa Luis manie l'analyse psychologique ou sociale aussi bien que la réflexion politique et morale. Un deuxième roman *Fanny Owen* a été traduit en français (Actes Sud, 1987).

JOSE SARAMAGO. Né en 1922 en Alentejo. (Voir les articles de Nicole Zand et de François Bott.)

EDUARDO LOURENÇO. Né en 1923 au nord du Portugal. (Voir l'article de P. Kéchichian).

URABANO TAVARES RODRIGUES. Professeur de littérature française à l'université de Lisbonne, U. Tavares Rodrigues est né en 1923 et a passé son enfance en Alentejo. Il a été emprisonné à deux reprises sous la dictature salazariste. Auteur d'une œuvre très abondante qui exprime des préoccupations éthiques et politiques, Tavares Rodrigues a été marqué par l'existentialisme. En 1969, Denoël a publié un roman, *Bâtards du soleil*. Deux titres sont annoncés à La Différence.

JOSE CARDOSO PIRES. Né en 1925, J. Cardoso Pires publie son premier roman en 1949. Influencée notamment par Vailland et Hemingway, son œuvre illustre, en marge du courant néoréaliste, un « réalisme critique » et une préoccupation sociale que la censure salazariste ne manqua pas de remarquer... Trois de ses romans ont été traduits chez Gallimard, dont récemment *Ballade de la plage aux chiens* (1986).

FERNANDO GUIMARAES. Poète, mais aussi essayiste — considéré comme l'un des meilleurs critiques portugais de poésie, — et traducteur, F. Guimaraes est né à Porto en 1928. Influencé par les grands romantiques européens, il reste épris de rigueur classique. Résolument moderne, sa poésie, tout en se questionnant elle-même, reste attachée aux grands mythes et symboles.

FERNANDO ECHEVARRIA. Né en 1929, en Espagne, d'une mère espagnole et d'un père portugais, le poète F. Echevarria, après des études de philosophie et de théologie en Espagne, s'établit au Portugal, puis à Paris. Il est professeur dans l'enseignement secondaire. Religieuse et métaphysique, baroque dans les premiers livres, à partir de 1956, la poésie d'Echevarria se purifie et s'oriente ensuite vers une plus grande abstraction. Son dernier recueil, *Figuras* (1987), a obtenu le grand prix de poésie Inasset.

MARIA GABRIELA LLANSOL. Née en 1931, M.G. Llansol est un écrivain secret, vivant au Portugal à l'écart de la vie publique. Sa prose, qui mêle fiction et poésie, tente de retrouver les inflexions d'une expérience intérieure. Son écriture est contemplative et fragmentée. Depuis 1962, elle a publié neuf livres et est considérée comme l'un des grands écrivains de sa génération.

ANTONIO OSORIO. D'origine italienne par sa mère et portugaise par son père, né à Setubal en 1933, A. Osorio est avocat à Lisbonne. Sa poésie (cinq recueils depuis 1972) est économe et maîtrisée, exprimant, souvent dans des formes brèves, un idéal européen et universel qui rassemblerait les artistes et les poètes des temps passés.

PEDRO TAMEN. Né en 1934, P. Tamen est l'un des administrateurs de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne. Selon Antonio Ramos Rosa, autre poète portugais de grande valeur, la poésie de P. Tamen, moderne par son rythme et ses sonorités, vise à saisir *« l'instant total, la vie présente »*.

VASCO GRAÇA MOURA. Né en 1942 à Porto, V. Graça Moura est avocat et a exercé des responsabilités dans deux gouvernements provisoires de l'après-révolution. Directeur de la première chaîne de TV portugaise, il vient d'être nommé commissaire pour les commémorations des grandes découvertes portugaises. Depuis 1963, il a publié de nombreux livres — poésie, essais, théâtre, romans... — Traduit par Anne Viennot, son roman, *Derniers chants d'amour*, vient de paraître aux Editions de la Différence.

ALMEIDA FARIA. Né en 1943 en Alentejo. (Voir l'article de P. Kéchichian.)

LIDIA JORGE. Née en 1946, en Algarve, Lidia Jorge est assistante à la faculté des lettres de Lisbonne. En recherche constante de nouveaux modes de narration, L. Jorge reste attachée, dans les quatre romans qu'elle a publiés, aux réalités de son pays. *La Forêt dans le fleuve*, roman traduit par Anne Viennot, a paru cette année chez Albin Michel ; un deuxième, *le Rivage des murmures* est annoncé chez A.-M. Métailié.

JOSE AMARO DIONISIO. Journaliste à l'agence portugaise de presse, J. Amaro Dionisio est né en 1947 à Faro, en Algarve. Sa prose, fragmentaire, construite en séquences, n'est pas sans rappeler l'écriture journalistique. Ses thèmes expriment les préoccupations et les angoisses de la vie moderne et urbaine. Le recours au sarcasme est fréquent. Depuis 1978, J. Amaro Dionisio a publié quatre livres.

AL BERTO. Al Berto est né en 1948 à Coimbra. Il mène des études d'art à Lisbonne avant de s'exiler en Belgique pendant la guerre d'Afrique. Poète, mais aussi dessinateur et animateur culturel, Al Berto rassemble en 1987 ses poèmes en un épais volume, *O Medo (la Peur)*, qui obtient le prix du Pen Club portugais de poésie. Dominé par l'angoisse et le sentiment de précarité, son lyrisme est riche d'images et d'émotions.

NUNO JUDICE. Né en 1949 dans le sud du Portugal, assistant à l'université de Lisbonne, N. Judice a publié son premier recueil de poèmes en 1972. Lyrique et secrète, métaphorique, sa poésie a subi à la fois l'influence de poètes portugais comme H. Helder ou J. de Sena et celle de Perse ou de Pound.

ANTONIO MEGA FERREIRA. Journaliste de profession, A. Mega Ferreira est né en 1949 à Lisbonne. Il dirige actuellement une importante société de vente de livres par courtage. Influencée par Borges et Kundera, son œuvre de fiction se plaît dans les jeux intellectuels qui mettent en question la notion même de littérature.

CLARA PINTO CORREIA. Fille d'un médecin connu, C. Pinto Correia est née en 1960 à Lisbonne. Sa jeunesse et son irrévérence ont contribué à son succès. Ses livres, surtout le roman *Adeus, Princesa* (1986), révèlent un talent original.

La rumeur de la vie intérieure

Le « mot unique » de Vergilio Ferreira et le Vendredi saint d'Almeida Faria

C'EST la rumeur de la vie intérieure, de la mémoire accumulée, que fait entendre le roman de Vergilio Ferreira, *Pour toujours*, publié au Portugal en 1983. Reprise, réfléchie en elle-même, l'existence du narrateur est la substance d'une énigme sans réponse. Absence de réponse qui entrave le futur et condamne au ressassement des données de l'énigme.

Pour toujours commence dans un *« après-midi immobile de chaleur »*. Le narrateur revient dans la maison de son enfance — *« maison vide à l'absence sonore »*. Il parcourt les pièces de la demeure inhabitée, ouvre les volets à la lumière de l'été. Aux dernières pages du livre, tandis que le soir s'installera, il refermera la maison et quittera le village.

Dans ce court laps de temps, *« dans la mémoire suffocante du temps qui a passé »*, il convoque les figures de son histoire : tantes, mère, épouse, fille, et jusqu'à l'enfant qu'il a été. Ce n'est pas un dialogue que le vieil homme ouvre avec ces fantômes, même s'ils interviennent parfois avec leurs propres soucis, leurs propres questions. Il les fait plutôt témoins d'un long monologue qui semble sortir de quelque *« souterrain »* dostoïevskien. Plus qu'à la reconstitution d'un puzzle social ou psychologique, c'est à la quête douloureuse de lui-même, à la tentative de se comprendre, que le narrateur consacre son interminable discours.

« Tout le mystère s'accomplit dans le mot unique fondamental, le premier et le dernier, celui qui réinvente et résume toute la manière compliquée de dire les choses, toute la complexe et humble et profonde manière d'être. » Ce *« mot unique »*, inaudible dans la bouche de sa mère mourante, *« dans le désespoir abrupt d'une bouche vers sa nuit »*, le narrateur veut l'extraire du *« carrousel infernal »* du langage humain et de la rumeur indistincte de sa vie intérieure. Finalité et justification de son existence, ce mot peut aussi être compris comme symbole de l'activité littéraire elle-même.

La tonalité du roman de Vergilio Ferreira est sombre, tragique. C'est davantage de la violence et de l'âpreté d'un esprit en souffrance de vérité, que de la langueur mélancolique — cette nostalgie de l'âme pour ainsi dire traditionnelle dans la littérature portugaise — dont on perçoit ici l'écho.



Vergilio Ferreira.

Le lecteur français sera sans doute surpris par le lyrisme sans frein, à la fois poétique et philosophique, de Vergilio Ferreira. Lyrisme qui s'exprime dans une langue riche et tourmentée, faisant peu de place — pas assez sans doute — à la sobriété. L'aspect tragique (également présent dans un autre roman, *Alegria breve*, datant de 1965 et traduit en 1969 chez Gallimard) est quelque peu noyé dans un discours qui mêle dans la même tourmente l'émotion vécue et la réflexion.

Né en 1916 dans les montagnes d'Estrela, au nord-est du Portugal, professeur de latin, de grec et de portugais dans le secondaire jusqu'à sa retraite en 1981, V. Ferreira a rompu avec le courant néoréaliste en 1949, à l'occasion d'un roman *Mudença (Changement)*. Influencé par les existentialistes, il a consacré des essais à Sartre et à Malraux. A l'écart de l'engagement politique, il a construit — surtout depuis 1959, date de publication du roman *Apariçao (Apparition)*, — une œuvre de romancier et d'essayiste qui exprime, à travers une réflexion formelle, ses préoccupations morales et philosophiques. Les cinq volumes de son *Journal*, publiés à partir de 1980, relèvent de cette même tendance réflexive. Le dernier roman de Ferreira, *Ate ao Fim (Jusqu'à la fin)* a paru en 1987.

Proche par plusieurs aspects (récit immobile, goût de l'introspection...) de celle de V. Ferreira, l'œuvre d'Almeida Faria — né en 1943 en Alentejo, au sud du Portugal — est cependant davantage ancrée dans la réalité historique, culturelle et spirituelle de son pays d'origine.

Le dernier volet de la grande *Tétralogie lusitanienne* d'Almeida Faria, *Chevalier errant*, publiée en 1983, a été traduit en 1986 chez Belfond (voir « Le Monde des livres » du 17 octobre 1986). Le premier, *la Passion*, paru en 1965, traduit quatre ans plus tard chez Gallimard, est aujourd'hui repris, dans une version revue et corrigée, toujours aux éditions Belfond. Les deux volumes intermédiaires, *Déchirures* et *Lusitania*, sont annoncés pour 1989.

La Passion est divisée en cinquante séquences, distribuées entre les trois moments d'un vendredi saint (matin, après-midi et nuit) vécus par les membres et l'entourage d'une famille de propriétaires terriens. Les mêmes personnages se retrouveront dans *Chevalier errant*. Ce n'est pas ici la vision subjective qui domine. Le monologue intérieur n'est qu'une des modalités formelles du récit et non, comme chez V. Ferreira, l'expression directe de la pensée ou des émotions de l'auteur.

A la manière d'un vitrail dont chaque élément existe en lui-même mais a besoin des autres pour créer de la beauté, *la Passion* raconte, avec des couleurs qui appartiennent à l'auteur, l'histoire intérieure du Portugal contemporain. Une histoire dont Almeida Faria montre, avec un grand talent, la lancinante grandeur.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ POUR TOUJOURS *(Para Sempre)*, de Vergilio Ferreira, traduit du portugais par Anne Viennot et Marie-José Leriche, La Différence, 260 p., 120 F.

★ LA PASSION *(A Paixao)*, d'Almeida Faria, traduction de Roberto Quemserat, revue par Anne-Marie Quint et Maryvonne Boudoy, Belfond, 200 p., 95 F.



La beauté de l'épure

La qualité fascinante de Maria Judite de Carvalho.

CERTES, l'imagination de Maria Judite de Carvalho est très noire. Les deux brefs et beaux textes parus en France l'an dernier, *Tous ces gens Mariana* et *Ces mots que l'on retient*, le prouvaient déjà ; les nouvelles et le récit qui sortent aujourd'hui le confirment, avec un talent égal. Mais, si l'on insiste sur la vision sombre de Maria Judite de Carvalho, sur ce qu'elle traque inlassablement – ces vies qui se délitent et qu'elle détruit en quelques phrases, ces petits riens qui font basculer un destin, – il ne faudrait pas en déduire qu'elle patauge dans le sinistre, se vautre dans le morbide et le désastre. Elle est bien trop économe de mots, trop hostile à tout lyrisme pour cela.

Ce qu'elle aime, c'est tracer d'un trait net, bref et définitif un personnage, trouver le mot juste, l'image qui, en un instant, font surgir le mystère d'une existence, l'obsession qui entraîne une personne hors d'elle-même, ou au contraire tout au fond d'elle-même. C'est en travaillant sur la ligne, l'épure, que Maria Judite de Carvalho a créé cet univers de banalité fascinante, où la description de la tristesse d'une existence terne ou tragique devient pour le lecteur une sorte de remède contre la lassitude devant la vie quotidienne, répétitive et souvent désolante.

Jô, l'héroïne de *Paysage sans bateaux*, a compris, comme son voisin « le commandant », que l'« *on s'habitue à tout, même à être inutile* ». Lorsque survient Mario, qui a quitté le Portugal depuis vingt ans, le souvenir de ce qui aurait pu être revient : l'amour, une vie qu'on invente au jour le jour... Mais sans doute est-il trop tard pour tout. Où Jô prendrait-elle les forces de casser l'habitude ?

Dans les dix-neuf nouvelles réunis sous le titre *Anica au temps jadis*, le sens du raccourci, la violence de la lucidité, l'humour sec, la manière qu'a Maria Judite de Carvalho de faire resurgir le souvenir, se déploient avec plus de brio encore. Anica, le commandant, Emilia, Dores et les autres, on ne les accompagne que pendant quelques pages ou quelques dizaines de pages. Mais ils deviennent inoubliables tant ils disent ce que l'on veut se cacher à soi-même...

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ PAYSAGE SANS BATEAUX et ANICA AU TEMPS JADIS, de Maria Judite de Carvalho, traduits du portugais par Simone Biberfeld. La Différence, 104 p., 59 F et 269 p., 89 F.

Lourenço du Portugal à l'Europe

QU'EDUARDO LOURENÇO soit l'un des plus subtils connaisseurs et interprètes de l'œuvre de Pessoa, il suffit de lire les études rassemblées dans le volume *Fernando Pessoa, roi de notre Bavière*, la meilleure introduction possible à l'œuvre de Pessoa, pour s'en convaincre. Replaçant le poète dans une perspective portugaise, ou envisageant son œuvre dans ses rapports avec celles de Kierkegaard ou de Nietzsche, il analyse à la fois une pièce essentielle du drame existentiel européen, et le destin d'un « *mythe culturel* » : « *Quelle image de nous-même célébrons-nous en couchant l'auteur de* Faust *et de sa nausée vitale et existentielle dans le lit rose du monastère des Hiéronymes ?* [les restes de Pessoa ont été transférés il y a peu de temps dans ce lieu qui est le Panthéon portugais] », interroge E. Lourenço.

Derrière l'image troublée mais centrale de Pessoa, c'est à la place de son pays dans l'Europe – l'Europe historique et l'Europe encore à venir, – au destin du Portugal et aux mythes qui participent de sa réalité culturelle, qu'Eduardo Lourenço a attaché sa réflexion. Publié par un nouvel éditeur installé à Bruxelles, Sagres-Europe, son recueil d'essais, *le Labyrinthe de la saudade*, aborde ses différents thèmes.

Actuellement maître-assistant à l'université de Nice, Eduardo Lourenço est né en 1923 dans le nord du Portugal. Philosophe de formation, il vient d'obtenir le Prix européen de l'essai - Charles-Veillon pour son livre *Nous et l'Europe, ou les deux raisons*, qui sera traduit au début de 1989 à la Librairie Séguier.

P. Ké.

★ FERNANDO PESSOA, ROI DE NOTRE BAVIÈRE, d'Eduardo Lourenço. Librairie Séguier-Michel Chandeigne, 216 p., 89 F.

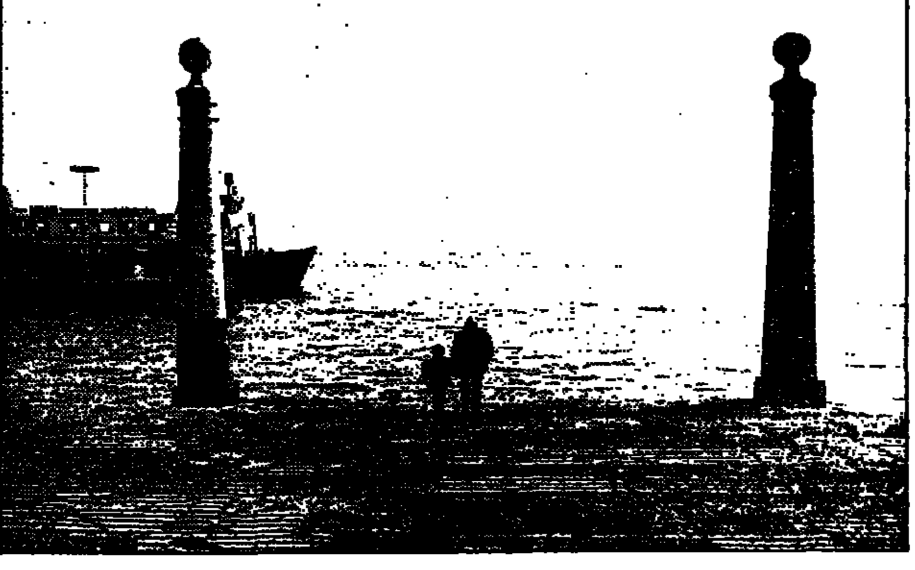
★ LE LABYRINTHE DE LA SAUDADE, du même auteur. Sagres-Europa, 206 p., 650 FB (environ 100 FF), distribué par Nord-Sud, 74, rue Lesbroussart, 1050 Bruxelles.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Navigations lusitaniennes

★ NAVIGATIONS, poèmes de Sophia de Mello Breyner. Traduit du portugais par Joaquim Vital. Ed. de La Différence, 62 p., 49 F.

★ CONTES EXEMPLAIRES, de Sophia de Mello Breyner. Traduits du portugais par Alice Caffarel et Claire Cayron. Ed. de La Différence, 136 p., 65 F.


B. CLECH

« *NON à la mélancolie portugaise !* » Il y a cinq cents ans commençait l'épopée des grands navigateurs, ces découvreurs de la planète qui jouèrent dans le monde un rôle si disproportionné avec la taille du pays d'où ils venaient, premiers champions de l'expansion outre-mer, du Mozambique au Cap-Vert et à Macao, du Brésil au Japon et à l'Indonésie ! Etrange et grandiose destin pour un pays si pauvre et si petit qui s'était jeté dans le monde sans argent, presque sans hommes et qui, même à son époque de grandeur, ne put jamais en assumer le prix... Les éléments souterrains se déchaînèrent pour anéantir une capitale alors dans toute sa gloire. Le dictateur mit le pays sous l'étouffoir un demi-siècle plus tard. Et un demi-millénaire après les débuts des conquêtes maritimes vinrent les guerres coloniales et les sombres aventures de la décolonisation. Aujourd'hui, le Portugal, bon gré, mal gré, est revenu à l'Europe. « *L'Europe, ce conseil d'administration, où tout se décide à Bruxelles, à Luxembourg, et où je ne suis rien* », déplore Saramago.

De Sophia de Mello Breyner, la « grande dame » de la poésie portugaise, nous avions découvert, il y a peu, une anthologie poétique, *Méditerranée*, aux éditions de La Différence, qui, cette fois, publient un recueil tout naturellement intitulé *Navigations*, des poèmes qui tanguent au rythme de cette langue essentiellement faite pour être poésie, cette langue très élaborée qui avale et détache les syllabes tour à tour comme en se jouant de ses voyelles... Quelques titres – *Lisbonne, les Iles, Dérive* – pour des poèmes le plus souvent très brefs, dont les images puisent aux quatre éléments dans ces navigations de la traversée, de la mémoire, de l'histoire, de la mer omniprésente « *avec le sens du destin que possède la mer* ». « *Je suis de la race de ceux qui plongent les yeux ouverts / sans jamais perdre le fil de lin / de la parole* », écrit-elle dans *Méditerranée*.

NÉE à Porto, en 1919, dans une grande famille aristocratique, d'origine danoise par son père, autrichienne par sa mère, ayant toujours su résister avec un grand courage à la dictature, honorée de toutes les plus grandes distinctions de son pays, Sophia de Mello Breyner a toujours écrit de la poésie. « *Ce qui est important*, dit-elle, *c'est que j'ai connu la poésie avant de savoir lire. Les premiers vers que mon père m'a lus étaient* le Navire Catherine, *un poème anonyme très connu des enfants, mais je savais par cœur aussi des poèmes de Camoens avant de savoir lire, et cela a eu une influence capitale sur ma poésie. Je pense qu'il y a, au Portugal, une tradition de poésie très continue et aussi que la langue prédispose à la poésie.* »

Elle parle avec passion de *l'Odyssée*, qu'elle a lue dans son enfance et d'où est né, en partie, son amour pour la mer. Mais aussi de Jorge de Sena (1), dont elle salua la mort : « *A travers ton cœur passa un bateau / qui ne cesse sans toi de suivre son chemin* », de Pessoa, dont elle déplore l'excès de popularité : « *Nous savions que nous avions un grand poète. Mais la mode conduit vers une mauvaise interprétation de Pessoa. Pessoa, c'est un excommunié, il s'était excommunié lui-même et, comme les femmes voilées, il ne gardait qu'un seul œil pour voir. Et maintenant, on ne cesse de faire de lui des portraits, des monuments...* »

Mère de cinq enfants, Sophia de Mello Breyner a beaucoup écrit de contes afin de les leur lire, mais sans penser à les éditer : quatre volumes de ses contes pour enfants ont paru, depuis *la Petite Fille de la mer* (*A Menina do Mar*, 1958). Des contes qu'elle écrivait comme si elle les racontait et que tout le monde s'accorde à trouver admirables. Mais c'est pour les adultes qu'elle a conçu ce recueil de *Contes exemplaires* qui vient de paraître : des récits lisses, écrits « *dans un désir d'équilibre, d'harmonie et de perfection* », écrit Clara Rocha, qui est critique littéraire et fille de Torga. (« *Si on ajoute quelque chose au réel, ce n'est plus le réel* », dit Sophia.) On y retrouve celui qu'elle prit pour Homère : un fou vagabond qui passait sur la plage quand elle était petite et qu'on appelait « le Triton », qui tenait toujours dans sa main droite deux coquillages et qui semblait parler à la mer, « *un long discours clair, irrationnel et nébuleux, qui semblait, comme la lumière, découper et dessiner toutes choses.* »

Surtout, on reste pétrifié par ce conte, entièrement dialogué, qui s'appelle *le Voyage* : un couple sur une route qui va vers un endroit où ils n'est jamais allé et dont on dit que c'est un lieu merveilleux – cela se révélera être une course à l'abîme, où il va, de dépouillement en dépouillement, finir par se jeter, là où le sentier a disparu et où il ne reste plus rien pour se raccrocher. « *J'ai voulu raconter ce que ce pouvait être que de se jeter dans l'abîme les yeux ouverts* », dit l'auteur, qui ajoute : « *Parfois, quand on plonge les yeux ouverts, on voit ce dont on a le plus peur.* » Mais qu'y a-t-il de l'autre côté de l'abîme ? Ce n'est pas Sophia qui vous le dira.

Tandis que le Portugal émerge du coin de l'Atlantique où on l'avait presque oublié et entre dans le vingtième siècle, des revues paraissent qui tentent de faire le point sur ce pays qui a laissé une influence durable en Amérique comme en Extrême-Orient par ses missionnaires et ses commerçants, mais qui nous a donné à la fois Camoens et Pessoa. Citons d'abord *Critique* (« L'épopée lusitanienne », n[os] 495-496) avec notamment de passionnants articles de Robert Brechon sur « Fernando Pessoa et le rêve portugais » et de Patrick Quillier sur « Lisbonne : songe d'empire et empire des songes ». La revue *Autrement* a consacré un bon numéro – dirigé par Michel Chandeigne et Pierre Léglise-Costa – à Lisbonne au présent et au futur (« La nostalgie du futur », hors-série n° 30), sorte d'inventaire et de guide moderne de cette autre ville aux sept collines.

Enfin, signalons le dernier numéro de *la Quinzaine littéraire* consacré au Portugal (n° 519 du 1[er] novembre), qui présente les écrivains des « Belles Etrangères » et dans lequel Eduardo Lourenço, le plus remarquable des intellectuels portugais, analyse la complexité de sa culture : « *Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, le Portugal n'est pas seulement « européen », il est passionnément européen, à tel point que l'attention portée aux cultures des autres est, pour les Portugais, comme une deuxième nature*, écrit-il. *Parfois, il nous est arrivé d'épouver à l'égard de l'Europe des sentiments équivoques à mi-chemin de la fascination et du ressentiment, sentiments typiques des cultures en marge ou colonisées, situation paradoxale car nous étions en même temps une culture colonisatrice. C'est sans doute le fait d'être dans un pays à vocation « impériale » ou tout au moins extra-européenne qui nous a permis, malgré cette attirance vers les grandes cultures européennes, de maintenir à travers les siècles une aptitude à dialoguer avec les autres sans perdre notre âme. (...) Notre culture peut aujourd'hui se regarder dans le miroir européen sans éprouver, comme ce fut le cas autrefois, ce réflexe frileux de ceux qui ne sont pas aimés parce qu'ils ne sont pas connus.* »

(1) Auteur de *Signes de feu* (Albin Michel, 1986) et du *Physicien prodigieux* (A.-M. Métailié, 1985).

– Vient de paraître : LES ÉCRIVAINS PORTUGAIS DU XX[e] SIÈCLE, un ensemble de biographies et d'extraits de textes réunis par le groupement de libraires de *L'Œil de la lettre* (40, rue de Grégoire-de-Tours, 75006 Paris). Tiré à 22 000 exemplaires, ce catalogue est offert gratuitement par ces libraires.

• LA PHILOSOPHIE, par Roger-Pol Droit

La seconde naissance de Thomas Hobbes

ETRE célèbre et mal connu, c'est monnaie courante. Plus encore, peut-être, chez les philosophes que chez les écrivains. La liste serait longue de ces penseurs renommés dont on connaît mieux le nom que l'œuvre. Quelques formules, une image stéréotypée, au mieux un ouvrage ou deux, ont fini par masquer l'ampleur et la complexité de leur travail réel. Thomas Hobbes en est un bon exemple.

On ne saurait nier qu'il a sa place parmi les grands. Il figure dans la liste des auteurs du baccalauréat, et tous les manuels de philosophie le citent. Voilà de bons indices, à défaut de références plus solides. Celles-ci d'ailleurs ne manquent pas. Pierre Naville, dans son récent *Thomas Hobbes*, brosse notamment un beau panorama des réactions et des controverses suscitées par sa pensée. Chez ses contemporains : Descartes, Leibniz, Gassendi, Spinoza. Au Siècle des Lumières : de Leland à Swift, de Montesquieu à Diderot, du baron d'Holbach au marquis de Sade et à Rousseau, ce sont pratiquement tous les courants d'idées anglais et français du dix-huitième siècle qui l'annexent, ou bien l'attaquent. Hier encore, Arthur Schopenhauer, Adam Smith, Auguste Comte, Pierre Joseph Proudhon ou Karl Marx furent, à son propos, enthousiastes ou critiques. Rares sont les penseurs qui eurent une telle influence, et de tels lecteurs.

Toutefois, cette reconnaissance bien établie ne va pas sans malentendus. Le plus fréquent, et le plus trivial, consiste à ne voir dans l'auteur du *Léviathan* et du *De Cive* qu'un théoricien de l'absolutisme, partisan de la monarchie et des pouvoirs forts. A la limite, il préférerait le risque des abus totalitaires à celui des troubles anarchiques. Bien qu'on sache, depuis longtemps, que c'est là une vue très courte, le préjugé persiste. Sans doute n'est-ce plus le principal embarras des commentateurs contemporains, tels par exemple F. Tonnies, Léo Strauss ou Raymond Polin. Tous, en effet, en dépit de leurs divergences, s'accordent sur ce point : Hobbes fonde la réflexion politique moderne. Il pose, le premier, la question du pouvoir d'Etat sous l'angle du droit rationnel. Ces lectures, à leur tour, ne vont pas sans difficultés.

Car il n'est guère possible de considérer Hobbes comme un philosophe uniquement préoccupé par le *commonwealth* et par la fondation d'une science politique. Dans la masse constituée par les dix-huit volumes de ses écrits (onze en anglais, sept en latin), une bonne part est consacrée à des travaux de « *philosophie première* », de logique, d'optique, de mathématiques. Il y construit, avec force, la nouvelle image du monde que la révolution copernicienne a rendue possible. Mécaniste, nominaliste, matérialiste, Hobbes est philosophe, et d'une frappante modernité.

C'est la jointure de sa philosophie de la nature et de sa philosophie politique qui laisse perplexe. Faut-il se résoudre à couper l'œuvre en deux, renoncer à toute articulation, admettre que le versant politique est indépendant, simplement juxtaposé à une physique matérialiste ? Faut-il, au contraire, analyser les écrits politiques à la lumière du *Court traité des premiers principes*, ou du *De Corpore ?* Aucune de ces démarches n'aboutit à des résultats véritablement satisfaisants. Enfin, si l'on ose dire, Yves-Charles Zarka vint.

SON travail, imposant, repose sur une idée simple : pour comprendre pleinement le système éthique et politique de Hobbes, il convient de mener une analyse attentive de ses positions métaphysiques. Sa philosophie renfermerait les conditions de possibilité de sa politique. Il est moins simple, on s'en doute, de mettre en œuvre ce projet que de l'énoncer. Bien que le livre d'Yves-Charles Zarka soit d'une impeccable clarté dans sa construction, il n'est pas question d'entrer dans le détail, parfois très technique, de son propos. En résumé, il aboutit à deux résultats principaux.

Le premier, c'est la mise en lumière, comme le titre l'indique, de *la Décision métaphysique de Hobbes*. Paradoxe : comment considérer comme un métaphysicien ce penseur qui a dit tant de mal de ceux qui se dénomment tels ? En suivant pas à pas la remarquable lecture de Zarka, on se convainc qu'il y a là un faux problème. Les positions de Hobbes, en complète opposition avec celles d'Aristote, n'en sont pas moins cohérentes. Chez le maître grec, le savoir correspond intimement au réel. La connaissance et l'être sont, en leur fonds, identiques. Ce qui est contradictoire est, du même coup, impensable, indicible et inexistant. Les catégories, qui ordonnent notre pensée, sont des genres de l'être.

Au contraire, chez l'« *Anglais* », comme disait Descartes, une disjonction s'opère entre l'ordre de la connaissance et celui de la réalité. Nos savoirs se soumettent aux lois de la logique, mais celles-ci ne nous donnent nul accès à l'être. La substance du monde, en tant que telle, nous demeure inconnaissable. Les catégories sont des classifications de noms, rien de plus. Autrement dit, l'univers des mots et celui des choses, désormais, font deux. Cela ne signifie évidemment pas qu'une chose contradictoire puisse exister, mais que seuls les discours sont susceptibles d'être contradictoires.

En séparant ainsi la science et le réel, ou, si l'on préfère, la logique et l'ontologie, Hobbes subvertit profondément la métaphysique. Il critique explicitement les illusions auxquelles donnent naissance les fonctions multiples du verbe *être*. Il réélabore également le concept de vérité, au moyen d'une théorie de la signification et de la proposition. Rendre à cette démarche toute sa portée est le premier mérite du travail d'Yves-Charles Zarka. Son intérêt dépasse de loin l'érudition hobbesienne ou l'histoire des idées. C'est en effet toute la réflexion postérieure sur l'ontologie, jusqu'à nos jours, qui se trouve virtuellement mise en cause par cette rupture.

L'autre résultat principal de cette importante recherche est d'établir un lien entre cette « *métaphysique de la séparation* » et la réflexion politique. Détaché d'un ordre naturel du monde, l'homme élabore son savoir par l'intermédiaire des mots et de leurs définitions. L'Etat, et plus généralement l'ordre juridique, peut alors apparaître comme une réalité artificielle que fondent des êtres de paroles. La règle du droit, conçue comme acte langagier, confère au monde humain sa fondation rationnelle. Les normes politiques se substituent à celles que la nature ne fournit plus. L'analyse menée par Yves-Charles Zarka, qui est aussi un actif artisan de la redécouverte de Hobbes en France, se poursuivra dans un second volet, consacré *à la Sémiologie du pouvoir*.

Hobbes est né en 1588, il y a juste quatre siècles. Les célébrations de cet anniversaire ne sont pas de pure forme. L'œuvre suscite à nouveau un très vif intérêt, perceptible dans la recherche internationale aussi bien qu'ici. Comme si s'amorçait une seconde naissance de ce philosophe. Pour un quadricentenaire, c'est signe de robustesse.

ROGER-POL DROIT.

★ THOMAS HOBBES, de Pierre Naville, éd. Plon, 276 p., 120 F.

★ LA DÉCISION MÉTAPHYSIQUE DE HOBBES. CONDITIONS DE LA POLITIQUE, d'Yves-Charles Zarka (éd. Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 405 p., 210 F).

A l'occasion du quadricentenaire

• COURT TRAITÉ DES PREMIERS PRINCIPES, de Thomas Hobbes. Edition bilingue. Texte, traduction et commentaire très détaillé de Jean Bernhardt (PUF, coll. « Epiméthée », 286 p., 195 F).

• SOUVERAINETÉ ET LÉGITIMITÉ CHEZ HOBBES, de Franck Lessay. A partir d'une analyse de la notion d'absolutisme chez Hobbes, l'auteur en souligne l'ambiguïté fondamentale : pouvoir sans partage et libération (PUF, coll. « Léviathan », 290 p., 195 F).

• Signalons qu'un BULLETIN HOBBES, conçu par Y.-C. Zarka, en collaboration avec J. Bernhardt, sera désormais publié tous les deux ans par la revue *Archives de philosophie*. La première livraison (T. 51, n° 2, 1988) fait le point sur les recherches consacrées ces dernières années à Hobbes dans divers pays, ainsi que sur la réception de son œuvre. D'autre part, une nouvelle traduction des œuvres de Hobbes, qui comprendra une douzaine de volumes, est en cours de préparation aux éditions Vrin, sous la direction d'Y.-C. Zarka. Le premier volume, *Behemoth*, traduit et annoté par Luc Borot, doit paraître dans quelques semaines.

• On annonce également pour les prochains mois la parution des actes d'un colloque franco-américain tenu à Nantes en juin 1987 (*Thomas Hobbes, de la métaphysique à la politique*, sous la direction de Michel Malherbe, éd. Vrin), ainsi que la publication des actes du colloque tenu à la Sorbonne en mai 1988 (*Thomas Hobbes, philosophie première, théorie de la science et politique*, sous la direction d'Y.-C. Zarka et J. Bernhardt), ainsi qu'un « Que sais-je » dû à J. Bernhardt (PUF), un volume de la collection « Le philosophe » dû à Pierre-François Moreau (PUF) et un numéro de la revue *Philosophie* (Minuit).

• HISTOIRE

Archéologie d'une rumeur

Alain Boureau retrace l'histoire de Jeanne, fausse papesse du Moyen Age et vraie figure littéraire.

N'INSISTEZ pas, elle n'a pas existé ! Alain Boureau nous en avertit dès la première page de sa *Papesse Jeanne* en proclamant ses ambitions historiennes « *avec une raideur exacerbée par le côtoiement redouté de la chronique scandaleuse* ».

Cette chronique, la voici telle qu'elle circule au treizième siècle : vers 850, une Anglaise de Mayence *(sic)* se travestit en homme pour suivre à Rome son clerc d'amant. Là, ses qualités intellectuelles et morales lui font gravir tous les échelons de la Curie pour parvenir finalement au souverain pontificat. Mais son règne s'interrompt dans l'opprobre : il/elle meurt pendant la procession qui menait de Saint-Pierre du Vatican à Saint-Jean-de-Latran, non loin du Colisée, après avoir accouché d'un fils.

Pour éviter pareille mésaventure, la cérémonie de couronnement pontifical comporte depuis un rite de vérification manuelle du sexe des papes, suivi de la proclamation publique : « *Habet duos testiculos et bene pendentes* », signifiant ainsi la présence vérifiée des parties du corps qu'on appelle ailleurs « les pontificales ». Eh bien, ce rite non plus n'a jamais existé, ni la proclamation.

Une transgression majeure

Le réel dans toute cette affaire, c'est que pendant trois siècles décisifs de l'histoire de l'Occident (du onzième au quatorzième siècle), la rumeur mythique et la rumeur rituelle se sont nourries l'une l'autre, et que, jusque dans le monde désenchanté de la fin du vingtième siècle, cette Jeanne-là fait fonctionner les imaginations. Voilà l'objet du livre d'Alain Boureau : le problème central est celui de la croyance et de l'historicité des modes de croyance.

Car une femme pape, c'est la transgression majeure de la répartition des rôles masculins et féminins dans l'Eglise à une époque où l'Eglise est la structure fondamentale du monde. « *Lorsque la clef de voûte de l'édifice central de Pierre se fait Jeanne, lorsque l'élection divine se mue en tromperie humaine (et féminine), qu'advient-il ?* » L'histoire de Jeanne apparaît ici comme un de ces « *faits historiques totaux* » qui permet à l'historien de baliser un long Moyen Age des mentalités, de saint Bernard à Hegel.

Alain Boureau se fait d'abord archéologue de la rumeur. Le rite du toucher des « pontificales » n'est dans aucun document canonique ni liturgique. Mieux ! Personne ne l'a jamais vu, mais tout le monde sait que d'autres l'ont vu. Et chacun a vu (et vous pouvez aussi aller voir au Louvre grâce à Napoléon) un des sièges percés en porphyre qui servait effectivement au couronnement, de 1099 à 1513 au moins.

Un voyage érudit au cœur du droit canon, de l'histoire de la liturgie et de l'histoire sociale de la Rome médiévale explique comment le rituel du couronnement était devenu opaque au peuple romain du douzième siècle, au moment où l'autorité pontificale s'était retirée dans son hautain palais du Latran. Le peuple alors, par une substitution festive et carnavalesque, allait promouvoir Jeanne la Romaine et pousser Pierre hors du siège apostolique, un siège en l'occurrence percé, permettant toutes les rumeurs sur les mœurs des papes et les pratiques rituelles de vérification.

Jeanne quitte alors Rome pour entrer en littérature et prendre une dimension européenne. Le puissant et ramifié réseau des Frères prêcheurs (dominicains) diffuse son histoire au treizième siècle et surtout la cristallise dans l'œuvre de Martin le Polonais, auteur de la chronique la plus répandue du Moyen Age central. C'est lui qui assure la fortune de Jeanne. C'est lui qui la fait être historiquement en lui assignant lieux, dates et rang dans la succession pontificale.

Boccace, un siècle plus tard, la fait sortir de l'Eglise pour passer en littérature profane et en féminité avec ses *Femmes illustres*. Luther l'y ramène de force pour mieux, par son relais narratif, assimiler la papauté à la Grande Prostituée de Babylone. Les catholiques répliquent par l'érudition : ce n'est pas vrai ! Jeanne n'a pas existé, démontre un Augustin de Vérone vers 1560, puissamment relayé par la jeune Compagnie de Jésus.

Jeanne est morte à l'histoire. Mais elle connaît alors la transfiguration littéraire et ce n'est pas le moins éblouissant de ce livre que le parcours qui nous conduit à travers les Lumières, la Révolution française et le Kulturkampf jusqu'à Georges Bernanos.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Le livre d'Alain Boureau est bien loin d'avoir la linéarité de cette esquisse. Partout l'historien ouvre de larges fenêtres, fait jouer des miroirs, prend de larges détours pour convoquer au chevet de la papesse toutes les ressources de son immense culture historique et littéraire, fécondées par la sémiologie et la psychanalyse. Jeanne objet d'histoire est comme le noyau stable autour duquel gravitent dans le temps les plus graves questions : Qu'est-ce que croire ? Pourquoi l'homme *et* la femme ? Pourquoi dans un Occident dont le Dieu est né d'une femme « *cet exil de la féminité qui peut-être nous fait perdre les neuf dixièmes de la jouissance et du salut* » ?

MICHEL SOT.

★ LA PAPESSE JEANNE, d'Alain Boureau, Aubier, 412 p., 150 F.

— Alain Boureau a déjà publié *la Légende dorée : le système narratif de Jacques de Voragine*, le Cerf, 1984, *l'Aigle : chronique politique d'un emblème*, le Cerf, 1985, et *le Simple Corps du roi*, Ed. de Paris/Max Chaleil, 1988.

• BIOGRAPHIE

J.D. Salinger l'introuvable

(Suite de la page IX.)

Ensuite, c'est la découverte des premières nouvelles que Salinger a publiées et dont il fera saisir, il y a une quinzaine d'années, une édition pirate. Nouvelles sentimentales, faites sur mesure pour contenter les lecteurs d'une revue ou d'une autre, et dont la confrontation avec l'œuvre connue de Salinger permet au biographe essayiste d'expliquer la manière de l'écrivain, comment celle-ci a mûri, de la même façon qu'un cristal se forme.

Or la véritable récompense va être, pour l'enquêteur, cette liasse de cent lettres qui dort, à l'insu de tout le monde, dans la bibliothèque de Princeton. Elles ont été écrites au fil de vingt ans et adressées au même correspondant. De cette aubaine, le lecteur ne trouvera pas de trace, ou presque, dans cette version de l'ouvrage de Hamilton, la première ayant été interdite par Salinger — lequel fit le voyage de New-York pour répondre aux avocats de la partie adverse. Et il a essayé — il essaierait encore — de faire retirer de la circulation cette nouvelle édition, sous prétexte que le biographe s'y livre à des paraphrases de ses lettres qui ne sont que du « maquillage ». Lettres que, depuis, on peut consulter à Princeton en toute liberté, moyennant 5 dollars, et dont des journaux importants ne se sont pas privés de donner d'assez longs extraits.

Somme toute, l'ouvrage de Hamilton — que l'on lit comme une enquête policière — est plus intéressant par sa démarche, d'une finesse et d'une élégance certaines, que par les révélations qu'il ne cesse de promettre et qui ne se produisent pas.

Certes, on comprend l'envie de Hamilton de cerner, de mieux comprendre, l'auteur qui lui a procuré ses premiers émois littéraires : n'éprouve-t-on pas le besoin, à une époque où tout a été mis en marche pour effacer l'individuel — première, dernière, seule ressource de la culture, — de sentir la présence de l'auteur derrière l'œuvre, de savoir que Shakespeare est bel et bien Shakespeare, né et mort à Stratford-on-Avon, et non pas Francis Bacon ou le pseudonyme d'un groupe d'élisabéthains doctes ou poètes ?

N'empêche, on ressent une déception assez forte — et que sans doute on partage avec l'auteur — quand on referme ce livre, car on continue d'ignorer l'essentiel : Salinger a-t-il continué d'écrire, a-t-il pu poursuivre son œuvre dans la solitude ? Ou s'est-il tu pour de bon ?

Il y a toujours un Tchekhov aux grands moments de la littérature, quelqu'un qui renonce à toute forme de représentation ou d'interprétation de son époque, pour toucher jusqu'aux tréfonds les âmes isolées des vaincus de son temps et capter leur murmure.

Salinger était apparu, après les Dos Passos, Steinbeck, Caldwell, Hemingway, et à l'ombre du géant Faulkner, comme l'interprète capable d'exprimer ce que, à propos du théâtre de Tchekhov, on appelle le « sous-texte ». Comme l'interprète d'un monde mineur qui, grâce à quelque chose de caché, à la limite de l'indicible, serait majeur, mieux : impérissable. C'est pour cela que sa voix nous manque, n'a pas cessé de nous manquer.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ L'ÉCRITURE ET LE RESTE. A la recherche de J.D. Salinger, de Ian Hamilton. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sophie Foltz. Payot, 282 p., 130 F.

Un Italien à Paris

(Suite de la page IX.)

Conséquence du scandale : en moins de deux ans, tout bascule. La cour, qui change de visage, change aussi de résidence : en 1682, Louis XIV, devenu grave, s'installe à Versailles... et il « installe » notre astrologue à la Bastille. C'est que le bel Italien, dont le roi goûtait l'ironie, a trahi plus de secrets politiques que ne le pouvaient tolérer les ministres.

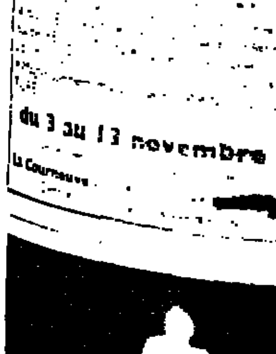
En prison, Primi aura tout loisir de réfléchir aux avantages de la discrétion et, une fois sorti, il se gardera bien de reprendre le fil des chroniques imprudentes rédigées de 1673 à 1681 et saisies par La Reynie. De sa mésaventure il ne gardera, d'ailleurs, aucune rancune au monarque, qu'il a souvent percé à jour et saisi dans ses manies, mais n'a pas cessé d'admirer ; les portraits du roi qui parsèment ce journal du règne comptent, en effet, parmi les plus fins, les plus pénétrants qu'on ait jamais tracés de Louis XIV.

Au vrai, tous les portraits de Primi sont réussis, ses anecdotes galantes délicieuses, et le style enchante partout par sa vivacité, même si l'on ignore encore, dans cette réédition, ce que l'on doit à l'auteur lui-même (il écrit en italien) et ce qu'on doit à son premier traducteur, Jean Lemoine (Calmann-Lévy, 1908).

Pardonné et assagi, notre charlatan se range en épousant, en 1688, la fille du plus grand « libraire » et imprimeur du royaume, Léonard, lequel s'est enrichi par la publication d'ouvrages pieux destinés à l'édification des protestants : en quinze années, les temps n'ont pas moins changé que l'aventurier !

FRANÇOISE CHANDERNAGOR.

★ MÉMOIRES DE PRIMI VISCONTI SUR LA COUR DE LOUIS XIV, introduction et notes de Jean-François Solnon, Librairie académique Perrin, 196 p., 120 F.





CINÉMA

« La Main droite du diable », de Costa-Gavras

Vraisemblable, hélas...

Peinture sans nuances du fascisme en blue-jeans dans la libre Amérique. Une dénonciation, malgré tout nécessaire.

A Chicago, après de superbes plans sur la ville pendant le générique, un animateur de radio, particulièrement provocateur, Sam Kraus, est abattu dans son parking. Un



Debra Winger et Tom Beranger

assassinat revendiqué par l'association ZOG, un sigle que le FBI ne connaît pas.

A la campagne, une belle jeune femme du Texas, Cathy (Debra Winger), pilote une moissonneuse dans les blés. Un beau et jeune fermier, Gary (Tom Berenger), lui offre une bière, une danse et lui présente son fils, sa fille, Rachel, et sa maman qui fait le meilleur rosbif des deux Amériques. Il est veuf, sa femme l'a quitté et s'est tuée accidentellement en Californie. La conductrice d'engin et le fermier, c'est clair, vont s'aimer très fort et très vite. Jusque-là, c'est très champêtre. Mais elle s'absente voir sa vieille maman malade, et elle n'a pas de maman. Cathy est un agent du FBI.

On soupçonne le fermier et ses amis d'avoir tué l'anarchiste des ondes. Ici les gens sont conservateurs. Impossible, dit Cathy, déjà amoureuse. Sans blague, répond son patron et ex-amant (John Heard), tu vas retourner sur le terrain, tu vas voir.

Elle voit, en effet, plus vite qu'elle ne le pensait. Gary, le bon garçon, est une canaille raciste, et tous ses amis forment une branche d'une organisation très vaste, peut-être ZOG, peut-être le Klan, qui rêve de liquider *« tous les juifs, tous les nègres et tous les pédés »* pour rendre l'Amérique aux Américains. Pour commencer, on chasse un Noir pour le sport, on le tue. Un des amis de Gary soupçonne Cathy d'être un « cafard » du FBI, mais il est tué au cours d'un hold-up. Et ce n'est que le début d'une grande machination.

Costa-Gavras a un sens aigu du bien et du mal. Il l'a maintes fois prouvé, et c'est tant mieux. Sa peinture des milieux extrémistes américains, de ces culs-terreux qui brûlent des croix, et bénissent le SIDA comme une vengeance du ciel, n'est pas exagérée, c'est à craindre. En laissant son héroïne amoureuse d'un homme dont les actes lui répugnent, il donne assez de subtilité au piège vers lequel elle s'est traîtreusement avancée.

On peut discuter certains rebondissements de l'intrigue qui favorisent plus le suspense que la vraisemblance, à la fin surtout, mais c'est secondaire. La dénonciation du fascisme en blue-jeans dans les paysages que nous associons si souvent à l'idée de liberté est forte, convaincante, nécessaire. On imagine aisément la transposition du propos de Costa-Gavras en France, mais il est vrai qu'ici ce n'est pas les croix qu'on incendie mais les salles de cinéma. Espérons quand même.

MICHEL BRAUDEAU.

● **Le palmarès de la troisième Semaine du cinéma français de Florence** a été rendu public lundi 7 novembre. Ont été primées deux œuvres documentaires inédites en France : *Portraits,* d'Alain Cavalier, et *Une histoire de vent,* de Joris Ivens et Marceline Loridan. Le Prix du meilleur film de fiction est allé à *Quelques jours avec moi,* de Claude Sautet. Ont également été distingués le premier film de Magali Clément, *la Maison de Jeanne* et *Urgences,* de Raymond Depardon.

Une réponse de Patrice Chéreau sur la situation de l'art lyrique à Paris

Un Opéra à la Bastille, oui ou non ?

Dans un article paru dans le Monde *du 9 novembre, Jacques Lonchampt préconisait que l'ensemble du projet artistique de l'Opéra-Bastille soit révisé et mettait en cause la prééminence de Daniel Barenboïm à la tête de cet établissement. Patrice Chéreau, impliqué dès l'origine dans ce projet (le premier spectacle lyrique présenté dans la nouvelle salle devrait être sa mise en scène du* Don Giovanni *de Mozart) nous a adressé cette réponse.*

« Je ne réponds jamais volontiers aux articles que les journaux publient et je ne cherche pas à attiser les polémiques. Si je le fais aujourd'hui, c'est que des raisons graves et une déception douloureuse m'y obligent : trop de choses ont été dites depuis trop longtemps sur ce malheureux Opéra de la Bastille pour que l'on puisse encore se taire.

» Non, on ne fait pas fausse route à l'Opéra de la Bastille, ceux qui ont tenu la main de Jacques Lonchampt pour écrire son article sont mal informés, ou mal intentionnés. Lonchampt dit que *« toute la politique actuelle est à réviser, l'organigramme, le fonctionnement envisagé, la programmation »*. C'est surtout de ce dernier point que je parlerai parce que c'est celui qui me concerne plus directement. C'est vrai qu'il est tout à fait choquant qu'il n'y ait pas de directeur général à l'Opéra Bastille depuis si longtemps, mais il est absolument faux de dire que l'on se heurte là à la volonté de Daniel Barenboïm. Il n'y a pas de *« verrou Barenboïm »* comme dit si élégamment Jacques Lonchampt et je ne sache pas qu'il fasse obstacle à la nomination d'un directeur général.

» La vérité est qu'il n'y a jamais eu de responsable nommé, car on a traîné et on était bien content que Barenboïm pendant un an remplisse ce vide et s'occupe de tout. Peut-être faudrait-il plutôt le remercier de l'avoir fait. Quand cette personnalité sera nommée, il y aura, j'imagine, une révision normale du partage des tâches entre Barenboïm et lui et je connais plusieurs personnes à qui cela ne posera aucun problème de travailler avec lui. Mais on a choisi une autre voie et l'on orchestre aujourd'hui une campagne injurieuse dont le résultat final sera de ruiner à jamais les chances d'un bon démarrage de l'Opéra Bastille.

De qui vient le mal ?

» Je dis qu'il est ignominieux de faire de Daniel Barenboïm celui d'où vient tout le mal ; il est démagogique de jeter en pâture de fausses informations sur son salaire *[lire à ce sujet les précisions données par Jacques Longhampt en encadré]*, ce qui n'est qu'une façon commode et rapide de jeter le discrédit sur l'entreprise tout entière ; il est malhonnête d'attaquer le nombre des représentations d'opéra qu'il a prévues sans indiquer clairement les raisons de cette programmation (qui peut dire aujourd'hui comment fon tionnera un théâtre qu'on finit à peine de construire ? quelles équipes de machinistes y aura-t-il et quand seront-elles à pied d'œuvre ? Quand un orchestre sera-t-il opérationnel et dans quelles conditions ? Quand y aura-t-il un chœur ? Il est mensonger de dire que les productions prévues sont d'un coût exorbitant (alors que j'attends toujours qu'il y ait un directeur général qui me dise quel budget il prévoit pour chaque spectacle) ; il est démagogique de dire qu'on pourra drainer un vaste public alors qu'aucune étude de marché n'a encore été faite et que personne ne peut sérieusement affirmer qu'il y aura à Paris, dans les trois années qui viennent, un public suffisant capable de remplir chaque soir les quatre théâtres lyriques dont la capitale disposera (Bastille, Garnier, le Châtelet et le Théâtre des Champs-Elysées, auxquels il faudra peut-être ajouter Favart).

» Il est faux ou bêtement insultant de taxer cette programmation de *« festivalière »*, alors qu'elle joue sur la continuité du travail et des équipes (les trois Mozart que je prépare avec Daniel Barenboïm se poursuivant juqu'en 1992, Kupfer faisant une production par an et Pierre Boulez dirigeant deux productions – pour ne citer que ces trois exemples) ; il est stupide de parler d'une *« rétrospective de l'époque Liebermann »* alors que c'est une époque, me semble-t-il, dont on n'a certainement pas à rougir sur le plan de la programmation ; il est faux et insultant de dire que Daniel Barenboïm ne sera présent à l'Opéra Bastille que quatre mois par an, alors que les responsables du ministère savent très bien que sa présene dans cette maison sera égale sinon supérieure à celle de ses homologues des grandes maisons internationales. Il est faux de dire que le chœur sera payé à ne rien faire alors que, tant pour les chœurs que pour l'orchestre, des plannings et des simulations ont été faits jusqu'en 1991 qui assurent le plein emploi des effectifs. M. Lonchampt les a-t-il consultés ? Non. Plus grave, je pense que c'est M. Pierre Bergé qui n'est pas informé, lui dont la volonté racoleuse semble aujourd'hui chercher à démanteler tout ce qui a été construit patiemment depuis un an pour qu'un théâtre lyrique puisse ouvrir ses portes en janvier 1990 à la Bastille.

Dangers de mort

» Il est démagogique enfin de dire que l'Opéra Bastille offrira 750 000 places en année pleine et qu'on peut les remplir sans problème. Au prix de quelle monstrueuse dégradation de la qualité scénique et musicale des productions parviendra-t-on à remplir ces faramineuses 750 000 places ? M. Pierre Bergé, qui est, paraît-il, un fin gestionnaire, ne peut pas ne pas y avoir pensé, ou est-il seulement la proie des rêves fous que son incompétence lui inspire ? Sait-il encore comment fonctionne quotidiennement un théâtre ? Car, pour augmenter le nombre des représentations, il faut un répertoire, et cela prendra du temps, certainement plus de trois ans. L'ambition de Daniel Barenboïm est de constituer ce répertoire. Je ne vois aucune raison artistique qui devrait faire renoncer à cette ambition, et toute personne sensée et un peu au courant des problèmes sait qu'un théâtre qui vient d'être construit a besoin de temps avant de fonctionner normalement et qu'il est fou de vouloir le lancer à plein régime dès la première année. Cela s'appelle de l'inconscience.

» Il faut poser un certain nombre de questions très concrètes à Pierre Bergé. Est-ce qu'être populaire, cela veut dire répéter moins longtemps les spectacles ? Est-ce que cela supposera des doubles distributions pour allonger les séries de représentations (avec l'effet désastreux que l'on connaît de sacrifier la qualité artistique des spectacles un soir sur deux) ? Est-ce que cela veut dire qu'il faut mettre d'autres metteurs en scène que ceux qui sont prévus aujourd'hui (Stein, Bondy, Vitez, Kupfer, Saura, moi-même) parce qu'il considère tous ces gens-là comme peu rigoureux ou mondains, incapables d'entraîner de vastes publics ?

» En d'autres termes, est-ce qu'être populaire veut dire tirer la qualité des productions vers le bas ? Est-ce qu'il pense sérieusement ouvrir l'Opéra Bastille ou gonfler la programmation déjà établie avec des reprises d'anciens spectacles du palais Garnier ? Ne croit-il pas que ce serait une aberration artistique et commerciale ? Peut-on ouvrir un théâtre neuf et y faire venir le public avec des productions de l'ancien théâtre que ce nouveau théâtre est supposé remplacer ?

» Je me dois aussi de poser quelques questions à Jacques Lonchampt qui semble, je l'ai dit, mal informé. Pourquoi, avant d'écrire son aticle, n'a-t-il pas cherché à rencontrer aussi Daniel Barenboïm lui-même, comme tout journaliste honnête aurait dû le faire. Pourquoi ne s'est-il pas procuré une programmation mise à jour (où il aurait pu voir que *Die Soldaten* de Zimmermann – ce n'est qu'un exemple – ne figure plus) ? Pourquoi n'a-t-il pas rencontré Eva Wagner qui travaille d'arrache-pied à cette programmation depuis plus d'un an ? Où a-t-il vu cette *« pléiade de metteurs en scène français de talent »* que la programmation établie dédaignerait selon lui ? Pourquoi ne parle-t-il pas de tous les concerts qui sont prévus dans les trois premières années, avec des œuvres symphoniques et chorales (toujours les chœurs...) qui feront venir dans cette maison des chefs d'orchestre tels que Karajan, Celibidache, Barenboïm, Bychkov, Maazel, Boulez, Solti, Mehta et Janowski, et qui constituent une part du travail normal qu'on est en droit d'attendre d'une maison d'opéra ?

» Enfin, si l'Opéra Bastille ne devait pas ouvrir avec cette programmation dont il affirme qu'elle ne convient pas, pourquoi ne dit-il pas à ses lecteurs qu'en ce cas il n'ouvrira pas du tout, car il est trop tard pour trouver d'autres chanteurs, d'autres chefs d'orchestre, d'autres metteurs en scène.

» Hier, c'était l'indignation qui me faisait réagir, aujourd'hui c'est la tristesse qui me saisit devant tout ce gâchis, car je sais malheureusement ceci, que je répéterai inlassablement, comme Cassandre – qui n'était pas écoutée, comme on sait : si tout cela continue, si cette curée ne cesse pas, il faut savoir qu'il n'y aura pas d'opéra à la Bastille, qu'on sera passé à côté d'une chance historique qui ne se reproduira plus, à savoir la création d'un théâtre lyrique de haut niveau à Paris, c'est-à-dire d'un opéra de niveau international et fondé sur les critères de travail les plus professionnels et les plus rigoureux. Au lieu de cela, sans Eva Wagner, sans Daniel Barenboïm, sans tous les gens qu'ils ont su réunir autour d'eux et dont la participation se trouverait remise en cause, c'est le provincialisme et l'amateurisme qui reviendront au galop, ces deux maladies bien françaises qui feront que tous les efforts de tout ceux qui s'occupent de l'Opéra Bastille depuis cinq ans seront jetés à bas par la démagogie à court terme qui est toujours, comme on sait, la plus payante, sinon la plus « populaire ». Pour nous consoler, à la place de ce grand théâtre lyrique qui fait si fort défaut à Paris, nous aurons quelque chose comme un mélange des approximations actuelles du palais Garnier, des arènes de Nîmes et de la tristement célèbre programmation lyrique du Palais omnisports de Bercy.

Un dernier mot : avec le douteux procès d'intention que l'on fait aujourd'hui à ce projet, on prête la main à une action malhonnête.

PATRICE CHÉREAU.

[Patrice Chéreau semble se laisser emporter par un agacement que l'on conçoit ; il est normal qu'il exprime son opinion dans ce débat public nécessaire, important. Le lecteur jugera. Est-il nécessaire pour autant de parler d'injure et d'ignominie ? *Disons simplement que je n'ai besoin de personne pour me tenir la main et accomplir mon métier de journaliste.* – J. L.]

Des émoluments de Daniel Barenboïm

Quelques précisions doivent être apportées à ce qui a été écrit dans *le Monde* du 9 novembre sur les sommes allouées par contrat à Daniel Barenboïm.

Du 1er septembre 1987 au 31 août 1989, celui-ci reçoit une somme forfaitaire de 3 millions de francs, soit 1 500 000 F pour une année, qui s'ajoutent à ce qu'il perçoit à la direction de l'Orchestre de Paris (3 276 000 F en 1987).

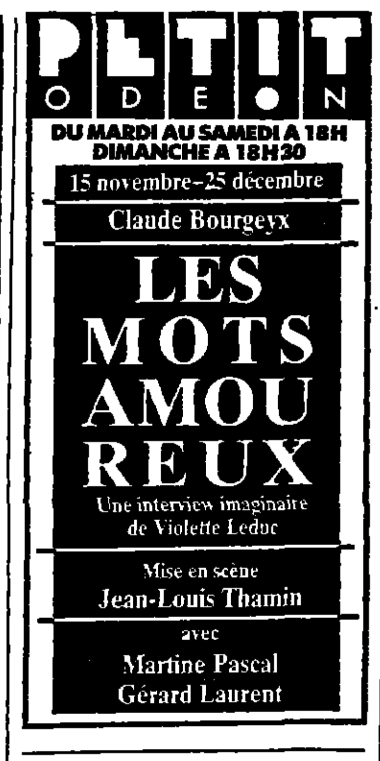
Du 31 août 1989 au 31 août 1993, il touchera annuellement un minimum contractuel de 5 150 000 F, se décomposant en 350 000 F de salaire + 4 800 000 F (représentant ses cachets de chef d'orchestre pour 25 représentations minimum, à 192 000 F chacune). L'état actuel de la programmation amène à penser qu'il dirigera au moins 12 représentations ou concerts supplémentaires (cachet prévu par contrat : 150 000 F chacun), soit un minimum de 1 850 000 F.

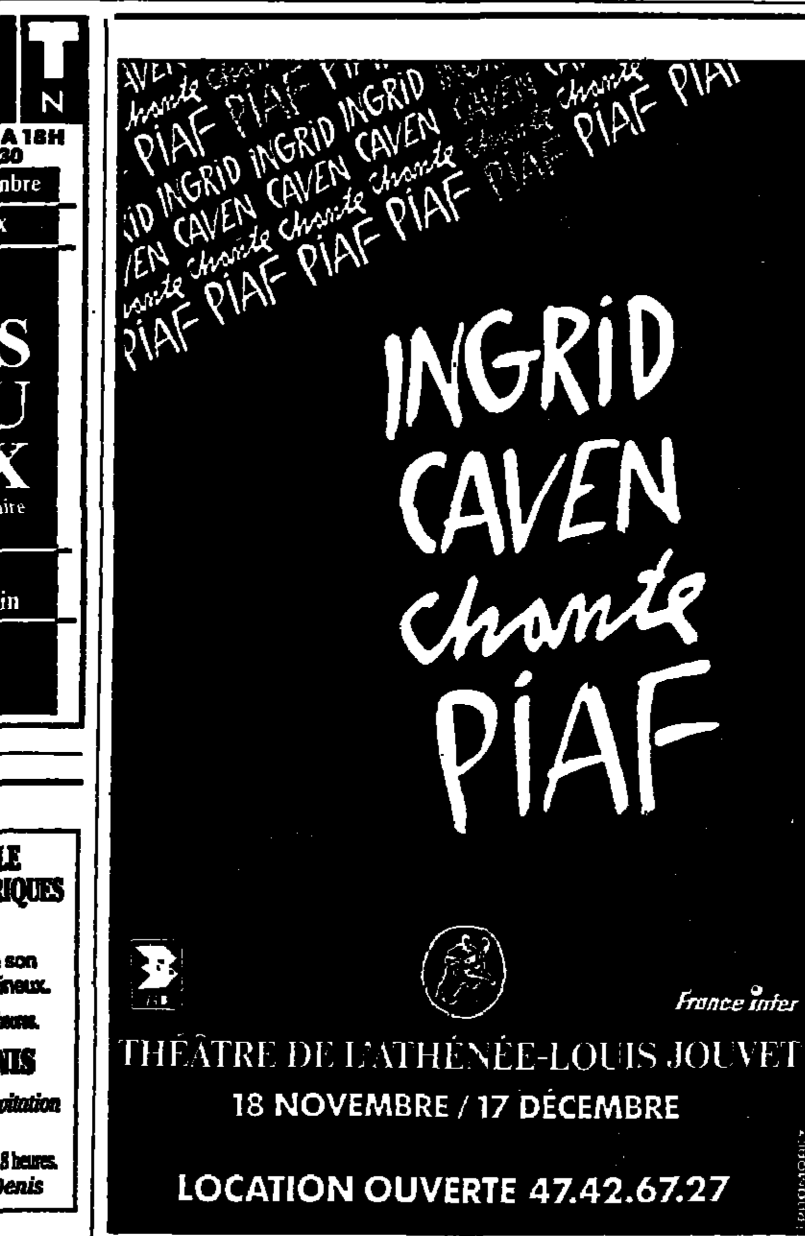
Daniel Barenboïm devrait donc recevoir en 1990, pour le moins, 5 150 000 F + 1 800 000 F = 6 950 000 F. Dont acte. On ne prête qu'aux riches...

On remarquera que cette clause des représentations supplémentaires, aux effets encore limités pendant la première année de rodage, risque d'élever considérablement les gains du directeur musical, lorsque l'Opéra de la Bastille atteindra son régime de croisière (prévu pour 250 représentations), d'autant que, d'après son contract actuel, c'est lui-même qui détermine la programmation et les engagements, et donc est libre de s'engager lui-même comme chef (ou soliste).

JACQUES LONCHAMPT.

● **Industrie du disque : un accord Erato-Warner.** – Un accord à long terme vient d'être signé entre la firme de disques français Erato et WEA (Warner Electrola Atlantic), branche discographique du groupe Warner. Ce groupe, dont les autres activités concernent également la production de films et l'édition musicale, se chargera à compter du 1er janvier 1990 de la diffusion et du marketing du label français. Distribué actuellement par BMG (Bertelsman Music Group, dont le label classique est RCA), la production d'Erato devrait s'inscrire dès lors dans *« une politique ambitieuse en matière de musique classique et d'industrie culturelle »*.









Célébration

La cérémonie de transfert des cendres au Panthéon

A Jean Monnet, l'Europe reconnaissante

Les cendres de Jean Monnet ont été transférées au Panthéon, mercredi 9 novembre, à 20 heures. François Mitterrand a présidé la cérémonie solennelle en présence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la Communauté européenne, et du gouvernement français.

La mise en scène était naturellement signée Jack Lang, avec ce qu'il faut de grandiose, de grave et de glacé. Mercredi 9 novembre, très précisément cent ans après la naissance de Jean Monnet à Cognac, la France, qui sait rendre hommage à ses grands hommes, et toute l'Europe se sont inclinées devant les cendres de celui qui restera dans l'histoire comme l'un des père fondateurs de l'Europe.

Le premier, Felipe Gonzalez, président du gouvernement du royaume d'Espagne, a traversé à pied l'esplanade du Panthéon, à 19 h 45, bientôt suivi par Richard von Weizsäcker, président de la République fédérale d'Allemagne, Helmut Kohl, chancelier de la RFA, Mario Soares, président de la République portugaise, le grand duc Jean de Luxembourg et bien d'autres têtes, couronnées ou plus simplement élues., Les esprits chagrins notaient seulement, comme si le fait renforçait toutes leurs craintes accumulées depuis des décennies, que, fidèle à son originalité, la Grande-Bretagne n'avait dépêché à Paris « que » Douglas Hurd, son ministre de l'intérieur, Margaret Thatcher ayant bien d'autres Europes à fouetter.

A 20 heures, donc, les jeunes pensionnaires du collège de la Légion d'honneur avaient depuis longtemps placé les différentes personnalités dans quatre tribunes prévues à cet effet. Le président de la République pouvait arriver à son tour, à pied, remontant la rue Soufflot à pas lents et couper l'esplanade du Panthéon, nette comme un décor de théâtre sous l'éclairage des nombreuses rampes de projecteurs. La cérémonie commençait, à guichets fermés, par un extrait de *Et exspecto resurrectionem mortuorum (Et j'attends la résurrection des morts)*, d'Olivier Messiaen, commandée dans les années 60 par André Malraux, l'un des grands absents de cet hommage impeccable mais froid, solennel bien sûr.

Car si l'émotion était au rendez-vous, et comment aurait-elle pu n'y pas être ? il manqua un peu de ce souffle nécessaire pour faire vibrer les vivants. La remontée de la rue Soufflot par dix gardes républicains portant le cercueil de Jean Monnet sur un modeste catafalque fut pourtant un grand moment. Et l'on eut l'impression, une fraction de seconde, que c'était bien toute l'Europe, représentée par trois cent quarante jeunes – drapeaux au vent – venus des différents pays de la Communauté, qui le poussait vers le Panthéon, temple laïc de nos Républiques.

Il y eut aussi cet instant proprement magique lorsque, par la vertu d'un magnétophone, la voix de Jean Monnet s'éleva subitement pour envelopper toute l'assistance. Une voix ténue et têtue, frêle et forte, venant nous rappeler ce que fut et ce que sera la *« grande révolution européenne de notre époque »*. Il y eut encore ce moment qui vit la façade du Panthéon se voiler d'un immense drapeau bleu frappé de douze étoiles d'or, les couleurs mêmes de l'Europe, comme si les cintres du monument avaient porté dans leurs flancs ce message pour les générations à venir.

Il était temps, pour François Mitterrand et les chefs d'Etat et de gouvernement présents ainsi que pour la famille de Jean Monnet de se ranger derrière le cercueil du « Père de l'Europe » afin de le suivre à l'intérieur du Panthéon, alors que l'Orchestre national de France jouait un morceau de la *Cinquième symphonie*, de Gustav Mahler, qui pouvait s'entendre comme : A Jean Monnet, l'Europe reconnaissante.

LAURENT GREILSAMER.

L'hommage du président de la République

Les trois leçons de sa jeunesse

Voici les principaux extraits de l'allocution prononcée par M. Mitterrand :

« Il y a très exactement cent ans, le 9 novembre 1888, Jean Monnet naissait à Cognac, en Charente, et sa vie qui fut longue et féconde raconte comment un petit provincial de Saintonge devint le premier citoyen de l'Europe.

» On ne comprendrait pas Jean Monnet sans une référence permanente au paysage de son enfance, à la nature de son sol, à un certain type de société où coopèrent depuis des générations viticulteurs, artisans, distillateurs et négociants, liés par une passion exigeante, scrupuleuse, celle de la qualité. Or la qualité ne s'obtient qu'au prix de l'extrême attention d'un savoir-faire à l'image de la distillation compromise, subtile entre le désir de préserver les qualités originelles d'un fruit et la nécessité d'en éliminer les lourdeurs. Le patient travail de la terre, le double passage dans les alambics, la lente maturation à l'ombre des chais de ces eaux-de-vie qu'on appelle « les belles au bois dormant », plus encore que pour une façon de faire témoignent pour une façon d'être.

» De souche terrienne, le père de Jean Monnet s'oriente vers le négoce pour vendre le cognac et puis encore imposer sur les marchés lointains une marque alors mal assurée. On voyage, on apprend les langues étrangères, on reçoit des clients venus des quatre coins du monde.

» Jean Monnet a décrit cette ambiance : « On ne faisait qu'une » chose avec concentration et len- » teur. Mais, à travers cette chose, » on avait un immense champ » d'observation et un échange » d'idées très actif. J'apprenais là, » ou à partir de là, sur les hommes et » les affaires internationales plus » que je l'eusse fait avec une éduca- » tion spécialisée. » Et il ajoute : « Je » sais attendre longtemps les cir- » constances. A Cognac, on sait » attendre. C'est la seule manière de » faire un bon produit. »

» Dès l'âge de seize ans, il travaille dans la petite affaire familiale et part lui aussi se former sur le tas en Angleterre, en Amérique, en Orient. Il y apprend à négocier, à connaître d'autres usages. Il y met en pratique cette patience reçue en héritage. Il découvre que la confiance et l'entraide font plus que l'égoïsme et le secret. A la Cité londonienne de l'époque, il admire une communauté très forte à l'intérieur de laquelle l'action individuelle n'aboutit qu'épaulée par l'effort collectif.

» En Amérique, à dix-huit ans, au tout début du siècle, il rencontre des hommes dont l'avancée vers l'ouest semble sans limite, un peuple occupé à développer plus qu'à gérer le dynamisme d'un monde en mouvement qui rend à ses yeux bien statiques les coutumes de la vieille Europe.

» Ces trois leçons de sa jeunesse, prendre le temps sans dévier du but, s'adapter à son partenaire tel qu'il est, coopérer pour réussir, il les appliquera le moment venu aux affaires publiques. Mais pourquoi m'attardais-je sur ces commencements qui sembleront loin du sujet qui nous occupe ? Parce que je veux montrer que Jean Monnet n'est pas séparable d'une forme de civilisation où travail et perfection sont synonymes, où toute œuvre exige autant de soin que de respect. (...)

Briser le cercle maléfique

» A la Libération, le général de Gaulle appelle Jean Monnet au redressement du pays. Il faut, pour reconstruire, une action cohérente, inscrite dans la durée et associant les forces vives de la Nation. Jean Monnet sait qu'il n'y a pas simplement à rebâtir ce que la guerre a détruit mais à moderniser une économie qui s'est laissé distancer. La faiblesse de la production n'est pour lui que le symptôme d'un mal plus profond, la défaillance de l'esprit d'entreprise. La modernisation, dit-il, n'est pas un état de chose, c'est un état d'esprit. Ainsi verra le jour le plan que l'on appellera plan Monnet, dont il sera le premier commissaire général avec une petite équipe dans de modestes locaux, ainsi prendra forme une grande idée.

» Il dresse l'inventaire des besoins, crée des commissions de modernisation où sont discutés et définis les objectifs prioritaires, met l'accent sur les choix nécessaires et il pratique sa méthode, sa constante méthode, unir dans la réflexion des hommes et des forces d'origines diverses, qui s'étaient, jusque-là, ignorés. C'est ce que l'un de ses collaborateurs nommera l'économie concertée.

» Dans le même moment, Jean Monnet perçoit qu'il faut à la racine extirper les germes de la division européenne et bâtir entre ennemis d'hier un avenir solidaire car l'Europe n'a plus le choix, elle doit s'unir ou décliner. Il avait vu, par deux fois, l'Europe se déchirer, sortir exsangue des conflits où elle avait précipité le monde. Il avait vu, à l'Ouest et à l'Est, vaciller des démocraties qui n'avaient résisté ni aux crises intérieures ni aux convoitises extérieures. Il a voulu briser ce cercle maléfique (...).

Pas de réalité politique sans défense européenne

» Et voilà qu'il faut maintenant continuer l'entreprise à la fois par les directions fixées, fixées par les fondateurs. (...) Nous savons qu'il convient de poursuivre l'œuvre, que la monnaie européenne n'en est qu'à ses vagissements, que l'Europe ne se fera pas si elle laisse en cours de route le plus grand nombre, ses producteurs, ses travailleurs, ceux sans lesquels il n'y aurait pas de constructions véritables, tout le reste s'effondrerait, je veux dire l'espace social européen et la culture. Jean Monnet rappelait peu avant de mourir que, s'il avait à recommencer, ce serait par la culture, et qu'est-il de plus culturel aujourd'hui et de plus répandu que celle de l'audiovisuel, qui risque d'échapper aux pays de l'Europe pour appartenir désormais à ceux qui viennent de plus loin, porteurs d'autres formes de civilisation, d'autres cultures, d'autres langages ? Voilà pourquoi nous nous sommes engagés à créer cette Europe-là aussi, comme celle de l'environnement, qui ne connaît pas de frontières, moins encore que les hommes, les événements de la nature, et puis encore l'Europe tournée vers le tiers-monde, capable de lui parler, capable de le comprendre, capable de l'aider à se développer, capable de promouvoir les vertus nouvelles. Il faut commencer, tout de suite, l'Europe consciente que sans être capable d'assurer elle-même sa sécurité, je veux dire sa défense, elle n'aurait pas de réalité politique, cette réalité politique, objectif fixé depuis le premier jour et qui reste aujourd'hui l'essentiel de la tâche. (...)

» Chacun symbolise un moment de l'histoire, une attitude devant la vie, une façon d'être soi-même : Jean Moulin et la résistance pour l'amour de la patrie ; René Gassin, la défense et le progrès du droit, Jean Monnet, l'Europe et l'organisation de la paix. Il est bon que tant de personnalités venues de l'Europe, aujourd'hui communautaire, soient venus ici parmi nous, ils sont les bienvenus, ils sont surtout pour les grands témoins, ils viennent ici nous affirmer que l'histoire a déjà reçu celui que nous saluons en ce jour : Jean Monnet entre au Panthéon. »

● **Une maison Jean-Monnet à Londres.** – La Grande-Bretagne a célébré, mercredi 9 novembre, le centième anniversaire de la naissance de Jean Monnet en donnant son nom aux locaux londoniens de la Commission européenne. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a rendu hommage au « Père de l'Europe » en rappelant qu'il avait travaillé avec Winston Churchill et Harold McMillan. – *(AFP.)*

Presse

La mobilité dans le grand marché unique

Huit quotidiens européens créent ensemble une rubrique d'offres d'emplois destinés aux cadres

Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe, dont les cendres ont été déposées au Panthéon mercredi 9 novembre, a été honoré à leur manière par huit quotidiens européens. Huit journaux proches par leur conception éditoriale, l'importance de leur audience et la structure de leur lectorat ont signé une convention de partenariat.

Forts de 9 475 500 lecteurs disséminés dans sept pays de la CEE, le *Corriere della Sera* (Milan), *The Independent* (Londres), *le Monde* (Paris), *NRC Handelsblad* (Rotterdam), *El País* (Madrid), *Die Süddeutsche Zeitung* (Munich), et deux quotidiens belges – bilinguisme oblige – *le Soir* (Bruxelles) et *De Standaard* (Anvers) publieront, à partir du 1er janvier 1989, la première rubrique d'offres d'emplois européenne destinée aux cadres. Ouverte exclusivement aux entreprises de la CEE, cette rubrique, baptisée « Carrières européennes en entreprises », bénéficiera d'une identité visuelle commune et paraîtra dans la langue d'origine de l'entreprise, sauf dans les colonnes du *Monde* (la loi exige, en France, qu'elle soit aussi rédigée en français si le cadre demandé est de cette nationalité).

Destinée *« à anticiper et à accompagner »* l'ouverture en 1993 du grand marché européen et *« à favoriser la mobilité des cadres au sein de la CEE »*, cette rubrique pourra paraître simultanément dans un ou plusieurs des quotidiens signataires de ce protocole (voire dans tous). L'annonceur bénéficiera d'une réduction tarifaire de 40 % s'il choisit de faire paraître son offre d'emploi dans plus de deux titres.

Les ordres de passage seront recueillis dans chaque pays par la régie publicitaire du quotidien signataire, qui se portera garante de leur paiement à l'égard de ses partenaires. Ce paiement se fera, pour l'instant, en monnaie nationale, mais avec une référence à l'ECU européen. Le lectorat de ces huit quotidiens se caractérise par une large proportion de cadres et de jeunes : 47 % des lecteurs de *The Independent* ont moins de trente-quatre ans, 75 % des lecteurs de *NRC Handelsblad* ont fait des études supérieures, tandis que deux tiers des lecteurs du *Monde* sont des cadres. Après avoir testé les potentialités de cette rubrique d'offres d'emplois européenne, l'accord pourrait s'ouvrir dès 1989 à d'autres journaux de la CEE, notamment au Portugal et au Danemark.

Y.-M. L.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Maurice et Jean-Marc DEROY ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie et Elisabeth

le 28 octobre 1988, à Washington.

4940 Sentinel Drive,
Bethesda, Md 20816 (USA).

– Jean-Pierre et Geneviève CAMPREDON-MARCHAL ont la joie de faire part de la naissance de leurs dixième et onzième petits-enfants

Xavier,

fils de
Philippe et Nathalie CAMPREDON-SOIN,
le 13 mai 1988,

et

Delphine,

fille de
Benoît et Anne-Christine CAMPREDON-THEN,
le 24 octobre 1988.

Mariages

– M. François DACHERT et Mme, née Claire Labourgade,
M. Maurice GIROD et Mme, née Gunborg Tillander,
sont heureux d'annoncer le mariage le 12 novembre de leurs enfants

Séverine et Jacques.

60, avenue de la République,
75011 Paris.
13, avenue de Fouilleuse,
92210 Saint-Cloud.

Décès

– **Bernard BRIOT,**
professeur en classes préparatoires au lycée Chaptal,

nous a quittés le 3 novembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Mme Françoise Dinh,
son épouse,
Khanh, Martine, Patrick,
ses enfants,
Vincent,
son petit-fils,
M. Huu Uyen Dinh,
son père,
Ses frères, belles-sœurs,
Cousins, cousines,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. DINH MANH TOAN
ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
directeur général de la Société de l'autoroute Paris-Normandie.

Le service religieux sera célébré le lundi 14 novembre 1988, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Maurepas (Yvelines).

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale.

Selon les vœux du défunt, des dons sont acceptés en faveur de l'UNICEF.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, hameau du Bois,
78310 Elancourt.

– Le président,
Le conseil d'administration
Et le personnel de la Société de l'autoroute Paris-Normandie,

ont la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le 8 novembre 1988, de

M. DINH MANH TOAN,
directeur général,
ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

– Ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

PAUL HARTMANN,
éditeur.

23, rue Lhomond,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean LAPOINTE,
née Marguerite Traverse,

survenu à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 8 novembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 15 novembre 1988, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

– Paris. Rouen. Bourdainville.

Mme Georgette Launay,
M. et Mme René Bonnard-Launay,
M. et Mme Bernard Launay,
Valentin et Anna,
Et toute la famille Launay-Béchu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marc LAUNAY,
ingénieur des télécommunications,
inspecteur principal au CNET,

survenu dans sa trente-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu à Bourdainville (Seine-Maritime), le 4 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue Martin-Frères,
76000 Rouen.
5, rue Brézin,
75014 Paris.

(Voir *le Monde* du 3 novembre.)

– Mme Christiane Janssand,
M. Daniel Masnyk,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère,

Sylvère MASNYK,

survenu à Evreux, le samedi 29 octobre 1988, à l'âge de trente-sept ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 7 novembre, à Ivry-la-Bataille.

Saint-Martin d'Hères.
Evreux.

– La vicomtesse de Montrognon de Salvert,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marie, Albert, François, Henri, vicomte de MONTROGNON de SALVERT,
ingénieur des Arts et Manufactures,
président d'honneur du SERCE,

survenu en son domicile, le 29 octobre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Charles de Monceau, et l'inhumation au Mée (Eure-et-Loir).

30, avenue de Villiers,
75017 Paris.

– Mme Madeleine Traonmilin,
son épouse,
M. et Mme François Gérony
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Traonmilin
et leurs enfants,
M. Hughes Traonmilin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

M. André TRAONMILIN,
capitaine de frégate de réserve,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er novembre 1988.

L'enterrement a eu lieu, le samedi 5 novembre, au cimetière marin de l'Herbaudière, à Noirmoutier, dans la plus stricte intimité.

Résidence Château d'Arcadie,
62, avenue Foch,
64200 Biarritz.

– Mme Suzanne Weisman,
son épouse,
M. et Mme Gérard Mazet,
M. et Mme Lorenzo Weisman,
ses enfants,
Nicolas, Amanda, Olivia Mazet,
Mélissa, Alexia, Thomas Weisman,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard WEISMAN,

survenu le 7 novembre 1988, à Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

– Il y a trois ans

Georges PETIT

nous quittait.

Marie-Jeanne BERNARD,

son épouse,

l'a rejoint le 18 août 1988.

Associez-les tous les deux dans votre souvenir.

– Décembre 1942 - Novembre 1985.

Annie GRAZIETTI,
épouse Jeanbrau,
professeur de lettres classiques.

« Bleu noir comme la nuit
De nos cris traversée
Que tes yeux morts regardent. »

Jeanbrau, Paris.
Grazietti, Nice, Bordeaux.

– 11 novembre 1987 - 11 novembre 1988.

M. et Mme Jean LAMARCHE, remercient de tout cœur les nombreux amis de leur fils

François,

demeurés fidèles à son souvenir.

Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 16 novembre, à 19 heures, en la chapelle de l'église Saint-Paul-Saint-Louis, Paris-4e.

– Il y a quinze ans, disparaissait

Marie-Louise LURIN.

Qu'en ce 11 novembre, ceux qui l'ont connue et aimée s'unissent, dans le souvenir,
à ses enfants
Brigitte, Marc, Isabelle et Luc Noyaret.

Avis de messes

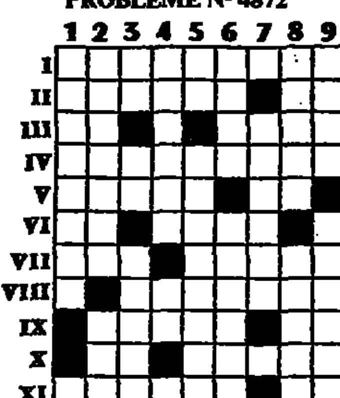
– A la mémoire de

Guy MADIOT,

une messe sera célébrée le vendredi 25 novembre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 26, rue Guilleminot, Paris-15e.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4872



HORIZONTALEMENT

I. En attendant mieux. – II. Traité comme un chien ou traite les autres comme des chiens. A l'origine de maintes déceptions mais aussi de beaucoup de satisfactions. – III. Preuve d'une spécialité. Mouvant miroir. – IV. Est capable de nous faire éprouver autant de mal que de bien. – V. Donne lieu à une mauvaise distribution. Adverbe. – VI. Note. Des milliers de lustres. – VII. Quand il décide de se faire entendre, c'est souvent en grinçant. Un sac que l'on vide pour remplir une poche. – VIII. Une personne qui nous touche de près. – IX. N'a d'intérêt que par ce qu'elle renferme. Ne fait les choses qu'à moitié. – X. Tel un pigeon qui s'est frotté à un faisan. Se vide à l'ouverture. – XI. Se déguise à n'importe quelle période de l'année. A donc fait grossir des effectifs.

VERTICALEMENT

1. N'arrange pas celui qui est arrangé. – 2. On s'en paye volontiers une tranche. Pas fermée malgré la confusion. – 3. Conjonction. Le « gendarme » n'aime pas se l'entendre dire. Ravive le feu. – 4. Son cheval de bataille fait encore parler de lui. Ne fait rien quand tout s'agite autour de lui. – 5. Belle des champs. Est propice à des situations haut placées. – 6. Fait un coup d'éclat. Lui chercher des crosses aurait été un comble ! – 7. Moyen de fuir les réalités. – 8. On n'y joue plus maintenant comme on y jouait jadis. Utilisé avant le bonnet. – 9. Enseigne qui renseigne. En lui mettant la main dessus, on risque parfois d'avoir la guigne.

Solution du problème n° 4871

Horizontalement

I. Déodorant. – II. Enracine. – III. Trac. Bête. – IV. Rôle. Ars. – V. Au. Semi. – VI. Ces. Obéir. – VII. Tétine. Râ. – VIII. As. Laïc. – IX. Ussé. Lise. – X. Ruer. Enée. – XI. Sise. Sées.

Verticalement

1. Détracteurs. – 2. Enrouée. Sui. – 3. Oral. Stases. – 4. Daces. Isère. – 5. Oc. Eon. – 6. Ribambelles. – 7. Anerie. Aîné. – 8. Nets. Irisée. – 9. Tracées.

GUY BROUTY.

Economie

Confusion et blocage dans les transports postaux

Face à la confusion qui règne dans les transports postaux, les pouvoirs publics durcissent le ton. Intervenant sur TF 1 à 13 heures, jeudi 10 novembre, M. Paul Quilès, ministre des postes et télécommunications, a affirmé qu'il fera *« tout dès aujourd'hui pour assurer effectivement la reprise du travail puisque les garages se sont prononcés sur la reprise »*. Le ministre a reconnu que *« les usagers en ont assez, et ils ont raison »*.

Tendue, la situation était devenue confuse dans les sept garages parisiens des transports de la poste. Le 10 novembre au matin, la CGT faisait connaître le résultat des opérations de vote, commencées vingt-quatre heures plus tôt. Au total, 64,35 % des chauffeurs s'étaient prononcés pour la poursuite du conflit, sur 1 125 votes exprimés. Deux unités seulement, celles de Chemin-Vert et de Félix-Faure, auraient voté majoritairement la reprise du travail.

Ces résultats étaient aussitôt contestés par la CFDT, qui estime que les *« libertés fondamentales ne sont pas respectées »*. A Keller, le vote a eu lieu à main levée. A Arcueil, une urne a été brisée, et il a fallu s'y reprendre à plusieurs fois pour que le scrutin se déroule normalement. Ailleurs, sauf à Chemin-Vert et à Félix-Faure, le personnel se serait prononcé sur les revendications de la CGT et non pas sur le contenu des propositions de la direction des postes.

Les sept garages sont bloqués et les camions remisés. Les accès des douze centres de tri de la région parisienne sont obturés par les poids lourds et trois importants bureaux de poste de la capitale, dont celui de la rue du Louvre, sont paralysés. Le trafic postal, déjà faible, a encore diminué, et on estime, à la direction des PTT, que *« 10 % à 20 % du courrier passe »*.

En province, le centre de tri d'Orléans est toujours en grève. Les chauffeurs bloquent ceux de Toulouse et de Marseille. Le 9 novembre, une partie des grévistes de la poste centrale du Havre sont venus à Rouen pour occuper la direction départementale.

Les intransigeants de la coordination Keller

Sur le tract, sous la mention « coordination Keller », le personnage s'esclaffe. Devant lui, une maigre feuille de papier portant ces simples mots : *« Propositions du ministre aux chauffeurs. »* Les deux cent quarante camionneurs de Keller, un des sept sièges parisiens, ont certes le rire moins facile que leur mascotte, mais les cinq propositions de la direction générale des postes ne leur plaisent guère. Le gel de la privatisation ? Il faut aller plus loin, disent-ils, et exiger le retour des activités actuellement sous-traitées. L'accès au grade CDAU 1 qui représente un gain salarial de 150 à 375 F ? Les chauffeurs de Keller s'obstinent, eux, dans leur première revendication : le grade AEXDA doté d'un supplément conduite qui les protégerait, disent-ils, des restructurations à venir. Encore un de ces accords négociés *« sur leur dos »* par les fédérations syndicales...

Car le garage Keller n'a pas eu de représentants lors des discussions avec le ministère des postes et de l'espace avenue de Ségur à Paris. Lassés par les querelles sans fin des sections syndicales, ces chauffeurs, que l'on dit « intransigeants », ont opté pour une coordination dès les premiers jours du conflit. Depuis, les assemblées générales sont « souveraines » et la grève est reconduite tous les jours après un vote à main levée de l'ensemble des conducteurs. Les badges de couleur « coordination Keller » accrochés au revers des vestes vont et viennent au fil des jours. *« Il n'y a pas de responsables définitifs. »* Chaque assemblée générale assume son lot de responsabilités sans que la coordination en ait, semble-t-il, réellement souffert jusqu'à présent. *« Chez nous, il y a des militants CGT, des militants CFDT et des non-syndiqués,* explique l'un des responsables du moment. *C'est tout simplement ça notre secret : on ne passe pas notre temps à se reprocher des trahisons qui remontent à dix ans. Ici, on a tous la même corde au cou. »* Les lieux de réunion de la coordination eux aussi respirent l'œcuménisme syndical. Un après-midi dans le local de la CGT, un autre au « chauffoir », un troisième à la CFDT. Pas vraiment de frictions au sein du mouvement, sinon avec certains desmilitants cégétistes du garage. Quant aux militants CFDT de la coordination, ils parlent de leur fédération en termes peu amènes. *« Si ça se trouve,* lâchent-ils, *la section va être dissoute dès la fin du conflit. »*

Tradition de combativité

Depuis l'accord négocié mardi 8 novembre par les syndicats, la fronde du garage Keller ne fait que s'amplifier. Les syndicats souhaitent un scrutin à bulletin secret ? Eh bien, Keller votera, lui, à main levée et en assemblée générale ! Pour rejeter l'accord à une large majorité : *« Une lutte doit être collective,* disent-ils. *On n'a jamais vu de mouvement ouvrier voter à bulletin secret. Ça casse le mouvement et ça éparpille les grévistes. »*

Pendant le conflit, les camionneurs de Keller ont bien tenté de jour les trouble-fête dans les autres garages, mais leurs appels sont restés vains. *« Attention danger ! »,* lancent-ils dans un tract du 7 novembre ; pour éviter toute nouvelle tentative de récupération et de manipulation de la part des syndicats, il y a des solutions : créer une coordination dans chaque garage et créer une coordination inter-garages.

Malgré leurs efforts, les autres garages n'ont pas suivi. Peut-être n'avaient-ils pas l'« expérience » des camionneurs de Keller, qui sont coutumiers du fait. N'avaient-ils pas créé en janvier 1987, lors d'un conflit de dix jours, un comité de grève à l'image des coordinations des étudiants et des cheminots ? *« Ici, nous avons une tradition de combativité,* soulignaient-ils. *D'ailleurs, nous sommes l'un des garages les plus syndiqués de Paris. Ici, la CGT compte quatre-vingt-dix adhérents, mais elle est un peu particulière, elle est souvent en désaccord avec la fédération. »* Les camionneurs de Keller, qui souhaitent profiter de cette « *fantastique* » mobilisation pour *« donner le coup de grâce »* à l'administration, se sentent malgré tout un peu seuls. Là-bas, dans les autres garages parisiens, les syndicats ont gardé tant bien que mal le conflit en main. Non sans efforts.

ANNE CHEMIN.

M. Quilès : « Je ferai tout pour assurer la reprise du travail »

Sortant de la réserve qu'il observait depuis plusieurs jours, le ministre des PTT, M. Paul Quilès, a lancé un appel à tous les postiers pour que *« la raison prévale »* et que *« chacun prenne ses responsabilités »*. Intervenant sur TF1 jeudi 10 novembre, à 13 heures, le ministre a affirmé qu'*« il fera tout dès aujourd'hui pour assurer effectivement la reprise du travail puisque les garages se sont prononcés sur la reprise »*.

Qualifiant de *« grève bouchon »*, le conflit des camionneurs de la région parisienne, le ministre a rappelé que *« satisfaction avait été donnée »* aux revendications des grévistes et déclaré que *« les négociations sont terminées »*.

De son côté, M. Gérard Delage, le directeur général des postes, a déclaré : *« Cette grève s'est déroulée selon des modalités assez illégales »*, ajoutant, *« je n'ai plus de propositions à faire »*.

Pour pallier les inconvénients du conflit, les pouvoirs publics ont pris une série de mesures en faveur des usagers :

– la possibilité de délais de paiement sur les factures d'affranchissement ;

– un assouplissement pour le recouvrement des factures téléphoniques ;

– un assouplissement dans la gestion des comptes chèques postaux, notamment des possibilités de découvert ;

– un dépannage financier aux guichets des postes pour les gens qui domicilient leurs retraites ou leurs salaires sur un CCP ou un livret de caisse d'épargne de la poste ;

– la possibilité de versement anticipé des prestations sociales aux guichets pour les titulaires de CCP ou de livrets d'épargne de la poste.

Enfin, le ministre examine avec son homologue des finances les dispositions à prendre pour aider les entreprises à *« passer ce mauvais cap »*.

Témoignage sur des violences

Que se passe-t-il réellement dans les garages en grève de la poste et dans quelle mesure les chauffeurs sont-ils l'objet de pressions ?

La question mérite d'être posée après le témoignage fait auprès du *Monde* par M. Daniel Tondre, secrétaire régional Ile-de-France de la CFTC-PTT. Se rendant dans la nuit du 8 au 9 novembre, vers 2 heures, au garage d'Asnières, avec trois autres adhérents de son syndicat, M. Tondre affirme s'être heurté à quatre membres de la coordination de « Keller », un autre garage.

Se saisissant du paquet de tracts de la CFTC qu'il portait, ceux-ci lui ont « écrasé » plusieurs exemplaires sur le visage, avant de les éparpiller au sol, puis de les brûler. *« Nous sommes quatre, mais si nous étions six, nous vous écharperions »,* auraient-ils déclaré. *« Ce n'est pas mettre Paris à genoux que nous voulons, c'est le mettre à plat ventre. Il ne faut plus de lois, plus de règles. Il faut mettre en place les conditions de la révolution »,* auraient ajouté ces postiers, reconnus comme tels, selon M. Tondre.

Le garage étant désert à cette heure tardive, personne ne s'est interposé lors de cette discussion musclée.

Cinq organisations patronales lancent un « appel de détresse »

Le CNPF redoute le « sabotage » de la reprise

Cinq organisations patronales ont uni leurs voix, mercredi 9 novembre, pour lancer *« un appel de détresse »* commun face aux dangers que fait courir à leurs entreprises le blocage du courrier en région parisienne. Les organisations en question – CNPF (Conseil national du patronat français), CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), UNAPL (Union nationale des associations de professions libérales) et UPA (union professionnelle des artisans) – affirment représenter 3,8 millions d'entreprises.

M. François Périgot, président du CNPF, a redouté que les grèves actuelles ne *« remettent en cause la reprise économique fragile qui vient de s'amorcer »*, ajoutant que *« le service public n'a pas le droit de saboter cette reprise »*. L'UPA, pour sa part, a affirmé que les 1,2 million d'employés du secteur artisanal risquaient de connaître le chômage technique. M. René Bernasconi, pour la CGPME, évoquait le cas de trois entreprises *« exsangues »* faute de courrier, avant d'ajouter que, lors de l'occupation allemande, *« les fonctionnaires nous ont toujours apporté le courrier »*...

Sur le terrain, les chambres de commerce et d'industrie de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Loiret ont mis en place leurs propres centres de tri pour écouler le courrier urgent.

De son côté, l'URSSAF de Paris indique que, si les plis ont déjà été postés dans les délais habituels, elle *« prendra en compte le cachet de la poste et aucune majoration de retard ne sera appliquée aux employeurs »*. Si les plis n'ont pas encore été postés, elle propose à ses cotisants de déposer leurs déclarations et leurs paiements à son siège social à Montreuil ou dans ses antennes de la région parisienne, exceptionnellement ouvertes du 15 au 17 novembre.

Ajustement de l'accord salarial 1988 à la SNCF

Au lendemain de la conclusion des négociations salariales dans la fonction publique, la direction de la SNCF a fait, à son tour, un geste pour 1988. Lors d'une réunion, le mercredi 9 novembre, avec les signataires de l'accord salarial 1988 – CFTC et FMC (cadres autonomes), – elle a décidé d'avancer rétroactivement au 1er juin 1988 une augmentation de 0,9 % en niveau qui avait été accordée au 1er septembre. Dans le texte initial de l'accord, qui prévoit une hausse en niveau de 2,2 % sur l'année, cette augmentation de 0,9 % était prévue au 1er octobre.

La direction de la SNCF a également décidé d'accorder rétroactivement à compter du 1er octobre un « point de grille uniforme » supplémentaire (la valeur du point étant de 30 F en brut) à tous les cheminots. Ces ajustements de l'accord 1988 conduisent à augmenter de 0,35 % la hausse prévue de la masse salariale à la SNCF. Dans la soirée du 9 novembre, la direction a procédé à un premier tour de table, avec l'ensemble des syndicats cette fois, sur 1989. Une nouvelle réunion est prévue dans la soirée du 10 novembre.

La FEN signe l'accord salarial dans la fonction publique

Le bureau fédéral de la FEN, réuni le jeudi 10 novembre au matin, a décidé de mandater son secrétaire général, M. Yannick Simbron, pour signer l'accord salarial 1988-1989 dans la fonction publique.

Cette décision a donné lieu à un débat animé, le Syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES) ayant pris une position hostile à la signature. La FEN est la première fédération à donner sa réponse officielle. Les quatre autres fédérations qui avaient porté une *« appréciation positive »* sur le projet de relevé de conclusions – la CFDT, FO, la CFTC et la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) – consultent leurs instances avant de se prononcer dans le courant de la semaine prochaine.

La réponse négative de la CGT – qui a organisé un « référendum » auprès des fonctionnaires – est acquise. Il devrait en être de même pour la CGC, qui consulte toutefois ses instances. C'est le jeudi 17 novembre à 12 h 30 que doit avoir lieu la signature du relevé de conclusions.

BILLET

Adossé à la rigueur

Le gouvernement se trouve adossé à la rigueur, comme il arrive que les pugilistes se trouvent le dos au mur. Devant la floraison de conflits sociaux, pareils à des feux de broussaille, il doit se garder de toute propagation d'incendie. C'est un contre-feu qu'il a allumé dans la fonction publique en desserrant l'étau salarial au point d'obtenir l'approbation de cinq fédérations syndicales. Cependant, aussitôt faites les propositions du ministre de tutelle, le chef de l'Etat et le premier ministre ont surgi pour réaffirmer les principes de rigueur adoptés, rappelle M. Mitterrand, par le gouvernement Mauroy en 1983. Allusion à la désindexation des salaires sur les prix.

C'est au nom de la justice sociale que M. Rocard s'est engagé à ne jamais *« prendre le risque de distribuer de la monnaie de singe »*, ajoutant qu'*« il y a un monde entre apporter des améliorations véritables et flatter des demandes irréalistes »*.

Est-ce une façon de rappeler à l'ordre le ministre de la fonction publique ? Celui-ci n'a pourtant pas outrepassé les directives qui ont été arrêtées en concertation avec Matignon et la Rue de Rivoli. Ses propositions correspondent au geste annoncé par le gouvernement avant sa rencontre avec les représentants syndicaux. Tout va tenir dans l'exégèse d'une clause de sauvegarde dont l'application, on peut en être sûr, sera étroitement surveillée par le ministre des finances.

Reste alors à définir ce que peuvent être les *« améliorations véritables »* et les *« demandes irréalistes »*. En tenant ce langage, le premier ministre a-t-il le sentiment de coller à la réalité ? Croit-il bien se faire entendre de ceux qui revendiquent pour un peu de mieux-être ? N'est-ce pas le style Rocard qui est pris ici en défaut ? Cette façon de courir derrière les conflits ne donne pas le sentiment qu'il existe au plus haut niveau un plan bien arrêté, de sorte que tout – la défense du franc, la lutte contre l'inflation – peut se trouver emporté par une agitation sociale sporadique, comme les mailles d'un tricot que l'on tire une à une.

Révolution

M. Mitterrand a eu raison de rappeler la date de 1983. C'est à partir du mois de mars de cette année qu'a été lancé un plan de rigueur dont les éléments essentiels, notamment en ce qui concerne les salaires de la fonction publique, ont été jusqu'ici, en grande partie, maintenus. C'est dire aussi que les salariés ont accepté ces cinq ans de rigueur pour faire en sorte que la France parvienne où elle semble être arrivée précisément.

Du même coup, annoncer une croissance exceptionnelle pour 1988 et parler de fragiles équilibres ne peut être compris par tout le monde. La chance du gouvernement Rocard ne serait-elle pas de s'engager dans une négociation hardie, et peut-être sans précédent, qui remettrait en cause un système de rémunérations archaïque ? S'il y a du pouvoir d'achat à répartir, faut-il le faire sans plus de discernement en appliquant une grille non distributive ? Quelle révolution ? dira-t-on. Mais n'est-ce pas ce qui devrait tenter M. Rocard ?

FRANÇOIS SIMON.

Du Canada à l'Europe

Marché unique, société partagée

(Suite de la page I.)

C'est que l'unité canadienne s'est faite sur son chemin de fer mais aussi sur ses tarifs douaniers ; et cela, personne ne peut l'oublier. La meilleure preuve en est l'Ontario – qui concentre l'essentiel de l'industrie du pays – restée jusqu'au bout anti-libre-échangiste. Il n'empêche que dans l'ensemble – et c'est le plus important – les milieux d'affaires ont suivi M. Mulroney dans sa croisade pour le *« free trade agreement »*.

Un vrai débat en est né. Mais il s'est limité au « big business ». La société canadienne, elle, n'en a été qu'effleurée. Début octobre, en Ontario et au Québec, la presse et la télévision abordaient encore rarement le problème, et les sondages très favorables confortaient le premier ministre dans son attitude : beaucoup de promesses (on en évalue grossièrement le coût à 12,5 milliards de dollars canadiens, soit la coquette somme de 60 milliards de francs), pas mal de propos rassurants sur la possibilité – la certitude même – de conserver la *« canadian way of life »*. A y regarder de plus près, beaucoup de propagande mais peu d'informations solides à l'usage des citoyens, une stratégie qu'on dénomme là-bas *« high sale pressure »* – la vente forcée, – avec tout ce que cela a de plaisamment péjoratif.

Il a suffi de très peu de chose – deux bons débats télévisés entre M. Mulroney, M. Turner et M. Broadbent (1) – pour que quelque chose d'important se produise, quelque chose qui ressemble à un flot longtemps contenu se déversant avec force pour rattraper le temps perdu : flot des incertitudes, des peurs, des ignorances. Toujours est-il que John Turner, le libéral, que même ses proches critiquaient, accroche maintenant l'opinion publique et caracole dans les sondages avec ses questions touchant au nationalisme, à la souveraineté culturelle, aux programmes sociaux, à l'environnement. Alors même que Brian Mulroney en est réduit à déclarer que la non-ratification du traité menacerait deux millions d'emplois, ajoutant – ce qui est tout de même singulier pour l'avocat d'une telle cause – que l'accord pourrait, en cas de besoin, être dénoncé au bout de six mois.

Comment l'opinion publique aurait-elle pu passer brusquement d'un état d'indifférence à un état d'inquiétude profonde si une subite prise de conscience ne s'était produite ? Avec probablement tous les excès qu'entraîne la réflexion brusquée...

L'itinéraire européen n'est pas différent. L'idée née à Luxembourg fin 1985 visait à bousculer les choses pour faire avancer l'Europe. Le raisonnement qui sous-tendait la position de François Mitterrand était que, au prix de quelques désordres et dysfonctionnements, on créerait une telle prospérité par agrandissement et activation du marché intérieur européen que chacun finalement y retrouverait son compte ; que les surplus de la croissance épongeraient quelques injustices et le bouleversement de bien des habitudes.

L'ennui, là encore, est que l'opinion publique, la société civile évaluent mal – probablement même très mal – les conséquences d'un tel choix : quels impôts, quels taux d'intérêt, quelles banques, quels emplois ?

L'hiver dernier, en Haute-Savoie, lors d'un débat, un moniteur de ski avait durement questionné un européen de Bruxelles sur la concurrence qu'allaient lui faire les moniteurs danois ou italiens. L'assentiment ou le rejet d'une décision politique tiennent en ces questions précises, sur lesquelles, en réalité, personne ne s'est vraiment penché.

On pourrait multiplier les exemples depuis les événements de mai 1968 jusqu'au rejet violent, en décembre 1986, du projet Devaquet.

Un fossé qui se creuse

Aux quatre coins du monde, tout se passe comme si la société civile devait se débrouiller tant bien que mal, s'adapter à des décisions prises en haut lieu et dont les seules retombées compréhensibles sont destinées aux milieux d'affaires et aux cercles politiques. Générosité en moins, une sorte de saint-simonisme moderne par la vision élitiste et industrialiste qu'elle suggère.

Le fossé qui se creuse entre classe politique et milieux d'affaires, d'une part, expression populaire, d'autre part, est probablement plus le résultat de l'incapacité de communiquer une pensée souvent trop imprécise et hésitante que l'expression de ce qui pourrait ressembler à du mépris. Interrogé à la télévision, M. Mulroney avoue qu'il n'a pas lu tout le traité de libre-échange dont il est pourtant le chantre, ce qui revient à dire qu'il ne le domine pas complètement. Un haut fonctionnaire français nous confie que, jusqu'en 1987, les analyses économiques qu'il a faites pour le ministre des finances n'intégraient pas la dimension « marché unique 1993 » par oubli de la proximité de l'échéance mais aussi par incapacité à bien dominer le problème.

Les difficultés soulevées par l'harmonisation des taux de TVA en Europe (*cf.* les déclarations assez étonnantes de Michel Rocard sur le sujet, contredisant les engagements de la France), celles aussi que va provoquer la nécessaire harmonisation des régimes fiscaux appliqués aux revenus de l'épargne, montrent assez la dose d'improvisation et d'à-peu-près que comportent les décisions politiques, aussi importantes soient-elles. Sous leurs grands airs, les puissants sont souvent beaucoup plus désemparés qu'il n'y paraît...

En ce sens, les réactions de rejet de la société civile sont un précieux contre-poison. On aurait tort de n'y voir que des expressions conservatrices. Et le succès – au moins momentané – de la décision du premier ministre de tout faire pour réduire le nombre des morts sur les routes prouve que l'acte politique peut coïncider avec l'opinion publique.

Reste que les problèmes doivent être posés, bien posés, et qu'il y faut du temps...

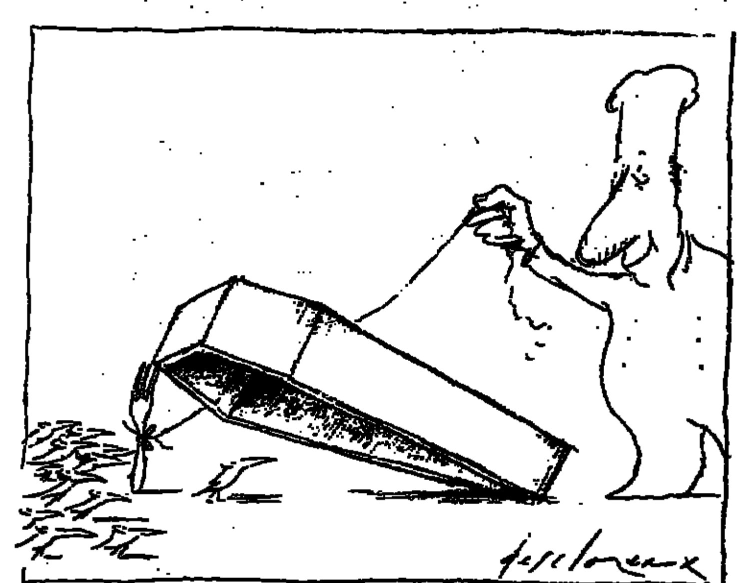
ALAIN VERNHOLES.

(1) Leader du Nouveau Parti démocrate.

Babette et les ortolans

J'AI eu tort, en cette « miette » elliptique sur les cailles en sarcophage, de ne pas préciser que ma question venait à propos du film *le Festin de Babette*. Cela eut évité à de nombreux lecteurs de m'écrire pour me signaler le film. En les remerciant de leur peine, je leur demande de bien vouloir m'en excuser.

C'est dans ce film, donc, que tout le monde semble avoir vu (et admiré plus que moi puisque, de Londres, un correspondant n'hésite point à écrire que ce serait un scandale si je ne l'avais vu !), film tiré d'une nouvelle de Karen Blixen traduite du danois par Marthe Metzger, que l'on voit Babette (Stéphane Audran) officiant au *Café anglais* aux environs de 1900 et servant, entre autres, au général de Löwenhielm, ce plat *« incroyablement recherché et savoureux » (sic)*.


DESCLOZEAUX

Un lecteur hollandais me confie que l'auteur de la nouvelle avait *« l'imagination fertile »*. Je le veux bien croire. D'abord parce que, à l'époque, il était inconcevable de voir, dans un grand restaurant, une femme en cuisine.

Aussi bien, Claude Terrail (fils du dernier propriétaire de l'illustre *Maison du Boulevard*, André Terrail) est formel : jamais il n'y eut de femme aux fourneaux du *Café anglais*, jamais les cailles en sarcophage ne figurèrent à la carte de cette maison qui ferma ses portes en 1913 !

Mais de quoi s'agit-il ? De cailles farcies de foie gras et servies en croûte. Nul doute que préparées comme dans le film, c'est-à-dire mises déjà cuites en feuilletage et celui-ci cuit au four, ce serait une catastrophe ! Mais il n'importe, et l'image commande, n'est-ce pas ?

L'expression « en sarcophage », qui chante mieux que celle « en cercueil » utilisée souvent, semble, elle aussi, postérieure à l'époque du *Café anglais*. On la trouve pour la première fois dans la *Gastronomie pratique* d'Ali Bab, dont la première édition est de 1907. Plusieurs lecteurs y ont songé, et en premier mon ami Ned Rival (auteur d'un excellent *Grimod de la Reynière*, on le sait). Mais le docteur Babinsky (dont Ali Bab fut le pseudonyme) nous donne, lui, une recette d'ortolans en sarcophage.

Le « festin ridicule »

La loi, aujourd'hui, interdit le service de ces petits oiseaux machiavéliquement pris au filet, engraissés puis étouffés, mais bien succulents. La recette d'Ali Bab propose de désosser les oiseaux, de les farcir d'une purée de foie gras, avant de les faire chauffer cinq minutes dans un fond composé de jus de cuisson de grives, fond de veau, mirepoix, madère ou porto blanc, épices.

Il ne reste plus qu'à creuser autant de grosses truffes du Périgord que d'oiseaux, d'y mettre les ortolans, de recouvrir du « chapeau » et de barder ces truffes avant de les cuire enveloppées de papier dans de la cendre de bois chaude, une petite heure. Il n'est plus qu'à déguster cette préparation, *« une des plus raffinées de la cuisine moderne »*, dit l'auteur qui propose, pour l'accompagner, un champagne « sec ».

Une lectrice de Copenhague me dit que, pour la sortie du film, un restaurateur de la ville, Jan Pedersen (restaurant *la Cocotte*, 33 Vester Farimagsgode) a réalisé le... festin de Babette. Et aux Etats-Unis, à New-York, il paraît que Christian Petrossian a dû inscrire les plats du *« festin ridicule »* à sa carte. Tant pis ! Je ne pense pas qu'un chef parisien de qualité osera nous proposer la caille en sarcophage.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● **Relais et châteaux.** — Treize nouveaux membres en 1989 : en Allemagne (avec le célèbre *Brenner's Park Hôtel* de Baden-Baden), en Suisse (*la Cigogne* à Genève), aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, à Antigua. Et, en France, *le Grand Cœur* à Méribel, ainsi que trois Relais gourmands : *Robuchon* et *Guy Savoy* à Paris, et, on s'en réjouira, *Charles Barrier* à Tours.

● **Champagne.** — Il sera de bonne qualité cette année, dit-on là-bas. Et la récolte attendue serait d'environ 1 600 000 hectolitres. Mais le kilo de raisin vaudra quelque 8,5 % de plus que l'an dernier.

● **Prune d'ente, prune d'Agen, poire, mirabelle, framboise, muscat.** — Autant de bonnes eaux-de-vie venues de Moncaut (Lot-et-Garonne), que vous trouverez à Paris sous l'étiquette Saint-Gayrand, notamment chez *Le Divellec* et à *l'Apicius*.

● **Drouant de plus en plus « tout parisien ».** — Il propose jusqu'au 21 décembre tous les soirs, après les représentations de l'Opéra-Comique, des « soupers d'automne » (200 F), où se retrouveront dîneurs et artistes.

● **Les dames d'ARC sont furieuses !** — Elles ont préparé le fameux réveillon du 30 juin chez Guy Béart (dont j'ai parlé ici), mais la *Lettre confidentielle* en attribue les mérites à Lenôtre (qui n'a fourni que le gâteau du dessert). Il est vrai que le cher Gaston laisse dire qu'il a « inventé » le gâteau Opéra, aussi ! Il n'empêche, une rectification serait la bienvenue !

● **Changements.** — Isabelle, du *Maupertu*, et son amie Muriel vont s'installer en Espagne. Nicole Flament a quitté *la Serre* à Grasse.

● **A propos de la salade Francillon.** — Un lecteur me fait souvenir que Proust en parle dans *Un amour de Swann*, sous le nom de salade japonaise. C'est parce qu'un restaurateur parisien (Brébant ?) avait remplacé les pommes de terre par des crosnes du Japon alors mis à la mode par un cultivateur de Crosne (près de Paris).

L. R.

SEMAINE GOURMANDE

Le Chateaubriand

On ne reconnaît plus le petit bistrot d'autrefois. Christine Maurence (encore une cuisinière de l'ARC !) a refait sa salle : fresques découpées (pastels de fruits et masques stylisés) sur murs blancs, fauteuils et banquettes cerise : on se sent bien. Cuisine merveilleusement simple, des rillettes de lisette à la terrine de poireaux huile de noix, d'une brouillade de moules de bouchot à la morue fraîche (d'une très juste cuisson) à l'huile d'olive, de l'andouillette et son gratin au chateaubriand (enseigne oblige) poêlé ou grillé, du foie de veau vinaigre de miel à la fricassée de poulet nantais aux raisins, avec une roue de Brie, bien affinée, et des desserts (charlotte, île flottante, crème brûlée).

Un menu suggestion (entrée, un plat, un dessert) à 160 F et la carte (comptez 250 F). Découvrez (peut-être) un côtes-de-duras 1982 qui convient fort bien au feuilleté de petits gris comme au carré d'agneau rôti.

● *LE CHATEAUBRIAND,*
125, rue de Tocqueville,
75017 Paris.
Tél. : 47-63-96-90.
Fermé dimanche.
CB.
Chiens acceptés.

La Niçoise

Jouxtant *le Manoir de Paris* de Francis Vandenhende, sa gente épouse (Denise Fabre, Niçoise d'origine) l'a donc persuadé d'ouvrir cette antenne parisienne de sa cuisine natale. Bonne idée. D'abord par le cadre de ce premier étage, salle claire décorée de panneaux évoquant le Nice d'hier, ensuite par la carte très typée, de la soupe au pistou à la salade niçoise et aux raviolis d'herbes, du stockfish à la rascasse à l'oursinade, du lapin au serpolet ratatouille au boudin du pays et sa purée à l'huile d'olive, de l'épaule d'agneau à la farigoule pâtes fraîches aux petits farcis. Fromages du pays, desserts originaux dont la fameuse tourte aux blettes (il faut connaître) et le cake « Mémé Louise » (Mme Fabre mère). Vins régionaux aussi, bien sûr, tous à moins de 100 F, permettant des additions de 200-250 F. Enfin une cuisine authentiquement folklorique et de qualité.

● *LA NIÇOISE,*
4, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.
Tél. : 45-74-42-41.
Fermé samedi et dimanche.
On sert jusqu'à 23 h.
Salon 15 couverts.
Voiturier.
CB-AE-DC.

Le Rond de serviette

André Génin (*Chez Pauline*, rue Villedo) s'est avisé que ses additions de fête ne permettaient pas la fréquentation soutenue de son merveilleux bistrot d'autrefois *révisé* 89. Il vient d'ouvrir à quelques encablures mais dans l'arrondissement voisin (sur les ruines du *Tannhauser*, bien transformées — banquettes d'un très beau tissu fleuri, murs laque rouge et tissu beige moitié-moitié) cette annexe bien tenue par des adjoints de métier et dont la carte vous enchantera, du gâteau de boudin pommes fruits à la fricassée de crêtes, rognons et sot-l'y-laisse de coq, du hachis Parmentier aux œufs à la neige. Plats du jour (70 F) tête de veau et langue ravigote le lundi, petit salé lentilles le mardi, etc. Un vin du jour au verre (21 F) et la carafe (50 cl) de bordeaux à 40 F, permettant de petites additions si l'on ne commande qu'un plat et un dessert. Bon café.

● *LE ROND DE SERVIETTE,*
16, rue Saint-Augustin,
75002 Paris.
Tél. : 49-27-09-90.
Fermé samedi midi
et dimanche.
CB.

La Grosse Tartine

Carte d'hiver pour cet étonnant restaurant de la porte Maillot, jardin d'hiver sous bulle plastique où une dame d'ARC, entre foie gras et cassoulet, vous fera goûter ses sardines à l'escabèche (42 F), ses souris d'agneau aux poivrons (92 F), sa parillada d'agneau (91 F), un gâteau au chocolat amer (40 F). Magrets de canard et saumons fumés « maison ». Comptez 200-250 F.

● *LA GROSSE TARTINE,*
91, bd Gouvion-Saint-Cyr,
75017 Paris.
Tél. : 45-74-02-77.
Ouvert tous les jours.
Salon.
Parking : Porte Maillot.
CB-AE-DC.

Le Manoir à Neuilly

Figure de la restauration, ancien du métier, M. Albert a récupéré, pour perpétuer sa maison neuilléenne, son fils que nous connûmes succédant au cher Pointaire, à Levallois, et sa charmante épouse. *Le Manoir* est ainsi tout « requinqué », de décor comme de cuisine, avec une formule excellente à mon sens : une carte-menu (130 F) entrée, poisson ou viande, dessert. Quelques plats sont avec supplément, tout comme le fromage, mais on peut se régaler, par exemple, en choisissant la terrine de canard sauvage ou les raviolis de homard crème de crustacés, la marmite du pêcheur ou les noisettes d'agneau gratin dauphinois, l'île flottante, les crêpes fourrées à l'orange ou les sorbets, ce qui, avec 25 cl d'un honnête vin blanc ou rouge, conduit à une addition de 160-175 F. J'ai testé les rognons de veau Collioures (sauce aux anchois) et choisi l'assiette de fromages plutôt qu'un dessert sucré. L'addition avec une demi-bourgueil château de la Philbière, atteignant 178 F. Qui dit mieux ?

A signaler enfin, dans la même maison, une petite salle : *l'Encas du Manoir*, où l'on peut, aux déjeuners, se contenter d'un plat (entre 43 F et 55 F), et d'un verre de vin (12 F), bien pratique pour les gens pressés.

● *LE MANOIR,*
4, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly.
Tél. : 46-24-04-61.
Fermé samedi midi
et dimanche.
CB-AE-DC.

L. R.

Environnement

« Les essais nucléaires français en Polynésie ne représentent aucun danger pour les populations »

affirme le commandant Cousteau après une expertise sur place

Fidèle à son habitude des « coups » médiatiques, le commandant Cousteau a lâché une nouvelle bombe, jeudi 10 novembre, au cours d'une conférence de presse à Paris : « Les essais nucléaires de la France en Polynésie, tant qu'ils restent souterrains et bien contrôlés, ne présentent aucun danger pour les populations alentour, à court et moyen terme. »

Après Haroun Tazieff et Brice Lalonde, le commandant Cousteau est donc convaincu de l'innocuité des charges nucléaires qui explosent dans le basalte à 1 200 mètres de profondeur et à quelque 1 200 kilomètres de Tahiti. Comment le président de la Fondation Cousteau, qui ne cesse de vitupérer contre la pollution des océans et d'alerter sur les dangers à long terme de l'énergie nucléaire, a-t-il pu être ainsi « retourné » ? Tout simplement en allant voir lui-même sur place une explosion et en faisant analyser les prélèvements recueillis dès le lendemain. Au cours d'une mission de la *Calypso*, menée à Mururoa entre le 20 et le 25 juin 1987, avec l'accord des autorités militaires du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), l'équipe Cousteau a pu assister, le 21 juin, à un tir souterrain d'une charge d'environ 80 kilotonnes. Ils ont ensuite plongé dans le lagon sur le site même de l'explosion, prélevant des échantillons d'eau de mer pour analyse. Alors que les précédentes missions d'étude (mission Tazieff en 1982) avaient recueilli des échantillons de 30 litres maximum, l'équipage de la *Calypso* a prélevé chaque fois entre 200 et 600 litres d'eau (*« 200 litres pour nos laboratoires de Monaco. 200 litres pour le CEP et 200 litres de réserve en cas de contre-expertise »*, a précisé le commandant). Echantillons liquides et solides ont été analysés au laboratoire de biogéochimie marine de l'Ecole normale supérieure de Paris, sous la conduite du professeur Jean-Marie Martin, directeur de recherche au CNRS.

De ces analyses, selon le commandant Cousteau, il apparaît que seuls *« de l'iode 131 à vie très courte et du césium en quantité négligeable »* ont été décelés sur le site après le tir. *« Si on avait trouvé du plutonium ou du césium en quantité, on aurait fait un tabac »*, assure-t-il. Mais le césium décelé dans le lagon *« est comparable à celui d'une centrale nucléaire équipée de quatre réacteurs de 900 mégawatts et provient vraisemblablement des essais atmosphériques menés jusqu'en 1975 »*. Le rapport Cousteau note cependant que *« le tritium et le césium pourraient commencer à diffuser très lentement dans le lagon après une période de cent à trois cents ans, et éventuellement plus rapidement s'ils trouvent des fissures »*.

Les fissures ! C'est à ce propos que le commandant Cousteau s'est montré le moins affirmatif. Ses plongeurs, et même une soucoupe plongeante, sont allés filmer des « tombants » de corail au lendemain du tir. On découvre des parois de corail fossile complètement éclatées, avec des cassures fraîches et des éboulements qui forment de véritables pierriers. Mais il ne s'agit que de la *« croûte superficielle »* qui recouvre une montagne de basalte *« impossible à inventorier »* avec les moyens dont disposait la *Calypso*. Le commandant Cousteau a semblé rassuré du fait que le CEP ne pratique plus à Mururoa que des tirs de faible puissance destinés au « perfectionnement de l'arme » et que, pour les « tests de puissance », beaucoup plus destructeurs, il va se transporter à Fangataufa, *« où le socle de basalte est neuf »*.

Est-ce à dire que l'auteur du *Monde du silence* s'est rallié à l'arme nucléaire ? Pas du tout ! *« A la fondation Cousteau, nous sommes résolument contre l'arme atomique et pour un désarmement général où les grandes puissances nucléaires – Etats-Unis et URSS – donneraient l'exemple. Il est vain de demander à la France, petite puissance nucléaire, de désarmer tant que les Super-Grands ne le font pas. »*

ROGER CANS.

[Dans un rapport de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. Freddy Deschaux-Beaume, député PS de l'Eure, écrit : « Il est certain que le site même de Mururoa a été modifié par les essais nucléaires, mais il n'était, avant l'arrivée du Centre d'expérimentations du Pacifique, qu'un atoll désert et peu accueillant, comme il y en a des centaines. Le site lui-même est un composé d'un platier de corail instable, épais de 200 à 300 mètres, qui repose sur un socle basaltique. Son affaissement est, dans des temps géologiques, inévitable. Il est certain que Mururoa doit être économisé. C'est pourquoi il est envisagé de donner la préférence à des tirs de faible énergie, afin de sauvegarder, non pas un site ayant la moindre valeur écologique, mais pour maîtriser les dépenses liées aux infrastructures situées sur l'atoll. »]

Justice

Selon le ministre de l'intérieur

La région frontalière franco-espagnole est « une zone à haut risque »

Présentant, mercredi 9 novembre, le budget du ministère de l'intérieur devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe a estimé que la situation à la frontière franco-espagnole était *« préoccupante »* et suscitait son *« inquiétude »*. Si le terrorisme interne comme le terrorisme international connaissent actuellement un certain répit, le ministre de l'intérieur souligne d'autant plus l'exception basque.

Il a notamment fait observer aux parlementaires que *« depuis deux ou trois ans, aucun progrès n'avait été enregistré dans la solution du problème basque »* et que le terrorisme interne qui se développe en Catalogne, encouragé, selon lui, par la perspective de la tenue des prochains Jeux olympiques à Barcelone en 1992, présentait des risques pour le département des Pyrénées-Orientales. Pour ces raisons, M. Joxe a affirmé que la région frontalière devait être considérée comme *« une zone à haut risque »*. Aussi a-t-il décidé de prendre des *« mesures de sécurité exceptionnelles »* dans les Pyrénées-Atlantiques et les Pyrénées-Orientales.

S'exprimant la veille, mardi 8 novembre, devant la commission des finances du Sénat, le ministre de l'intérieur avait plus généralement exprimé son souci de *« renforcer l'étanchéité des frontières françaises »*. A cet effet, il envisage, outre le renforcement des moyens de la police de l'air et des frontières, l'harmonisation des modalités d'expulsion et de contrôle en Europe. Indiquant que l'échéance européenne de 1993 *« ne devait pas déboucher sur la suppression de tout contrôle aux frontières »*, M. Joxe a précisé qu'il veillerait *« fermement »* à ce que *« dans la limite de nos traditions »*, le dispositif sur le revenu minimum d'insertion *« n'accroisse pas l'immigration clandestine »*.

M. Albert Maltret, « baron noir » d'occasion devant le tribunal de Paris

La punition d'un simple délinquant de l'air

« Ce n'est ni un héros ni un criminel, c'est un délinquant de l'air », a tenu à préciser Mme Claire Marsat, substitut du procureur de la République, en présentant ses brèves réquisitions contre M. Albert Maltret, cinquante-deux ans, accusé d'avoir enfreint plusieurs textes réglementant la circulation aérienne, en survolant Paris le 13 octobre à bord d'un avion de tourisme.

Jeudi 10 novembre, devant la dixième chambre correctionnelle de Paris, il n'était pas question de juger le « baron noir », ce personnage mythique qui, cet été, avait mis en échec la « défense » antiaérienne de la capitale et les guetteurs placés à grands frais sur les hauteurs de Paris par le ministère de l'intérieur. Il s'agissait seulement de sanctionner un pilote en infraction. Et devant les juges, M. Maltret ressemblait à un gamin pris en faute. *« C'est à cause d'un pari avec des copains qui m'ont dit : « Tu ne le feras pas. Tu auras » peur de te faire prendre. » Je n'ai pas voulu passer pour un dégonflé. Je suis peut-être un peu fou. Je n'en sais rien. Je regrette, je ne recommencerai plus. »*

Le président Jean Zamponi n'a donc pas résisté à la tentation de le morigéner. *« Croyez-vous qu'à cinquante-deux ans on puisse se comporter comme un garçon de vingt ans, et ne pas résister à quelqu'un qui vous dit, « t'es pas cap' » en risquant un accident ? »* L'idée n'a pas effleuré M. Maltret. *« J'étais sûr de moi »*, a-t-il déclaré catégorique, en donnant des précisions techniques avant de soupirer : *« A l'étranger, je pouvais faire ce que je voulais. »*

Le substitut a noté les regrets du pilote, tout en soulignant qu'il ne les avait pas formulés lorsqu'il allait se faire applaudir sur un plateau de télévision. *« Il invite par la médiatisation à bafouer les règlements, et son pari c'est celui d'un automobiliste prenant une autoroute à contresens. Il ne maîtrisait pas son appareil, puisqu'il s'est perdu en route »*, observa le magistrat en demandant une peine de 30000 francs d'amende assortie de trois ans de suspension de licence.

« Je ne demande que la même chose », a plaidé Me Jean-Yves Liénart, en avouant être « rassuré » par le réquisitoire. Tout en reconnaissant que le comportement de son client *« n'est pas revêtu du sceau de l'extrême intelligence »*, l'avocat a invoqué le bruit fait autour du « baron noir ». *« Pressé de questions, il a dit : « Oui, c'est moi. » Ça ne coûtait rien de le dire. Et après il a voulu montrer qu'il en était capable. »* Cependant, Me Liénart a pris ses distances avec le « baron noir » *« qui volait la nuit dans la discrétion »*, pour reconnaître que *« Maltret, au contraire, fait dans l'exhibitionnisme, la médiatisation. Ça peut être dangereux. Ça peut être grisant »*.

Pendant la suspension d'audience, le pilote montra à son avocat qu'il avait raison car, devant la caméra et une forêt de micros, la contrition avait disparu pour faire place à une évidente délectation. A la reprise de l'audience, le tribunal lui infligeait une peine normale et ordinaire, 50000 francs d'amende, trois ans de suspension de sa licence et 4000 francs pour une petite contravention à un règlement aérien.

M. P.

● **Remise en liberté du PDG d'un casino de la Guadeloupe.** – Sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Basse-Terre (Guadeloupe), M. Paul Karam, PDG du casino de Gosier près de Pointe-à-Pitre, a été remis en liberté, mercredi 9 novembre. Il avait été écroué le 26 octobre sous l'inculpation de *« dissimulation du produit des jeux soumis à prélèvements fiscaux »* et d'abus de biens sociaux (*le Monde* du 29 octobre). M. Karam, Guadeloupéen d'origine libanaise, contrôle aussi l'autre casino de l'île à Saint-François. Il est promoteur immobilier, hôtelier et commerçant. Il a été remis en liberté contre les réquisitions du parquet et sur versement d'une caution de 3 millions de francs.

Sports

FOOTBALL : la coupe d'Europe

Les sélectionnés pour le match éliminatoire Yougoslavie-France

Michel Platini, le nouveau sélectionneur de l'équipe de France a communiqué, jeudi 10 novembre, le nom des 16 joueurs retenus pour le match éliminatoire de Coupe du monde, Yougoslavie-France, qui aura lieu samedi 19 novembre à Belgrade. Ancien, comme Jean Tigana, et jeunes, comme Alain Roche, un autre girondin, se retrouvent dans cette équipe.

Gardiens : Joël Bats (PSG), Bruno Martini (Auxerre).

Défenseurs : Manuel Amoros (Monaco), Basile Boli (Auxerre), Sylvain Kastendeuch (Metz), Alain Roche (Bordeaux), Jean-Christophe Thouvenel (Bordeaux).

Milieux de terrain : Marcel Dib (Monaco), Eric Guérit (Nice), Franck Sauzée (Marseille), Jean Tigana (Bordeaux), Daniel Bravo (Nice).

Attaquants : Jean-Marc Ferreri (Bordeaux), Stéphane Paille (Sochaux), Jean-Pierre Papin (Marseille), Christian Perez (PSG).

Communication

Poursuite partielle de la grève aux NMPP

Bras de fer entre la CGT et le groupe Hersant

Difficile fin de semaine pour la presse dont la distribution est gravement perturbée par les grèves aux Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) et dans les postes. Lancée en milieu de semaine par le Livre CGT, la grève des NMPP a empêché les quotidiens et les périodiques paraissant jeudi 10 novembre d'être disponibles dans de nombreux kiosques ce jour-là.

Vendredi 11, la plupart des journaux étaient pourtant à nouveau diffusés, à l'exception des quotidiens nationaux du groupe de M. Robert Hersant. Des militants CGT des NMPP ont investi les imprimeries du groupe dans la soirée du jeudi 10 novembre afin d'empêcher la fabrication du *Figaro*, de *France-Soir*, du *Figaro-l'Aurore* et de *Paris-Turf*. Le Livre CGT a en effet décidé de prendre en *« ligne de mire »* les titres du groupe Hersant. Il s'inquiète de l'installation en 1990 de la nouvelle imprimerie de M. Robert Hersant à Roissy, qui entraînerait des réductions d'effectifs dans ses rangs. Il évoque aussi un possible retrait du groupe Hersant du système de distribution des NMPP, source de nouvelles compressions d'emplois et de problèmes de gestion au sein des NMPP. Ce qui pourrait mettre en cause l'égalité de traitement de la distribution entre les titres garantie par les NMPP et, à terme, le pluralisme de la presse, estime le Livre CGT.

Le mouvement de grève comme les affirmations du Livre CGT ont été réfutés dans la soirée du 10 novembre par M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* et président du Syndicat de la Presse parisienne (SPP). M. Miot a indiqué que M. Hersant avait fait part, le 24 octobre, aux délégués CGT des NMPP de la *« recentralisation »* de ses imprimeries à Roissy. *« De très graves problèmes sont posés*, a ajouté M. Miot, *le coût de la distribution, la restructuration de l'emploi et donc le plan social qu'entraînera la nécessaire modernisation des NMPP liée à la modernisation des imprimeries de la presse parisienne. Il faut négocier, mais pour cela il faut qu'il y ait revendication et conflit. Pour la première fois dans l'histoire syndicale de la presse française, voilà un conflit sans motif et sans revendication particulière : M. Robert Hersant n'a jamais déclaré qu'il avait quitté ni décidé de quitter le système coopératif NMPP »*.

Le Livre CGT a appelé ses adhérents *« à la vigilance »*. Il note que la création de l'imprimerie de Roissy supprimerait de nombreux emplois à la fois dans les centres régionaux de fac-similés que n'utiliserait plus le groupe Hersant et sur le nouveau site d'impression, dans les services de fabrication et de distribution des journaux.

Y.-M. L.

Un système de distribution spécifique à la France

La distribution des journaux peut être assurée par quatre moyens : la poste (pour les abonnements), le portage à domicile (pratiqué par un certain nombre de quotidiens régionaux pour une part de leur diffusion), le transport routier (assuré par des sociétés dépendant des titres, comme *Ouest-France)* et les kiosques et maisons de la presse. Cette forme de vente au numéro a été confiée à des sociétés coopératives de messageries : Nouvelles Messageries de la presse parisienne, Messageries lyonnaises de presse, Rhône-Alpes Diffusion, Transport-Presse, etc.

Les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) sont de loin la plus importante de ces sociétés. Elles ont été créées après la Libération – comme la Société professionnelle des papiers de presse (SPPP) et la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), – par la loi du 2 avril 1947, sorte de charte de la distribution de la presse française.

La création des NMPP correspondait à plusieurs objectifs : sauvegarder l'équilibre financier des messageries (les Messageries de la presse française créées en août 1945 avaient enregistré au bout d'un an un déficit de 500 millions de francs de l'époque) et assurer l'impartialité absolue de la distribution de la presse.

Les NMPP sont fondées sur un système coopératif unique au monde : le capital est réparti entre cinq sociétés coopératives d'éditeurs de journaux (quotidiens de Paris, distribution de la presse hebdomadaire et périodique, coopérative des publications hebdomadaires et de périodiques, coopérative de la presse périodique, publications parisiennes) qui rassemblent sept cent cinquante-deux adhérents et possèdent 51 % des parts. Le reste du capital – 49 % – appartient au groupe Hachette qui, après la seconde guerre mondiale, avait remis au point le système technique de distribution. Hachette est, en droit, l'opérateur des NMPP.

Quelle que soit l'importance relative des différents journaux associés dans une coopérative, chacun dispose d'une voix. Cela permet lors de la détermination des tarifs de distribution une égalité de traitement entre les titres.

Les NMPP gèrent la diffusion de deux mille trois cents journaux français et étrangers soit plus de 2,7 milliards d'exemplaires par an dont 200 millions sont exportés dans quatre-vingt-huit pays. Elles emploient quatre mille six cents personnes qui s'occupent du comptage, du tri, de l'emballage, du groupage, de l'expédition, mais aussi de la gestion des livraisons et des ventes, de la facturation des journaux ainsi que de la récupération des invendus.

Y.M. L.

Départ de Jacqueline Alexandre et de Jacques Paugam

Réorganisation de la rédaction nationale de FR 3

Jacqueline Alexandre et Jacques Paugam cesseront, *« au plus tard le 9 janvier 1989 »*, de présenter Soir 3, le journal de FR 3. Des départs qui s'inscrivent dans une vaste refonte de la rédaction nationale de la chaîne. Non sans quelques résistances et grincements de dents.

Un mois environ après une grève particulièrement dure, la démission de Gérard Saint-Paul et l'arrivée de Gérard Decq à la tête de la rédaction nationale (« Soir 3 », « le 19-20 », les flashs, « Info Vidéo 3 »), la tension demeure vive à FR 3. Les syndicats CGT, CFDT et SNJ s'inquiètent, dans une lettre ouverte à Mme Catherine Tasca, ministre de la communication, d'un éventuel abandon de la régionalisation (*le Monde* du 9 novembre). La rédaction de Paris-Ile-de-France se prononce – par référendum ! – pour l'abandon du journal régional de 12 h 45, qu'elle s'estime incapable de réaliser correctement avec ses moyens actuels. Enfin, une assemblée générale a critiqué par avance le projet de réforme des éditions nationales, que Gérard Decq a présenté jeudi 10 novembre au comité d'établissement.

Une assemblée générale contestée – les journalistes y étaient peu nombreux, – qualifiée d' *« injuste »* par de nombreux reporters, cependant frappés – par la célérité et l'efficacité du nouveau directeur, mais qui donne une idée de tous les obstacles que celui-ci devra surmonter. Obstacles psychologiques notamment, mais aussi financiers : le déficit prévisionnel du seul Soir 3 s'élève à 2,6 millions de francs. Peut-on imaginer pires conditions de démarrage pour un projet de réforme qui doit déjà affronter clans et coteries ?

Le plan décidé par le nouveau directeur réorganise de fond en comble, en effet, l'organisation interne du centre parisien : un administrateur chargé des finances et du personnel, un « coordonnateur » pour rationaliser les moyens techniques, et deux rédacteurs en chef : Yves Dubois pour le « 19-20 » et Fernand Tavarès pour « Soir 3 » à l'intérieur duquel les services sont supprimés.

A l'antenne, priorité sera donnée à la *« continuité de l'information »* pour que FR 3 diffuse, la première, sa principale richesse : les images tournées en région. Un point d'actualité de huit minutes fera son apparation à 12 h 57, les flashs réguliers reviendront dès le 27 novembre. Enfin, « Soir 3 » sera complètement remanié le 9 janvier prochain. Jacqueline Alexandre et Jacques Paugam céderont la place à Philippe Dessaint (actuellement au « 19-20 ») et le journal sera subdivisé en quatre parties : l'actualité en images ; un dossier ; l'information service et, pour finir, un billet illustré.

« Restaurer l'autorité »

« C'est cette double volonté de rationalisation et de réhabilitation du travail fait en province qui suscitent le plus de craintes, explique un journaliste. *La rédaction craint tout à la fois que son travail ne se réduise désormais à un travail d'agence et d'éventuelles suppressions d'emploi. »* Il faudra donc à Gérard Decq beaucoup de doigté pour *« restaurer l'autorité »*, comme le lui a demandé le président de la chaîne, M. René Han. Ses atouts ? L'appui total de ce dernier, sa parfaite connaissance des régions grâce à son action à la tête d'Info Vidéo 3, l'agence interne d'images dont il continue d'assurer la rédaction en chef, ainsi que son profil d'organisateur et de gestionnaire. L'agence, qui devait réaliser 10 millions de francs de chiffres d'affaires cette année, n'en réalisera-t-elle pas 13,5 millions ? Il n'est pas si fréquent que le service public soit aussi efficace en affaires...

P.-A. G.

Antisémitisme (suite)

Le Monde du jeudi 10 octobre a consacré un article au retour de l'antisémitisme dans l'extrême droite française, en citant notamment *National Hebdo*, magazine situé dans la mouvance du Front national. Sous la signature de Mathilde Cruz, pseudonyme de François Brigneau, éditorialiste de référence de l'extrême droite, cet hebdomadaire, dans sa livraison du 10 novembre, consacre les lignes suivantes à Anne Sinclair, journaliste à TF 1 : *« Vous avez vu Sinclair ? Avec Brigitte Bardot et Catherine Deneuve, elle sera la France, en effigie. Cette fois, même les aveugles ne pourront pas ne pas voir le symbole. Anne Sinclair naquit Schwartz, en 1948, à New-York. (Son père ne fut autorisé à porter le nom de Sinclair qu'en 1949.) Sa maman s'appelait Rosenberg. Elle a épousé Ivan Levaï, né (croit-on) à Budapest en 1937, d'un père de nationalité autrichienne et de mère hongroise. Et tout cela, ça fait non seulement d'excellents Français, mais des modèles, des prototypes. Les caricatures de Caran d'Ache sont devenues des portraits. Sur les prochaines barricades, Gavroche pourra chanter :* « Je suis tombé par terre / C'est la faute à Sinclair / L'nez dans les détritus / C'est la faute à Fabius ! »

La démission du directeur général de RMC

« La croix d'une privatisation abandonnée en chemin »

« J'ai porté la lourde croix d'une privatisation abandonnée en chemin », a déclaré, jeudi 10 décembre, M. Pierrick Borvo, qui expliquait devant la presse sa démission du poste de directeur général de Radio-Monte-Carlo *« Cette privatisation, j'y croyais, j'étais venu pour ça. Si le dossier n'était pas prêt ou s'il n'y avait pas volonté totale d'aboutir, il ne fallait pas le commencer. Une entreprise n'est pas un laboratoire d'essai de stratégie libérale. »*

VOILE : Coupe de l'America

Premiers vents d'est

La 28e édition de la Coupe de l'America, prévue à San-Diego (Californie) en mai 1991, sera la plus internationale de l'histoire du plus vieux trophée sportif du monde (1851). Les représentants de vingt-trois yacht-clubs ou sociétés nautiques de dix pays se sont réunis, mercredi 9 novembre à Londres, pour régulariser leurs défis au yacht-club de San-Diego et déterminer le choix des nouveaux bateaux. Aux côtés des défis traditionnels des Australiens (quatre, dont trois contrôlés par Alan Bond), des Britanniques (quatre dont deux contrôlés par Peter de Savary), des Français (trois : Société nautique de Sète, Yacht-club de France et Yacht-club du Rhône), des Italiens (deux) et des Canadiens, on note le retour des Suédois et la première apparition dans cette épreuve des Allemands de l'Ouest, des Danois, des Japonais (deux défis) et des... Soviétiques (quatre défis estoniens).

LES Soviétiques à la conquête de la Coupe de l'America ! Cette nouvelle manifestation de la « glasnost » pourrait paraître paradoxale. L'histoire de cette aiguière d'argent offerte en 1851 par la reine Victoria n'a-t-elle pas été essentiellement illustrée depuis le début de ce siècle par les convoitises et parfois les caprices de quelques milliardaires occidentaux, de l'Américain William Vanderbilt à l'Australien Alan Bond, sans oublier le Britannique Sir Thomas Lipton ou le baron français Marcel Bich ?

L'entrée des Soviétiques confirme plutôt l'évolution de cette compétition, devenue, avec le recours des architectes aux ordinateurs et aux matériaux nouveaux pour la conception et la réalisation des coques, des gréements et des voiles, une des plus belles vitrines pour les technologies de pointe. Cette évolution avait été spectaculaire pour la 26e édition en Australie, avec le recours des Américains aux services de la NASA et de Boeing, ou des Français à ceux d'Aérospatiale, de la société des Avions Marcel Dassault et du Centre national d'études spatiales. Elle devrait être encore amplifiée pour 1991 avec la conception d'une nouvelle classe de bateaux.

Après le coup de tonnerre provoqué par la victoire historique de l'Australie en 1983, puis le succès sans précédent de la 26e édition à Fremantle, où douze challengers avaient convoité la Coupe de l'America, le surprenant défi des Néo-Zélandais et l'interminable bataille juridique qu'il déclencha devant la Cour suprême de l'Etat de New-York auraient pu torpiller la plus prestigieuse des épreuves de voile.

La 27e édition à San-Diego, résumée à un duel entre le monocoque géant néo-zélandais et le catamaran des Américains *(voir* le Monde *du 6 septembre)* a, au contraire, permis de dépoussiérer le vieux trophée, avec l'abandon, probablement définitif, des 12 mètres JI, ces dinosaures excessivement lourds et lents retenus pour les dix éditions entre 1956 et 1986, et la mise en place de structures susceptibles de régir la compétition et de régler les conflits.

Réunis à San-Diego le 8 septembre, les défenseurs américains du trophée et leurs principaux challengers ont créé une instance suprême, le Trustees Committee (comité des tuteurs), composée des représentants de trois yacht-clubs vainqueurs du trophée (New-York, Royal Perth, et San-Diego) chargés de perpétuer les traditions de la Coupe de l'America et d'arbitrer les éventuels conflits. Afin d'éviter un foisonnement de défis avec des bateaux dissemblables, il avait été également décidé que les challengers désigneraient dorénavant, dans les soixante jours suivant la compétition, leur représentant (challenger of record), chargé des négociations avec le club défenseur. Les vingt-trois challengers présents à Londres mercredi 9 novembre ont choisi le Royal Perth Yacht-Club, qui organisera donc la Coupe Louis Vuitton des challengers, probablement en mars et avril 1991 à San-Diego.

L'épisode néo-zélandais de la Coupe de l'America a surtout suscité un débat entre les principaux architectes navals pour la définition d'une nouvelle classe de bateaux, plus modernes, tout en restant bien adaptés à la formule du duel en match-racing. A San-Diego, la nécessité d'un compromis était apparue entre les propositions de l'Australien Ian Murray, adepte d'une formule de jauge assez proche des 12 m JI, et celle du Français Philippe Briand, préconisant pour seules contraintes la longueur hors-tout et la surface de voile.

Incertitudes

Le texte du compromis, rédigé le 8 septembre, faisait ressortir trois idées-forces. Le nouveau bateau devrait être de grande taille et très performant. Son concept devrait permettre les recherches dans les dessins et le choix de nouvelles technologies, mais le résultat de ces recherches devrait déboucher sur des bateaux assez proches pour préserver l'esprit de ces duels impitoyables propres aux matches-racings.

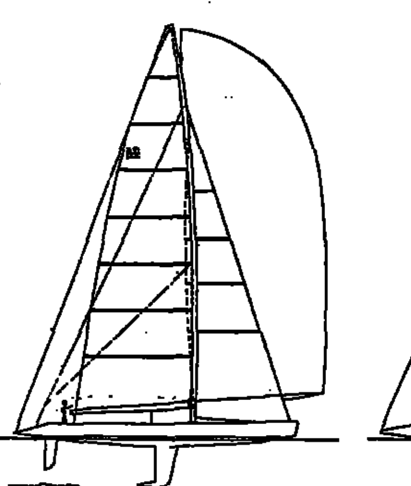
Du 5 au 9 octobre, seize architectes représentant les onze nations concernées – à l'exception de l'URSS – s'étaient réunis pour plancher sur ce nouveau bateau et établir l'« *America's Cup class rule* », régissant sa conception. C'est le résultat de ces travaux *(voir dessin)* que les délégués des challengers viennent d'adopter à Londres par onze voix contre quatre pour les 12 m JI et une pour les catamarans (1).

Présent à Londres en observateur, Thomas Ehman, le manager général de l'équipe américaine, a laissé entendre qu'il trouvait cette nouvelle formule « *très excitante* ». Si, toutefois, les Américains la repoussaient en estimant que Dennis Conner, leur skipper, aurait de meilleures chances avec un 12 m JI, c'est le Trustees Committee qui serait appelé à trancher sur le choix du bateau pour 1991.

L'autre incertitude réside dans le jugement de la Cour suprême de l'Etat de New-York après la protestation des Néo-Zélandais qui contestent toujours aux Américains le droit d'avoir aligné un catamaran contre leur monocoque. Ce jugement pourrait intervenir le 30 novembre. Egalement présent à Londres, Michael Fay, le directeur du défi néo-zélandais, s'est toutefois engagé devant les challengers à ne pas déposer de nouveau recours, à relever leurs défis avec le nouveau bateau, si le juge Carmen Ciparick fait droit à sa requête et lui confie la Coupe de l'America, ou à rejoindre, dans le cas contraire, leurs rangs pour le prochain rendez-vous de 1991 à San-Diego.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Probablement celle du Yacht-club du Rhône qui espérait aligner *Jet Services*, le maxi-catamaran détenteur du record de la traversée de l'Atlantique, désormais interdit dans les courses transatlantiques pour sa longueur excessive. A la suite de ce vote, le Yacht-club du Rhône va probablement se retirer de la compétition des challengers.





Ces deux dessins de Philippe Briand montrent les différences entre le nouveau bateau choisi par les challengers *(ci-dessus à gauche)* et l'ancien 12 mètres JI. Dans le tableau *(ci-dessous)* figurent les principales caractéristiques de ces deux voiliers.

	America's Cup Class Rule	12 m JI
Longueur	23 m	19,50 m
Largeur	5,5 m	4 m
Poids	16 tonnes	27 tonnes
Voilure	300 m²	230 m²
Spi	450 m²	200 m²
Mât	32,5 m	25 m
Tirant d'eau	4 m	2,7 m
Vitesse au près à 10 nœuds de vent	9,5 nœuds	7,5 nœuds
Equipage	15 hommes	11 hommes

AVENTURE : Paris-Dakar

Les sponsors se retirent

Quel sera le parcours de la onzième édition du Rallye Paris-Dakar ? Les incertitudes qui pesaient sur la traversée de l'Algérie après les récents événements semblent avoir été levées, bien que l'organisateur, TSO, n'ait donné aucune confirmation de l'information. Les principales interrogations pesant sur l'avenir de l'épreuve, créée par Thierry Sabine, viennent au demeurant de la couverture télévisée et de son corollaire, les commanditaires.

COCA-COLA ne sera pas au départ du onzième Paris-Dakar. Sans tambour ni trompette, l'état-major de la filiale française du géant mondial des « soft drinks », qui a choisi depuis des lustres d'appuyer sa communication sur les grandes manifestations sportives, a pris cette décision lundi 7 novembre. Quelques jours auparavant, Cyriac de Sallaberry, directeur des relations extérieures de Coca-Cola France, disait pourtant : « *La formule de l'épreuve 1989 nous paraît très intéressante, beaucoup de progrès ont été réalisés dans tous les domaines.* »

Pourquoi un tel constat n'a-t-il pas été suffisant pour convaincre les décideurs de la filiale française de rester l'un des six principaux commanditaires de TSO avec Pioneer, la 5, Africatour, Paris-Match et Michelin ? La maison mère américaine a-t-elle estimé que les retombées de la dixième édition avaient été trop négatives de l'autre côté de l'Atlantique pour que l'expérience soit poursuivie ? L'impact du Dakar est-il en train de s'émousser auprès des commanditaires impuissants à renouveler les images de l'aventure mécanique rugissant à travers les déserts africains ?

Plusieurs questions, autant d'hypothèques pour TSO. La plus lourde est celle mise par le choix de la chaîne de télévision partenaire. En préférant la 5 à TF1, Gilbert Sabine a satisfait des appétits financiers immédiats qui ont été loin de combler ses partenaires : trop peu d'images sur une trop faible proportion du territoire a été la complainte de tous les sponsors. Ce sevrage d'images a été en partie imputable aux autres chaînes qui n'ont pas fait d'efforts pour couvrir la course. Et qui ne sont guère plus décidées à en faire en 1989.

S'il ne s'agit pas de mesures de rétorsion cela y ressemble fort. A TF1, où les contacts avec Gilbert Sabine, noués au printemps, sont restés sans suite, Jean-Claude Dassier, directeur des opérations, dit que le Dakar sera réduit au « *minimum invisible* ». A FR3, Michel Drey, responsable des sports, écarte le mot de boycottage mais précise qu'il n'achètera pas d'images « *sauf événements exceptionnels* », autrement dit, excepté en cas de nouveau drame. A Antenne 2, Christian Quidet, le rédacteur en chef des sports, n'a pas encore une idée très précise de l'importance qu'il accordera au rallye.

Les sponsors ne peuvent donc attendre de retombées médiatiques que d'une augmentation de la couverture de la 5. Celle-ci s'est engagée à diffuser soixante heures contre cinquante-deux en 1988. Quelques arrivées d'étape auront aussi lieu en direct et le résumé quotidien pourra durer une demi-heure. Est-ce que ce sera suffisant pour satisfaire les commanditaires, compte tenu du niveau de leur engagement financier ?

Quatre gros sponsors 1988 ne seront pas au départ le 25 décembre. Le plus important d'entre eux est Camel, qui avait accolé son nom aux Range Rover. Le groupe Reynolds Tobacco a préféré concentrer ses activités dans le sport automobile sur la formule 1 et le Camel Trophy. Kouros, qui avait financé le buggy d'Hubert Auriol, s'est complètement retiré des sports mécaniques. La restructuration du groupe Yves Saint Laurent n'est pas étrangère à cette décision : « *Le cambouis et les essieux cassés ne sont pas compatibles avec un groupe symbole de culture et de raffinement* », estime Marina Issaeff, l'attachée de presse. Lee Cooper, qui finançait notamment la Honda de Cyril Neveu, cinq fois vainqueur, ne sera pas non plus au départ. Le fabricant de sportswear a traversé une crise incompatible avec une telle opération de sponsoring. Dernier de la série, Saba, filiale spécialisée dans la hi-fi du groupe Thomson, a fait défection à cause de l'incertitude qui pesait sur l'organisation : « *Le Paris-Dakar n'a plus l'image de performance que nécessite la promotion de nos produits* », note Jean-Jacques Launier, directeur de l'agence de publicité qui avait monté l'opération.

Pour d'autres, l'obligation faite à TSO de passer sous les fourches Caudines de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a entraîné une modification importante de l'investissement. C'est le cas de Lada notamment, qui engageait habituellement quatre véhicules : pris de court par le nouveau règlement, l'importateur de la marque soviétique n'a pas eu la possibilité de mettre au point un prototype concurrentiel.

Le Dakar, aventure réduite aux caprices des sponsors ? La décision du groupe Philip Morris, qui participait sous les couleurs de Marlboro, pourrait renforcer cette impression : le numéro un mondial du tabac va placer tous ses œufs sur la marque Chesterfield, qui apparaissait auparavant dans le rallye avec des concurrents italiens.

Malgré tout, le Dakar n'a pas perdu toute crédibilité auprès des détenteurs de gros budgets. Ainsi la Générale sucrière a entrepris de se lancer dans la course, mais c'est avec l'ambition de faire la promotion du bio-éthanol, le carburant des betteraviers, qui a reçu l'autorisation de commercialisation en France depuis quelques mois. Le plus gros investissement devrait venir de la société du Loto. Le directeur de la communication, Pierre Charon, le justifie ainsi : « *On va mettre en course Hubert Auriol et faire la promotion de la nouvelle raison sociale pour notre dixième anniversaire et pour la création d'un actionnariat des salariés. Ce sera aussi l'occasion de lancer un nouveau jeu.* »

P.-Y. G.

BASKET-BALL : Coupe d'Europe des clubs champions

La Soviétique de Mirande

Battu de trois points au match aller, le BAC Mirande a éliminé, le jeudi 10 novembre, l'équipe suédoise de Solna en triomphant par 69 à 57 dans sa salle. Les Gersoises sont ainsi qualifiées pour la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Leur dernière recrue, la Soviétique Olga Sukharnova, deux fois championne olympique, sera précieuse par sa taille (1,93 mètre), son expérience et son adresse, dans les rencontres qui les attendent.

MIRANDE
de notre envoyé spécial

MIRANDE ou le fin fond de la France. Pour affoler un guichetier de la SNCF, rien de plus efficace que de lui annoncer : « *Un aller pour Mirande* ». C'est au cœur de la Gascogne, dans le département du Gers qui, il y a à peine quinze ans, inaugurait les feux rouges.

Pas de gare SNCF – juste une liaison par autocar avec Auch et Tarbes, – mais un gymnase dans lequel peuvent s'entasser 1 600 personnes pour applaudir leur équipe féminine de basket-ball. « *Le phénomène Mirande c'est 4 500 habitants et plus de cinq mille demandes de réservations pour la finale du championnat de France* », raconte le vice-président du club, M. Doutrelong.

Ainsi soutenu, le BAC Mirande a devancé au printemps dernier Paris et son représentant, le Stade-Français Versailles, qui avait remporté les cinq derniers titres de champion de France. La fulgurante progression des Mirandaises atteignait son sommet au niveau national.

L'histoire du BAC Mirande est indissociable d'Alain Jardel. Il en a été le fondateur, il en est aujourd'hui l'entraîneur. En 1975, ce professeur d'éducation physique, fraîchement débarqué, crée le club pour combler « *un manque évident en sport féminin* » dans la commune.

« *Il existe dans le Sud-Ouest une tradition méconnue du basket-ball, qui sert souvent à dégrossir les jeunes avant que le rugby vienne les chercher* », explique-t-il. Aucun danger de ce côté-là avec les féminines. Alain Jardel commence un travail de longue haleine qui mènera le BACM des divisions départementales au titre national en treize ans. « *Notre première chance était d'avoir des joueuses de talent. Martine Campi et Florence Roussel ont été formées chez nous et sont devenues internationales. Elles ont connu toute l'aventure et sont restées fidèles au club.* »

Dans leurs montées successives, les Mirandaises n'ont fait qu'un palier en Nationale II pendant trois ans. Le temps, pour les dirigeants, de les rattraper dans leur marche en avant. Aujourd'hui, Mirande dispose d'un des plus gros budgets du basket-ball féminin français – 3,5 millions de francs – avec la qualification pour la poule finale de la coupe d'Europe.

La gestion des finances du club est entièrement informatisée. Pour attirer les joueuses dont Alain Jardel estime avoir besoin, des contrats de capitalisation d'entreprises leur sont offerts. « *Je ne crois pas que le statut professionnel soit adapté au basket-ball féminin. Il faudrait plutôt trouver des solutions pour la reconversion des joueuses, pour qu'elles puissent se consacrer plus sereinement à leur sport*, explique l'entraîneur. *En France, nous sommes très forts pour les mauvais côtés du professionnalisme.* »

Mirande ne fait rien comme les autres. Alors doit-on s'étonner de rencontrer, à deux carrefours distants de cent mètres, une Américaine, Shannon McGhee (1,85 mètre), puis une Soviétique, Olga Sukharnova (1,93 mètre) ? Si la Californienne a pleinement participé à la conquête du titre 1988, la Moscovite est arrivée au début d'octobre seulement.

Avec le footballeur soviétique Varguiz Khidiatouline, recruté par Toulouse, les instances sportives soviétiques avaient marqué leur volonté de permettre à quelques sportifs de monnayer leur talent à l'étranger. Demandée par le BAC Mirande, Olga Sukharnova a signé son contrat à la fin du mois de juillet dernier. Implantée au Liechtenstein, Torna Management, l'antenne de Soviet Intersport – l'organisme qui réglemente le sport du haut niveau en Union soviétique, – s'est chargée des transactions. Avec plus de 250 sélections en équipe nationale, Mme Sukharnova – elle est mariée et mère d'un enfant – est titulaire de deux médailles olympiques et de trois titres de championne du monde. Depuis ses débuts, à l'âge de seize ans, au Spartak de Moscou, la joueuse soviétique a accumulé les titres en coupe d'Europe des clubs. Perfectionniste, Olga ne devrait pas avoir trop de difficultés à s'entendre avec son nouvel entraîneur, qui est sensiblement de la même trempe qu'elle.

Alain Jordel n'était pas favorable à la venue de joueuses étrangères, autorisée depuis 1985. Mais, quitte à en prendre, « *autant choisir les meilleures* ». Une Hongroise, Judit Medgyesi, est d'abord venue. L'entraîneur adjoint, Laurent Villard, déclare à son sujet : « *On a appris à son contact ce qu'était une joueuse de gros calibre. Cela nous a permis de nous ouvrir à l'Europe.* » Judit, sérieusement blessée l'an passé, est repartie, laissant la place à Olga Sukharnova.

A l'équipe championne de France, la nouvelle venue estime n'avoir encore « *rien apporté* ». Un point de vue que ne partage pas son entraîneur, qui voit déjà en Olga « *un Sabonis féminin* ».

Après dix-huit ans de vie à Moscou, il semble difficile de s'adapter à la vie dans une ville du Gers qui ne s'anime que les soirs de match. La Soviétique ne parle ni français, ni anglais et ne dispose que ponctuellement de l'interprète que lui a trouvé le club. Sa famille ne sera autorisée à la rejoindre que l'an prochain, si Olga renouvelle son contrat de onze mois. Et, lorsqu'on lui demande si elle est heureuse de son premier mois passé à Mirande, elle répond : « *Mon fils me manque beaucoup.* »

THIERRY CERINATO.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand prix d'Australie de formule 1. – Dimanche 13 novembre à Adelaïde (TF1 à 4 h).

Basket-ball

Championnat de France. – Samedi 12 et dimanche 13 novembre (A 2, Montpellier-Cholet, le 12 à 15 h).

Football

Championnat de France. Dix-neuvième journée le samedi 12 novembre.

Patinage artistique

Trophée Lalique. – Jusqu'au dimanche 13 novembre au PO-Paris-Bercy (FR 3, le 12 à 23 h 30 et le 13 à 16 h 15).

Tennis

Masters féminin. – Du lundi 14 au dimanche 20 novembre à New-York.

Culture

THÉATRE

« La Gonfle » à Malakoff

Trop sanglant pour une farce

La pièce de Roger Martin du Gard, la Gonfle, *est présentée par Pierre Ascaride dans son théâtre de Malakoff. C'est un événement.*

La Gonfle, qui n'est jamais jouée en France, est un chef-d'œuvre. Et un chef-d'œuvre seul de son genre : une sorte de miracle comique, monstrueux, mettant aux prises trois bêtes fauves, un sacristain-fossoyeur, un vétérinaire et une virago, dans la grange d'un bled perdu, avec, pour victime, une jeune handicapée. L'action est un pugilat, pour s'emparer d'un héritage minable. Ce pourrait être du cirque, du guignol. Mais c'est trop sanglant pour ça, trop féroce, et d'autre part cela outrepasse la farce parce que Martin du Gard pense et écrit à côté des valeurs admises du bien et du mal.

Avant tout, le génie de cette pièce, *la Gonfle*, tient à ce que Martin du Gard emploie un langage inventé. Le protagoniste principal, le fossoyeur, qui s'appelle Andoche, qui n'arrête presque pas de vaticiner durant les trois actes, parle une imagination tout à fait délirante de patois campagnard, que Martin du Gard a sculptée, modelée, peinturlurée, en transformant et alliant plusieurs idiomes de référence, aussi bien de vrais patois vivants qu'il a relevés que des poèmes du treizième siècle.

Le destin de cette pièce est aberrant. En 1922 (Martin du Gard avait quarante et un ans, était déjà connu, notamment par son roman *Jean Barois*, qui touche à l'affaire Dreyfus, et par sa farce paysanne *le Testament du père Leleu*, et il avait commencé d'écrire *les Thibault*), en 1922 donc, Jacques Copeau suggère à Martin du Gard d'écrire une autre pièce. Il commence d'écrire *la Gonfle*, s'interrompt, et dit à Gide : *« Le théâtre, c'est de la foutaise. »*

Il reprend *la Gonfle* en 1924, la termine l'été, à Hyères, et la lit à Gide, qui, pendant toute la lecture, ne fait que « voyeuriser » avec des jumelles deux jeunes garçons qui se baignent nus (Martin du Gard a très bien raconté cette scène).

Cela ne décourage pas Martin du Gard, qui s'est passionnément attaché à son personnage d'Andoche : dans son esprit, Andoche est une manière de totem-fou, un sphinx champêtre, une ordure gigantesque, une voix de la nature brute, sans foi ni loi. Il sent que cet Andoche est immense, et qu'il faudrait, pour le jouer, un acteur hors limites. Il pense à Lucien Guitry, à de Max.

Il rentre à Paris, lit sa pièce à Copeau. Copeau fait la tête, en vérité il refuse la pièce sans l'avouer, avançant la difficulté d'interpréter Andoche. Mais Martin du Gard a compris.

Ne pas oublier que Copeau est très sévère, très difficile. On ne dit jamais assez que c'est lui, avant Gide, qui a empêché Proust d'entrer à la *NRF*.

Martin du Gard se retourne vers Jouvet, qui s'est séparé de Copeau et dirige un théâtre avenue Montaigne. Jouvet fait la tête. Avance que la pièce n'est pas assez « construite » (c'est faux).

Durant une trentaine de mois, Martin du Gard espère que Copeau ou Jouvet vont changer d'avis, ou bien qu'Andoche va trouver un autre preneur. Et c'est Jouvet qui, finalement, annonce dans ses programmes *la Gonfle*, sans presque prévenir Martin du Gard. Mais Martin du Gard, entre-temps, a vu plusieurs mises en scène de Jouvet, et ça ne lui plaît pas du tout. Il refuse sa pièce. *La Gonfle* ne sera jamais jouée. Cela, sûrement, est resté une épine dans le cœur de Martin du Gard, qui a toujours gardé un sentiment très fort pour son Andoche. Et n'est-il pas émouvant de voir que le médecin qui assistait Martin du Gard à sa mort, le professeur Roger Froment, a dit que, quelques heures avant la fin, l'auteur de *la Gonfle* récitait des pages entières des monologues fous d'Andoche.

Merci donc et bravo à Pierre Ascaride de nous avoir donné, à Malakoff, *la Gonfle*. Certes, Ascaride a tourné l'empêchement majeur, car il a diminué sensiblement les tirades d'Andoche, et ce faisant a ôté la dimension de ce monstre que Martin du Gard estimait, par moments, « injouable ». Mais, à part cela, la mise en scène est excellente, simple et directe, et les acteurs, Christian Drillaud (Andoche), Eric Prat (le vétérinaire), Jacques Pieiller (la veille virago), et Brice Beaugier (la petite infirme), sont remarquables, et nous donnent la preuve que *la Gonfle* non seulement pouvait être jouée mais est un sommet, tout à fait singulier, de l'histoire de notre théâtre.

Les noms des acteurs viennent de vous montrer que ce sont deux hommes qui jouent les rôles de femmes. C'est Martin du Gard qui l'avait prescrit, expressément. Au théâtre, mais aussi « à la ville », Martin du Gard faisait semblant de rêver d'*« un jour où la gent féminine disparaîtra du globe, et où les hommes libérés s'organiseront un monde intégralement masculin »*.

Occasion, soit dit en passant, de rappeler que les chapitres IV et V du *Journal du colonel de Maumort*, de Roger Martin du Gard, sont parmi les plus belles pages qui aient jamais été écrites chez nous sur l'homosexualité, et écrites comme seul Martin du Gard a jamais su le faire, avec une absence absolue, mystérieuse, miraculeuse, d'artifice.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre 71, Malakoff, 20 h 30, du mercredi au samedi. Dimanche 18 heures. A deux pas du métro Malakoff-Plateau-de-Vanves.

Aux Arènes de Lutèce

Le cirque Plume décolle

On sait que, bien tassée, la plume pèse autant que le plomb. Le cirque Plume mérite son nom, car il n'en fait pas des kilos. Léger, léger, le spectacle (remarqué cet été en Avignon) décolle tout de suite après les exploits un peu fastidieux du manieur de lasso. Une femme-chenille monte langoureusement à l'assaut du chapiteau, le soleil joue à cache-cache, prend une indigestion, on croit à l'existence des géants, aux pluies d'étoiles, aux femmes-enfants et, en bloc, à la surréalité du cirque, celle que soulignait Apollinaire à propos du *Parade* de Satie-Cocteau-Picasso.

C'est d'ailleurs au Satie des *Gymnopédies* que ce spectacle onirique – et sans animaux, contrairement aux Zingaro – est dédié, avec un prélude musical de la plus grande fragilité, joué par la troupe entière sur un orchestre de verres à pied. Tout, ici, est prétexte à gags musicaux : s'ils sont jongleurs, clowns, équilibristes, trapézistes ou cracheurs de feu, les jeunes saltimbanques du cirque Plume, débarqués pour plus d'un mois de Besançon, jouent aussi de l'accordéon, du synthétiseur, de la batterie, de la brosse à dent et du saxophone. Pas un temps mort, donc, entre les numéros. Mais un spectacle vraiment beau. Trois cyclistes écologistes jouent le *« Quatuor Serioso »*, de Beethoven, en pédalant ; leur énergie met en marche un tourne-disque antédiluvien et intermittent. Cela frappe petits et grands, inexplicablement.

ANNE REY.

★ Tous les jours à 20 heures, le dimanche à 16 heures, relâche le lundi et jeudi. Tél. : 43-25-90-46.

« Le Faiseur de théâtre » de Thomas Bernhard



MARC ENGUERAND

Bernard Freyd et Armand Meffre

Portrait d'un théâtreux, cabot tyrannique, héros dérisoire entouré de comparses, par lequel Thomas Bernhard déverse des tombereaux de sarcasmes. Leur violence, leur acuité, leur méchanceté lucide, leur ironie n'épargnent rien ni personne.

Dans la mise en scène claire et nette de Jean-Pierre Vincent, ce personnage pervers et vulnérable est entraîné par la fougue joviale de Bernard Freyd. Il s'est fait la silhouette d'un Sacha Guitry (chapeau, lunettes, grand foulard, long manteau) revu par Groucho Marx. Il triomphe.

C. G.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30.

« Le Bal de N'Dinga », à la Tempête

Jour de fête à Léopoldville

Petite salle, petit spectacle, petite troupe : grand moment à la Cartoucherie pour une pièce lyrique, belle, et drôle.

30 juin 1960 : l'indépendance du Congo est proclamée à Léopoldville. Un peuple en liesse, sur un air qui fait des ravages, *Independa cha cha*, danse dans les rues et sur les places. Depuis longtemps déjà, un homme de ménage employé dans l'hôtel louche d'un colon belge plutôt facho économise sou à sou dans l'attente de ce 30 juin : ce jour-là, avec ses économies, il se paiera la belle Sabine, une beauté métissée qui fait les belles heures de l'établissement.

L'argument, on le voit, est ténu. Il n'empêche que *le Bal de N'Dinga*, texte de Tchicaya U Tam'si, auteur congolais qui a longtemps vécu en France et fréquenté quelques-uns de nos meilleurs écrivains, disparu en avril de cette année, est tellement simple, fine, ravageuse sous des dehors drolatiques, que l'on est enchanté par ce spectacle qui vous cueille par tant de générosité.

S'il apparaît aujourd'hui que peu d'auteurs européens ont encore à dire, à écrire sur les situations coloniales ou néo-coloniales, s'il est vrai, aussi invraisemblable que cela paraisse, qu'aucun écrivains de ce côté-ci de la Méditerranée ne soit inspiré par la terrible question des rapports Nord-Sud, il est rafraîchissant sur la forme et passionnant sur le fond de découvrir à la Cartoucherie de Vincennes, jamais avare de bonnes nouvelles, un auteur africain qui a su trouver les mots pour décrire, décortiquer cette situation-là.

Merci au Théâtre international de langue française d'avoir produit ce spectacle, merci à Gabriel Garran, metteur en scène du *Bal de N'Dinga*, d'avoir rassemblé et surtout laissé s'exprimer quatre comédiens et un musicien de façon aussi naturelle et troublante : Marius Yelolo (N'Dinga), Pascal N'Zonzi (son camarade d'infortune, Jean-Pierre Mpendje), tous deux Congolais, Christine Sirtaine (Angélique), Henri Delmas (l'hôtelier) et Jack Robineau (superbe xylophoniste), en peu de mots, souvent d'une extrême drôlerie, toujours d'une extrême poésie, en peu de gestes, en deux chansons, disent mine de rien les désespoirs et l'espérance d'un continent.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre de la Tempête. A 21 heures du mardi au samedi. Matinée dimanche à 16 h 30. Jusqu'au 4 décembre. Tél. : 43-28-36-36.

« K. von G. » d'après Christa Wolf

Les suicidés magnifiques

Le 26 juillet 1806, la poétesse allemande Karoline von Günderrode se suicide en se jetant dans le Rhin. Elle a vingt-six ans. Chagrin d'amour, dit-on, mais surtout conclusion d'une vie lucide et exaltée.

Bettina Brentano, son amie, lui consacrera un roman *la Günderrode*. Cinq ans plus tard, le 21 novembre 1811, au bord du lac de Wannsee, Kleist se suicide avec son amie Henriette. Il a quarante-quatre ans.

Quels propos Karoline von Günderrode et Kleist ont-ils pu échanger, en 1804, lorsqu'ils se sont rencontrés dans la demeure du docteur Wedekind, près de Coblence ? C'est ce qu'imagine Christa Wolf dans son très beau roman *Aucun lieu, nulle part* qu'Alain Bouché a adapté pour le Théâtre de l'Ourcq, une jeune compagnie.

C'est une conversation mondaine, dans un salon, entre Günderrode, Wedekind, Bettina von Bretano, son frère Clemens, poète lui aussi, Gunda, sa sœur, épouse de Savigny, un juriste dont Günderrode fut amoureuse. Et Kleist, bien sûr, à l'écart. Bruits de tasse à thé, rires forcés, arrêts sur image, sur cet instant, pris entre deux tourmentes : la France post-révolutionnaire, et Napoléon, la chute de la Prusse, dont souffrira tant Kleist. Du haut d'un balcon, un personnage contemporain commente le destin de ces êtres. Il sait déjà, et le spectateur avec lui.

De belles lumières (Erwin Huppert) épinglent les personnages ou prolongent la douceur du soir. Olivier Fareau, Kleist au jeu perpétuellement hargneux, Marie-Dolorès Malpel, Günderrode bien trop poseuse, parviennent tout de même à capter notre attention, tant sont forts et beaux les mots prononcés par ces deux suicidés magnifiques, et, derrière eux, par Christa Wolf.

ODILE QUIROT.

★ Au Roseau-Théâtre jusqu'au 10 décembre (tél. : 42-71-30-20).

CINÉMA

Un entretien avec Serguei Paradjanov

« Je suis comme un clown... Tragique »

Le cinéaste soviétique Serguei Paradjanov, l'auteur des *Chevaux de feu* et d'*Achik Kerib*, est à Paris à l'occasion de la grande rétrospective du cinéma géorgien. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il évoque sa carrière mouvementée, la situation dans le Caucase et ses projets.

« Pour moi, c'est une grande fête d'être à Paris : j'ai fini un film, Achik Kerib, *un héros fantastique. Je l'ai montré à Venise, Munich, New-York.*

» Au début, j'avais pensé tourner le Démon *de Lermontov, mais la technique dont je pouvais disposer au studio était insuffisante. En fait, j'ai pratiquement abandonné* le Démon *parce qu'*Achik Kerib *est devenu plus important. C'est un conte de Lermontov très court – quatre pages – qui n'a jamais été traduit en français.* Achik Kerib *devait faire quatre parties et on en a doublé la longueur parce qu'on est tombé amoureux de cette histoire : le* Conte d'un poète amoureux, *dont le rôle principal est interprété par un Kurde de mes voisins, qui est un voyou, parfois en prison, mais d'une beauté surprenante.*

» Moi, l'Arménien, j'ai fait en Géorgie un film musulman que je dédie à mon ami Andrei Tarkovski...

» Mon prochain film, je vais le tourner en Arménie. J'ai de très bons rapports avec l'Arménie, qui m'a consacré un musée après l'exposition de quelque huit cents œuvres (collages, peintures, poupées, vêtements, etc.), qui a été présentée à Erivan au printemps dernier. Quand on a voulu fermer l'exposition, après un nombre record de visiteurs, les gens se sont insurgés et on a décidé d'en faire une exposition permanente dans un très beau bâtiment.

» Mon prochain film traitera du destin de ma famille, mon enfance, mes bribes de repentir, mes parents, la mort de mes parents. Cela se passe dans un vieux cimetière que des bulldozers sont en train de transformer en Parc de culture et mes ancêtres viennent me trouver. Là où étaient des tombes, on va demander aux jeunes de danser des valses de Dounaiev !... Le thème est géorgien : le Parc Kirov à Tbilissi était autrefois un cimetière. Rezo Tchkeidze, le directeur des studios de Géorgie, suggère qu'on fasse une coproduction Géorgie-Arménie, ce qui pour moi serait beaucoup plus intéressant.

» Par ailleurs, ce serait important du point de vue politique : depuis longtemps les trois Républiques du Caucase (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) auraient dû faire un film ensemble, cela ne s'est jamais fait. Et après les événements du Karabagh, c'est indispensable. Bien sûr, il y a des provocations : il ne faut pas croire que les Azéris ont pris les armes comme ça, pour rien, il faut considérer que dans la population du Caucase il y a des gens qui sont intelligents et d'autres moins : il y a des provocateurs et il y a des profiteurs. Et en tout cas, l'intelligentsia n'a pas pris des couteaux pour tuer, mais a pris des mouchoirs et pleure.

» Rien ne se passe. Le gouvernement attend que cela se calme tout seul et cela ne se calmera pas tout seul : pour l'instant, il reste une tragédie : l'offense et la honte. La honte qu'on ne prenne pas vraiment les choses au sérieux, qu'il n'y ait pas une vraie commission qui prenne des vraies décisions. Dans les années 20, nos commissaires politiques ont très facilement cédé des terres, une partie de la Géorgie avec des monuments historiques importants – Khakouli, Ock Ki – se trouve en territoire turc... Si les Géorgiens demandent leurs terres, les Arméniens vont demander leur Ararat et Kars, et Ani. Ce sont les erreurs tragiques de Lénine, d'Ordjonikidze qui se tournent, qui se retournent tragiquement contre le peuple. »

*Arrêté à Kiev en 1973 parce que les Ukrainiens préféraient voir dans un camp plutôt que dans leurs studios de cinéma ce personnage inclassable qu'ils ne pouvaient maîtriser ni discipliner, Paradjanov a été invité cette année à présenter à Kiev la « première » d'*Achik Kerib.

« Après tous les problèmes que j'ai eus en Ukraine avec ma mise en prison (« Je suis le seul cinéaste soviétique qui a été emprisonné sous Staline, sous Brejnev, sous Andropov... »), maintenant ils m'ont de nouveau invité à travailler là-bas. Ils sont en train d'organiser un « studio de cinéma poétique » et ils m'ont proposé une chose extraordinaire : tourner le Dit du prince Igor *que personne n'a jamais osé toucher, pas même Eisenstein.*

» Pour des raisons de santé, je pense que ce sera difficile, et puis, il faudrait peut-être attendre dix générations de cinéastes pour être capable de traiter ce thème, mais on a déjà conclu un accord avec mon ancien opérateur, Ilinko, et on prépare ce projet. »

Le rôle du provocateur

Aux murs de sa chambre d'hôtel, il tente déjà de reconstituer un décor personnel, bien à lui, qui évoque, de très loin, sa maison-musée-capharnaüm du Vieux-Tbilissi. Sur les murs, il a collé la superbe affiche qu'il a composée lui-même pour *Achik Kerib* : un collage où se détache le visage parfait de l'actrice célèbre Nato Vatchnadze près de la rose dont il a fait son symbole. Nato Vatchnadze, la femme d'un des pionniers du cinéma géorgien Nikolaï Chenguelaïa (l'auteur d'un film admirable, *Elisso*, et père de deux cinéastes célèbres, Eldar, *les Montagnes bleues*, et Gueorgui, *Pirosmani*. Un peu partout, il a répandu les cadeaux qu'il destine à ses amis : un collier de vieil argent du Caucase pour Françoise Sagan, une veste arlequine qui est presque un costume de théâtre et qu'il a cousue lui-même à l'attention de Fellini, des foulards, des nappes brodées, un très beau tableau de la grande peintre de Tbilissi, Gayaneh Katchatourian, deux autres toiles brunes presque monochromes d'un peintre arménien, Abovian. D'autres cadeaux pour Yves Saint Laurent, qu'il a connu à sa sortie de prison. Au fur et à mesure de ses promenades à pied dans Paris, les objets nouveaux s'entassent.

Provocateur quand il le faut, Paradjanov se révolte maintenant contre ce rôle qu'il sait jouer à merveille et qui l'irrite en même temps : *« Je suis comme un clown, on me prend pour Oleg Popov et on me montre dans les pays capitalistes. New-York, Munich, Paris... Tragique... Tragique... Si j'étais chez moi, je travaillerais, je ferais des collages ou d'autres choses. Bien sûr, je suis très heureux d'être à Paris, mais je suis fatigué de tout ce cirque. J'ai envie de travailler. Mais aussi d'aller me promener dans Paris. Et aussi, aller au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois, sur la tombe de Tarkovski, qui bien qu'il ait été plus jeune que moi, fut un maître pour nous tous. »*

Propos recueillis par NICOLE ZAND.

★ *Achik Kerib* sort le 23 novembre. Une rétrospective Paradjanov a lieu jusqu'au 16 novembre au cinéma Saint-Germain-des-Prés (42-22-87-23), et à partir du 16 novembre, aux 3 Luxembourg (46-33-97-77).

Les Cahiers du cinéma inaugurent leurs « semaines » le 19 novembre avec *Achik Kerib*, à 20 heures.

● Vient de paraître : *le Cinéma géorgien*, une remarquable – et unique – étude sur l'histoire, la biographie des cinéastes et la filmographie du cinéma géorgien. Publié sous la direction de Jean Radvanyi. Centre Georges-Pompidou, 192 pages, 190 F.

D'Orléans à Amiens

Chevauchements et enchaînements

Au mois de novembre, les festivals de cinéma s'enchaînent et se chevauchent.

Les Dixièmes Journées d'Orléans proposent jusqu'au 14 novembre l'intégrale Pasolini, un hommage aux réalisateurs tchèques, des films sur la danse et les arts plastiques.

A Fort-de-France, du 11 au 19 novembre, le Festival rassemble les œuvres et chefs-d'œuvre de la francophonie.

A Bastia, du 12 au 19 novembre, sont confrontés des films venant des alentours de la Méditerranée, du Portugal jusqu'à l'Egypte, de l'Espagne jusqu'au Liban ; avec des inédits et une compétition.

A Tours, du 15 au 20 novembre, les Rencontres Henri-Langlois se consacrent aux films de fin d'études et aux courts métrages.

Le Festival des Trois Continents à Nantes célèbre son dixième anniversaire du 15 au 22 novembre et organise un hommage à vingt-cinq des plus grands réalisateurs de ces trois continents.

Du 17 au 27 novembre, le Festival international du film d'Amiens réunira les œuvres des cinéastes indépendants.

Il est dommage que cette activité tous azimuts n'encourage pas les distributeurs à sortir plus souvent des sentiers battus.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES DERNIERS JOURS DE L'HUMANITÉ. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14).

LE GRAND ÉCART. Le Bourvil (43-73-47-84), 20 h.

ERIC BLANC. Le Grand Edgar (43-20-90-09), 22 h.

UNE VIE BOULEVERSÉE. Théâtre du Marais (42-78-03-53), 18 h 30.

LE CAMP. Théâtre 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), 20 h 45.

MARIE 89. Théâtre du Bel-Air (43-46-91-93), lun., 20 h 30.

LE FUNAMBULE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

HECUBE. Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30.

BAUDELAIRE. Théatre Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.

RENCONTRES AVEC BRAM VAN VELDE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

Vendredi 11 novembre

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Le Butoir : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ Avanti : 15 h 30 et 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Baudelaire : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE, THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE, THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ Eclats de rire au marteau ! : 20 h 30.

CARTOUCHERIE, THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs, suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Colt du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA- GUITRY (47-42-57-49). ◇ Glengarry Glen Ross : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-27-22-09). ◇ Bonjour Monsieur Gould : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55 - THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ La Machine à écrire : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculaon : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Rencontres avec Bram Van Velde Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h 30. Les Derniers Jours de l'humanité Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Eric Blanc : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30. Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (Grande salle) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Le Cirque de Moscou : Mardi, vendredi, 20 h 30 ; sam., 21 h ; mer., sam., dim., 14 h ; sam. et dim., 17 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières fiançailles de Franz K. : 21 h.

PETIT-MONTPARNASSE (43-22-77-74). Paroles : 21 h 15.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu. Nulle part : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Fanny : 20 h 30. ◇ La Pièce montée : 22 h. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◇ Marie 89 : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ Les Estivants : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. ◇ Le Funambule : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. MIT. ◇ Femme à la porte cochère : 18 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les amours finissent à l'aube (1952), d'Henri Calef, 16 h ; The Informer (1929), d'Arthur Robinson, 19 h ; Grandir (1983, v.o.), de Chen Kunhou, 21 h.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non-stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma géorgien : le Père (1983, v.o.s.t.f.), de Levan Zakareichvili, les Enfants d'une autre (1958, v.o.s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; le Père du soldat (1964, v.o.s.t.f.), de Rezo Tchkheidze, 17 h 30 ; Pastorale (1976, v.o.s.t.f.), de Otar Iosseliani, 20 h 30.

Paris, le cinéma des photographes : Presse et photographie : l'Illustration (1980) de René-Jean Bouyer, Numéros zéro (1977), de Raymond Depardon, 14 h 30 ; Eugène Atget : Un dernier regard (1986) d'Hervé Lachize, Eugène Atget, photographe (1982, v.o.), de Peter Wyeth, agence photo (21980) de Fernand Maszkowicz, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 18 h 30 ; Alain Fleischer : Photographie et Cinéma (1984) d'Alain Fleischer, Zoo Zéro (1978) de A. Fleischer, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE. (*) Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC 2. Film français de Marco Pauly : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHEMIN DU SERPENT. Film suédois de Bo Widerberg, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE. Film américain de Costa-Gavras, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MORT A L'ARRIVÉE. Film américain de Rocky Morton et Annabel Jankel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND. Film britannique de James Dearden, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PATTY HEARST. Film américain de Paul Schrader, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PIGEON EST DE RETOUR. Film italien d'Amanzio Todini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

WALKER. Film américain d'Alex Cox, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 11 novembre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Émission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Lio. Variétés : Liane Foly, Indochine, Michel Rivard, Ginette Réno, Michèle Torr, Patricia Kaas. **22.35 Magazine : Destinées.** De Patrick Jeudy. Ingrid Bergman. **23.35 Journal et Météo. 23.50 Série : Des agents très spéciaux. 0.40 Feuilleton : L'homme à poigne. 1.30 Feuilleton : Symphorien. 1.55 Documentaire : Histoire de la vie. 2.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.50 Documentaire : Histoire de la vie.**

A 2

20.35 Feuilleton : La belle Anglaise. De Jacques Besnard, avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich, Pierre Tornade. 6. Très chères vacances. **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Fidélités et trahisons », sont invités : Michel Debré, de l'Académie française *(Gouverner – Mémoires 1958-1962)*, Denis Jeambar et Yves Roucaute *(Eloge de la trahison – De l'art de gouverner par le reniement)*, Nina et Jean Kéhayan *(le Chantier de la place Rouge)*, Robert Mitterrand *(Frère de quelqu'un)*. **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : La fièvre monte à El Pao** ■ Film franco-mexicain de Luis Bunuel (1959). Avec Gérard Philipe, Maria Félix, Jean Servais (N.). *Dans un pays imaginaire d'Amérique latine, un jeune fonctionnaire idéaliste compose avec le pouvoir dictatorial qu'il voulait réformer. Un problème politique d'après un roman d'Henri Castillou. Gérard Philipe, assez bouleversant dans son dernier rôle. Mais ce n'est pas, loin de là, une œuvre majeure de Bunuel, qui ne semble pas s'être passionné pour le sujet.* **0.50 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Feuilleton : Tourbillons. Proposé par Pierre Grimblat et réalisé par Josée Dayan. Avec Fabienne Babe, Johan Leysen (6e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Scandola : La Méditerranée préservée. **22.20 Journal et Météo. 22.45 Documentaire : L'épopée de la Croix-Rouge.** De Daniel Costelle. Dernière partie. Sur tous les fronts du monde. **23.35 Musiques, musique.** Festival de jazz de Paris, avec Carla Bley et son Big Band. **0.40 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le bras de fer. De Lou Lombardo, avec Molly Ringwald, Paul Lemat. *Deux épreuves pour Kid Kane : Un tournoi et un combat à mener contre un homme tyrannique.* **21.55 Flash d'informations. 22.00 Boxe.** Championnat du monde des super-coqs : José Sanabria (Venezuela) – Thierry Jacob (France). **23.00 Cinéma : Mad Max 2** □ Film australien de George Miller (1981). Avec Mel Gibson. **0.30 Cinéma : Nuit docile** ■ Film français de Guy Gilles (1987). Avec Patrick Jouané, Claire Nebout, Pascal Kelaf. *Un peintre qui a quitté la femme qu'il aime erre, pendant toute une nuit, en compagnie d'un jeune prostitué qui va participer à son destin. Mal de vivre, fuite du temps, tourments de l'amour, ambiguïté sexuelle. L'univers d'auteur de Guy Gilles, obstinément « jeune cinéaste ». Une œuvre poétique, douloureusement romantique.* **2.00 Cinéma : le Camp de l'enfer** ■ Film américain d'Eric Karson (1986). Avec Tom Skerritt, Lisa Eichhorn, Anthony Zerbe. **3.35 Cinéma : Down by law** ■ Film américain de Jim Jarmusch (1985). Avec Tom Waits, John Lurie, Roberto Benigni (v.o.). **5.20 Cinéma : Baby, le secret de la légende oubliée** □ Film américain de B.W.L. Norton (1985). Avec William Katt.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le prix de la vérité. De Anthony Page, avec Raquel Welch, Christa Danton. *Le combat d'une mère d'élève contre un professeur raciste.* **22.30 Série : Matlock. 23.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.15 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.05 Orient-Express** (rediff.). **3.00 Journal de la nuit. 3.05 Seule à Paris** (rediff.). **3.20 Voisin, voisine** (rediff.). **4.20 Le clan Beaulieu** (rediff.). **5.05 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.35 Feuilleton : Dynastie. La roulette du Colorado. **21.30 Série : Clair de lune.** David père de famille. **22.30 Magazine : Charmes.** Sommaire : Elena s'habille ; Le voyeur ; Saisie d'amour ; Hot dog ; Woodstock ; Clin d'œil ; Sexy huit. **23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction** (rediff.). **23.45 Série : A vous de jouer Milord.** (3e épisode). **0.45 Feuilleton : Deux ans de vacances** (3e épisode). **1.45 Série : Docteur Caraïbes. 2.15 Sexy clip. 2.45 Musique : Boulevard des clips. 3.30 Docteur Caraïbes** (rediff.). **4.00 A vous de jouer Milord** (rediff.). **5.00 Deux ans de vacances** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. Musiques inédites de Miles Davis. **22.40 Nuits magnétiques.** Ecrans de rêve. Le temps de l'argent. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 février au Grand Auditorium) : Symphonie nº 5 en ré mineur, op. 47, de Chostakovitch ; Alexandre Nevsky, cantate pour mezzo-soprano, chœur et orchestre, op. 78 de Prokofiev, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Rudolf Barchai, sol. : Ewa Podles, mezzo-soprano. **22.20 Premières loges.** Werther (extrait), de Massenet ; Faust (extrait), de Gounod. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Miereanu, Rypdal ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : Giorgio Federico Ghedini.

Samedi 12 novembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Quatre femmes pour une goutte d'eau, de Jean-Luc Mano, Jean-Claude Bruzzi et Jean-Pierre Atlan. **13.50 La Une est à vous. 13.55 Série : Matt Houston. 14.45 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Enghien. 15.55 La Une est à vous** (suite). **18.30 Trente millions d'amis.** Émission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Antoine Blondin tel qu'en lui-même ; Traîneau à roulettes ; Cadichon réhabilité. **19.00 Feuilleton : Salut les homards. 19.25 Série : Marc et Sophie.** Maladie d'exil. **20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Cocoparadise.** Emission de Stéphane Collaro. Avec David Hallyday, Mylène Farmer, Wet, wet, wet, Paco, Martine Saint-Clair, Danièle Gilbert, Rika Zaraï, Jacques Vergès, Jango Edwards, Martin Veyron, Claire Nadeau. **22.30 Magazine : Ushuaïa.** Magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sommaire : De bruit, de fer et de feu ; Gouffre à obus ; Les gorilles ; Brancard sous-marin ; Les maîtres de l'abîme. **23.30 Feuilleton : La Mafia II.** De Damiano Damiani. Avec Michele Placido, Nicole Jamet, François Périer (1er épisode). **0.30 Journal et Météo. 0.45 Série : Les incorruptibles.** L'amuseur. **De 1.35 à 4.00 Rediffusions. 1.35 Téléfilm : L'oreille.** De Jean Prochazka. Avec Joachim Bibmeier, Gertraud Jesserer. **3.20 Feuilleton : Symphorien. 3.45 Musique.**

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. Au sommaire : « La cinquantième de L'assiette anglaise », « Maudite soit la guerre », « Une façon de faire revivre sa ville grâce à la littérature », « La revue de presse ». **14.10 Magazine : Aventure passion. 15.00 Magazine : Samedi passion.** Basket : ASVEL-Antibes (championnat de France) ; Spécial patinage artistique avec Katarina Witt, Brian Boitano, Suria Bonali. **18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.** L'habit ne fait pas le moine. **18.55 INC. 19.00 Feuilleton : Anges et loups. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Alf.** La bonne heure. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec Fats Domino, Sade, Sandy Stevens, Florent Pagny, David et Jonathan, Début de soirée, France Gall, Eric Serra, Evelyne Bouix, Pierre Arditi, Daniel Prévost, Jeane Manson, Marie-José Nat, Victor Lanoux. **22.15 Série : Crime story.** La fin d'une amitié. **23.05 Journal. 23.15 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson. Présenté par Thierry Ardisson. Interviews : Philippe Stark, Isabella Rossellini, Pascal Bruckner.

FR 3

13.00 Magazine : 12-14. FR 3 Aquitaine. 13.30 « Aquitaine 2001 ». Thème : « Le théâtre ». **14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Entreprises. 14.45 Espace 3 : Voyage autour de la table. 15.00 Espace 3 : ARC. 15.45 Espace 3 : Nulle part ailleurs qu'à Montreux. 16.00 Magazine : Sports loisirs.** Rallye aérien Saint-Louis du Sénégal ; Les six heures de Mérignac ; Jumping à Chartres ; Triathlon à Créteil. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Donald et son double, Le chariot à voile, Restons ensemble, Quel ressort !, Déboires sans boire. **18.00 Feuilleton : Diligence express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.52 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les petites plaquettes. **20.02 Jeu : La classe. 20.30 Disney Channel.** Dessins animés : La bande à Picsou, Le chat, Pluto et la dinde, Ça c'est un canard, Les angoisses de Donald ; et à 21.05, un épisode de la série Super-flics. **21.45 Journal et Météo. 22.10 Magazine : Le divan.** Invité : Philippe Druillet, dessinateur de BD. **22.30 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Schumann « A l'ombre d'Hoffmann » par le pianiste Laurent Cabasso. **23.30 Magazine : Sports 3.** Sommaire : Portrait de l'invité ; La séquence anniversaire souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick L. Boulay. **14.00 Téléfilm : Les océans de feu.** De Steven Carver, avec Gregory Harrison, Billy Dee Williams. **15.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Le rugby dans le cuir. **16.05 Série : Paire d'as. 17.00 Série : Ohara. 17.45 Série : La malédiction du loup-garou. 18.10 Cabou cadin.** Moi, Renart ; SOS fantômes ; Comte Mordicus ; Trip trap. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Théâtre : Kean.** Pièce de Jean-Paul Sartre, d'après Alexandre Dumas, mise en scène par Robert Hossein et enregistrée au Théâtre Marigny. Avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin, Danielle Volle. **23.25 Flash d'informations. 23.30 Cinéma : la Cavale impossible** □ Film américain de Stephen Gyllenhall (1984). Avec Tatum O'Neal, Irène Cara, Peter Fonda. *Deux délinquantes, une Blanche et une Noire, s'enfuient d'un tribunal. Un policier qui les poursuivait meurt accidentellement. Sachant qu'elles vont être accusées de meurtre, elles partent ensemble, au hasard. Un scénario laborieux, un naturalisme outrancier, un sentimentalisme excessif.* **0.50 Cinéma : les Ailes du désir** ■■■ Film franco-allemand de Wim Wenders (1987). Avec Bruno Ganz, Solveig Dommartin, Otto Sander (v.o.). **2.55 Cinéma : le Journal d'une femme de chambre** ■■ Film français de Luis Bunuel (1963). Avec Jeanne Moreau, Georges Géret, Michel Piccoli. **4.30 Cinéma : le Chêne d'Allouville** □ Film français de Serge Pénard (1980). Avec Jean Lefebvre, Bernard Menez, Henri Guybet. **6.00 Les superstars du catch.**

LA 5

13.15 Le best off. 13.30 Série : Supercopter. 14.20 Série : K 2000. 15.15 Série : Au cœur du temps. De 16.45 à 18.03 Dessins animés. 16.45 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.10 Vas-y Julie ! 17.35 Laura ou la passion du théâtre. 18.03 Série : Captain Power. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : La rage de vaincre. *Sur une île paisible, après un coup d'Etat militaire.* **22.20 Magazine : Télé-matches.** ▶ **22.25 Série : La belle et la bête.** De Richard Franklin, avec Linda Hamilton, Ron Perlman. **23.25 Série : Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Supercopter** (suite). **0.30 Les enquêtes du commissaire Maigret** (rediff.). **2.00 Boulevard Bouvard** (rediff.). **2.25 Journal de la nuit. 2.30 Vive la vie !** (rediff.). **2.45 Voisin, voisine** (rediff.). **3.45 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.10 Série : Voisin, voisine. 6.08 Musique : Aria de rêve.**

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.40 Feuilleton : Deux ans de vacances (rediff.). **14.35 Série : A vous de jouer Milord** (rediff.). **15.30 Série : Docteur Caraïbes** (rediff.). **16.05 Hit, hit, hit, hourra ! 16.15 Série : Drôles de dames. 17.05 Série : Vegas. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Adventure.** Main News ; Jean-Yves Blot ; Survie en montagne. **18.35 Musique : Hit 92.** Hit-parade européen. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Téléfilm : Opération Cobra.** De Marvin Chomsky, avec Ben Gazzara, Ricardo Montalban. *Avant l'arrivée du général Patton sur le front allié en Europe.* **22.15 Téléfilm : La justice de Simon l'Indien.** De George McCowan, avec Burt Reynolds, Inger Stevens. *Déchiré entre la loi de ses ancêtres qui lui commande de venger son frère et l'amour qu'il porte à une femme blanche.* **23.35 Journal. 23.50 Sexy clip. 0.20 Magazine : Midnight chaud. 0.50 Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel** (1er épisode). **1.45 Série : Erreurs judiciaires. 2.10 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.40 Musique : Boulevard des clips. 4.40 La fin du marquisat d'Aurel** (rediff.). **5.35 Erreurs judiciaires** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Patrick Maurief, écrivain et éditeur. **20.45 Dramatique.** Désirs d'amour, de Jacques-René Doyon. **22.35 Musique : Opus.** Les rêves ethniques de Peter Gabriel. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. Mazeppa, opéra en trois actes de Tchaïkovski, par le Chœur et l'Orchestre du théâtre Bolchoï de Moscou, dir. Algis Jiuratis ; sol. Youri Mazourok, baryton, Tamara Milachkiva, mezzo-soprano, Arthur Eisen, basse. **23.08 Musique de chambre.** Sonate pour deux violons op. 65, de Prokofiev ; Trio pour violon, violoncelle etpiano en mi mineur op. 67 de Chostakovitch ; Mélodies pour violon et piano op. 35 *bis*, de Prokofiev. **0.30 La terrasse des audiences au clair de lune.** Alain Surrans, directeur du Festival de Lille.

Dimanche 13 novembre

TF 1

4.00 Automobile. Grand Prix d'Australie de Formule 1. **5.58 Météo. 6.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 7.30 Automobile.** Grand Prix d'Australie (résumé). **7.50 Magazine : Bonjour monsieur le Maire.** Présenté par Pierre Bonte. **8.00 Jardinez avec Nicolas. De 8.15 à 10.30 Dorothée dimanche. 8.15 Dessin animé : Galaxie express. 8.40 Variétés : Jacky show. 9.05 Série : Tarzan. 9.50 Pas de pitié pour les croissants. 10.30 Magazine : Les animaux du monde.** Dix mille classes au secours des rhinos. **11.00 Magazine : Auto-Moto. 11.28 Météo. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Texas police. 14.15 Jeu : Music-chance. 14.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.50 Tiercé à Auteuil. 16.00 Variétés : Interchallenges. 17.05 Série : Pour l'amour du risque. 18.00 Mondo Dingo. 18.25 Série : Vivement lundi !**

19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invitée : Jeanne Moreau. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Joe Kidd** ■ Film américain de John Sturges (1972). Avec Clint Eastwood, Robert Duvall, John Saxon. *Au début du siècle, dans l'Etat américain du Nouveau-Mexique, des paysans d'origine mexicaine s'opposent à de puissants éleveurs qui les dépouillent de leurs terres. Un aventurier est pris dans leur rivalité. Western, à la manière italienne. Sturges sauve pourtant les meubles, par son métier, sa technique, et Clint Eastwood – qui a produit le film – ne déçoit pas.* **22.25 Magazine : Sport dimanche. 23.20 Journal et Météo. 23.40 Documentaire : Quand la mer a des ailes. 0.35 Concert. De 1.05 à 6.27 Rediffusions. 1.05 Téléfilm : Les fugitifs. 2.35 Feuilleton : Symphorien. 3.00 Documentaire : Histoire des inventions. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.45 Musique. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire des inventions.**

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboum. La Pimpa ; Bogus ; Mimi Cracra ; Non, non, non et non ; Alex ; Quick et Flupke ; Barnabule. **9.00 Connaître l'Islam. 9.15 Émissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** en l'église Saint-Louis des Invalides, avec Mgr Jean-Marie Lustiger. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, émission de Jacques Martin, présentée par Claude Sarraute. **13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. **15.00 Série : Magnum.** Meurtre 101. **15.55 L'école des fans.** Invité : Frédéric François. **16.40 Série : Eurocops-Euroflics.** Rapt à Paris, de Roger Pigaut, avec Jean-Pierre Bouvier, Jean-Marc Bory, Nadine Alari. **17.30 Documentaire : Le commandant Cousteau.** A la redécouverte du monde. Tahiti, l'eau de feu. **18.25 Magazine : Stade 2.** Rugby : France-Argentine ; Canoë-kayak : marathon de l'Ardèche ; Automobile : Grand Prix de formule 1 à Adélaïde ; Football : championnat de France ; Basket : championnat de France. **19.30 Série : Maguy.** Un médium et une femme. **20.00 Journal et Météo.** ▶ **20.35 Feuilleton : Le clan** De Claude Barma. Avec Victor Lanoux, Marie-José Nat, Jean Sorel, Jeane Manson. *Drogue, Mafia. A Marseille dans les années 50.* **22.10 Magazine : Cinéma, cinémas.** D'Anne Andreu, Claude Ventura et Michel Boujut. Sommaire : Good Night Irène ; Hubert Selby junior ; Leur premier film, et après ? ; Ingmar Bergman ; Yves Montand. **23.20 Journal. 23.50 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **0.05 Documentaire : Le commandant Cousteau** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Amuse 3.** Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Petit ours brun ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Magazine : Tempo. 9.30 Magazine : Ensemble aujourd'hui. 10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.20 Expression directe.** CNPF ; PS. **14.50 Magazine : Sports loisirs.** Sports en scène : Etoiles et baskets, de Thomas Gilou ; Macadamski : épreuve de ski à roulettes ; Premiers masters de lutte ; Concours complet international Le lion d'Angers ; Défi : ULM contre ULM ; Tennis à Nantes ; Patinage : trophée Lalique ; La Tierra monta : compétition de ski-alpinisme. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Victoire sur l'Everest ! **17.30 Amuse 3** Kiko ; Lolek et Bolek ; Diplodo (L'anti-gravité) ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes ; Concours Nintendo. **19.05 Série : Lady Blue.** Amour perdu. **19.56 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Feuilleton : Federico Garcia Lorca, mort d'un poète.** De J.-A. Barden, avec Nickolas Grace. (6e épisode). **21.30 Océaniques : Le magazine.** De Pierre-André Boutang. L'actualité culturelle. **21.55 Journal et Météo. 22.20 Magazine : Sports en scène.** Les poussins du Mont-Blanc, de Jean-René Vivet. **22.30 Cinéma : Eté violent** ■■ Film franco-italien de Valerio Zurlini (1959). Avec Eleonora Rossi Drago, Jean-Louis Trintignant, Lilla Brignone, Raf Mattioli. (N.) (v.o.). *C'est l'été 1943, dans une ville de la côte adriatique, au moment où Mussolini est renversé et où les Allemands occupent l'Italie. Le fils du dignitaire fasciste vit un amour fou avec une jeune veuve. Valerio Zurlini a réalisé une œuvre à la fois romantique par le jeu des sentiments et tragique par les événements historiques, en portant un regard nouveau sur une époque dont le néoréalisme des années 1946-1947 avait donné des chroniques sociales et politiques. Eleonora Rossi et Jean-Louis Trintignant forment un couple passionné, refusant l'ordre, la morale, le patriotisme, et brusquement emporté par un bouleversement violent.* **0.05 Musiques, musique.** Spécial jazz. Le septatto de Stan Laferrière.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi, Renart. **8.35 Cinéma : le Jour du fléau** ■■ Film américain de John Schlesinger (1975). Avec Donald Sutherland, Karen Black, William Atherton. **10.55 Cinéma : Mad Max 2** □ Film australien de George Miller (1981). Avec Mel Gibson, Bruce Spence, Vernon Wells. **12.30 Série : Max Headroom. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** De Michel Denisot. Invité : Henri Krasucki. **14.00 Série : Palace. 15.15 Spectacle : Surprise sur prise. 16.10 Volley-ball.** Coupe d'Europe : Bordeaux-Thessalonique. **17.00 Football américain. 18.00 Cinéma : Rose bonbon** □ Film américain de Howard Deutch (1985). Avec Molly Ringwald, Harry Dean Stanton, Jon Cryer. **19.30 Flash d'informations. 19.33 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Sous le soleil de Satan** ■■■ Film français de Maurice Pialat (1987). Avec Gérard Depardieu, Sandrine Bonnaire, Maurice Pialat. *Un prêtre médiocre exerce dans un village du Nord. Hanté par le mal, un sentiment d'échec, il s'impose des mortifications, rencontre Satan, la nuit, sous les traits d'un maquignon, accable un fille pécheresse qui se suicide. La grandeur terrible du roman de Bernanos passe admirablement dans la mise en scène de Maurice Pialat, qu'on n'attendait pas cinéaste de cet univers. Gérard Depardieu et Sandrine Bonnaire sont prodigieux en personnages révoltés, cherchant désespérément la grâce. Dérangeant à tous les sens du terme, ce film, Palme d'or du Festival de Cannes 1987, est sans égal dans le cinéma français.* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : le Charme discret de la bourgeoisie** ■■ Film français de Luis Bunuel (1972). Avec Fernando Rey, Paul Frankeur, Delphine Seyrig, Bulle Ogier. *L'ambassadeur de la République sud-américaine de Miranda et ses deux amis avec lesquels il fait le trafic de drogue n'arrivent jamais à déjeuner ou à dîner ensemble. Le scénario, basé sur la répétition d'empêchements et de fiascos, est une des plus belles inventions de Bunuel et de Jean-Claude Carrière. On admire la malice, l'humour de la mise en scène, la façon dont les rêves et les fantasmes révélateurs d'un mal social, de la décomposition de la classe bourgeoise, sont emboîtés dans la réalité. Et quels acteurs !* **23.45 Cinéma : la Gloire des canailles** □ Film italo-franco-allemand d'Alberto de Martino (1968). Avec Frederick Stafford, Curd Jurgens, John Ireland. **1.25 Cinéma : le Yacht de l'amour.** Film français classé X de Michel Ricaud (1982). Avec Monique Guru, Christine Chavert.

LA 5

6.30 Le journal permanent. De 7.30 à 10.40 Dessins animés. 7.30 Les aventures du petit koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.15 Le magicien d'Oz. 8.40 Flo et les Robinson suisses. 9.00 Dans les Alpes avec Annette. 9.30 Le magicien d'Oz. 9.50 Robotech. 10.40 Série : Captain Power (rediff.). **11.10 Série : Matthew star. 11.50 Série : La belle et la bête** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Les gorges du diable.** De Jerry Jameson, avec Robert Urich, Deborah Raffin. **14.55 Téléfilm : La dernière carte.** De Walter Grauman, avec Omar Sharif, Victoria Principal. **16.30 Série : Amicalement vôtre. 17.30 Magazine : Télé-matches. 18.30 Série : Si c'était demain. 18.55 Journal images. 19.02 Série : Si c'était demain** (suite). **20.00 Journal 20.30 Cinéma :**

48 heures ■ Film américain de Walter Hill (1985). Avec Nick Nolte, Eddie Murphy, Annette O'Toole. *Un tueur dangereux s'est évadé du bagne. Un flic le traque, en compagnie d'un truand noir qui peut le retrouver. Histoire policière banale. Mise en scène très physique, d'action, de gestes. La révélation d'Eddie Murphy.* **22.30 Série : L'enfer du devoir. 23.30 Téléfilm : Les gorges du diable** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Les gorges du diable** (suite). **1.25 Magazine : Reporters** (rediff.). **1.55 Boulevard Bouvard** (rediff.). **2.20 Journal de la nuit. 2.25 Série : Voisin, voisine. 3.25 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 3.50 Série : Voisin, voisine. 5.50 Musique : Aria de rêve.**

M 6

7.00 Clips à la carte. 8.45 La lucarne d'Amilcar. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Revenez quand vous voulez. 11.30 Le glaive et la balance (rediff.). **12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Infoconsommation. 12.10 Magazine : Ciné 6. 12.35 Variétés : Hexagone 60-80. 13.35 Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel** (rediff.). **14.30 Erreurs judiciaires** (rediff.). **15.00 Magazine : Quand la science mène l'enquête.** Thème : Les empreintes génétiques. *Un nouveau rendez-vous mensuel.* **15.50 Musique : Boulevard des clips. 16.05 Hit, hit, hit, hourra ! 16.15 Série : Clair de lune** (rediff.). **17.05 Série : Brigade de nuit. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.35 Variétés : Studio 22. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Cinéma : Force one, karateka connection** □ Film américain de Paul Aaron (1979). Avec Chuck Norris. *Deux inspecteurs de la brigade des stupéfiants ont été assassinés. Un champion de karaté est chargé d'entraîner les agents. Vaine tentative pour moderniser la lutte entre trafiquants de drogue et policiers. Tout est médiocre : scénario et réalisation. Chuck Norris tient la vedette.* **22.10 Journal. 22.25 Capital** (rediff.). **22.30 Cinéma : Femmes de personne** ■■ Film français de Christopher Frank (1983). Avec Marthe Keller, Jean-Louis Trintignant, Caroline Cellier. *Cécile, Isabelle et Adeline travaillent ensemble dans un cabinet de radiologie. Elles ont des problèmes sentimentaux. Trois portraits extrêmement justes, très réussis, de femmes modernes qui, après les conquêtes de féminisme, sont en proie à des contradictions, vivent mal une indépendance ne correspondant pas forcément aux exigences de l'amour. Trois actrices superbes.* **0.15 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.15 Le glaive et la balance** (rediff.). **1.45 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris. 2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel. 2.55 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.45 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Magazine : Charmes** (rediff.). **4.40 Documentaire : Le monde sauvage. 5.05 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.20 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Le passage, le passé-du-côté de la Bastille. **22.35 Musique : Le concert.** Les feuillets d'Orphée : René Jacobs, haute-contre, et ses élèves de la Schola Cantorum Basiliensis. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert solennel du millénaire de la Russie (donné au Théâtre du Bolchoï en juin) : La Grande Pâque russe de Rimski-Korsakov ; Credo, de Kastalsky ; Gloria, de Dadajov ; Glorification à Dieu, d'Arkhangelsky ; Messe des morts, de Rachmaninov ; Réjouissez-vous, L'intercession, de Tchesnakov ; Ouverture 1812, de Tchaïkovski ; Répons tiré du baptême de la Russie, anonyme ; Dame Lumière, de Kaltalsky ; Le Seigneur est ma lumière, de Nikolsky ; Chant à la vierge, de Zinoviev : Psaume de David nº 1, de Tchesnakov ; Que Dieu soit béni, de Rachmaninov ; Signez-vous devant le Jourdain, de Titov ; Amour sacré, de Sviridov ; La grande doxologie, de Strounsky ; Deux anges chantaient, de Tchesnakov ; L'âge d'or, de Chostakovitch ; La dame au petit chien, de Chtedrine ; Mlada, de Rimski-Korsakov ; L'ensorceleuse, de Tchaïkovski. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. **0.30 Archives dans la nuit.** Furtwängler-Berlin 1942-1944. Coriolan, ouverture, op 62 ; Symphonie nº 9 en ré mineur, op. 125, de Beethoven par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; sol. : Tilla Briem, soprano, Elisabeth Hoengen, alto, Peter Anders, ténor, Rudolf Watzke, basse.

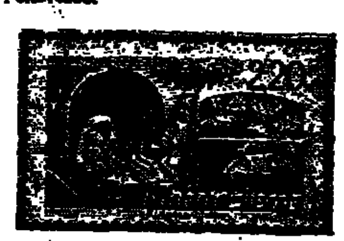
Informations « services »

PHILATELIE

Le thermalisme

La poste mettra en vente le lundi 21 novembre un timbre à 2,20 F « le Thermalisme ». Ce timbre est l'œuvre de Jean Delpech, dessinateur-graveur décédé le 30 mai dernier (*le Monde* du 11 juin).

Si le mot « thermalisme » est apparu au dix-neuvième siècle (du grec « thermos », chaud), sa pratique remonte sans doute bien avant la civilisation gréco-romaine. A l'origine, les thermes romains accueillent les ablutions des sportifs après l'exercice.



Après une longue éclipse, l'hygiène n'étant pas en odeur de sainteté, la pratique des bains renaît au dix-neuvième siècle avec la mode des villes d'eaux, leurs hôtels, leurs casinos...

Aujourd'hui, le thermalisme est une thérapeutique. Une ordonnance de 1947 précise que *« tout homme a droit au bénéfice de la cure thermale si son état de santé l'exige »*. En 1986, six cent cinquante mille curistes ont été accueillis dans les quelque cent stations thermales françaises. Le timbre illustre diverses techniques de soins associés à la cure de boisson : les bains de boue et les massages.

Le timbre, d'un format horizontal 40 × 26 mm (notice PTT n° 39, 1988) est dessiné et gravé par Jean Delpech et imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée, à Paris, les 19 et 20 novembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste « premier jour » ouvert à la Fédération thermale et climatique française, 16, rue de l'Estrapade, 5e arrondissement ; le 19 novembre, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre, 52, rue du Louvre, 1er arrondissement, et au bureau de Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, 7e arrondissement ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e arrondissement.

A noter que les locaux de la Fédération thermale et climatique française accueilleront une exposition-photo rétrospective de l'œuvre non philatélique importante de Jean Delpech.

Le club philatélique d'Enghien-Montmorency organise une manifestation le samedi 19 novembre, avec bureau de poste temporaire dans le cadre d'une opération « portes ouvertes » de l'établissement d'Enghien (Val-d'Oise). (Renseignements, souvenirs philatéliques : M. Chagniot, 16, résidence « Province de France », 86, avenue Galliéni, 93800 Epinay-sur-Seine.)

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Le coin des bonnes affaires.** — Plusieurs ventes exceptionnelles de prestige sont organisées en Suisse par Feldman, du 4 au 11 décembre, à l'hôtel International de Zurich. En vedette, un bloc de quatre neuf du 1 F vermillon type Cérès de France avec un tête-bêche estimé 400 000 FS (environ 1 600 000 F) vendu le lundi 5 décembre à 14 heures. A noter une étonnante collection du Honduras (200 000 FS), la superbe





variété du 24 c de poste aérienne américain de 1918 avec centre renversé (avion sur le dos) coté 700 000 F en vente le vendredi 9 décembre à 13 heures ou encore une bande de quatre timbres chinois avec une surcharge absente, émission de 1897, estimée 200 000 FS, sous le marteau, le mercredi 7 à partir de 13 heures. Trois catalogues ouvrages de référence (Feldman, 202, route du Grand-Lancy, Case postale 125, 1213 Onex, Genève, Suisse. Tél. : 022-57-25-30).

L'hôtel des ventes de Drouot, à Paris, accueillera, pour sa part, une vente aux enchères le vendredi 18 novembre au cours de laquelle 10 mètres cubes de colonies françaises réparties en cent soixante-quinze lots seront dispersés (renseignements : Mes Hervé Poulain et Rémy Le Fur, 70, avenue de Breteuil, 75007 Paris. Tél. : 45-67-11-31).

● **Philatélie à l'antenne.** — A la télévision le dimanche, sur TF 1 au cours de l'émission de Jean Offredo « Bonjour la France — Bonjour l'Europe », vers 7 h 30. Au programme, le 13 novembre : le soixante-dixième anniversaire de l'armistice.

A la radio, tous les dimanches de 10 heures à 11 heures sur Radio-Solidarité une émission animée par Bernard Aumont (à Paris sur 99,3 FM et à Lyon sur 98,9 FM).

● **Fermeture provisoire.** — L'Agence des timbres-poste d'outre-mer (ATPOM) annonce qu'elle sera fermée du 14 au 18 novembre.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 NOVEMBRE

« Cézanne : les années de jeunesse, au Musée d'Orsay », 9 h 45, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M. Pohyer).

« Les bâtisseurs du Marais, place des Vosges », 10 h 30 et 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Exposition Vieira da Silva », 10 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« La pyramide de verre dans l'aménagement du Grand Louvre », 11 heures et 14 h 30 ; « La pyramide illuminée », 17 heures, métro Tuileries (C.A. Messer).

« La peinture italienne du dix-septième siècle », 12 h 30, Grand Palais, dans le hall (D. Bouchard).

« Exposition Cézanne, au Musée d'Orsay », 12 h 50, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (C. Merle).

« Le Seicento, siècle du Caravage », 13 h 30, Grand-Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« Les salons du ministère de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale (Arts conférences).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15, heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Musée du crime », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes (La France et son passé).

« Le Musée du tabac », 15 heures, entrée, 12, rue Surcouf (Paris et son histoire).

« Louis XIV à Saint-Germain », 15 h 05, château de Saint-Germain, entrée (L'Art pour tous).

« Salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (M. Hager).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Permanence de l'architecture : Notre-Dame », 10 h 30, portail central.

« La villa des Jardies », 15 h 30, 14, rue Gambetta à Sèvres (par train gare Saint-Lazare).

CONFÉRENCES

Sorbonne (salle 118), 15 heures : « Le cristal, ce minéral actif. Perspectives pour la science moderne et la santé », par le docteur J.-L. Ayoun.

ISTEG (salle N° 2), 107, rue de Reuilly, 18 heures : « Approche de l'unicité de Dieu et de son essence à travers les symboles religieux de la géométrie sacrée », par G. Janier (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La Renaissance en France : la tapisserie » (Monuments historiques).

CARNET DU Monde

Décès

— Reyrieux (Ain). Savigny-sur-Orge. Maurepas. Egly. Colombes. Lyon.

Mme Jacques Fert,
Mme et M. Joël Maurice,
M. et Mme Claude Fert,
M. et Mme Bernard Fert,
M. Vincent Fert,
François, Laurent, Emmanuelle, Marine, Cécile, David et Aurélie,
Mme Louise Soubeyrand,
Parents et alliés,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jacques FERT,

survenu le 9 novembre 1988, à l'âge de soixante et onze ans.

Ses funérailles civiles auront lieu, le lundi 14 novembre, au cimetière de Reyrieux, où l'on se réunira, à 11 heures.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré.

Remerciements

— Mme Louis Lataillade,
M. Jean Lataillade,
remercient tous ceux qui leur ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès du

docteur Louis LATAILLADE,

dont les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Martin de Pau, le samedi 8 octobre 1988.

12, avenue de Flirey,
06000 Nice.

Anniversaires

— Le 12 novembre 1983 disparaissait

Maurice JANET (ENS 1907)
professeur honoraire
de mathématiques à la Sorbonne.

« In memoriam. »

Communications diverses

— **Promotion X-22,**

déjeuner 17 novembre, téléphoner urgence, participation ou non. Socquet, 39-69-24-02.

— En raison de grève postale, Clara Scremini Gallery, 39, rue de Charonne, 75011 Paris et Nane Stern, passage de l'Homme, 26, rue de Charonne, 75011 Paris, vous informent de leur vernissage, le mardi 15 novembre 1988, à partir de 18 heures.

LE WEEK-END DU CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 12 novembre

Chartres, 3 000 autos au 1/43e, jouets mécaniques de 1850 à 1950.

PLUS LOIN

Samedi 12 et dimanche 13 novembre

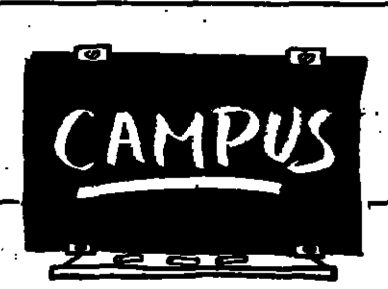
Bayeux, bijoux anciens, cuivres, étains 19e, argenterie 18e, 19e, 1900; **Honfleur**, tableaux modernes, grands crus Bordeaux et Bourgogne; **Saint-Brieuc**, mobilier de châteaux, tableaux et objets d'art 18e et 19e; **Louviers**, autos miniatures et jouets en tôle; **Vendôme**, meubles, objets d'art 18e, tableaux anciens provenant de châteaux, 33 fourrures état neuf (taille 42-44).

Dimanche 13 novembre

Avranches, meubles 18e, 19e, curiosités, argenterie 1925 ; **Calais**, 200 tableaux 19e, impressionnistes et post-impressionnistes et modernes; **Louviers**, (suite de la vente de la veille); **Issoudun**, bijoux, argenterie 18e, mobiliers ancien et de style; **Marseille**, 10 000 bouteilles grands crus Bordeaux et Bourgogne, alcools divers dont Chivas 40 ans d'âge; **Bourg-en-Bresse**, meubles et objets d'art exceptionnels 16e, 17e, 18e, tapisserie 16e; **Vire**, meubles, objets d'art 18e, 19e.

FOIRES ET SALONS

Toulouse, Draveil, Mantes-la-Jolie, Lacouture (62), La Ferté Allais et Boulogne-Billancourt.



Une filière « junior-entreprise » à HEC

Lancé en 1967, à l'initiative de l'ESSEC, le mouvement des junior-entreprises a connu en vingt ans un essor considérable. Quelque quinze mille étudiants participent aux activités des cent dix junior-entreprises qui, dans les écoles et les universités, offrent leurs services aux entreprises, faisant un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 75 millions de francs (1).

Comme nous l'annoncions dans notre enquête publiée dans *le Monde Campus* du 3 mai, ce mouvement franchit, à cette rentrée, une nouvelle étape dans sa reconnaissance académique, avec la création, à HEC, d'une filière « junior-entreprise », qui permettra à six étudiants d'intégrer cette activité dans leur cursus universitaire. Cette formation permettra à ses bénéficiaires d'allier leur travail à leurs études, en étalant sur deux ans les cours de deuxième année, ce qui portera leur scolarité à quatre ans au lieu de trois. Ils suivront un programme adapté à leur activité, dispensé par les entreprises partenaires : Arthur Andersen leur offrira un stage de six mois, et Procter and Gamble mettra au point des séminaires sur les techniques de vente et de management, et sur les méthodes de l'enquête.

La junior-entreprise d'HEC, qui prendra cette année le nom d'« HEC Études » (au lieu de « HRC Junior conseil »), comprend sept départements : études de marché ; missions export ; finance ; promotion des ventes ; Axe (audiovisuel, communication d'entreprise) ; informatique ; traduction. Elle travaille en partie avec d'autres junior-entreprises, en particulier celle de l'Ecole centrale, pour le concours « Initiative export ». Avec plus de 5 millions de francs de chiffre d'affaires, elle est l'une des plus grosses junior-entreprises de France.

F. G.

(HEC Études, centre HEC-ISA, 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-19-58 et 39-56-00-85.)

(1) Cinq junior-entreprises ont perdu leur label lors du dernier congrès de la Confédération nationale, parce qu'elles ne répondaient pas aux critères requis de qualité (*le Monde* du 13 septembre.)

● Formation des chimistes

L'Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse organise, les 17 et 18 novembre, un colloque : « La formation des ingénieurs chimistes : quelle stratégie pour la France ? », où seront étudiés notamment les systèmes de formation dans les grands pays d'Europe et les évolutions nécessaires pour tenir compte des transformations technologiques.

(Inscriptions : Société de chimie industrielle, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 45-55-69-46.)

● Industrie alimentaire

L'Institut supérieur d'agriculture (ISA) et l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (ENSIA) créent un « cycle d'études supérieures en industrie alimentaire » (CESIA), destiné à former des ingénieurs qualiticiens dans l'industrie alimentaire. Pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un DEA de biologie.

(CESIA-ENSIA, domaine du Cartis, 329, rue Jules-Guesde, 59651 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Tél. : 20-67-17-90 ou 20-30-83-14, M. Tranchant.)

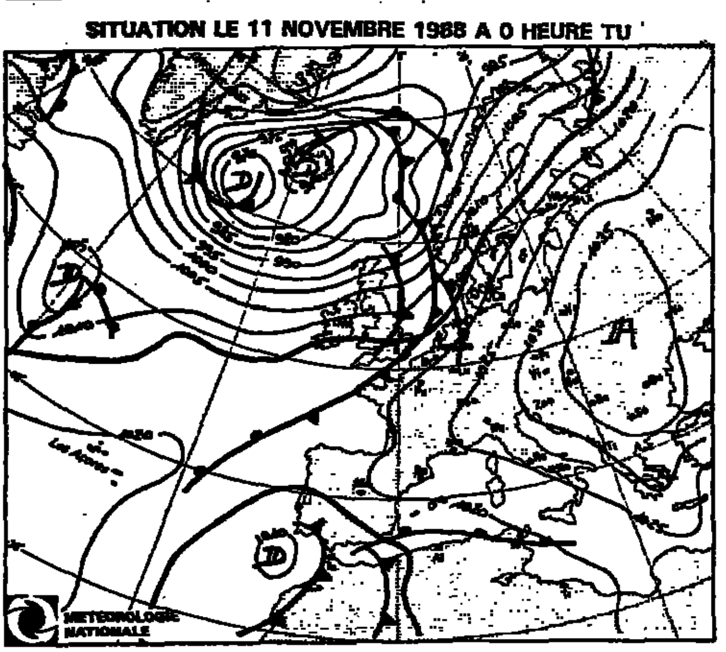
● Achat industriel

Le compte rendu de la journée de travail sur « une nouvelle stratégie aux achats : l'assurance qualité fournisseur », organisée en mai dernier par l'Institut de management de l'achat industriel de l'École supérieure de commerce de Bordeaux, est publié dans un numéro hors série de la *Revue internationale de l'achat* (175 F).

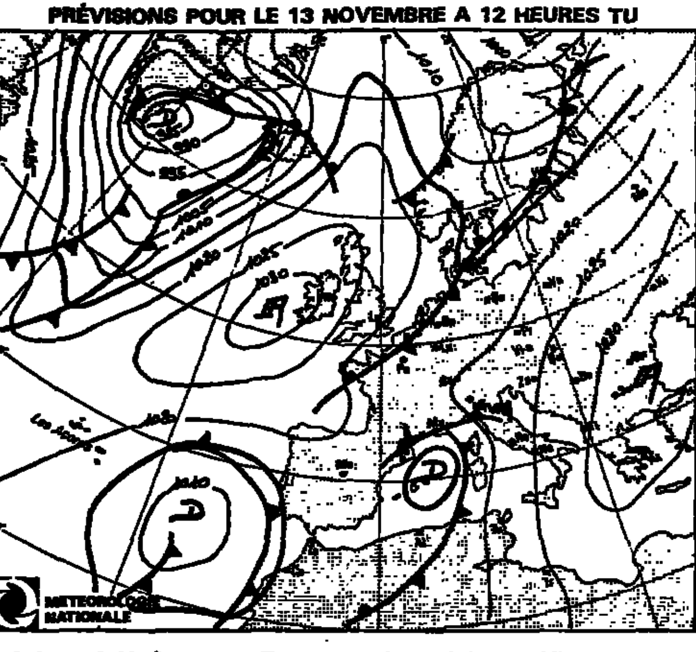
(Institut de management de l'achat industriel, domaine de Raba, 680, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-80-70-50.)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 novembre à 0 heure et le dimanche 13 novembre à 24 heures.

Les hautes pressions persistent sur la France. Elles sont affaiblies sur le Nord-Ouest par un flux perturbé qui circule des îles Britanniques à la Scandinavie. Un minimum remonte des côtes marocaines au Baléares en se comblant.

Samedi. — Le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays en début de journée. Les brouillards et nuages bas, fréquents sur la moitié nord et le centre, se dissiperont en mi-journée. Les bruines tomberont en cours de journée sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord. Elles sont également à craindre le matin sur les côtes du Languedoc-Roussillon. Des ondées à caractère orageux se développeront sur les régions du Sud-Ouest au Languedoc-Roussillon, puis à la Provence en soirée. Le soleil fera néanmoins de courtes apparitions sur le Nord l'après-midi. Il sera moins timide sur le Nord-Est, le Centre et les Alpes.

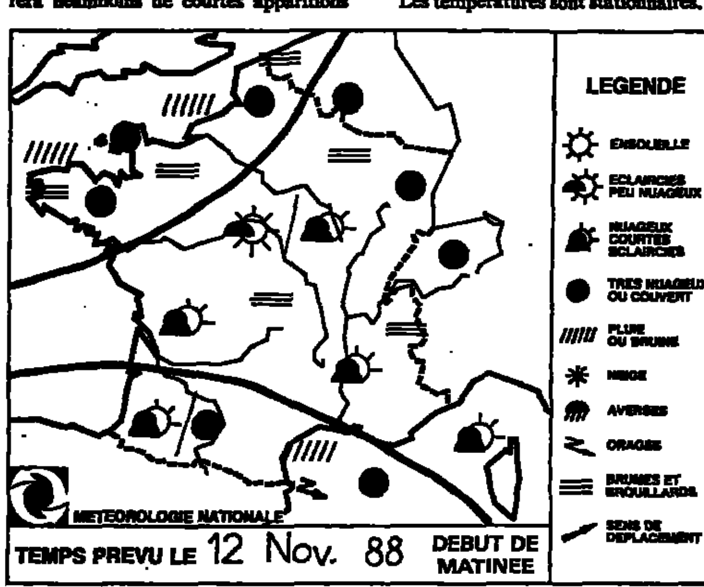
Le vent de sud-est se renforcera en Méditerranée.

Les températures minimales seront de 6 à 9 degrés sur le Nord-Est, le Centre et les Alpes, de 9 à 12 sur l'Orléanais à l'Ile-de-France, de 11 à 14 de la Bretagne au Nord, de 10 à 16 sur le sud.

L'après-midi, il fera de 11 à 15 degrés de la Bretagne au Nord, du 13 à 17 du Nord-Est aux Alpes, de 15 à 18 des Pays de Loire au Centre, de 17 à 24 des régions Sud à la Corse.

Dimanche. — Peu de changement. Toutefois, les bruines seront plus rares sur les côtes de la Manche. Les pluies orageuses du sud gagnent tout le pourtour méditerranéen en prenant localement de l'intensité. Le vent d'est reste fort en Méditerranée.

Les températures sont stationnaires.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-11-1988 à 6 heures TU et le 11-11-1988 à 6 heures TU — le 11-11-1988

	Maxima	Minima	Temps
FRANCE			
AJACCIO	22	10	D
BIARRITZ	24	10	B
BORDEAUX	21	11	B
BOURGES	17	8	B
BREST	16	13	B
CAEN	17	12	C
CHERBOURG	16	12	N
CLERMONT-FERR.	17	5	D
DIJON	15	9	B
GRENOBLE St-M-H	15	10	C
LILLE	15	12	B
LIMOGES	18	9	D
LYON	17	7	D
MARSEILLE-MAR.	19	14	N
NANCY	15	10	P
NANTES	20	10	B
NICE	18	10	D
PARIS-MONTS.	16	11	B
PAU	21	8	B
PERPIGNAN	17	16	P
RENNES	19	13	B
St-ETIENNE	19	8	D
STRASBOURG	10	6	C
TOURS	17	10	N
TOULOUSE	19	15	C
POINTE-A-PITRE	31	21	A
ÉTRANGER			
ALGER	24	19	N
AMSTERDAM	14	11	C
ATHÈNES	13	8	N
BANGKOK	30	22	N
BARCELONE	20	16	N
BELGRADE	4	−6	D
BERLIN	6	2	N
BRUXELLES	14	13	C
LE CAIRE	21	13	D
COPENHAGUE	5	5	P
DAKAR	27	23	D
DELHI	31	15	D
DJERBA	24	19	N
GENÈVE	11	9	B
HONGKONG	21	15	P
ISTANBUL	7	2	C
JÉRUSALEM	16	9	P
LISBONNE	19	16	P
LONDRES	16	9	N
LOS ANGELES	19	12	C
LUXEMBOURG	10	9	P
MADRID	18	11	P
MARRAKECH	16	12	A
MEXICO	26	7	B
MILAN	10	6	C
MONTRÉAL	12	4	A
MOSCOU	−4	−5	C
NAIROBI	23	14	P
NEW-YORK	17	8	A
OSLO	3	2	P
PALMA-DE-MAJ.	23	13	N
PÉKIN	14	4	D
RIO-DE-JANEIRO	29	23	C
ROME	16	12	O
SINGAPOUR	31	23	P
STOCKHOLM	4	3	P
SYDNEY	22	18	N
TOKYO	23	7	D
TUNIS	24	15	D
VARSOVIE	−1	−9	D
VENISE	11	1	D
VIENNE	4	−4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Économie

Sans vouloir relancer la polémique sur les hausses de loyers

Le PS propose une réforme de la loi Méhaignerie

Les socialistes étaient jusqu'ici restés muets sur les conditions d'application de la loi Méhaignerie sur les rapports entre propriétaires et locataires. Dans une lettre adressée mercredi 9 novemebre à M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, fait état des réflexions et des propositions *« qui pourraient, en accord avec le gouvernement, faire l'objet d'une proposition de loi »*. Cette lettre fait suite à une rencontre, le 28 juillet, entre une délégation du groupe socialiste (1) et le ministre, à propos des *« inquiétudes »* que provoque l'application de certaines dispositions.

Se défendant de vouloir *« relancer une polémique autour des problèmes de location comme les conservateurs l'avaient fait lors des débats sur la loi Quilliot, ce* [qui] *serait stérile »*, le groupe socialiste veut simplement trouver des remèdes *« aux aspects néfastes de la loi actuelle qui conduisent à des situations de précarité ou d'exclusion »*.

Les propositions du groupe socialiste tiennent en dix points :

1) Réintroduire dans la loi la notion de *« droit à l'habitat »*, qui figurait au début de la loi Quilliot et a disparu de la loi Méhaignerie.

2) Pour les locations en meublé, rappeler la nécessité d'un contrat écrit ainsi que le caractère professionnel du loueur.

3) Préciser dans l'état des lieux la situation de conformité aux normes d'habitabilité et les conditions d'une éventuelle mise aux normes.

4) L'évolution des loyers *(« un des postes les plus inflationnistes des dernières années »)*. L'idée est d'instituer dans chaque département un observatoire de l'habitat et des loyers, qui pourra *« à l'issue de quelques années de stockage de données fournir des éléments statistiques indispensables »* lors du renouvellement du bail dans le parc privé. D'ici là, *« les augmentations pourraient être limitées à « un plafond de « n » fois l'augmentaion de l'indice du coût de la construction »*. Dans le secteur HLM, il s'agit d'un retour pur et simple aux négociations collectives de hausse de loyers prévues dans la loi Quilliot.

5) La justification du congé. Dans la loi Méhaignerie, le locataire n'a jamais à justifier son départ, et le bailleur doit le faire, mais seulement pendant la période transitoire. La proposition est de rendre obligatoire la justification du congé pour l'un et pour l'autre.

6) Réintroduire un délai d'apurement de la dette pour permettre au locataire de s'acquitter.

7) Rendre plus efficace la justification des charges locatives en permettant de nouveau l'intervention des associations.

8) Perpétuer les dispositions transitoires (prévues jusqu'en 1991 sur l'ensemble du territoire, et jusqu'en 1995 dans les agglomérations de Paris, Lyon et Marseille) : justification du congé (vente ou réutilisation personnelle), recours possible à la commission départementale de conciliation si le locataire refuse l'augmentation de loyer proposée, étendue sur trois ans...

9) Allonger la durée du bail (actuellement de trois ans) à quatre ans pour les bailleurs personnes physiques et six ans pour les personnes morales.

10) Réintroduire dans la loi une reconnaissance du rôle des associations et l'idée des *« rapports collectifs de location »*.

Un repoussoir ?

Depuis le début de l'été, les discussions font rage au sein du Parti socialiste sur l'attitude à adopter à l'égard de la loi Méhaignerie. Il semble qu'un accord se soit fait entre ceux qui souhaitaient une abrogation pure et simple de cette loi et ceux qui faisaient confiance au gouvernement pour procéder par petites touches. Il est vrai que la hausse excessive des loyers, essentiellement à Paris, en région parisienne et au cœur de quelques grandes villes, va poser au gouvernement, au milieu de l'année 1989 (renouvellement de 1,8 million de baux), un réel problème. Il s'agira à la fois d'éviter une dérive inflationniste qui deviendrait insupportable et d'éviter une éventuelle jacquerie des locataires jusqu'ici trop peu nombreux à être touchés de plein fouet pour envisager une révolte collective.

MM. Maurice Faure et Bérégovoy semblent bien embarrassés sur les mesures à adopter pour endiguer la hausse excessive des loyers sans redonner à l'opposition, toujours prête à voler au secours des propriétaires et des administrateurs de biens, un cheval de bataille qui lui fait cruellement défaut. Bien sûr, M. Maurice Faure a entrepris de négocier des accords de modération avec les propriétaires institutionnels et les responsables des organisations professionnelles. Mais on sait bien que toute approche d'une éventuelle réglementation peut avoir pour effet immédiat des propositions de hausses encore plus fortes, par précaution. De plus, à la fin de 1989 arriveront à terme les premiers baux souscrits par les locataires sous le régime intégral de la loi Méhaignerie : le locataire, s'il ne trouve pas de terrain d'entente avec son propriétaire, devra partir. Dans les endroits où le marché est très *« tendu »* cela risque d'être très douloureux pour certains locataires, qu'ils restent ou partent.

Sur cette toile de fond, les propositions du groupe socialiste seront ressenties, par les propriétaires et les administrateurs de biens, comme une volonté dissimulée de retour à la loi Quilliot. N'avaient-ils pas considéré comme à peine supportable l'instauration d'une période transitoire dans la loi Méhaignerie ? Ils ne manqueront pas de se précipiter chez leur ministre pour lui faire savoir leur hostilité fondamentale à ce retour à un encadrement des loyers. M. Maurice Faure aura beau jeu de leur répondre que lui-même, tout comme M. Bérégovoy, a toujours affirmé sa volonté de ne pas remettre en chantier cette loi, tout en leur faisant remarquer que les hausses sont excessives... Dans ce scénario de politique-fiction, la proposition du groupe socialiste pourrait bien faire figure de repoussoir pour obtenir l'accord des intéressés sur des mesures moins drastiques, mais plus efficaces parce qu'acceptées.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) MM. Jean Auroux, Jean Le Garrec et Guy Malandain.

L'UDF et l'UDC s'abstiennent sur le budget de l'équipement et du logement

Les députés ont adopté, jeudi 10 novembre en première lecture, le budget de l'équipement et du logement. Les socialistes ont voté pour. Les députés UDC et UDF se sont abstenus. Les élus RPR et le PC ont voté contre. A la demande du gouvernement, l'article 64 rattaché au budget de l'urbanisme et du logement, qui prévoyait notamment d'abaisser de 0,72 % à 0,62 % le taux de contribution des employeurs à l'effort de construction (le fameux 1 % patronal) et qui faisait l'unanimité contre lui, a été « réservé ».

M. Maurice Faure, ministre chargé de l'équipement et du logement, a annoncé que le gouvernement s'engageait à relever de 0,62 % à 0,65 % le taux de cotisation patronale, conformément à ce que souhaitaient les députés socialistes, d'ici à la fin de l'examen du budget.

M. Michel Charasse, ministre du budget, était partisan d'un abaissement de la cotisation patronale à 0,57 %. Il avait dû, lors des arbitrages budgétaires, accepter, à la demande de M. Faure, de fixer le taux à 0,62 %.

Pour l'urbanisme, le logement et les services communs, les crédits s'élèvent à 56,1 milliards de francs, soit une hausse de 6,1 % par rapport à 1988, et représentent 4,35 % du budget général de l'Etat. Pour les routes, le budget est de 7,5 milliards de francs, soit 2 % de plus qu'en 1988 (0,58 % du budget général de l'Etat).

M. Maurice Faure a quitté l'hémicycle du Palais-Bourbon, jeudi 10 novembre dans la soirée, avec un large sourire, satisfait sans aucun doute d'avoir obtenu le vote de son budget avec l'abstention des députés UDF et UDC à l'issue d'une longue journée de débats, mais aussi – surtout ? – flatté d'avoir reçu de ces mêmes députés un hommage appuyé.

Au nom des centristes, M. Bruno Durieux (UDC, Nord), visiblement séduit, l'avait félicité pour son *« talent »* et sa *« courtoisie »*, et M. Léonce Deprez (UDC, Pas-de-Calais) avait tenu à lui exprimer la satisfaction de son groupe *« sur la forme et le fond »* de son intervention. Certes, des voix nettement plus critiques s'étaient élevées : celle de M. Jean Tiberi (RPR, Paris) et, surtout, celle particulièrement sévère de M. Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis), qui voyait justement dans ces louanges de l'opposition une de ses raisons de réaffirmer l'hostilité des communistes à ce budget. *« Il n'est pas possible,* constatait M. Brard, *de faire une politique de gauche avec l'appui de la droite. »* En début de séance, l'orateur du groupe communiste, M. André Duroméa (PC, Seine-Maritime), avait égrené un long chapelet de critiques sur le budget de l'urbanisme et du logement, dénonçant *« la continuité avec la politique de M. Méhaignerie, et même son aggravation »*.

L'accession à la propriété

Les députés communistes avaient fait de l'abrogation de la loi Méhaignerie leur principal cheval de bataille. M. Duroméa reprocha également au ministre *« l'absence de progression significative des crédits de construction et de réhabilitation »* en faveur du logement social et la disparition des crédits pour les prêts d'accession à la propriété (PAP) dans le budget 1989.

Quant aux socialistes, ils eurent dès le début de la discussion le souci de ne pas relancer la polémique entre loi Quilliot et loi Méhaignerie, même si l'abrogation de celle-ci avait été évoquée par nombre d'élus de leur groupe lors de meetings électoraux. Refusant d'arbitrer le « match » entre ces deux lois, M. Guy Malandain (PS, Yvelines) déclara : *« Le sujet veut que sans esprit de revanche nous expliquions ce qui a bien fonctionné, et ce qui a posé des problèmes pour procéder aux ajustements nécessaires. »*

En fait, toute la discussion budgétaire était suspendue à une inconnue de taille : la réforme du financement d'accession à la propriété que M. Maurice Faure envisage de présenter bientôt au Parlement, et qui prévoit de remplacer les PAP et l'aide personnalisée au logement (l'APL) par une prime.

Le gouvernement avait confié sur ce sujet à M. Jean-Michel Bloch-Lainé la mission de rédiger un rapport dont les conclusions ont été remises au ministre, à la veille de la discussion budgétaire. Le budget pour 1989 s'accordaient à dire tant M. Jean Anciant (PS, Oise, rapporteur de la commission des finances) que M. Maurice Faure est donc *« un budget de transition »*.

Inutile donc, selon le ministre, de crier à l'abandon de la politique sociale comme M. Jean Tiberi (RPR, Paris) ou de s'inquiéter comme M. Christian Kert (UDC, Bouches-du-Rhône) de l'absence de crédits nouveaux pour l'accession à la propriété et de la limitation du financement prévu pour les PAP. *« Il n'y aura pas de vide juridique,* assurait M. Faure, *et le nouveau système sera financé par l'Etat. Je parle sous le contrôle du ministre du budget, dont il n'est pas toujours facile d'invoquer le témoignage »*, ajoutait avec ironie M. Faure à l'adresse de M. Charasse venu assister un instant à la discussion.

Autre critique commune aux centristes et aux communistes, la dégradation des aides personnelles et la révision du barème de l'aide personnalisée au logement, devenue trop lourde à supporter pour le budget. M. Faure rappela à ce sujet l'aide apportée en juin dernier par le gouvernement aux « sinistrés des PAP » (qui ne pouvaient pas faire face à leurs engagements financiers en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la baisse de l'inflation), d'un coût de 600 millions de francs, pour 1989, l'ouverture du droit à l'APL pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, logés dans le parc immobilier privé (200 millions de francs).

Ces précisions n'emportèrent pas la conviction des députés, qui adoptèrent un amendement, déposé à la fois par les centristes, les communistes et les socialistes, tendant à la suppression de l'art. 63 rattaché au budget, qui prévoyait la modification du barème de l'APL.

Surveillance des loyers

A propos de la hausse des loyers, M. Faure annonça que des *« contrats de modération »* avaient été passé avec des propriétaires institutionnels. Concernant 240000 logements, ces contrats disposent que l'augmentation ne doit pas excéder plus de 10 % en trois ans répartis en tiers annuels. Si elle les dépasse, la hausse sera évaluée sur six ans. *« Si l'application de ces accords, plus difficiles à négocier avec le secteur privé, s'avérait décevante,* a prévenu M. Faure, *le gouvernement aviserait et prendrait d'autres mesures, car des hausses injustifiées et excessives ne sont pas tolérables. »*

Dernier point d'achoppement du débat, la diminution de la cotisation patronale à l'effort de construction, le fameux « 1 % » qui passait dans le projet de budget de 0,72 % en 1988 à 0,62 %.

Cette baisse faisait l'unanimité contre elle, et le ministre lui-même ne cachait pas son désaccord à ce sujet avec son collègue du budget, reconnaissant que cette mesure n'était *« pas franchement positive. »* *« C'est un euphémisme,* lançait M. François-Michel Gonnot (UDF, Oise). *Les organisations syndicales vous mettent en garde. Les organismes collecteurs crient à la catastrophe. Les entreprises sont mécontentes... sans parler des organismes d'HLM. »*

Défendant son amendement de suppression, M. Bruno Durieux estimait à son tour que cet abaissement ne se justifiait *« ni logiquement, ni économiquement, ni socialement. »*

L'annonce par le ministre du dépôt d'un amendement, à la fin de la discussion budgétaire, tendant à relever ce taux à 0,65 % devait calmer les esprits et permettre l'abstention des centristes et des députés UDF.

PASCALE ROBERT-DIARD.

MONNAIES

Réserves sur la politique de M. Bush

Le dollar au-dessous de 6 F

La chute du dollar, amorcée dès l'annonce de l'élection de M. George Bush à la présidence des Etats-Unis, s'est accélérée vendredi 11 novembre à Francfort, où le cours de la devise américaine est tombé de 1,76 DM à 1,74 DM, ce qui donne une parité légèrement supérieure à 5,95 F. Jeudi, à la veille du chômage du 11 novembre, le cours du dollar sur la place de Paris s'établissait un peu au-dessous de 6 F, pour glisser à 5,99 F à New-York dans la soirée : c'est la première fois depuis le 22 juin dernier que le « billet vert » retombe au-dessous de 6 F, après avoir frôlé 6,50 F l'été dernier.

De même à Tokyo, le dollar a « cassé » la barre des 124 yens, s'établissant à 123,70 yens, malgré les interventions de la Banque du Japon, la seule à intervenir, semble-t-il, avec la Réserve fédérale des Etats-Unis, mais dans une mesure modeste pour cette dernière. La Banque fédérale d'Allemagne reste l'arme au pied, du moins pour le moment.

Selon les opérateurs, les groupes multinationaux, notamment en Suisse, commenceraient à vendre du dollar, ces ventes reflétant les inquiétudes des milieux financiers internationaux sur la politique future du président Bush. Ce dernier, on le sait, a affirmé à maintes reprises qu'il se refuserait à augmenter les impôts pour réduire un déficit budgétaire qui reste important et qui, selon la plupart des observateurs aux Etats-Unis, a peu de chances de se contracter sans des mesures draconiennes.

Par ailleurs, les déclarations de M. Martin Feldstein, ancien chef des conseillers économiques à la Maison Blanche, selon lesquelles la diminution du déficit commercial américain exige une baisse supplémentaire du dollar de l'ordre de 15 % à 20 %, n'ont pu manquer d'impressionner les milieux financiers. Sans doute M. Feldstein n'est-il pas l'interprète des responsables américains, mais ses propos n'ont rien arrangé. A cet égard, tout le monde attend la publication, le 16 novembre, des chiffres du déficit commercial américain pour le mois de septembre. Si ces chiffres sont mauvais, comme ils l'étaient pour le mois d'août, de nouvelles attaques se porteraient sur le dollar.

Conséquence logique de la hausse du mark par rapport au dollar, le franc s'est affaibli par rapport à la devise allemande, dont le cours s'est élevé à près de 3,42 F, à 1 centime de son cours plafond de 3,43 F. Selon certaines indications, la Banque de France serait intervenue pour défendre sa monnaie.

F. R.

AFFAIRES

La crise du Crédit agricole « inquiète » le gouvernement

La situation actuelle de la Caisse nationale du Crédit agricole est, *« inquiétante »*, a déclaré jeudi 10 novembre le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, selon lequel *« les pouvoirs publics observent avec attention et, par moments, avec un peu d'étonnement »*, ce qui se passe à la « banque verte », après le limogeage, mardi 8 novembre, de son directeur général, M. Bernard Auberger, en conflit avec le nouveau conseil d'administration de la Caisse, élu en avril dernier après sa mutualisation.

Le ministre souhaite que le Crédit agricole propose le nom d'un nouveau directeur qui *« ait l'adhésion du conseil d'administration de la Caisse et du gouvernement »* (on sait que ce dernier a conservé le pouvoir d'agrément sur la nomination de ce directeur). M. Nallet ne veut pas *« mêler »* cette question avec celle du renouvellement, au 1er janvier prochain, de la convention liant le Crédit agricole à l'Etat, notamment sur la distribution exclusive des prêts bonifiés aux agriculteurs : *« ce ne serait pas correct »*.

A cette occasion, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a indiqué jeudi 10 novembre sur Europe 1 qu'il souhaitait voir le Crédit agricole perdre le monopole de distribution des prêts bonifiés à l'agriculture. *« Il y aura toujours des prêts bonifiés. Autrement dit, les agriculteurs ne perdront rien ; mais je souhaite que beaucoup d'établissements de crédit puissent distribuer aux agriculteurs ces prêts »*, a précisé M. Bérégovoy.

Économie

Les conflits sociaux

Les chauffeurs postiers reprennent le travail dans trois garages parisiens sur sept

La situation restait confuse dans la matinée du vendredi 11 novembre dans les PTT, où on a cependant observé, le jeudi 10 novembre, une amorce de reprise du travail. Dans la soirée du 10, le ministre Paul Quilès avait annoncé sur RTL que *« le travail reprenait »* parmi les chauffeurs de camion et que le tri du courrier pouvait recommencer dans la nuit de jeudi à vendredi (sept bureaux de poste centraux étaient débloqués à Paris). Dans l'après-midi, les garages de Chemin-Vert, Félix-Faure et Asnières avaient repris une certaine activité, les non-grévistes ayant obtenu que l'encadrement s'engage à assurer leur sécurité. Dans trois autres centres (Bercy, Arcueil, Aubert), les discussions allaient bon train entre grévistes et non-grévistes. En revanche, au garage Keller, siège de la coordination, la situation était totalement bloquée.

Dénonçant *« une minorité de jusqu'au-boutistes »*, M. Quilès s'était engagé le 10 novembre à tout faire pour assurer une reprise du travail dans la journée. Des négociations s'engageaient au centre de tri d'Orléans, tandis que le travail reprenait au bureau de poste principal du Havre. Les chauffeurs du tri de Bordeaux et de Toulouse reprenaient également le travail pendant que les grèves se poursuivaient à Marseille et à Amiens.

Même si la reprise du travail se généralisait, il faudra de deux à trois semaines pour venir à bout de plus de cent millions d'objets en souffrance. Quant à la grogne des usagers, elle s'amplifie (1) : une « coordination de sociétés PME-PMI » menace de manifester la semaine prochaine tandis que les chambres consulaires appelaient les employeurs à confier leur courrier à des transporteurs privés.

● Dans les transports urbains, le point noir demeure Lyon, qui est entrée le 11 novembre dans son dix-septième jour sans autobus ni métro. Le tribunal de grande instance a nommé un médiateur en la personne de M. Paul Dominjon, président du comité économique et social Rhône-Alpes. Des grèves se poursuivent à Saint-Etienne et à Marseille et ont commencé dans les autobus à Toulouse. A Air France, la grève des mécaniciens au sol continue, entraînant des retards et quelques annulations de vols.

● A la SNCF, la CGT, la CFDT et FO ont maintenu leurs préavis de grève pour la semaine prochaine : les préavis CGT et CFDT commencent le dimanche 13 novembre à 20 heures, celui de FO lundi 14 à 20 heures. Ils se terminent mardi 15 à 20 heures pour FO, jeudi 17 à 8 heures pour la CGT et le lundi 24 à 8 heures pour la CFDT.

(1) Le ministère a ouvert un service télématique pour les usagers : il est accessible par le 36-05-20-20 et est ouvert depuis le 10 novembre, à 17 heures.

Des grévistes combatifs et... rémunérés

(Suite de la première page.)

Ces militants ne peuvent rien face à la coordination du centre Keller, à Paris, ou à la surenchère de boutefeux assurés de l'impunité. *« On peut bien continuer à dire qu'on va faire caler le gouvernement, puisqu'il n'en coûtera rien. »* « *Je pèse mes mots*, déclare un agent de la base ; *dans cette affaire, il y a eu du laxisme jusque dans les hautes sphères de l'administration.* »

A l'origine de cette situation étonnante, il y a une explication technique et, assurent certains, une attitude politique prêtée au ministre des PTT et de l'espace, M. Paul Quilès.

Dans les garages, en période normale, les chauffeurs ont l'habitude de prendre leurs clés au tableau avant d'effectuer leur tournée. Ils sont indépendants, individualistes et, finalement, se rencontrent assez peu. Quand le mouvement a commencé à Chemin-Vert et à Keller, des véhicules – une centaine – étaient dans la nature. Ils serviront à bloquer les accès des centres de tri et les abords des bureaux de poste. Quelques-uns seront entravés par des sabots de Denver aux abords de la Maison de la radio.

Quand l'agitation gagnera du terrain, les directions des garages prendront une décision qui explique le paradoxe d'aujourd'hui. Toutes les clés seront retirées des camions et des tableaux, pour limiter les « rodéos » dans Paris et les « jeux de piste ». Conséquence : on ne pourra plus distinguer les grévistes des chauffeurs empêchés de travailler !

Plutôt que de trancher sur un point aussi délicat, le ministère a décidé que chacun serait assimilé à un non-gréviste, sauf ceux des chauffeurs qui auront été identifiés, sur des critères d'ailleurs assez imprécis.

Et ce n'est que jeudi 10 novembre, parmi d'autres mesures, que M. Paul Quilès fera savoir en haussant le ton que toute personne qui n'aura pas repris son travail sera dorénavant jugée gréviste et verra donc son salaire mensuel amputé d'un trentième par jour supplémentaire de grève.

A l'évidence, cette annonce visait à accélérer la reprise du travail dans les deux garages qui ont majoritairement accepté les dernières propositions de la direction générale, ceux de Félix-Faure à Aubervilliers et du Chemin-Vert. Bien entendu, elle a aussi pour objectif d'introduire un élément de discorde parmi les plus intransigeants qui disposaient là d'un argument en faveur de la poursuite du conflit.

On peut s'interroger sur ce qui apparaîtra comme une bévue. Certains sont perplexes sur ses raisons profondes. Si l'on avait voulu aider les jusqu'auboutistes et la CGT – au comportement si ambigu depuis le début, – on ne s'y serait pas pris autrement. Sans aller jusque-là, la fédération CFDT des PTT, lors d'une conférence de presse, le 10 novembre, faisait pour sa part allusion aux élections municipales pour critiquer le ministre des PTT coupable de *« vouloir éviter des affrontements directs avec la CGT »* jusqu'à cette échéance.

Deux trentièmes

D'une certaine façon, le mal est fait. Les grévistes du centre de tri de Lille-Lezennes, qui se sont arrêtés pendant vingt jours, se verront prélever deux trentièmes de leur salaire seulement, qui correspondent à deux journées nationales de grève assorties d'un préavis. Chez les chauffeurs postiers, mais aussi dans les centres de tri, l'exemple a été abondamment cité.

Contre toute vraisemblance, des syndicalistes ou des meneurs de coordination font courir le bruit que l'abrogation promise de l'« amendement Lamassoure » autorisant le prélèvement d'un trentième de salaire pour tout fonctionnaire qui fait grève pendant une unique heure, pourrait avoir un effet rétroactif, rumeur de nature à embraser les centres de tri, avec de courts arrêts de travail au bon moment.

L'atmosphère est parfois à couper au couteau. Ce n'est pas uniquement pour aviver le souvenir de mai 68 qu'on nomme « Katangais » les membres les plus déterminés de la coordination Keller, capables d'intervenir un peu partout dans les garages et les centres de tri. Leurs « exploits » commencent à être connus.

A l'occasion des votes, le 9 novembre, et dans la nuit qui a suivi, un nouveau degré a été atteint. Keller a refusé de voter. Puis deux agents seulement se sont prononcés contre la grève. Asnières s'est exprimé à main levée. Ailleurs, les garages ont participé à un scrutin à bulletin secret où, selon les cas, il fallait se prononcer sur une dizaine de questions entre l'accord des propositions sur les PTT et les revendications de la CGT. Dans deux endroits seulement, à Chemin-Vert et à Félix-Faure, les chauffeurs ont pu dire simplement ce qu'ils pensaient de l'issue des négociations. Et ce sont les seuls à avoir choisi de reprendre le travail... Il y a eu *« atteinte aux libertés fondamentales »*, proteste la CFDT, qui a solennellement demandé au ministre de faire en sorte que les grévistes s'expriment sur *« le bilan des négociations »*.

Tension intolérable

De nombreux indices montrent que la tension est devenue intolérable. Chauffeur à Félix-Faure avec dix-huit ans de carrière, M. José Allthey fait part de ses angoisses. Bien que son garage ait voté la reprise, les agents craignent de sortir avec leurs camions. *« Parce qu'on n'a pas envie de se faire casser la gueule. »* La menace plane puisque les grévistes sont théoriquement majoritaires sur l'ensemble des sept centres. *« Il faut que parole soit donnée qu'il n'y aura pas d'action violente »*, répète-t-il.

Membre du Parti socialiste – *« mais je gère mes contradictions »*, – ancien de la grande grève de 1974, il voudrait que la raison l'emporte : *« Avec ce que nous avons obtenu, les plus jeunes vont faire un bond qui correspond à dix-huit ans de carrière*, prétend-il. *Il faut être réaliste. Si on pousse le bouchon trop loin, on va faire exploser la bouteille. »*

Ici apparaît une autre donnée surprenante : 77 % des chauffeurs postiers sont des Antillais, des Guadeloupéens et des Réunionnais.

« Le service est devenu un ghetto », se lamente M. José Allthey, lui-même Antillais, qui rappelle les origines de cette situation : *« Autrefois, la majorité des chauffeurs était « métropolitaine ». La direction considérait ses effectifs comme trop instables. A la faveur d'une mutation, les agents rejoignaient leurs provinces, tandis que ceux des DOM restaient. Car il est quasiment impossible d'obtenir une affectation aux Antilles. »* Souvent, dans des emplois subalternes, les « DOM » sont venus à la DMT (direction du matériel et des transports), parce qu'on y est *« plus libre, plus indépendant »* et que le travail y est considéré comme *« plus relaxe »*. *« Dans quelques années, il n'y aura plus que nous »*, conclut M. Allthey.

Compte tenu des ingrédients rassemblés, le conflit sera long à résorber et laissera forcément des traces. Mais déjà la suite se prépare. Il suffirait d'une étincelle pour que la grève réapparaisse dans les centres de tri, particulièrement à Paris, qui attendent le courrier depuis maintenant deux semaines.

ALAIN LEBAUBE.

Au tribunal des référés

Avocats, huissiers et usagers de la justice demandent leur courrier... à M. Quilès

Excédés par les grèves qui perturbent la poste depuis près de trois semaines, les avocats, qui font partie des professions dont l'activité est dépendante du courrier, ont décidé d'agir sur leur terrain, en assignant, devant le tribunal des référés de Paris, M. Paul Quilès, le ministre des postes, télécommunications et de l'espace.

Me Jacques Huynen, avocat au barreau de Paris, a été le premier à saisir le tribunal par l'intermédiaire de Me Annaïck Penven-Branbander. Il fut aussitôt rejoint par une dizaine d'avocats ou de cabinets parisiens et par l'ordre des avocats à la cour de Paris tout entier, représenté par le bâtonnier Philippe Lafarge. Et c'est le bâtonnier Guy Danet qui plaida en leur nom, à l'audience du jeudi 10 novembre, devant M. Roger Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, et ses assesseurs.

Sitôt la nouvelle connue, l'instance attira d'autres plaideurs, dont la Chambre nationale des avoués, des associations d'usagers. Et bien d'autres se seraient fait connaître s'ils en avaient eu le temps.

« Il n'est pas question d'apparaître comme des briseurs de grève, ni de remettre en cause les droits syndicaux », a d'abord précisé Me Danet, avant de s'élever contre certains aspects d'une grève que l'on aurait pas le courage d'appeler par son nom. Cette *« confidentialité »* de la grève a, selon le bâtonnier, un effet pervers puisque le public est incité à mettre ses lettres à la poste, sans que le courrier ainsi confié à l'administration soit acheminé. *« Un cabinet d'avocat est une entreprise comme les autres*, a souligné Me Danet ; *beaucoup connaissent des difficultés financières, mais, en outre, cette situation fait courir des risques importants à leurs clients* [...]. » Se plaçant sur le plan juridique, le bâtonnier a plaidé que les lettres remises à l'administration, qui a reçu la rémunération correspondant à l'acheminement, étaient la propriété de leurs destinataires.

« Quelques camionneurs, plus ou moins syndiqués, gardent cette propriété en otage ; c'est une voie de fait », a soutenu l'avocat, demandant qu'un mandataire de justice reçoive du tribunal la mission de se rendre dans les centres de tri pour se faire remettre le courrier destiné à ses clients avocats.

Deux principes fondamentaux

En s'associant à cette demande, les avoués ont relevé que cette grève perturbait aussi le fonctionnement de la justice, alors que le conseil de l'Association de défense des usagers de l'administration, Me Christian Frémaux, demandait : *« Est-ce que le service public des postes peut encore mériter son nom ? »* Quant à Me Gilles Bossy, représentant la coordination des usagers des services publics, il s'est étonné que le ministre n'ait pas pris *« des mesures de réquisition »*.

Dans ce conflit, l'administration avait, semble-t-il, jugé préférable de ne pas faire appel à un avocat puisque c'est M. Bertrand Tormen, chef de département au service juridique de la direction générale de la poste, qui a tenté de répondre, en soulevant d'abord l'incompétence du tribunal. En outre, à ses yeux, la voie de fait invoquée ne correspondait pas à la définition légale, mais, surtout, le fonctionnaire a insisté sur une difficulté pratique : *« Je vois mal comment on pourrait retrouver dans les sacs postaux en souffrance les lettres d'un avocat. »* Enfin, M. Tormen a indiqué : *« Le ministre est pris entre deux principes fondamentaux : le droit de grève et la continuité du service public. Nous avons négocié avec les syndicats. La balle est dans leur camp »*.

Le parquet, représenté par M. Jean-Claude Lautru, substitut du procureur de la République, a, lui aussi, soutenu l'incompétence du tribunal : *« On ne peut pas, en l'occurrence, reprocher à l'administration un acte positif. Il s'agirait, tout au plus, d'une inertie. Votre demande revient à exiger de faire cesser la grève. Des textes sont actuellement à l'étude pour l'application d'un moratoire. Il y a donc moins de danger que vous ne semblez l'indiquer. »*

Le tribunal s'est donné jusqu'au 14 novembre pour faire connaître sa décision.

MAURICE PEYROT.

Pour le paiement des impôts

La date du cachet de la poste fera foi

Les problèmes posés par les perturbations du trafic postal rendent aléatoires l'acheminement des chèques de paiement des impôts. Aussi le ministère de l'économie et des finances a-t-il, jeudi 10 novembre, publié un communiqué précisant que *« les comptables du Trésor examineront avec la plus grande bienveillance toutes les demandes de délais d'échéances fiscales présentées par les entreprises ou les particuliers »*.

Le communiqué ajoute : *« Il est par ailleurs rappelé aux contribuables que lorsqu'ils règlent leurs cotisations fiscales en envoyant un chèque par la poste, c'est la date du cachet de la poste qui constitue la date de paiement. Aussi, aucune majoration de retard n'est due par les redevables dès lors que leurs plis sont postés avant la date d'application de la majoration, quelle que soit la date d'arrivée de leur chèque chez le comptable du Trésor ou le receveur des impôts. »*

Marchés financiers

PARIS, 10 novembre =

Résistant

A l'image des trois journées précédentes, la séance de jeudi s'est caractérisée par une très grande résistance de l'ensemble des valeurs de la cote, dans un contexte où pourtant l'hésitation est de mise. L'indicateur instantané, qui avait oscillé entre – 0,07 % et + 0,18 % durant les échanges de la matinée, s'inscrivait à + 0,3 % à la clôture. Nombre d'investisseurs se sont déclarés étonnés par cette tenue du marché, qui ne semble que peu réagir aux déclarations de l'un des proches de George Bush, M. Martin Feldstein. Ce dernier a lancé mercredi un avertissement qui n'est pas passé inaperçu sur l'ensemble des marchés financiers. Il a en particulier expliqué qu'on ne pouvait exclure une réédition des événements d'octobre 1987 si des mesures n'étaient pas prises rapidement pour réduire le déficit budgétaire américain. Cet ancien conseiller de Ronald Reagan a d'autre part estimé que le dollar devrait encore baisser de 10 à 20 % pour réduire le déficit de la balance commerciale. Cet avertissement, qui a été entendu par les investisseurs français, n'a pas eu de conséquence importante sur la tenue de la Bourse, le marché étant encore sous le charme des « situations spéciales ». A commencer par les privatisées, et notamment le CCF. Pas moins de 451 443 titres étaient échangés (1 % du capital), portant à plus de 5 % le nombre d'actions négociées en huit jours. Le groupe japonais Taiyo Mutual Life Insurance a déclaré que le CCF lui avait demandé d'augmenter sa participation dans le capital de la banque, ce que démentait la direction du Crédit commercial de France. La Compagnie financière de Suez était à son tour très entourée et se retrouvait au plus haut depuis sa privatisation. Sur le front des OPA, la Société des Bourses françaises décidait de reporter du 28 novembre au 9 décembre la date ultime de remise des dossiers concernant l'offre de rachat des Talcs de Luzenac faite par Borax français en raison des difficultés rencontrées dans l'acheminement du courrier.

LONDRES, 10 novembre =

Sans grande direction

La séance de jeudi aura été caractérisée par une certaine indécision, l'indice Footsie n'évoluant quasiment pas. Il se maintenait à 1 826,2. Le volume d'activité était un peu plus soutenu avec 596,7 millions de titres échangés. Les investisseurs sont cependant restés prudents devant la faiblesse croissante du dollar. La brasserie Scottish and Newcastle s'est dépréciée à la suite de la saisine de la commission des monopoles au sujet de l'OPA lancée par le groupe australien Elders. Des achats en cours de séance réalisés par Elders ont ensuite permis à la compagnie écossaise de regagner du terrain. Toutefois, le ministère du commerce et de l'industrie a prié Elders de cesser ses achats et de réduire ses droits de vote au niveau d'avant la saisine. Le groupe minier Consolidated Gold Fields était en hausse après que Minorco eut annoncé qu'il conservait ses 29,9 % de participation. La banque Midland, l'une des quatre principales banques de dépôts du pays, achète la petite charge d'agent de change Robert Wigram au groupe Sarkis qui se retire du secteur des services financiers.

Les fonds d'Etat se sont raffermis, ainsi que les mines d'or.

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	9 nov.	10 nov.
Valeurs françaises	138,5	
Valeurs étrangères	116,5	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	397,15	395,6
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 496,52	1 491,13
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	410,48	411,73

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 118,24	2 114,68

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 479,80	1 478,8
Mines d'or	173,8	178,4
Fonds d'Etat	88,49	88,63

TOKYO

	10 nov.	11 nov.
Nikkei Dow Jones	28 166,42	28 489,57
Indice général	2 176,57	2 212,97

NEW-YORK, 10 novembre =

Effritement

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé, jeudi, à 2 114,68, en baisse de 3,56 points au terme d'une séance en dents de scie sur un marché très calme. 129 millions de titres ont été échangés, et le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 707 contre 661 ; 575 titres sont demeurés inchangés. Selon des investisseurs, le marché new-yorkais manque d'orientation, car les milieux boursiers doutent que le président élu, M. Bush, puisse réduire le déficit budgétaire américain et s'inquiètent de la réaction de la Réserve fédérale à la chute du dollar. L'annonce que l'indice des prix de gros avait été inchangé n'a pas eu d'influence favorable sur le marché obligataire. Le groupe de restauration TW Services a finalement rejeté l'offre d'achat partielle lancée par la firme d'investissements Coniston Partners. Cette dernière, qui détient déjà 19 % de sa cible, a lancé, à la fin du mois d'octobre, une OPA sur près d'un tiers des actions de TW Services, afin d'obtenir la majorité du capital. Les valeurs les plus actives étaient emmenées par Niagara Mohwak Power (8,3 millions d'actions échangées), RJR Nabisco (2,117 millions), General Electric (1,515 million), Golden Nugget (1,337 million) et Pensylvania Electric (1,315 million).

VALEURS	Cours du 9 nov.	Cours du 10 nov.
Alcoa	53 5/8	53 1/8
A.T.T.	28 3/8	28 1/2
Boeing	63 1/2	63 1/8
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 3/8
Du Pont de Nemours	82 1/4	82 1/4
Eastman Kodak	45 7/8	45 5/8
Exxon	44 1/8	44 1/8
Ford	51 1/8	51
General Electric	44 1/2	45 5/8
General Motors	83	81 7/8
Goodyear	49 3/4	49 1/4
I.B.M.	119 3/4	119 7/8
I.T.T.	51	50 3/8
Mobil Oil	44	43 3/4
Pfizer	58 1/8	58 3/8
Schlumberger	33 1/4	33 3/8
Texaco	48 1/4	47 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	98 1/2	98 1/8
Union Carbide	26 1/2	26 1/4
U.S. Corp.	27 3/4	27 1/2
Westinghouse	51 1/4	50 3/4
Xerox Corp.	57 7/8	57 1/8

TOKYO, 11 novembre ↑

Nouveau record

La Bourse de Tokyo a clôturé sur un record à la hausse vendredi, l'indice Nikkei gagnant 323,15 yens (+ 1,1 %) pour terminer au niveau jamais atteint de 28 489,57 yens, dépassant le précédent record de 28 423,38 yens établi le 5 août dernier. Le volume des échanges durant la matinée atteignait environ 500 millions de titres, contre 1,205 milliard durant toute la journée de jeudi. Nombre d'investisseurs expliquaient ce mouvement par l'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt au Japon rendue nécessaire, le yen étant devenu trop fort par rapport au dollar. La devise américaine poursuivait son recul, terminant à 123,70 yens, contre 124 la veille. Quatre firmes pharmaceutiques (Takeda Chemical Industries, Shionogi and Co., Fujisawa Pharmaceutical et Tanabe Seiyaku) ont annoncé une forte baisse de leurs bénéfices nets au cours du semestre avril-septembre 1988, malgré une hausse de leurs ventes. Ils ont attribué cette chute à une baisse moyenne de 10,2 % des prix des produits fournis aux hôpitaux dans le cadre du système de sécurité sociale.

VALEURS	Cours du 10 nov.	Cours du 11 nov.
Akai	570	582
Bridgestone	1 210	1 270
Canon	1 210	1 230
Fuji Bank	3 180	3 280
Honda Motors	1 790	1 840
Matsushita Electric	2 190	2 220
Mitsubishi Heavy	1 010	1 010
Sony Corp.	5 780	5 780
Toyota Motors	2 290	2 280

Impôts sur les revenus du capital

La RFA modifie son projet

Le gouvernement ouest-allemand a décidé de modifier sensiblement son projet de taxation des revenus du capital, projet contesté qui a été en partie responsable de la fuite des capitaux observée au début de l'année.

La retenue à la source de 10 % qui devait entrer en vigueur l'an prochain sera, pour les obligations, perçue tous les six mois ou tous les ans suivant les titres – et non plus à chaque échéance. En outre, une période d'essai de trois ans va être instituée.

Le Parti social-démocrate (SPD-opposition) a vivement critiqué cette modification qui laisse *« la porte ouverte »* aux possibilités de détournement de l'impôt.

Le Monde

Le 70e anniversaire de l'armistice

M. Mitterrand et le prince de Galles à l'Arc de triomphe

Les cérémonies commémorant l'armistice du 11 novembre 1918 entre les belligérants de la première guerre mondiale ont pris cette année un relief tout particulier à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de cet armistice.

C'est ainsi que le président de la République, M. François Mitterrand, accompagné du prince de Galles, actuellement en visite en France, du premier ministre, M. Michel Rocard, des membres du gouvernement et notamment du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, M. André Méric, a assisté, vendredi en fin de matinée, à la cérémonie du souvenir organisée d'abord à l'Arc de triomphe.

Le chef de l'Etat, après avoir passé en revue les troupes françaises et anglaises disposées autour de l'Arc de triomphe et s'être incliné sur le tombeau du Soldat inconnu, a procédé à une remise de décorations à plusieurs anciens combattants.

Ensuite, après le défilé limité à la Garde républicaine et au régiment du prince de Galles, M. François Mitterrand, toujours accompagné du prince Charles, a participé à une autre cérémonie du souvenir en bas de l'avenue des Champs-Elysées, devant la statue de Georges-Clemenceau.

Dans l'après-midi, le président de la République devait se rendre successivement à Rethondes – dans la clairière où, à bord d'un wagon, fut signé, le 11 novembre 1918, l'armistice et où le chef de l'Etat devait prononcer une allocution – puis à Royallieu pour s'y incliner devant le monument des déportés et résistants.

A Joinville-le-Pont

Le gérant d'une maison de retraite aurait aidé des trafiquants de drogue à blanchir de l'argent

Gérant d'une maison de retraite de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), David Assouni, trente-sept ans, a été inculpé et écroué récemment pour une série de malversations qui porteraient sur plusieurs millions de francs. Ces malversations auraient été commises, soit au détriment des pensionnaires de l'établissement, soit par des artifices comptables. D'autre part, les enquêteurs du dixième cabinet de police judiciaire de Paris, agissant sur commission rogatoire de M. Jean-François Ricard, magistrat instructeur à Bobigny, auraient en analysant la comptabilité de la maison de retraite, découvert qu'un certain nombre de fausses factures émanant de cet établissement auraient servi à blanchir d'importantes sommes d'argent provenant de trafiquants de drogue.

L'affaire a débuté il y a quelques semaines avec l'arrestation, en région parisienne, de Claude Signore, trente et un ans, et d'une quinzaine d'autres personnes, membres d'un réseau de trafiquants de drogue. Après une série de perquisitions, des policiers devaient découvrir dans la comptabilité de Claude Signore de nombreuses factures émanant de la maison de retraite « Les Fontaines », 51, quai de la Marne, à Joinville-le-Pont. Après vérification, les enquêteurs auraient établi que ces factures seraient de purs documents de complaisance permettant à Claude Signore et à David Assouni de blanchir l'argent de la drogue.

Poussant plus loin leurs investigations, ils auraient ensuite découvert toute une série d'irrégularités dans la gestion de la maison de retraite, des détournements d'actifs, d'autres fausses factures délivrées à des médecins chargés de visites aux « Fontaines », et une série douteuse d'acquisitions en viager d'appartements ou de biens appartenant aux pensionnaires de la maison de retraite. Enfin, les enquêteurs n'excluraient pas que des escroqueries aient pu être commises au détriment de la Sécurité sociale par le biais de soins fictifs ou surévalués.

Cioran refuse le prix Paul-Morand

L'Académie française n'a pas de chance. Aucun des candidats n'ayant obtenu les suffrages nécessaires, le 3 novembre, elle avait reporté au 10 novembre l'attribution du prix Paul-Morand, et au 17 celle du Grand Prix du roman.

Ce jeudi, un candidat s'est imposé pour le prix Paul-Morand : il s'agit d'E.-M. Cioran, qui a rallié 13 voix au premier tour contre 5 à Lucien Bodard et 4 à Louis Nucera. Mais, aussitôt, Cioran a fait savoir qu'il déclinait cet honneur. Ayant refusé tous les prix jusqu'à présent, il a déclaré qu'il ne pouvait « *faire une exception* ». Il a ajouté : « *C'est trop tard pour moi ; c'est incompatible avec ce que j'écris. Il faut être conséquent.* » Rappelons que le prix Paul-Morand – doté de 300 000 F – récompense un écrivain pour l'ensemble de son œuvre.

A l'Académie, l'éventualité d'un refus du prix avait été évoquée, en raison de l'attitude constante de Cioran à l'égard de toute récompense. Mais une majorité d'académiciens ont estimé qu'il n'y avait pas lieu de tenir compte de cette probabilité. Elle a pris ce risque pour l'honneur d'inscrire au palmarès du prix l'écrivain qui lui en paraissait le plus digne. Comme Julien Gracq et Jean-Paul Sartre, qui ont refusé respectivement le Goncourt et le Nobel, Cioran demeurera « prix Morand »... malgré lui.

[Né en 1911, d'origine roumaine, Cioran a publié son premier livre, *Sur les cimes du désespoir*, à Bucarest. Il vit en France depuis 1937 et c'est en langue française qu'il a écrit ses ouvrages les plus célèbres. Citons notamment *Précis de décomposition* (1949), *Syllogismes de l'amertume* (1952), *Histoire et Utopie* (1960), *Ecartèlement* (1979) et *Exercices d'admiration* (1986). L'œuvre de Cioran a paru aux éditions Gallimard.]

Avec un prêt de 300 millions de francs

Thomson est au côté de M. Pébereau dans son offensive contre la Société générale

Le groupe industriel public Thomson est au côté de M. Pébereau dans l'offensive sur la Société générale. Sa banque, la BATIF, est à l'origine du prêt participatif de 300 millions de francs duquel M. Pébereau avait jusqu'alors refusé de parler. Pourquoi un tel secret ?

Quelle est la banque qui a accordé 300 millions de francs de prêts participatifs à M. Georges Pébereau, le patron de Marceau Investissements, pour l'aider dans son offensive sur la Société générale ? Depuis que, lundi 7 novembre, lors de sa conférence de presse, M. Pébereau a indiqué que cette banque avait « *demandé à conserver l'anonymat encore quelques semaines* », la question anime les milieux financiers. Interrogés, les membres du comité des établissements de crédit se disent « *liés au secret par un serment* ». Les grandes banques, publiques et privées, nient toute participation à cette affaire.

En fait, l'établissement qui a prêté cet argent à Camélia, l'une des holdings du montage de M. Pébereau, sous la forme d'un prêt participatif (un prêt remboursable en dernier ressort et jouissant d'une rémunération plus forte qu'un prêt classique), est la BATIF (Banque d'arbitrage, de trésorerie et d'instruments financiers) du groupe industriel public Thomson. Chez Thomson, tout en confirmant ce prêt participatif, on indiquait, vendredi 11 novembre, qu'il s'agissait « *d'une stricte opération financière initiée depuis plusieurs mois* ». Un porte-parole du groupe indiquait en outre qu'« *aucune société du groupe Thomson n'est actuellement actionnaire de la Société générale* » et que « *Thomson n'a pas l'intention de participer au capital de cette banque* ».

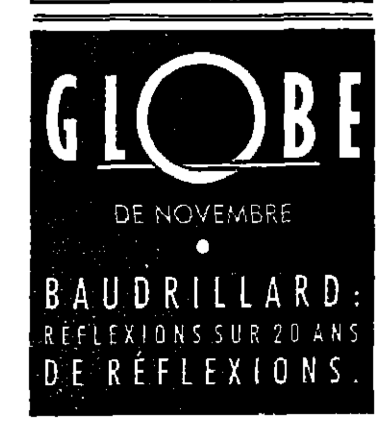
Pourquoi cette banque a-t-elle souhaité ainsi conserver l'anonymat dans cette affaire ? Deux éléments peuvent être retenus. Comme le souligne le quotidien de la City, le *Financial Times*, dans son édition du 11 novembre, « *la présence de Thomson dans la liste des alliés de M. Pébereau va vraisemblablement alimenter à nouveau la controverse politique sur le raid en cours sur la Société générale* ». Le groupe Thomson est une entreprise publique. Elle est dirigée par M. Alain Gomez, nommé en 1982 à la tête de cette entreprise et proche alors des socialistes. Le gouvernement, après cette révélation, va avoir de plus en plus de mal à convaincre qu'il n'est « *absolument pour rien* » dans cette affaire.

Mais, dans les milieux financiers, beaucoup de professionnels ont tendance à ajouter que la présence de la BATIF auprès de M. Pébereau pourrait ne pas être sans rapport avec le règlement de l'affaire de l'Al Saudi Banque. La réunion du comité des établissements de crédit du vendredi 28 octobre, à l'occasion de laquelle fut accordée dans des conditions particulières *(voir* le Monde *daté 30-31 octobre)* à M. Pébereau l'autorisation de franchir les 10 % dans le capital de la Société générale, avait auparavant eu à accepter le règlement définitif du dossier sur l'Al Saudi Banque.

En fait, comme l'explique M. Alain Gomez lui-même dans un entretien publié dans *le Nouvel Economiste* du 11 novembre, sa banque, la BATIF, ayant accordé un prêt de 400 millions de francs à Al Saudi, quelques jours avant sa déconfiture, a jugé nécessaire de concevoir et de proposer un « *plan de sauvetage* ». Beaucoup de banquiers sur la place estiment qu'il aurait mieux valu alors accepter la faillite d'Al Saudi. Les autorités bancaires (la Banque de France et la Rue de Rivoli) ont préféré une solution inspirée du plan de Thomson. Le montage mis en place avait choqué de nombreux financiers. Un représentant des banques étrangères n'hésitait pas à écrire alors aux autorités son indignation : « *En équité, on est frappé par le fait que le groupe Thomson semble être le seul bénéficiaire de la contribution de l'Etat sous la forme d'un crédit d'impôt important.* » Et d'ajouter : « *Ce groupe, d'ailleurs contrôlé par l'Etat, et créancier majeur d'Al Saudi Banque, paraît dans l'ensemble recevoir un traitement qui n'est pas défavorable.* » M. Gomez estime, pour sa part, que cette affaire, « *une très regrettable mais petite bavure* », est « *peu grave* » pour Thomson, avouant « *au total* [une perte] *d'environ 100 millions de francs net sur un total de bilan de 55 milliards* ».

Un avantage fiscal dérogatoire contre un soutien à l'offensive de M. Pébereau sur la Société générale ? Personne ne peut y croire. Mais pourquoi, alors, tout ce secret autour de la banque qui a accordé les 300 millions de prêts participatifs à M. Pébereau ?

ERIK IZRAELEWICZ.



BRÉSIL : cinq ouvriers tués

L'armée intervient contre des grévistes à Volta-Redonda

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le bilan ne pouvait être plus désastreux, un mois après la promulgation d'une Constitution qui reconnaît aux travailleurs brésiliens un droit de grève qui leur avait été longtemps refusé. Des sidérurgistes qui avaient arrêté le travail et occupaient une usine ont été contraints de quitter les lieux, l'armée a tiré, tuant cinq personnes et en blessant plusieurs dizaines d'autres. Les faits se sont produits dans un lieu hautement symbolique : Volta-Redonda, près de Rio-de-Janeiro, dans les locaux de la Compagnie sidérurgique nationale, entreprise créée par l'Etat en 1942, ce qui marqua le départ de l'industrialisation du pays.

Les ouvriers étaient en grève depuis lundi 7 novembre. Les hauts fourneaux n'étaient pas éteints, mais l'aciérie avait arrêté sa production. Deux mille hommes occupaient les usines. La police militaire a tenté d'abord d'obtenir sans heurts l'évacuation mais a été repoussée à coups de pierres. Puis c'est l'armée, mercredi, qui est intervenue avec des blindés.

Ce n'était pas la première fois. A six reprises depuis 1985, des grèves dans les aciéries de Volta-Redonda se sont terminées par une intervention militaire. Mais le fait nouveau, cette fois, est la combativité des grévistes. Il y a eu des négociations, mercredi, visiblement mal conduites des deux côtés : les sidérurgistes réclamaient des augmentations de salaires, l'établissement de la journée continue de six heures (prévue par la nouvelle Constitution) et la réintégration des grévistes licenciés lors de précédents conflits.

La direction acceptait d'instaurer la journée de six heures, mais s'en remettait au gouvernement pour les augmentations salariales. Le commandant des troupes a manifesté alors son esprit de conciliation, et reconnu la « *justesse* » des revendications. Pourtant, c'est presque aussitôt après que des coups de feu ont été tirés et que plusieurs dizaines de sidérurgistes sont tombés.

Que s'est-il passé ? A en croire les autorités, ce n'était pas une grève, mais une « *rébellion* », voire une « *guérilla urbaine* » qui était en cours à Volta-Redonda. L'armée envoyée pour déloger le piquet de grève a été accueillie à coups « *de pierres et de barres de fer* ». Les manifestants auraient même ouvert le feu. « *Le principe d'autorité a été violé* », disent les militaires.

Les responsables du syndicat local présentent évidemment une autre version, et parlent d'« *assassinat* ». Les grévistes ont de toute évidence résisté tant qu'ils ont pu à l'action de l'armée. Ils se sont servis de ce qu'ils avaient sous la main pour entraver l'avance des soldats. Cela justifiait-il l'emploi des armes ? Les grévistes ont recueilli les douilles des balles qui ont été tirées. Ils ont finalement abandonné l'usine, désormais investie par la troupe. Jeudi, ils ont manifesté à Volta-Redonda et à Rio, tandis que le gouvernement, à Brasilia, délibérait.

La version officielle

De ces discussions est venue, jeudi soir, la version officielle des événements. C'est le ministre de la justice, M. Paulo Brossard, qui l'a présentée à la télévision. A l'en croire, les grévistes n'occupaient pas l'usine, mais ils l'avaient « *prise d'assaut* ». Il y avait parmi eux des « *extrémistes* », des « *enragés* », étrangers à l'entreprise, qui cherchaient la bagarre et voulaient des morts. « *Les cadavres facilitent la combustion politique et sociale* », a affirmé le ministre, qui, à l'intention des téléspectateurs, a souligné l'existence d'un « *complot* » ourdi contre la jeune démocratie brésilienne, complot entamé précédemment par une grève des employés des compagnies d'électricité, et destiné, selon M. Brossard à « *plonger le Brésil dans les ténèbres* ».

Les dirigeants politiques ont utilisé un style moins flamboyant pour commenter la situation. Le président de la Chambre des députés, M. Ulysses Guimaraes, a fait une déclaration embarrassée, d'autant plus que c'est l'Assemblée constituante (dont il a dirigé pendant près de deux ans les travaux) qui a confié à l'armée, dans la nouvelle charte fondamentale, la défense de « la loi et de l'ordre ». Il s'agissait là d'une exigence des chefs militaires, qui entendaient avoir les mêmes prérogatives que sous l'ancien régime. Il y a eu, à gauche, quelques tiraillements, mais les constituants ont fini par céder.

C'est ce qui explique que les militaires interviennent, aujourd'hui comme hier, contre les grévistes, dans les secteurs jugés stratégiques : raffineries, ports, sidérurgie. Ils justifient chaque fois leur action par la nécessité de protéger le « *patrimoine national* », toujours en danger, apparemment, chaque fois que ses protecteurs habituels se croisent les bras. Entre deux réunions consacrées à Volta-Redonda, le président Sarney a assisté, jeudi, à une cérémonie « *en hommage au travailleur brésilien* », que le hasard du calendrier avait fixée ce jour-là.

CHARLES VANHECKE.

ETATS-UNIS

Le Pentagone lève le voile sur ses avions « furtifs »

Le Pentagone a révélé, jeudi 10 novembre, que l'armée de l'air américaine disposait d'une cinquantaine de chasseurs dits « furtifs » (utilisant la technique Stealth), c'est-à-dire dotés de matériaux et de formes spécialement étudiés pour rendre difficile la détection au radar et à l'infra-rouge.

Officiellement baptisé F-117 A et conçu par Lockheed, cet avion biréacteur est entré en service en octobre 1983 sur une base secrète du Nevada, aux Etats-Unis, et il a été commandé à cinquante-neuf exemplaires, dont cinquante-deux ont déjà été livrés. Le F-117 A, dont le prix est évalué à 100 millions de dollars (environ 600 millions de francs), est un avion qui pèse 14 tonnes au décollage ; trois exemplaires, depuis, se sont écrasés au sol au cours de vols de nuit.

C'est parce que l'armée de l'air a besoin de les faire voler de jour, pour des navigations d'entraînement, que le Pentagone a choisi de révéler l'existence de cet appareil, qui était tenue secrète jusqu'à présent. Dans une dizaine de jours, les Etats-Unis ont prévu également de rendre public le programme dit B-2 de bombardier (son poids est de 180 tonnes) utilisant la même technique Stealth.

Le chasseur comme le bombardier font appel à des revêtements spéciaux (des matériaux composites du type de ceux qui recouvrent les murs des chambres anéchoïdes) et à des formes extérieures originales (l'avion ressemble à une aile volante, pour éviter les arêtes vives et rectilignes), ou à des peintures qui sont censées absorber, sans la renvoyer, l'énergie des ondes électromagnétiques. Les réacteurs, très silencieux, émettent le moins possible de fumée et de rayonnements infrarouges. Ainsi, le F-117 A et le B-2 devraient mieux échapper à la détection des radars adverses, en leur offrant une surface équivalente radar (SER) extrêmement réduite.

Le Pentagone n'a donné aucune information sur les véritables performances de son chasseur « furtif », c'est-à-dire sur ses capacités à emporter des armes de grande puissance de feu.

Des experts considèrent que le F-117 A devrait transporter des armes « intelligentes », c'est-à-dire des missiles guidés avec précision sur leur objectif grâce au laser ou à des caméras de télévision. Pour le B-2, dont la mission consisterait à se glisser au travers de la défense antiaérienne du pacte de Varsovie pour bombarder des centres de commandement et les renforts de l'échelon arrière, l'armement consisterait en missiles de croisière « discrets » dotés de charges nucléaires ou classiques selon l'effet recherché.

Le coût d'un B-2, qui sera présenté le 22 novembre, est estimé à 450 millions de dollars (2,7 milliards de francs).

● **AFGHANISTAN : libération de deux Allemands de l'Ouest.** – Les deux Allemands de l'Ouest arrêtés il y a deux mois et accusés d'espionnage par les autorités afghanes ont été libérés et remis à des diplomates de la RFA, a-t-on appris, le mercredi 9 novembre, à Kaboul. La libération du docteur Benon Splieth et de l'infirmière Lea Hackstedt, membres de l'organisation humanitaire Cap Anamur, est intervenue à la demande du président Najibullah, a-t-on précisé de même source. – *(AFP.)*

